DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12934 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 29 AOUT 1986

Réfugiés en Europe

EN annnnçant, mercredi 27 août, une série de mesures visant à limiter le nombre des demandeurs d'asile en République fédérale, le gouvernement de Bonn s'est attaqué de front à ce qui était devenu l'un des principaux sujets de polémique de la rentrée outre-Rhin. Il faut reconnaître au gouvernement du chancelier Knhl le mérite de n'avoir pas cédé aux pressions de la droite, qui souhaitait une révision du droit d'asile inscrit dans la Constitution, et de n'envisager aucune disposition de refoulement dans le pays d'origine. Mais il n'y a pas de miracle : les mesures annoncées ne peuvent prétendre à une efficacité ni à une justice absolues.

En refusant l'asile aux réfugiés ayant séjourné plus de trois mois dans un nutre pays d'accueil, la RFA renvoie à ses voisins le problème des personnes errant d'un pays à l'autre. En imposant des amendes aux compagnies aériennes amenant des passagers non munis de documents valides, elle viole l'esprit des conventions de Genève sur le droit d'asile (elle n'est pas la seule), car, lorsqu'on fuit les persécutions, se procurer un passeport ou un visa n'est pas toujours des plus aisés. Elle ne résout pas d'autre part le cas de Berlin : la moitié des demandeurs d'asile en RFA arrivent par cette ville, grâce aux bons soins d'organisations de passeurs et de la compagnie est-allemande Interflug, qui ne saurait être visée par les sanctions annoncées.

IL n'y a pas en fait de solution nationale au problème des demandeurs d'asile, et M. Kohl le sait qui réclame également une harmonisation des décisions à l'échelon européen. Ce jeudi commence à Genève, sous l'égide du Haut commissariat aux Nations unies pour les réfugiés (HCR), une conférence rassemblant neuf pays européens, le Canada et l'Australie qui se préoccupera des réfugiés iraniens puis, ultérieuremant, des Tamouls. La tâche sera ardue : les Iraniens, qui depuis quelques mois se pressent aux portes de l'Europe, sont le plus souvent des jeunes gens d'extraction modeste qui refusent simplement de servir de chair à canon dans le conflit Iran-Irak. Or si le HCR se montre compréhensif envers ceux qui fuient les guerres civiles, il ne peut, officiellement, encourager la désertion en cas de conflit international.

IL faut saluer cette initiative du HCR qui se propose de coordonner les mesures d'accueil. Car les ébauches de coordination en Europe n'ont guère été jusqu'à présent que d'ordre répressif. La propagande électorale s'en mêlant, les opinions européennes ont une fâcheuse tendance à mettre dans le même sac demandeurs d'asile, travailleurs immigrés (infiniment plus nombreux) et, d'une façon générale, tous les étrangers en provenance des pays du tiers-monde. L'Europe a oublié ce que furent ses élans de solidarité au lendemain de la guerre et jusque dans les années 60 quand des millions de personnes fuyaient les dictatures communiste, franquiste et salazariste. Elle a oublié surtout qu'elle n'accueille qu'une très faible part (de l'ordre de 5 %) des quelque dix millions de personnes fuyant les massacres dans leurs pays, et que c'est le tiers-monde qui supporte l'essentiel du fardeau. Toutes choses qu'il faut rappeler afin que le problème soit traité sereinement, et pour éviter que la paranoïa xénophobe entretenue par certains partis à des fins purement politiques ne mette en péril ce qui doit rester en Europe un droit fondamental de la personne.

(Lire nos informations page 5.)

Selon les responsables soviétiques

Tchernobyl contaminée pour plusieurs années

Les habitants de la région de Tchernobyl ne pourront pas regagner leurs terres avant plusieurs années du fait de la présence de certains produits radioactifs à vie longue comme le césium. La délégation soviétique présente à la réunion de l'AIEA à Vienne a été interrogée par les experts occidentaux soucieux de mieux comprendre les mécanismes de la catastrophe. Il apparaît que la sûreté des réacteurs analogues à celui de Tchernobyl est à revoir.

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Une certaine déception régnait à Vienne, dans la soirée du mercredi 27 août, à l'issue de la première séance consacrée aux questions sur l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Pourtant, les deux premières journées de la réunion convoquée par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se sont tenues, de l'avis général, dans un climat « *d'honnêteté, de confiance et d'ouverture d'esprit* ». Nombreux étaient ceux qui se disaient impressionnés par la qualité et la clarté des exposés des Soviétiques sur l'accident. Tous attendaient donc cette journée de mercredi où ils pourraient interroger les Soviétiques sur leur expérience.

Si les spécialistes de la médecine nucléaire et de la radiologie sont sortis satisfaits de ces premières discussions et du « *véritable dialogue* » qu'ils ont pu instaurer avec leurs homologues soviétiques, d'autres, qui s'intéressaient au fonctionnement du réacteur et au déroulement de l'accident, se sont montrés plus réservés.

Certes, comme le soulignent les Soviétiques, plus de quatre cents questions avaient été posées et « *il était matériellement impossible d'y répondre en quelques heures* ». Mais on craint, dans les milieux occidentaux, que la réunion ne soit détournée de son objectif initial et qu'elle ne se transforme en un « *débat général sur la sûreté nucléaire* ».

Les explications données jusqu'ici par les Soviétiques soulèvent en effet de nouvelles questions. Les experts occidentaux sont à la fois admiratifs et perplexes devant l'efficacité de l'évacuation et des soins qui ont été organisés dans les jours qui ont suivi l'accident : rapidité avec laquelle, une fois l'évacuation décidée, les autorités soviétiques sont parvenues à acheminer 1 100 bus pour transporter hors de Pripiat et de Tchernobyl 139 000 personnes; efforts des équipes médicales qui, en quelques heures, ont apporté les premiers soins aux irradiés et dirigé les plus sévèrement touchés vers les hôpitaux de Kiev et de Moscou.

Mais cette « *incroyable efficacité* », qui s'accommode mal de surcroît avec l'« *indiscipline* » régnant dans la centrale peu avant l'accident, amène certains observateurs à se demander si les Soviétiques n'ont pas déjà dû faire face dans le passé à des accidents nucléaires, lesquels les auraient conduits à élaborer le plan d'urgence mis en œuvre à Tchernobyl.

ELISABETH GORDON.

(Lire la suite page 8.)

Un statut pour les directeurs d'école

Nouvelle épreuve de force entre M. Monory et la FEN

M. René Monory a annoncé, ce jeudi 28 août, la création d'un statut des directeurs d'école élémentaire. Cette mesure, qui s'était toujours heurtée à l'opposition du Syndicat national des instituteurs, marque, après le rattachement au secondaire des professeurs de collège et l'affaire des mutuelles, une nouvelle épreuve de force entre le ministre et la puissante Fédération de l'éducation nationale.

Le ministre de l'éducation nationale était jusqu'à présent resté très discret sur sa conception de l'école primaire, domaine où Jean-Pierre Chevènement, son prédécesseur, avait su puiser l'essentiel de sa popularité. Sortant de sa réserve, M. Monory s'est saisi de cet épais dossier à sa manière, en annonçant, jeudi 28 août, lors d'une conférence de presse, la création d'un statut spécifique pour les directeurs d'école (*le Monde* du 28 août).

Actuellement, les directeurs sont des instituteurs baptisés simplement « *chargés d'école* ». Un peu mieux payés que leurs collègues, ils sont déchargés d'une partie ou de la totalité de leur obligation de service d'enseignement si leur école comporte huit classes ou plus, ce qui représente moins de 20 % des établissements. S'ils assurent l'animation de l'équipe pédagogique et les relations avec l'administration, les parents et la municipalité, ils n'ont aucun pouvoir hiérarchique sur les instituteurs.

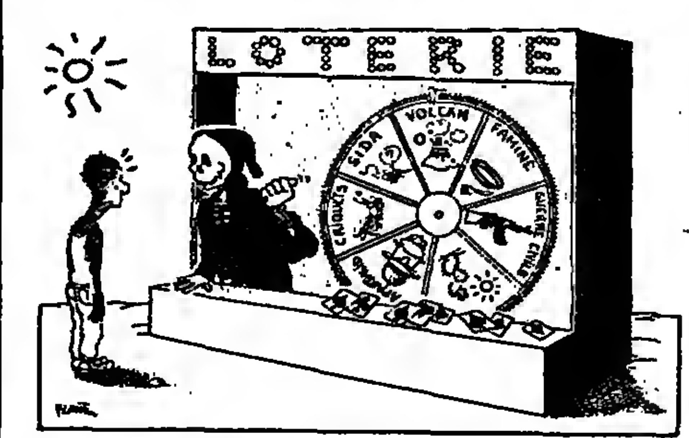
Or M. Monory souhaite leur donner une réelle autorité à l'égard de leurs collègues, en nommant les nouveaux « *maîtres-directeurs* » à des emplois spécifiques, leur conférant une autorité hiérarchique nouvelle, et en les rattachant non plus à la direction des écoles du ministère, mais à la nouvelle direction des personnels de direction et d'inspection qu'il a créée. Surtout, les nouveaux directeurs d'école pourraient participer à la notation administrative des instituteurs de leur établissement (à l'instar des principaux de collège ou des proviseurs de lycée) et peser ainsi sur le déroulement de leur carrière. Représentants du ministre de l'éducation nationale, le « *maître-directeur* » exerce des responsabilités administratives, pédagogiques et sociales, mais devra conserver une activité d'enseignement, ne serait-ce que de soutien aux élèves en difficulté. Garant de la continuité du service public, il devrait assurer l'accueil des enfants même en cas de grève. Il sera aussi l'interlocuteur désigné des familles et des municipalités.

La procédure de la liste d'aptitude, abrogée en 1981 car elle court-circuitait les commissions paritaires où siègent les syndicats, sera rétablie. Elle sera dressée annuellement, afin que l'ancienneté ne soit plus le critère déterminant des nominations. Les candidats à l'emploi de directeur suivront obligatoirement une formation de deux trimestres dispensée principalement en dehors du temps de service. Ils ne seront admis qu'après un entretien avec un jury.

PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 8.)

Les malheurs de l'Afrique



(Lire nos informations page 3.)

La rentrée littéraire

De Michel Foucault à Vladimir Nabokov

Comme le Tour de France ou les présentations de mode, la rentrée littéraire est une sorte de rite obligatoire. L'automne se veut, traditionnellement, la saison du roman à cause des prix qui *s'annoncent à l'horizon, tel un* miroir aux alouettes. Ils sont presque deux cents écrivains français à courir leur chance, cette année, mais les espérances de réussite *sont à peine moindres, ici, qu'au* Loto sportif.

Le public va donc trouver encore de la fiction en abondance dans les librairies. Un peu moins qu'en 1985, mais on ne saurait parler vraiment de déflation. Les éditeurs ont, certes, montré davantage de prudence ou de pusillanimité à l'égard des nouveaux venus : les débutants seront trente et un cette fois, alors qu'on en dénombrait cinquante-cinq la saison dernière. Il y aura, cependant, de quoi satisfaire les curiosités les plus diverses, les appétits les plus déraisonnables et toutes les sortes de bovarysmes.

Dans le domaine étranger, nous aurons à découvrir une centaine de romans : ce chiffre témoigne que nos éditeurs sont plus attentifs que naguère à l'actualité littéraire des autres pays. Nous avons cessé d'attendre des années pour voir certaines œuvres enfin traduites.

Avec quoi, sur quoi rêverons-nous ? Beaucoup d'habitués se pressent au rendez-vous de septembre et d'octobre. A l'affiche *de cette semaine, le Monde des livres* présente deux transfuges du « polar » : Jean Vautrin et Sébastien Japrisot. Les hasards de l'actualité les font se retrouver en compagnie de Patrick Modiano, dont la timidité, les silences, les balbutiements exercent un étrange pouvoir sur les téléspectateurs, lors des émissions de Bernard Pivot.

Parmi la foule des autres, un nom se détache : celui de Jean-Edern Hallier, qui aime la lumière des projecteurs autant que Modiano la déteste. Le fameux « bouche à oreille » prétend que cet homme jamais avare de ses pitreries nous a donné cette fois un beau livre : il s'intitule *l'Evangile du fou* et prend pour personnage le Père de Foucauld.

D'autres noms ? Rafaël Pividal, Pierre-Jean Remy (dont la prolixité ne se dément pas), Christian Giudicelli, Pascal Quignard, la comédienne Marie-France Pisier. Et puis, invité-surprise du grand bal romanesque, Edgar Faure lui-même.

Parmi les œuvres étrangères, deux titres au moins font figure d'événements : *l'Enchanteur*, de Vladimir Nabokov, publié par les éditions Rivages, en première mondiale, et le *D.H. Lawrence* d'Henry Miller, annoncé comme « *le testament de toute une vie* ».

Bien sûr, la fiction ne sera pas seule au programme. Conscients de l'intérêt que portent les Français à ce genre littéraire, les éditeurs feront sortir encore beaucoup de biographies, parmi lesquelles le De Gaulle de Jean Lacouture (troisième tome).

Dans le domaine des essais, Michel Foucault occupera l'avant-scène, puisque plusieurs études paraîtront sur le philosophe, et notamment celle de Gilles Deleuze. On attend avec curiosité l'ouvrage de Michèle Cotta *la Comédie des médias*. Le titre est rempli de promesses. Les livres politiques les plus marquants ont trait à *deux sujets principaux* : la cohabitation et la crise que traverse le Parti communiste. Une enquête nous fera découvrir quels sont *les Français les plus riches*. Quant à M. François Léotard, il fait déjà l'objet d'une biographie. C'est un exploit.

F. B.

(*Lire* le Monde des livres, pages 11 à 16.)

Débats

LA POLÉMIQUE SUR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

C'est au tour de la loi sur l'audiovisuel d'affronter les feux du Conseil constitutionnel. De quoi raviver la polémique sur le rôle des « sages ». Hugues Portelli estime que défendre leurs prérogatives permet d'éviter que ce qui reste encore de la Ve République soit dissipé. Selon Corinne Lepage Jessua le nouveau droit de l'Etat qui s'élabore est un progrès dans la mesure où il peut combattre les dérives du libéralisme. Soucieux d'analyse comparative, Maurice Duverger montre que la haute instance française est plus discrète que « discrétionnaire ».

La partitocratie triomphante

Le barrage dressé pour prévenir la toute-puissance de la classe politique sera-t-il emporté ?

par HUGUES PORTELLI (*)

L'APLOMB avec lequel certaines personnalités politiques, et non des moindres, se sont lancées dans une offensive en règle contre le Conseil constitutionnel pourrait prêter à sourire. Sous prétexte que la haute instance, conformément à une jurisprudence constante, a égratigné quelques lois et ordonnances et menace de récidiver pour quelques textes auxquels la majorité est attachée, voilà que certains rompent des lances contre le « gouvernement des juges », comme si le Conseil était aussi dangereux que la Cour suprême américaine des années 30, lorsqu'elle guerroya contre l'interventionnisme rooseveltien au nom du libéralisme. Cette fois, ce sont les « libéraux » qui partent en guerre contre le juge constitutionnel dans une polémique qui n'est que l'ombre de la bataille rooseveltienne d'hier.

Au-delà de la conjoncture, il est bien évident que cette agitation de surface correspond à un mouvement de fond de la classe politique. Une large fraction de celle-ci croit le moment venu d'en finir avec les dernières digues élevées par la Ve République contre le retour à la partitocratie. La bataille sur le référendum de 1984, celle sur la cohabitation, en avaient été les précédentes manifestations.

Voici encore deux ans, lors du débat avorté sur le référendum destiné à élargir le domaine de l'article 11 de la Constitution, l'opposition parlementaire de l'époque, et notamment au Sénat où elle était majoritaire, avait refusé cette révision au motif que la garantie des libertés était déjà fort bien assurée par le Conseil constitutionnel. Point n'était besoin de l'intervention du peuple, même si cette opposition n'ignorait nullement que cette garantie juridictionnelle des libertés n'avait été rendue possible que depuis l'annexion par la jurisprudence du Conseil des principes fondamentaux tirés des préambules et lois de la République au « bloc de constitutionnalité ».

Le « chien de garde » de l'exécutif

Aujourd'hui, le problème est réglé. Plus question de recourir un jour au référendum. Quant au juge constitutionnel, il est prié de bien vouloir rabattre ses prétentions afin de ne pas devenir, par abus successifs, le véritable souverain.

Ne faut-il pas pourtant rappeler pour quelles raisons le référendum puis le Conseil constitutionnel ont pu acquérir le statut qui fut le leur ? De 1958 à 1969, le danger principal que coururent les nouvelles institutions fut le retour au régime des partis via la restauration du parlementarisme à la française. La création du Conseil constitutionnel, « chien de garde de l'exécutif », avait pour but de veiller aux empiétements de la classe politique parlementaire tandis que le recours fréquent au référendum permettait au chef de l'exécutif de s'appuyer sur la légitimité populaire, voire de lui donner le pouvoir de trancher en matière législative ou constitutionnelle.

Dans cette conception, rien ne dépassait la volonté du peuple, et il est significatif que, dans sa fameuse décision du 6 novembre 1962, le Conseil ait refusé d'examiner la constitutionnalité de la loi référendaire puisque celle-ci était l'expression directe de la souveraineté nationale. Durant cette première période de la Ve République, primait la volonté générale exprimée directement par les citoyens : le juge constitutionnel y bornait ses pouvoirs et le président s'inclinait devant elle, comme le rappelle la démission du général de Gaulle le soir du 27 avril 1969. C'est au lendemain de l'abandon du recours au référendum et donc à la démocratie semi-directe que la nécessité de borner par d'autres moyens la toute-puissance renaissante de la classe politique se fit sentir. Dès lors que le peuple n'était plus saisi, il fallait concevoir différemment le rôle du Conseil constitutionnel et le transformer en une véritable juridiction constitutionnelle imposant la supériorité de la Constitution et de ses principes à un pouvoir qui, du fait de la renaissance de partis présidentialisés, contrôlant à la fois l'exécutif et le législatif, pouvait dégénérer dans l'arbitraire. La jurisprudence du Conseil, la réforme bienvenue de 1974 élargissant le droit de saisine, le permirent.

Que la classe politique ait tenté de dévoyer cette mutation en faisant du Conseil l'auxiliaire objectif de l'opposition, qui le niera ? Mais on ne peut faire du Conseil le responsable de cette manipulation du droit de saisine, qu'il prévint d'ailleurs en refusant de devenir une troisième Chambre, d'opposition, et en veillant à la continuité de sa jurisprudence, au-delà des majorités du moment.

La question qui est posée aujourd'hui est de savoir si le barrage dressé en 1971-1974 pour prévenir la toute-puissance des partis sera emporté ou non. Jamais, et le garde des sceaux lui-même en convient, depuis les débuts de la Ve République, les partis n'ont joué un tel rôle dans l'Etat : du refus d'accepter la responsabilité du président devant le peuple à la présence institutionnelle des formations partisanes dans le gouvernement (les « patrons » des différents partis siègent au gouvernement, les réunions des chefs de partis sont préalables aux grandes décisions), la partitocratie règne.

Il n'est jusqu'au retour du mode de scrutin majoritaire qui n'ait été grevé par cet état d'esprit puisque le gouvernement s'est vu imposer de garantir la réélection de chacun des députés sortant élus à la proportionnelle ! On comprend que, dans cette ambiance, le Conseil constitutionnel apparaisse aux yeux d'une grande partie du personnel politique (de droite, mais aussi de gauche) comme un importun, l'ultime obstacle à lever avant le retour complet à une partitocratie qui aura investi un par un les différents organes institutionnels.

Défendre les prérogatives du Conseil constitutionnel dans l'état où elles sont parvenues désormais n'est donc qu'une bataille défensive permettant d'éviter que ce qui reste encore de la Ve République soit définitivement emporté. A ce titre, elle constitue l'enjeu politique le plus important de la période à venir.

(*) Professeur de science politique à l'université de Paris-X Nanterre.

L'état de droit et les droits de l'Etat

Les règles du jeu, moins nombreuses doivent être mieux contrôlées

par CORINNE LEPAGE JESSUA (*)

LA déclaration du garde des sceaux mettant en cause le *« pouvoir discrétionnaire »* du Conseil constitutionnel est une critique d'une autre nature que celle que les représentants des majorités politiques ont pu, depuis 1974 et surtout depuis 1981, adresser à telle ou telle décision susceptible d'affecter, généralement momentanément, les seules modalités de l'action gouvernementale.

Le « tuteur » de toutes les institutions juridictionnelles a en effet estimé utile de s'exprimer sur ce sujet alors même que les textes examinés récemment par le Conseil constitutionnel n'étaient pas, au premier degré, relatifs à son ministère.

Cette prise de position mettant en cause l'État de droit constitutionnel qui s'élabore progressivement s'explique, sans se justifier, par le renforcement de la fonction de censeur direct et indirect de l'action gouvernementale qu'exerce le Conseil constitutionnel.

Deux facteurs se conjuguent en effet, l'un en amont, l'autre en aval, pour accroître le rôle du Conseil constitutionnel et légitimer ses décisions.

En amont de sa décision, les circonstances politiques et juridiques expliquent son émergence en tant que pouvoir politico-juridictionnel ; il s'agit d'une part de l'augmentation considérable des saisines qui ont permis à la majorité actuelle d'en appeler au Conseil constitutionnel chaque fois qu'une loi d'initiative gouvernementale modifiait le paysage politique : loi de décentralisation, de nationalisation, sur la presse, etc. Ce faisant, le Conseil constitutionnel est devenu de fait l'arbitre entre la majorité gouvernementale et l'opposition. La situation d'après mars 1986 est à cet égard inchangée, ce qui traduit une judiciarisation des débats politiques tout à fait conforme à celle qui se développe dans les autres pays dotés d'une Cour suprême.

Cependant, la spécificité juridique de la France tient à ce que la brièveté du préambule de la Constitution et l'absence d'un corpus des droits et libertés, à l'opposé de ce qui existe en Italie ou en RFA par exemple, contraignent le juge constitutionnel, à l'instar du juge administratif, à « découvrir » des principes fondamentaux et des droits constitutionnels notamment dans la Déclaration des droits de l'homme ou dans les grandes lois de la République.

Ainsi, le juge constitutionnel s'est-il montré un gardien vigilant et créatif des libertés publiques, ce qui explique mal l'utilisation par le garde des sceaux du terme de *« discrétionnaire »*.

La fonction de gardien de la constitutionnalité et parfois de censeur direct de l'action gouvernementale s'accompagne d'un renforcement considérable du rôle induit du Conseil constitutionnel. Par deux décisions récentes, le Conseil d'Etat et la Cour de cassation viennent en effet de consacrer solennellement (et pour la première fois en ce qui concerne le Conseil d'Etat) une décision rendue par le Conseil constitutionnel, appliquant ainsi l'article 62 de la Constitution, lequel dispose que les décisions du Conseil constitutionnel s'imposent aux pouvoirs publics et aux autorités administratives et juridictionnelles.

Cette innovation modifie doublement la situation du gouvernement à l'égard de son juge naturel, le Conseil d'Etat.

D'une part, les normes définies par le Conseil constitutionnel, supérieures aux normes législatives et *a fortiori* réglementaires, s'imposent désormais avec la sanction de l'annulation contentieuse aux actes du pouvoir réglementaire. Ainsi, les décisions du Conseil constitutionnel qui renforcent l'Etat de droit, au-delà de la contrainte qu'elles imposent au législateur, encadrent le pouvoir discrétionnaire du gouvernement et réduisent l'autonomie du Conseil d'Etat.

D'autre part, les principes dégagés par le Conseil constitutionnel en ce qui concerne les libertés et les conditions dans lesquelles leur atteinte peut être contrôlée font du juge judiciaire, conformément à l'article 66 de la Constitution, le gardien de la liberté individuelle, le seul juge de l'action administrative dans ce domaine. La compétence de la juridiction administrative s'en trouve d'autant réduite.

Dans ces conditions, un nouveau droit de l'Etat s'élabore, plus contraignant pour ce dernier, mais plus protecteur pour les droits et libertés des citoyens. Il s'agit incontestablement d'un progrès qui se conçoit d'autant plus que la déréglementation et le libéralisme ne peuvent prospérer qu'à la condition que les règles du jeu, moins nombreuses, soient mieux contrôlées.

Ainsi, peut-être paradoxalement, de la force du Conseil constitutionnel dépend le succès et surtout la durée du mouvement législatif qui s'est engagé.

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, chargée de cours à l'université Paris-XII.

Les œillères de l'Hexagone

Comparés à ceux des institutions analogues d'Europe et des Etats-Unis, les pouvoirs de notre Conseil constitutionnel sont modestes

par MAURICE DUVERGER

DE grâce, ne parlons plus du « gouvernement des juges », brillante formule qui rendit célèbre, voilà soixante-cinq ans, Edouard Lambert, auteur d'un livre sur la Cour suprême des Etats-Unis. Ne confondons pas le pouvoir d'empêcher et le pouvoir de décider. Aucun juge constitutionnel n'exerce réellement le second, même s'il le restreint en exerçant le premier. De toute façon, le contrôle de la constitutionnalité des lois n'a jamais connu en Europe les excès qu'il a parfois manifestés au-delà de l'Atlantique. Même les « sentenze manipolatrice » de la Cour constitutionnelle italienne et les décisions les plus audacieuses de la Cour constitutionnelle allemande restent très en deçà de celles qui ont abouti au « busing » américain. Mais les unes et les autres vont au-delà des jugements les plus énergiques de notre Conseil constitutionnel, qui se montre plus circonspect et plus modéré que ses grands modèles occidentaux.

Il est aussi plus difficile à saisir. La plupart des autres contrôles de constitutionnalité peuvent être mis en œuvre par les citoyens eux-mêmes. Aux Etats-Unis, ces derniers, seuls, agissent, au cours d'un procès devant un tribunal ordinaire prêt à leur appliquer la loi contestée. Le justiciable soulève alors une exception d'inconstitutionnalité, que le tribunal examine lui-même en écartant la loi en question, s'il la juge contraire à la Constitution. Le procès arrive en dernier ressort devant la Cour suprême, laquelle ressemble plus à notre Cour de cassation qu'à notre Conseil constitutionnel, bien qu'elle exerce en l'occurrence la même fonction que lui.

En Europe, les citoyens ont rarement le monopole du contrôle de la constitutionnalité des lois, qui n'est pas exercé par les seuls tribunaux ordinaires. Par contre, un contrôle à l'initiative des particuliers complète généralement le contrôle principal, déclenché par les autorités publiques et l'opposition parlementaire : ces dernières saisissent une Cour constitutionnelle spécialement organisée.

En Italie et en Espagne, les justiciables peuvent soulever l'exception d'inconstitutionnalité devant un tribunal ordinaire, mais celui-ci doit renvoyer la question devant la Cour constitutionnelle. Au Portugal, ils ont le droit de s'adresser eux-mêmes à cette dernière, si le tribunal ordinaire refuse de le faire. En Allemagne fédérale, les citoyens peuvent exercer un recours devant la Cour constitutionnelle dans les domaines touchant aux droit fondamentaux, pendant un délai d'un an à partir de la promulgation de la loi. Ces recours individuels sont très nombreux : plus de trente-trois mille pendant les vingt-cinq premières années de la Cour, contre quatre mille émanant des autorités publiques ou de l'opposition.

Pas d'accès aux citoyens

Avec l'Autriche, la France est le seul des pays européens ayant adopté un contrôle de la constitutionnalité des lois qui en ferme l'accès aux citoyens. L'exemple allemand ne porte pas à ouvrir un recours populaire devant le Conseil constitutionnel. Mais l'exception d'inconstitutionnalité, soulevée devant les tribunaux ordinaires, pourrait être envisagée. Rien ne les empêche vraiment de l'admettre d'ailleurs, comme le fait la Cour suprême des Etats-Unis depuis 1832, en dehors de toute disposition expresse de la Constitution.

Quoi qu'il en soit, ce rapide coup d'œil hors de nos frontières permet de mesurer l'erreur du garde des sceaux. Si l'anomalie est « l'état de ce qui s'écarte du type ordinaire », suivant la définition du Robert, les pouvoirs du Conseil constitutionnel ne relèvent de ce terme par leur excès que s'ils sont considérés entre les œillères de l'Hexagone. Confrontés à ceux des institutions analogues de deux côtés de l'Atlantique, et spécialement à l'évolution des régimes démocratiques en Europe depuis un demi-siècle, ces pouvoirs relèvent d'une anomalie inverse : elle ne réside pas dans leur ampleur, mais dans leur modestie, pas dans leur usage discrétionnaire mais dans la discrétion de leur emploi, pas dans l'ouverture du Conseil aux recours de l'opposition depuis 1974 mais dans le refus d'admettre un certain contrôle de la constitutionnalité à l'initiative des citoyens.

COURRIER DES LECTEURS

Une note de service

Ce matin, je sors la tête basse de l'ANPE. Je comptais me procurer un « bon de transport » pour me rendre gratuitement à un entretien d'embauche loin de mon domicile. *« C'est fini* m'a-t-on dit, *on a reçu une note de service. »* A la place, on me remet un formulaire de « demande d'indemnité de recherche d'emploi » qui me donnera droit (ou non) au remboursement de mon billet de train. *« Et pas avant décembre »*, me précisa-t-on (...)

Que faire ? Insister, réclamer, se mettre en colère ? On se heurte à un glacis d'employés non responsables qui comprennent bien votre problème, mais...

J.P. BRANCHARD,
(Chambéry).

Une requête

On peut reprocher tout ce que l'on voudra à la France, les essais nucléaires, la politique calédonienne, sa méconnaissance des « micro-États » océaniens. Il peut encore y avoir d'autres indignités : qui, en France, s'est mobilisé pour demander au chef d'État du Vanuatu (il s'agit de M. Walter Lini, pasteur et homme politique) un geste de clémence à l'égard de celui qui fut, dans l'île de Santo, l'un des plus précieux alliés de la politique française dans les anciennes Nouvelles-Hébrides ?

Personne ! Ainsi, Jimmy Stevens – chef mélanésien sécessionniste et pro-français – végète-t-il en détention, pour trente années. Trois gouvernements français successifs l'ont abandonné, et cela peut constituer une indignité. Qui doit-on prier d'accomplir ce beau geste, le FLNKS peut-être, afin d'administrer une juste leçon à la France ?

LOKI McCARTHY.
(Mulhouse.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ». Société anonyme des lecteurs du *Monde*. Le Monde-Entreprises. MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 455 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La huitième conférence des non-alignés à Harare

La conférence préparatoire, au niveau ministériel, du huitième sommet des non-alignés s'ouvre ce jeudi 28 août à Harare, capitale du Zimbabwe. Une centaine de pays seront représentés à ce sommet, mais, selon un pointage effectué mercredi, seulement quarante-deux chefs d'Etat ou de gouvernement ont annoncé leur venue.

M. Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, un homme en qui le mouvement peut se reconnaître

HARARE
de notre envoyé spécial

C'était au tour de l'Afrique de prendre le relais de l'Asie et de présider, pour les trois ans à venir, aux destinées du mouvement des non-alignés. Dès l'instant où celui-ci eut décidé, en septembre 1985, à la *conférence ministérielle de Luanda*, en Angola, de braquer le projecteur, lors de son prochain sommet, sur ce qui se passait du côté de Pretoria, le choix du Zimbabwe, parmi les six Etats de la « ligne de front » (1), s'imposait presque de lui-même. Seule la Tanzanie, pourtant éloignée du *« champ de bataille »*, pouvait aussi prétendre à cet honneur, mais la retraite volontaire de Julius Nyerere la laissait orpheline d'un chef dont la voix savait se faire entendre à travers le monde.

La courte histoire du plus jeune des Etats africains – six ans d'indépendance *seulement* – *était néanmoins* parlante. Elle prouvait que, somme toute, le transfert des pouvoirs de la minorité blanche à la majorité noire n'avait pas provoqué de drames majeurs entre les deux communautés, malgré des prémices peu encourageantes. En choisissant de réunir son sommet au Zimbabwe, *le mouvement des non-alignés* veut ainsi témoigner qu'il ne demande *pas l'impossible*, que la coexistence raciale, viable du côté de Harare, peut l'être aussi du côté de Pretoria.

Plusieurs milliers de Blancs qui, pris de panique, étaient partis s'installer en Afrique du Sud, sont maintenant de retour ici et ont rejoint les rangs d'une communauté qui compte encore quelque cent mille *membres*. Ni l'abandon, l'an passé, de la double nationalité, ni la suppression, l'an prochain, d'une représentation parlementaire spécifique, n'ont, semble-t-il, traumatisé outre mesure cette communauté qui s'accommode de son nouveau statut. Les responsables zimbabwéens ont même fait récemment grand cas de l'adhésion à la ZANU, le parti au pouvoir, d'un député blanc de l'*« alliance conservatrice »*.

Le Zimbabwe peut se targuer aussi, auprès des non-alignés, d'avoir réussi à se montrer politiquement intraitable avec l'Afrique du Sud, malgré les liens économiques très solides que la géographie l'a contraint d'entretenir avec son puissant voisin. Il a refusé d'entamer, à l'exemple de la Zambie, un dialogue sur le fond avec les tenants de l'apartheid et de signer avec eux, à l'instar du Mozambique, un quelconque pacte de non-agression.

Derrière cette politique se profile l'homme qui gouverne le Zimbabwe depuis l'indépendance et dont l'autorité et la détermination augurent bien, selon ses pairs, de son aptitude à diriger le mouvement des non-alignés. M. Robert Mugabe peut se prévaloir du titre de militant nationaliste qui lui a valu dix ans de détention à l'époque de la Rhodésie blanche. Ces derniers temps, à l'approche du sommet, il avait, à dessein, haussé le ton vis-à-vis de l'Afrique du Sud. Début août, il *était revenu* de Londres *résolu* à appliquer toutes les sanctions économiques décidées par le mini-sommet du Commonwealth contre le régime de l'apartheid, quoi qu'il en coûte à son pays.

Il importait, en outre, que la plupart des non-alignés se reconnaissent dans l'homme qu'ils portaient à la *présidence de leur mouvement*. A cet égard, le premier ministre leur offrait de sérieuses garanties. Cet élève des missionnaires maristes québécois est un marxiste convaincu, mais pragmatique lorsqu'il s'agit d'engager son pays sur la voie du socialisme *scientifique*. Il n'entretient de relations chaleureuses ni avec Washington *évidemment* – les Etats-Unis ont suspendu, début juillet, une partie de leur aide économique au Zimbabwe après un esclandre du ministre de la jeunesse et des sports – ni avec Moscou, qui, lors de la lutte pour l'indépendance, avait mise sur Joshua Nkomo, le chef de la ZAPU, son vieux rival politique.

L'ombre de M. Nkomo

Plus que tout, M. Mugabe aurait souhaité, avant l'ouverture du sommet, enterrer la hache de guerre avec M. Nkomo, qui compte beaucoup d'amis au sein du mouvement des non-alignés, des amis qui pourraient se formaliser de sa disgrâce. Il n'est pas sûr que le premier ministre ait suffisamment de temps devant lui pour lever les derniers obstacles sur la route de l'unité.

Les négociations entre la ZANU et la ZAPU traînent en longueur depuis l'automne dernier. M. Mugabe a multiplié, ces récentes semaines, les gestes de bonne volonté en direction de son rival, notamment en libérant une bonne soixantaine de ses partisans. Mais il *n'est pas seul maître du jeu* ; il doit à la fois ménager les *« durs »* de son *camp et ceux d'en face. Certains* murmurent pourtant que M. Nkomo serait très heureux d'abandonner sa vie de reclus politique et apprécierait d'être invité au grand show des non-alignés...

M. Mugabe s'est récemment efforcé de conduire une politique extérieure plus active et surtout plus engagée. Ainsi, en juin dernier, M. Mohamed Abdelaziz, le président de la « République arabe sahraouie démocratique », a été reçu en grande pompe à Harare, tandis qu'à la même époque *le Zimbabwe* reconnaissait le Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor oriental (Fretilin), annexé en 1975 par l'Indonésie. Les autorités locales viennent d'annoncer la prochaine ouverture d'ambassades en Angola *et à Cuba. Quant au Daily Herald*, l'unique quotidien de Harare, il s'est mis au goût du jour et couvre ses premières pages d'imprécations *« anti-impérialistes »*, s'en prenant *à la fois à la CIA, au Fonds monétaire* international, et, bien sûr, aux Etats-Unis.

Restait pour M. Mugabe à mettre de l'ordre dans son propre pays, pour en donner à ses visiteurs une image flatteuse. En juillet, les membres du comité central de la ZANU ont *été* de nouveau invités à respecter scrupuleusement le code de bonne conduite socialiste adopté, en août 1984, lors du congrès du parti. Les autorités s'étaient par ailleurs, prudemment efforcées de mettre *une sourdine au débat houleux sur le* respect des droits de l'homme, notamment dans la province troublée du Matabeleland, le fief de M. Nkomo.

Le président de la commission « Justice et paix » et son adjoint qui avaient été arrêtés pour avoir, paraît-il, livré des informations à ce sujet à Amnesty International, avaient été, début juillet, libérés et disculpés. Mais la semaine dernière, devant le Parlement, les ministres de la sécurité et de l'intérieur ont, à la surprise de beaucoup d'observateurs, rouvert la polémique avec Amnesty International, traitée par eux d'*« ennemie de la nation »*.



JACQUES DE BARRIN.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Le pasteur Jackson messager de l'« autre Amérique »

HARARE
de notre envoyé spécial

M. Edward Fugit, le très officiel chargé d'affaires américain au Zimbabwe, était au pied de la passerelle du Boeing-707 de la *Nigeria Airways*, le mardi 26 août, pour accueillir le révérend Jesse Jackson, l'ancien candidat à l'investiture démocrate pour la Maison Blanche, qui achève, *à Harare, une tournée de* deux semaines dans les six Etats de la « ligne de front ».

Qu'importe si le pasteur noir ne s'est pas privé, tout au long de son voyage, de mettre à mal la politique de M. Ronald Reagan à l'égard de l'Afrique australe, M. Edward Fugit fait son devoir. Les comptes se régleront peut-être ailleurs et plus tard. Pour le moment, il convient de sauver les apparences, de ne pas donner à croire aux autorités locales qu'il existe deux Amérique qui s'ignorent sur un sol étranger.

Cette tournée, organisée et en partie financée par le Nigéria, qui, ces derniers temps, cherche à se pousser sur la scène de l'Afrique australe, un diplomate américain la juge *« pas très ordinaire sans être vraiment gênante »*. *« Jesse Jackson représente une certaine force politique mais pas le peuple américain »*, insiste-t-il, soucieux *de ramener à sa juste mesure* ce *« voyage privé »* qui, à l'en croire, *« n'aura pas d'influence sur la suite des événements »*.

Le *révérend* Jackson se présente, lui, comme le chef d'*« une délégation de citoyens américains »* venue, ici, en mission de bonne volonté, à *« un moment critique »* pour l'Afrique australe et pour l'Occident, une délégation surprise par l'*« énorme décalage »* qui existe entre la situation telle qu'elle apparaît sur le terrain et l'idée que s'en font ceux qui tiennent les rênes du pouvoir à Washington.

Le pasteur noir préconise un *renversement d'alliances* : d'accord, dit-il, pour *« un engagement constructif »* des Etats-Unis dans cette partie du monde, non plus en Afrique du Sud mais dans les pays de la « ligne de front ».

Ce n'est pas un hasard si la tournée du *révérend* Jackson *s'achève au moment même où* s'ouvre le sommet des non-alignés. En déroulant le tapis rouge sous les pas de cet Américain qui sort un peu de l'ordinaire, ses hôtes ne sont pas mécontents d'embarrasser *M. Reagan. Il est, à leur avis, « réconfortant »* de constater qu'il existe, derrière ceux qui la dirigent, *« une autre Amérique »*.

J. de B.

CAMEROUN : la catastrophe du lac Nyos

L'aide française est renforcée

Après les premières investigations des experts scientifiques français et à la suite des demandes du gouvernement camerounais, le gouvernement français renforce son aide au Cameroun, a annoncé, mercredi 27 aout, un communiqué du ministère de la coopération.

Ainsi, jeudi, un hélicoptère du SAMU et une équipe médicale devaient être acheminés par avion spécial depuis Paris. En outre, précise le ministère, deux avions gros *porteurs amèneront sur place douze* sapeurs-pompiers, cent soixante-cinq appareils respiratoires avec compresseurs, destinés aux sauveteurs qui travaillent dans la zone contaminée, cinq mille masques à gaz et deux groupes électrogènes.

L'apport de divers matériels, dont des camions-citernes pour carburant, est prévu *« à partir des éléments français au Tchad, en République centrafricaine et au Gabon »*. Un Transall est mis à la disposition des équipes de secours à Douala, pour assurer les liaisons nécessaires *avec la zone sinistrée, précise* le ministère.

M. Michel Aurillac, *ministre de* la coopération, a reçu mercredi soir M. Haroun Tazieff, chargé d'une mission scientifique par la délégation aux risques majeurs du ministère de l'environnement, dont le départ pour le Cameroun, d'abord annoncé pour mardi, avait été retardé.

Le vulcanologue François Leguern, du Centre national français de recherche scientifique (CNRS), a déjà survolé le lac de Nyos, et, pour lui, il ne fait guère de doute que la catastrophe est née de l'explosion d'une vaste poche de gaz concentrés sous le lac. Le fracas de cette explosion a été entendu à 80 kilomètres à la ronde, et c'est ensuite qu'un nuage toxique s'est répandu autour du lac.

Selon M. Leguern, il s'est agi essentiellement de *gaz carbonique* : en effet, un village situé plus en altitude que les autres a été épargné, ce qui donne à penser que le gaz toxique *ne pouvait pas s'élever*, car il était plus lourd que l'air – comme le gaz carbonique précisément.

Mais on envisage aussi la présence d'hydrogène sulfureux – gaz tout aussi dangereux – dans la nappe toxique. Les rescapés disent en effet avoir senti une *« odeur d'œuf pourri »* – caractéristique de ce fluide. En outre, un chercheur du Centre géographique national du Cameroun a rappelé que l'hydrogène sulfureux avait sans doute été à l'origine d'un sinistre du même genre survenu en août 1984 dans la région de Foumbot, à l'ouest du pays.

Au demeurant, selon les experts, les gaz d'origine volcanique constituent toujours un « cocktail » : le gaz carbonique *se serait donc*, à Nyos, combiné à l'hydrogène sulfureux. Pour tenter d'en avoir le cœur net, les autorités vont faire autopsier les corps de plusieurs victimes, qui seront transortés à Yaoundé par avion.

Le souci des autorités est désormais d'ensevelir rapidement les milliers *d'animaux qui ont péri, dont* la putréfaction fait courir des risques d'épidémies, d'autant que la saison des pluies a commencé et que les ruissellements peuvent véhiculer des germes pathogènes dans toute la région. Des tonnes de chaux vive sont acheminées sur les lieux.

Les blessés ont *été transportés* dans les hôpitaux des villes les plus proches. Ils souffrent pour la plupart de troubles respiratoires dus aux gaz acides qu'ils ont inhalés, et les médecins tentent de prévenir les complications pulmonaires et les pneumonies.

Un pont aérien a été organisé pour acheminer *jusqu'à Bamenda*, capitale de la région sinistrée, les abris, la nourriture et les vêtements nécessaires à la population évacuée après la catastrophe – quelque vingt mille personnes, selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Une aide spontanée est fournie par les populations que la catastrophe a épargnées. Des entreprises et de *simples citoyens apportent* des médicaments, des vêtements et des vivres au général James Tataw, chef d'état-major de l'armée de terre camerounaise, qui, à la tête de deux mille hommes, coordonne les secours sur le terrain.

Cette *solidarité* nationale est puissamment secondée par l'aide internationale. *Tandis que les messages* de condoléances de la plupart des gouvernants du monde parvenaient au président Paul Biya, de nombreux pays envoyaient des dons en espèces, du matériel sanitaire, des vivres et des équipements spéciaux. – *(AFP.)*

Asie

AFGHANISTAN

Les explosions qui ont secoué Kaboul seraient dues à une « faute technique »

Islamabad. – Des équipes de secours ont été dépêchées dans la partie occidentale de la capitale afghane pour évacuer la population menacée par le feu après *une série* d'explosions dans le principal dépôt de munitions de Kaboul, a indiqué mercredi 27 août Radio-Kaboul, confirmant ainsi des indications données plus tôt de source diplomatique à Islamabad. Cependant, contrairement aux estimations de ces sources, la radio a ajouté que les explosions n'avaient fait aucune victime ni même que les maisons alentour avaient *été épargnées*.

Des diplomates occidentaux à Islamabad avaient annoncé que des explosions en série avaient secoué Qargha, à l'ouest de Kaboul, dans la nuit de mardi à mercredi. Cette région avait été à *plusieurs reprises* la cible d'attaques de la part des *résistants afghans*.

Qargha, situé entre Paghman et Kaboul, abrite une garnison de l'armée afghane. Des dépôts de munitions très importants ont été creusés dans la montagne à cet endroit, ont indiqué des sources de la guérilla interrogées au Pakistan.

L'agence officielle afghane a, par ailleurs, attribué les explosions à une *« faute technique »*, précisant qu'une partie du dépôt a été détruite.

Selon Radio-Kaboul, le bureau politique du Parti communiste s'est réuni en session d'urgence peu après les explosions et a décidé de créer une commission d'enquête. Les coupables seront punis *« conformément au règlement de l'armée »*.

La radio a indiqué que les explosions n'avaient pas provoqué de dégâts à des biens privés, mais elle a toutefois précisé que le bureau politique avait donné ordre aux autorités locales d'*« indemniser de façon adéquate les gens qui ont subi des pertes lors des explosions et d'assurer un approvisionnement régulier de la population touchée en denrées de base »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

La grève des loyers à Soweto vise à rendre la cité « ingouvernable »

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Officiellement, treize personnes sont mortes dans la nuit du 26 au 27 août à Soweto (*le Monde* du 28 août) : douze jeunes émeutiers, de ceux qu'on appelle les « camarades », fauchés par les balles de la police, et un conseiller municipal noir taillé en pièces par d'autres « camarades » à coups de machettes – sort que l'opposition la plus radicale réserve volontiers aux *« collaborateurs du pouvoir blanc »*.

Mais, selon des sources hospitalières, il y a eu au moins vingt tués ; quant aux blessés, le bureau pour l'information – l'officine gouvernementale *chargée de filtrer tout* ce qui a trait au maintien de l'ordre sous l'état d'urgence – a arrêté son bilan à soixante-dix. Mais à Baragwanath, le principal hôpital de Soweto, on en signalait une centaine et, selon la Soweto Civic Association, organisation antiapartheid et sorte de conseil municipal fantôme, autant sinon davantage de blessés ont été soignés dans plusieurs dispensaires de quartier.

Tout cela, dit l'opposition, pour quelques loyers impayés sans le secteur le plus déshérité de la ville, White City-Jabavu. Le porte-parole du bureau pour l'information a démenti que des expulsions de locataires y aient été opérées mardi soir.

Aux yeux des autorités, les *émeutes ont été causées par des provocateurs* pour qui la question des loyers n'était qu'un prétexte. L'opposition, soutenue par les témoignages de nombreux habitants de Soweto, maintient au contraire que des expulsions se sont bel et bien produites et qu'elles *ont été la cause* directe des troubles.

Selon cette version des faits, les « camarades » partisans du refus de régler les loyers fixés par le conseil municipal de Soweto n'ont cherché, en allumant leurs premières barricades, qu'à empêcher le passage des véhicules qui allaient servir au « déménagement » des mauvais payeurs.

Le mouvement a commencé il y a trois mois, et les militants qui s'efforcent de le faire respecter – au besoin par l'intimidation – suivent les consignes du Congrès national africain (*ANC*), *qui invite* sans cesse ses troupes à tout mettre en œuvre pour rendre les villes noires *« ingouvernables »*.

(Intérim.)

L'état de droit et les droits de l'Etat

Le Monde

Proche-Orient

Les pays du Golfe appellent l'Iran à « mettre fin à ses actions illégitimes »

Les ministres du pétrole et des affaires étrangères des six pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) (1) ont appelé, mercredi 27 août, l'Iran à *« mettre fin à ses actions illégitimes dans le Golfe »*. Dans une déclaration publiée à Ahda, en Arabie saoudite, à la suite d'une session ministérielle de deux jours du CCG, les ministres ont évoqué les récentes menaces formulées par l'Iran à l'encontre des pays du Golfe qui soutiennent l'Irak : *« Nous voulons rappeler que la position commune du Conseil est que toute menace envers l'un de ses membres sera considérée comme une menace contre tous. »* Les ministres se sont félicités de l'accord sur une réduction temporaire de la production de pétrole intervenu le 5 août au sein de l'OPEP, tout en appelant l'Organisation à déterminer une stratégie à plus long terme au cours de sa prochaine réunion début octobre.

Escalade dans la « guerre des pétroliers »

La « guerre des pétroliers » a atteint ces derniers mois une intensité sans précédent depuis le début du conflit, il y a six ans, entre l'Iran et l'Irak : les attaques sont plus nombreuses et, souvent, plus meurtrières que jamais. Selon une estimation américaine, cinquante-neuf raids ont touché au but au cours des huit derniers mois, pour quarante-cinq sur l'ensemble de l'année 1985 et quarante en 1984. L'escalade a été particulièrement nette à la mi-août, avec pas moins d'une demi-douzaine de raids en quelques jours.

Mais les chiffres ne disent pas tout. Les pays du CCG constatent aussi, avec inquiétude, un déplacement de la « guerre des pétroliers » en direction de leurs côtes dans des régions souvent épargnées jusqu'alors. Le 12 août dernier, l'aviation irakienne réalisait ainsi « une première » : sans doute grâce à un ravitaillement en vol, ses appareils, des Mirage F-1, bombardaient le terminal pétrolier iranien installé sur l'île de Sirri, plus de 600 kilomètres au sud de Kharg.

Jusque-là, Sirri passait pour être hors de portée de l'aviation irakienne et offrait un lieu de mouillage à peu près sûr pour les pétroliers refusant de se risquer aux alentours du grand terminal de Kharg. La réplique iranienne a été immédiate, avec l'attaque, les jours suivants, d'un bâtiment transportant des produits chimiques et d'un superpétrolier libérien, l'*Akarita*, au large de Dubaï.

Mais dans cette bataille qui embrase le Golfe, ce sont bien les Irakiens qui portent les coups les plus nombreux, avec, évidemment, l'intention d'asphyxier une économie iranienne déjà passablement mise à mal par la baisse des prix du pétrole. Les chiffres les plus couramment cités font état d'une substantielle chute des revenus pétroliers iraniens. De 12 *milliards* de dollars en 1985, ils ne seraient plus, cette année, que de 6 à 7 milliards.

Jusqu'à présent, les Iraniens avaient su déployer des trésors d'imagination dans l'installation de terminaux de *fortune*, pour continuer à exporter. Cela semble devenir de plus en plus difficile. Selon l'hebdomadaire britannique *The Economist*, les bombardements irakiens ont sérieusement amputé, cette année, les capacités exportatrices de l'Iran : elles ne seraient plus que de l'ordre de 1 200 000 barils/jours, pour 1 800 000 l'an passé.

A en croire la revue *Middle East Economie Survey*, le raid du 12 août a conduit l'Iran à suspendre toutes les opérations de chargement au terminal de Sirri, pour les transférer sur l'îlot de Larak, 200 kilomètres plus à l'est. La stratégie irakienne oblige Téhéran – faute de pouvoir utiliser Kharg – à affréter, à prix fort, une flottille de pétroliers-entrepôts pour stocker le pétrole au sud du Golfe. L'Iran viendrait ainsi de louer – à une compagnie américaine... un des plus grands superpétroliers existants, le *Seawise Giant*, bâtiment de 600 000 tonnes, pour l'amarrer à Larak. Coût : quelque 14 000 dollars par jour.

Avertissements et menaces...

En clair, il ne fait guère de doute que les Irakiens marquent des points dans cette bataille du pétrole. En témoignent les avertissements répétés lancés ces derniers jours par les dirigeants iraniens qui ne cessent d'évoquer une possible extension du conflit à l'ensemble de la région si les raids irakiens se poursuivent. Vendredi dernier encore, le président iranien, M. Seyyed Ali Khamanei, menaçait de *« mettre en danger toutes les exportations pétrolières du Golfe »*. Il lançait aussi un avertissement *« à certains pays de la région »*, sans la complicité desquels, selon lui, l'Irak n'aurait pu mener à bien l'opération du 12 août contre Sirri. La mise en garde viserait notamment Oman et le petit émirat de Ras-el-Kheima.

Ces menaces ne sont pas nouvelles. Elles n'en sont pas moins prises très au sérieux par les pays du CCG ; ainsi, c'est, semble-t-il, à la demande de l'Arabie saoudite, avec laquelle la Syrie entretient de bonnes relations, que le chef de l'Etat syrien aurait dépêché, samedi dernier, son vice-président à Téhéran *pour s'enquérir* des *menaces* formulées par le président iranien.

La situation des pays du CCG est paradoxale. Tous accordent, plus ou moins, leur soutien à Bagdad dans le conflit irano-irakien. Mais, simultanément, tous semblent désireux d'inciter l'Irak à la modération dans cette « guerre des pétroliers », de crainte de voir Téhéran mettre à exécution ses menaces d'extension du conflit.

Sur le front proprement dit, la situation n'est pas moins dramatique. Depuis quelques semaines, les Iraniens mobilisent en masse; plusieurs dizaines de milliers de « volontaires » seraient acheminés vers les zones de combat. Sans doute parce que l'économie du pays donne des signes d'essoufflement plus inquiétants que jamais, les dirigeants de la République islamique disent vouloir porter prochainement des coups *« décisifs »* à l'Irak. Une offensive est attendue pour l'automne, peut-être autour du 22 septembre; à cette date, la guerre entrera dans sa septième année...

AL. FR.

(1) Le CCG regroupe l'Arabie saoudite, Bahrein, les Emirats arabes unis, Koweït, Qatar et Oman.

ISRAËL

Le drame des Hébreux noirs en Terre promise

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Des sionistes expulsés d'Israël : la secte Hébreux noirs n'en revient pas. Après s'être librement installés – infiltrés, disent les responsables israéliens – pendant quinze ans en Terre promise, les membres de cette secte de Noirs américains en sont chassés comme des impurs. Dix-neuf d'entre eux viennent d'être expulsés par petits groupes, en pleine nuit, vers les Etats-Unis ; une trentaine d'autres attendent en prison de subir le même sort. Les derniers *rapatriés de force, dans la nuit* du mardi 26 au mercredi 27 août, auraient pu croiser, à l'aéroport Ben-Gourion, le premier ministre, M. Shimon Pérès, de retour du Cameroun, où il poursuivait la vaste entreprise de séduction du continent noir par l'Etat juif.

Quand ils décidèrent, à la fin des années 60, de *« monter à Sion »*, les Hébreux noirs faisaient leur alyah, l'établissement en Israël d'un juif de la Diaspora. Mais voilà, les Hébreux noirs s'autoproclament juifs, et aucun rabbin ne leur a jamais reconnu cette qualité. A les en croire, ils sont les descendants de l'antique tribu de Juda. La dispersion du peuple juif aurait conduit les membres de cette tribu en Afrique au début de notre ère d'où ils auraient été déportés en Amérique en 1442 *« pour servir les gentils* [non juifs] *avant* d'*être ramenés* en *Israël, conformément aux prophéties bibliques »*.

Un rabbin intraitable

C'est avec un simple visa de tourisme qu'ils se sont présentés aux portes d'Israël. Ils seraient aujourd'hui mille cinq cents à s'être enracinés à Dimona, Arad ou Mitzpé-Ramon, des villes nouvelles et désolées du désert du Neguev. La législation israélienne n'a guère de prise sur cette communauté polygame. Strictement végétariens, les Hébreux noirs ne consomment pas d'alcool, observant le Sabbat ainsi que les principales fêtes juives.

Leur chef spirituel, qui se donne pour le Messie, M. Avie Ben Carter, fait régner un pouvoir absolu. *« Nous sommes des Israéliens sionistes. Israël est notre mère patrie et l'Afrique notre pays père »*, va-t-il répétant depuis vingt ans. De tout cela les autorités ont paru s'accommoder pendant des années. Mieux, une commission interparlementaire recommanda de leur octroyer progressivement la nationalité israélienne. Son rapporteur, M. David Glass, faisait remarquer qu'il était à tout le moins difficile à des Juifs d'expulser des gens se voulant juifs, et que cette mesure risquait d'envenimer des relations déjà peu amènes entre la communauté juive et les Noirs aux Etats-Unis.

Tandis que M. Yossef Burg, patelin doyen des ministres israéliens et dirigeant du Parti national religieux tenait le ministère de l'*intérieur*, *la secte pouvait* s'en tenir à sa végétarienne existence. Le *statu quo* allait être bouleversé avec l'arrivée à ce poste en 1984 du rabbin Itzhak.

Intraitable et sûr de son orthodoxie, le rabbin Peretz ne s'est pas taillé une réputation de tolérance : quand il somme les falachas, les juifs noirs éthiopiens, d'accepter une cérémonie symbolique – mais humiliante à leurs yeux – de conversion, quand il bataille contre l'instauration de l'heure d'été, quand il préconise encore que figure sur les cartes d'identité, la mention de « converti » pour les chrétiens ou les musulmans qui ont embrassé la foi mosaïque.

Sans trop y croire, la secte voit venir le temps des premiers refoulements à l'aéroport Ben-Gourion. Leur sort est pourtant scellé. Le rabbin Peretz est décidé à mettre fin à l'existence de cette secte impure et il exige l'expulsion de ses membres. La police met en avril la main au collet de quarante-six Hébreux noirs travaillant sans permis dans un entrepôt de Rehovot, près de Tel-Aviv. Le ministère de l'intérieur émet à leur encontre un ordre d'expulsion, que confirme la Cour suprême. Et les expulsions commencent ; selon le ministère, *« tous ces émigrants clandestins seront chassés jusqu'au dernier »*. L'affaire en est là. *Divers recours juridiques* sont étudiés par la secte pour entraver le processus en cours. Une menace du chef de la communauté, M. Ben Carter, pourrait tempérer l'ardeur du rabbin. *« Si les expulsions se poursuivent, j'ordonnerai une grève de la faim illimitée »*, a-t-il déclaré, agitant ainsi le spectre d'une réédition en Terre promise du suicide collectif de l'étrange secte Jonestown en Guyane.

(Interim.)

Selon un hebdomadaire égyptien

Le sommet Moubarak-Pérès se tiendra à Alexandrie le 11 septembre

LE CAIRE
de notre correspondant

Un sommet Moubarak-Pérès se tiendra le 11 septembre à Alexandrie, indique l'hebdomadaire égyptien officieux *Al Moussawar*. Selon le rédacteur en chef de la revue, M. Mohamed Ahmed un proche du raïs, *cette rencontre*, *sauf surprise* de dernière minute, a été rendue possible grâce aux récents progrès enregistrés dans les négociations sur l'enclave de Taba.

L'hebdomadaire indique qu'Egyptiens et Israéliens sont *« presque »* tombés d'accord sur la personnalité du chef de la commission internationale d'arbitrage, composée de cinq membres parmi lesquels un Egyptien et un Israélien ont déjà été désignés. Il s'agit de M. Pierre Graber, ancien président de la Confédération helvétique et expert en droit international. *Al Moussawar* ajoute que l'Egypte nommera un ambassadeur en Israël avant la tenue du sommet, M. Mohamed Bassiouni, actuel chargé d'affaires à Tel-Aviv, rappelé en septembre 1982, à la suite des massacres de Sabra et de Chatila.

A. B.

Le débat sur le rôle de la FINUL au Liban

• Nouveaux tirs contre les « casques bleus » français
• Un responsable de l'ONU à Paris

M. Marrak Goulding, secrétaire général adjoint de l'ONU, était attendu, ce jeudi 28 août, à Paris pour une série d'entretiens sur l'avenir de la Force intérimaire des Nations unies (FINUL) au Liban et, particulièrement de son contingent français, qui a essuyé, mercredi, de nouveaux tirs. M. Goulding arrive à Paris alors que le premier ministre vient de sévèrement critiquer les conditions dans lesquelles la FINUL est amenée à remplir sa mission et a ouvertement évoqué l'éventualité d'un retrait du contingent français.

A la demande de la France, le Conseil de sécurité de l'ONU – qui a fixé en 1978 le mandat de la FINUL – a tenu, mercredi soir à New-York, une *« session de consultations »* à huis clos sur la situation des « casques bleus » stationnés au sud du Liban. La France, qui avec mille quatre cents hommes, entretient le plus gros contingent de « casques bleus » au sein de la FINUL, a appelé à une révision d'ensemble des conditions dans lesquelles cette force est amenée à travailler – faute de quoi, dit-on à Paris, *« aucune hypothèse n'est exclue »*.

La situation sur le terrain ces jours derniers ne peut que renforcer les appréhensions françaises. Un convoi de ravitaillement de « casques bleus » français est tombé mercredi dans une embuscade, sans qu'aucun soldat soit blessé. Le convoi – quatre véhicules – a essuyé des tirs à la roquette antichar et à l'arme légère, alors qu'il circulait à une centaine de kilomètres au sud de Beyrouth, entre les villages de Tair-Debba et Abbasiye. C'est *dans cette dernière localité que deux* miliciens du mouvement chiite Amal ont été tués à un barrage français le 11 août, incident qui devait déclencher une série d'accrochages. Dans la nuit de mardi à mercredi déjà, une roquette de type Katioucha avait été tirée contre une position française dans cette même région. D'après les habitants, ces attaques ont été suscitées par le prêche mardi, à Abbasiye, d'un responsable du Hezbollah (le Parti de Dieu, extrémistes chiites pro-iraniens), cheikh Abbas Moussawi, qui a stigmatisé l'action de la FINUL.

Les critiques de M. Jospin

A Paris, le ministère de la défense a démenti que les récents mouvements d'un bâtiment de transport de la marine nationale aient un quelconque rapport avec la situation de la FINUL au Liban. La mise au point fait suite à certaines informations selon lesquelles *l'Ouragan*, bâtiment de transport de chalands de débarquement (TCD), qui devait participer à des manœuvres de l'OTAN en Atlantique nord, a été dérouté sur la Méditerranée. Ce changement de programme a été interprété comme pouvant être le prélude à une éventuelle opération de rapatriement des « casques bleus » français. Dans un communiqué, le ministère observe que *l'Ouragan* est effectivement attendu à Toulon dans les prochains jours, mais ce mouvement, dit-il est sans aucune relation avec la situation au Liban.

Le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, estime, pour sa part, que le contingent *français de la* FINUL doit être maintenu. Dans une interview accordée à la *Dépêche du Midi*, il déclare notamment : *« Un gouvernement qui ne peut plus accepter de prendre des risques en politique internationale décide que la France n'est plus un grand pays. »* Commentant les propos de M. Chirac, M. Jospin observe : *« Visiblement, le gouvernement s'engage vers un désengagement de plus en plus grand (...). Si on garde le contingent français dans la FINUL, on expose nos jeunes soldats, mais si on ne prend pas ses risques, on se désintéresse du sort du Liban (...). Nous avons été maltraités par l'opposition quand des soldats français ont été tués au Liban, l'actuelle majorité se rend compte maintenant qu'il est peu sage d'exploiter de façon politicienne les difficultés d'application d'une politique étrangère. »* – *(AFP, Reuter.)*

La plus grave erreur du président Reagan

Washington *(AFP)*. – M. Ronald Reagan estime que sa plus grave erreur de président des Etats-Unis a été de n'avoir pu éviter l'attentat qui a coûté la vie à deux cent quarante et un « marines » américains à Beyrouth en 1983.

L'erreur a été d'avoir laissé autant d'hommes dans un seul bâtiment, ce qui *« a rendu possible cette terrible tragédie »*, mais l'envoi des « marines » au Liban ne constituait pas une erreur, affirme M. Reagan dans une interview publiée, mercredi 27 août, par le magazine *Fortune*.

« Ce qui est terrible dans cette tragédie, ce qui en est la cause », c'est que cette politique « réussissait », ajoute-t-il. Les auteurs de l'attentat « ont *reconnu que notre but allait être atteint. C'est pourquoi ils ont choisi le terrorisme pour obtenir notre retrait. Les officiers ne pensaient peut-être pas que nous étions en situation de guerre. Et l'installation d'un si grand nombre d'hommes dans un seul bâtiment a rendu possible cette terrible tragédie »*, précise le président Reagan.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

Cuba mis en cause dans l'aide à la guérilla

Santiago. – L'agence officielle chilienne Orbe a affirmé mercredi 27 août que les quelque 50 tonnes de matériel militaire découvertes au début du mois dans le nord du pays et destinées, selon les autorités, à la guérilla ont été apportées par un navire cubain. L'agence s'appuie sur les déclarations de M. Nelson Ascencio, interpellé avec vingt et une autres personnes, et qui aurait reconnu avoir transporté à deux reprises le matériel à partir d'un navire de fort tonnage dont il n'aurait vu ni le nom *ni l'immatriculation, mais sur la passerelle* duquel figurait le portrait de Fidel Castro... La découverte de ces caches d'armes a été mise en doute par des diplomates occidentaux et par la revue d'opposition *Cauce*, dont cinq membres ont été arrêtés pour *« injures aux forces armées »* (*le Monde* du 28 août).

D'autre part, dans l'affaire de deux jeunes gens brûlés vifs par l'armée, deux témoins sur les trois qui avaient été arrêtés ont été relâchés mardi. La mère d'un des deux jeunes gens, Rodrigo Rojas de Negri, qui est mort des suites de ses brûlures, a été reçue mardi 28 août par le rapporteur spécial sur le Chili de la commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève. Elle a réclamé une enquête véritable sur les *« activités criminelles des forces de police chiliennes »*. – *(AFP, Reuter.)*

Chine

M. Honecker attendu à Pékin en octobre

La Chine a confirmé, mercredi 27 août, que le dirigeant est-allemand Erich Honecker effectuerait une visite officielle à Pékin dans la seconde moitié d'octobre. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères s'est néanmoins refusé à dire si le Parti communiste chinois et le Parti socialiste unifié (PSU) de RDA avaient renoué leurs relations.

De sources diplomatiques, on estime que la visite pourrait ouvrir la voie à la reprise des relations (suspendues au moment de la brouille sino-soviétique, voici vingt-cinq ans), mais que les deux partis pourraient ne pas l'annoncer officiellement. Les communistes est-allemands seraient alors les premiers, en Europe de l'Est, à renouer avec Pékin, exception faite des Roumains, qui n'ont jamais rompu les relations de parti à parti avec la Chine.

Par ailleurs, l'agence de presse nord-coréenne a annoncé mercredi que M. Honecker, invité par le président Kim Il Sung, se rendrait à Pyongyang en octobre pour une visite de courtoisie. – *(Reuter.)*

Haïti

Mort de l'ancien président Daniel Fignole

L'ancien président Daniel Fignole, qui n'était resté au pouvoir que pendant dix-neuf jours en 1957 avant d'être renversé par l'armée, est mort le mercredi 27 août à Port-au-Prince. Exilé aux Etats-Unis pendant le régime duvaliériste, M. Fignole était revenu en Haïti le 20 mars dernier. – *(AFP.)*

Malaisie

Politicien condamné

Tan Koon Swan, un homme d'affaires et politicien malais condamné à Singapour à deux ans de prison pour des délits économiques, a démissionné de son poste de président de l'Association chinoise malaise (MCA), le plus grand parti chinois de Malaisie, a annoncé, mercredi 27 août, un responsable de ce mouvement. La MCA est membre de la coalition du Front national, actuellement au pouvoir. – *(AFP.)*

URSS

Un ancien ministre d'Ouzbékistan condamné à mort

Moscou. – M. Vakhobjan Ousmanov, ancien ministre du gouvernement d'Ouzbékistan, a été condamné à mort, a annoncé mercredi 27 août l'agence Tass. M. Ousmanov avait été démis en juillet 1984 de ses fonctions de ministre de l'industrie du traitement du coton, qu'il occupait depuis 1975, pour *« prévarication »* et *« abus de pouvoir »*. Il avait été exclu du parti trois mois plus tard. La Cour suprême d'URSS l'a reconnu coupable d'avoir falsifié pendant des années les chiffres de la récolte cotonnière et reçu des pots-de-vin totalisant *« plusieurs centaines de milliers de roubles »*. Plusieurs de ses adjoints ainsi que d'autres hauts fonctionnaires ouzbeks ont été condamnés à de lourdes peines de prison, indique l'agence, sans révéler leur identité.

Quelque 300 responsables du parti et 200 députés du Parlement local ont été limogés en Ouzbékistan depuis l'arrivée à la tête du PC ouzbek, en novembre 1983, de M. Inamjon Ousmankhodjaev, successeur de Charaf Rachidov, mort dans des circonstances qui n'ont jamais été élucidées. L'Ouzbékistan est censé fournir environ 6 millions de tonnes de coton par an, soit les deux tiers de la production soviétique. Mais, pendant des années, ses dirigeants avaient systématiquement truqué les chiffres de la récolte, ce qui leur permettait d'empocher les fonds versés par l'Etat pour une production fictive. – *(AFP.)*

Nouveau président du comité des prix

Moscou. – M. Valentin Pavlov a été nommé président du comité d'Etat aux prix, en remplacement de M. Nicolas Glouchkov, qui a pris sa retraite à soixante-huit ans et qui exerçait ses fonctions depuis août 1975, ont annoncé les *Izvestia*.

Né en 1937, M. Pavlov est diplômé de l'Ecole supérieure des finances de Moscou et docteur ès sciences économiques. Il a travaillé successivement au ministère des finances de la Fédération de Russie, puis à partir de 1979 au comité d'Etat au Plan (Gosplan). Il avait été nommé en janvier premier vice-ministre des finances. – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Europe

RFA

Le chancelier Kohl annonce une série de mesures visant à enrayer l'afflux de réfugiés

BONN
de notre correspondant

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a annoncé, mercredi 27 août, une nouvelle série de mesures destinées à ralentir l'arrivée des réfugiés en Allemagne de l'Ouest. Ces mesures frapperont tout particulièrement les Iraniens fuyant par la Turquie le régime de l'iman Khomeiny et qui fournissent actuellement le plus gros contingent de nouveaux venus. Tout demandeur d'asile qui aurait passé trois mois dans un pays de transit où il n'y a pas de problèmes de sécurité sera en effet, dorénavant, immédiatement refoulé à la frontière.

Si l'aile droite de la majorité a dû renoncer à une modification de la Constitution sur le chapitre du droit d'asile, pour laquelle il aurait fallu une introuvable majorité des deux tiers au Bundestag, le gouvernement s'est, en revanche, également efforcé de rendre plus difficiles les conditions de séjour. Les réfugiés tolérés en RFA, sans avoir droit à un statut officiel, ne pourront pas obtenir de permis de travail pendant une durée de cinq ans, contre deux aujourd'hui.

Cette durée a toutefois été fixée à un an pour les réfugiés de l'Est, c'est-à-dire essentiellement les Polonais. Par ailleurs, d'autres directives vont être données pour renforcer le personnel de l'Office central des réfugiés, chargé d'examiner les dossiers en première instance ; pour durcir les conditions d'attribution de visas touristiques dans les consulats ; pour augmenter enfin les pénalités encourues par les compagnies aériennes si elles débarquent des passagers dont les papiers ne sont pas en règle.

Depuis 1985 – année où le nombre de réfugiés avait doublé par rapport à l'année précédente – la RFA doit faire face à une vague importante de réfugiés venus pour l'essentiel du Proche-Orient, du sous-continent indien et du Ghana. Un nouveau record a été battu au cours des trois premières semaines du mois d'août et l'on dépassera le chiffre pourtant déjà élevé de 9 700 réfugiés en juillet. Pour l'ensemble de l'année 1986, les autorités tablent sur l'arrivée de 90 000 demandeurs d'asile environ, contre 73 000 en 1985.

Des conditions d'accueil inégales

Le nombre de personnes auxquelles le statut de réfugié politique est reconnu représente environ 16 % du total, y compris ceux de l'Est. Il faut pouvoir prouver qu'on a fait l'objet à titre personnel de persécussions dans son pays d'origine, ce qui n'est pas toujours aisé. Tout en se montrant assez peu généreux, les tribunaux admettent cependant que les demandeurs d'asile non reconnus puissent rester en RFA s'ils proviennent de pays communistes ou de tout pays en crise. C'est notamment le cas pour les Iraniens, les Afghans, les Tamouls du Sri-Lanka.

Au total, 35 % de ces réfugiés, venus pour des raisons apparemment économiques, n'en sont pas moins expulsés. Les autres sont hébergés par les services d'immigration des länder, où les conditions 0 d'accueil sont inégales, avant de pouvoir regagner leur pays ou de s'installer sur place une fois munis d'un permis de travail. Ils perçoivent une aide sociale de 500 DM par mois (environ 1 500 F).

L'allongement du délai nécessaire pour obtenir ce permis de travail pourrait avoir des effets néfastes. Plus on allonge la durée d'inactivité, plus on risque des problèmes avec les communautés d'accueil ou de voir certains réfugiés tentés par l'illégalité. Ces mesures ont cependant été accueillies favorablement par l'opposition sociale-démocrate. La violente campagne anti-immigrés de ces dernières semaines n'est pas restée sans effet sur les troupes du SPD.

Bien qu'opposé à la modification de la Constitution, ce dernier avait accepté récemment d'aller discuter du problème le 25 septembre prochain avec le gouvernement. Dans un projet de motion déposé au congrès de Nuremberg, qui se déroule actuellement, la direction du parti reconnaît que les problèmes économiques du tiers monde *« ne peuvent pas être réglés par l'accueil de ces réfugiés en RFA et dans les pays industrialisés de l'Occident »*.

HENRI DE BRESSON.

Le congrès social-démocrate demande l'arrêt de la centrale de Cattenom

NUREMBERG
de notre envoyé spécial

Cattenom au rebut. L'incident survenu la semaine dernière à la centrale nucléaire de l'EDF ne pouvait guère tomber plus mal, à la veille du congrès des sociaux-démocrates qui se déroule à Nuremberg. Au cours de leur débat sur l'énergie nucléaire, les délégués ont adopté mercredi 27 août, à l'unanimité, une résolution demandant l'arrêt de la centrale. Ils ont également chargé leur groupe parlementaire d'utiliser tous les moyens à sa disposition au Bundestag pour faire interdire les importations en Allemagne fédérale de tout courant d'origine nucléaire.

Cattenom est inadmissible à double titre pour les sociaux-démocrates. Non seulement un accident aurait, compte tenu de la proximité de la frontière, des répercussions immédiates en Sarre et en Rhénanie-Palatinat, mais le gouvernement social-démocrate sarrois de M. Oskar Lafontaine craint également la concurrence du courant électrique proposé à bon marché par l'EDF qui risque de ruiner ses efforts pour développer une nouvelle politique énergétique entièrement basée sur les ressources locales de charbon. C'est à la fois une question d'indépendance politique et d'intérêts purement locaux.

Le congrès a adopté mercredi, comme prévu, à Nuremberg une résolution invitant un gouvernement social-démocrate à prendre immédiatement, en cas de victoire aux élections de janvier 1987, les décisions nécessaires pour parvenir à la fermeture progressive de toutes les centrales nucléaires ouest-allemandes, *« si possible dans les dix ans à venir »*.

Ce délai a été jugé peu raisonnable par les représentants des syndicats qui ont tous insisté au cours du débat sur les risques d'une démarche trop hâtive. Mais l'adoption de cette résolution à l'unanimité moins une voix n'en montre pas moins, comme le soulignait un représentant de l'industrie nucléaire venu en observateur, que le Parti social-démocrate a pris désormais un tournant décisif.

H. de B.

Amériques

Le voyage du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le sous-continent

M. Bariani confirme que la France veut « rééquilibrer » sa politique en Amérique centrale

« La France a un rôle très important à jouer en Amérique latine. Après l'Afrique francophone, il n'y a pas d'autre secteur de la planète où elle dispose de meilleures cartes. Encore faut-il être présent, maintenir les contacts, assurer le suivi... » M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a dressé mercredi 27 août devant la presse le bilan d'une tournée de trois semaines qui l'a conduit en République dominicaine, au Venezuela, en Colombie, au Pérou et en Bolivie.

M. Bariani s'était rendu précédemment au Mexique, en Equateur et au Brésil. Depuis cinq mois, le secrétaire d'Etat a passé *« plus d'un mois sur le terrain »*, conformément à la volonté exprimée par le premier ministre, M. Jacques Chirac, de *« revivifier »* les relations de la France avec l'Amérique latine et de leur donner *« plus de substance »*.

Il apparaît optimiste et résolu. L'Amérique latine affronte sans doute des *« difficultés colossales »*, mais elle a aussi des *« capacités très puissantes »*. Un jour, estime M. Bariani, *« elle s'en sortira »* car elle *« n'est pas vouée au drame »*. Aussi M. Bariani souhaite-t-il *« ardemment »* voir la France poursuivre son effort qui lui a permis de *« renouer des relations d'intimité avec certains pays et de cordialité avec d'autres »*.

Le volume des échanges entre la France et l'ensemble des pays d'Amérique latine est sans doute modeste : 3 % seulement du commerce extérieur. Mais le secrétaire d'Etat se refuse à jauger l'importance de la présence française sur ce continent au seul critère des *« poids et mesures »*. Car la France, dit-il, est d'abord perçue comme *« une référence, un modèle démocratique, la patrie des droits de l'homme »*. Elle bénéficie selon lui d'un *« plus »*, d'un avantage *« sentimental »* qu'elle n'exploite pas assez dans cette région *« en large voie de démocratisation »*. C'est ce que lui ont dit les chefs d'Etat rencontrés chez eux au cours de ses derniers voyages, ou à l'occasion des investitures des présidents Balaguer à Saint-Domingue et Virgilio Barco à Bogota.

Le problème en fait n'est pas nouveau. En 1964, la tournée spectaculaire du général de Gaulle en Amérique latine n'avait pas été exploitée par les hommes d'affaires et les banquiers français. Depuis, des marchés ont été occupés par des concurrents américains, européens ou japonais. Mais M. Bariani a la conviction que beaucoup peut et doit être fait pour accroître, à tous les niveaux, la coopération avec cette région du monde. *« Ce n'est pas,* dit-il, *une question de crédits... »*

De ses entretiens politiques, officiels ou privés, M. Bariani a tiré la conclusion que l'évolution du régime nicaraguayen est perçue *« globalement de manière négative »*. Sans doute *« avec des nuances »*, mais même dans les pays membres du groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Panama, Venezuela) ou dans ceux du groupe d'appui (Argentine, Uruguay, Brésil, Pérou), on considère parfois que le gouvernement de Managua est un *« interlocuteur de plus en plus difficile »*. La politique musclée de l'administration Reagan à l'égard de Managua est parfois jugée comme un *« facteur aggravant »*, mais pas *« nécessairement déterminant »* pour cette évolution.

La guérilla, la drogue...

Les dirigeants du Salvador, du Honduras et du Costa-Rica souhaitent que la France *« cesse ses complaisances à l'égard du Nicaragua »*. Et M. Bariani confirme que le gouvernement français a la volonté de *« rééquilibrer »* sa politique d'aide à l'Amérique centrale (un rééquilibrage d'ailleurs largement amorcé par le gouvernement avant mars 1986). Dès janvier 1987, les voisins du Nicaragua devraient bénéficier d'une aide française accordée en priorité ces dernières années au régime de Managua. *« Ces pays,* dit M. Bariani, *méritent autant d'être aidés que le Nicaragua. »*

La guérilla ? M. Bariani juge qu'elle est plus *« contrôlable »* en Colombie, où le président Barco ne fera *« aucune concession »* à ceux qui refusent, comme le M. 19, de déposer les armes, qu'au Pérou, *« où l'on a le sentiment que le Sentier lumineux peut frapper où il veut et quand il veut »*. La drogue ? Un fléau qui préoccupe les dirigeants latino-américains concernés et qui sollicitent tous une aide. La dette extérieure ? M. Bariani a dit au président péruvien Alan Garcia qu'il était *« injuste »* de *« rendre les pays créanciers responsables de tous les malheurs du Pérou »*.

Cela dit, la France est disposée à servir de médiateur avec le FMI et à user de son influence au sein du Club de Paris en faveur du Pérou. Et il donne en exemple la Bolivie, où le président Paz Estenssoro a obtenu des conditions exceptionnellement favorables pour le remboursement de sa dette en adoptant une politique économique *« rigoureuse et courageuse »*.

MARCEL NIEDERGANG.

ÉTATS-UNIS

Les menaces contre le colonel Kadhafi ne font pas l'unanimité à Washington

Washington. – Les nouvelles accusations de terrorisme, accompagnées de menaces et de manœuvres en Méditerranée, lancées cette semaine aux Etats-Unis contre la Libye ne semblent pas faire l'unanimité au sein du gouvernement Reagan, où certains les jugent négatives.

Le *New York Times* s'est fait l'écho, mercredi 27 août, de cette controverse, deux jours après la publication par le *Wall Street Journal* d'un article laissant prévoir de nouvelles actions militaires américaines contre Tripoli et des déclarations de la Maison Blanche accusant le colonel Kadhafi de préparer de nouvelles actions terroristes.

Selon un haut responsable cité par le quotidien new-yorkais, l'article du *Wall Street Journal* constituait une *« tentative mal orientée, non autorisée et prématurée »* de certains responsables gouvernementaux visant à susciter de nouveaux sentiments antilibyens après le raid américain du 15 avril dernier.

Une initiative, ajoute le *New York Times*, qui risque de se révéler nuisible à quelques jours de la mission que doit effectuer en Europe le général Vernon Walters, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, pour convaincre les alliés des Etats-Unis de renforcer leurs sanctions contre Tripoli.

« Notre crainte est que ces histoires alarmistes ne contrarient la mission Walters. Les Européens vont nous demander des preuves concrètes et nous n'en aurons pas. Nous donnerons une nouvelle fois l'impression de crier au loup », a déclaré le haut responsable au *New York Times*. Il a démenti que Washington préparât un nouveau raid contre la Libye ou disposât de preuves impliquant Tripoli dans un nouveau projet d'attentat à Berlin ou dans une attaque au mortier contre une base britannique à Chypre qui a eu lieu début août.

L'article du *New York Times* semble constituer une réponse de certains responsables du département d'Etat ou du Pentagone à une nouvelle campagne antilibyenne qui, selon certaines sources, aurait été organisée à la Maison Blanche par des membres du Conseil national de sécurité.

Ces responsables paraissent estimer qu'il vaut mieux pour Washington travailler silencieusement avec ses alliés pour isoler davantage économiquement et politiquement le colonel Kadhafi plutôt que de lancer une nouvelle série d'avertissements et d'accusations publiques. – *(AFP).*

M. Reagan a signé la loi sur la lutte antiterroriste

Los Angeles. – M. Reagan a signé mercredi 27 août à Los Angeles une loi sur la lutte antiterroriste et le renforcement de la sécurité dans les ambassades américaines qui prévoit 2,44 milliards de dollars de crédits pour la période 1986-1990. *« Nous ne pouvons pa légiférer pour mettre fin au terrorisme,* a-t-il dit. *Cependant, nous devons demeurer résolus dans notre engagement à affronter cette attitude criminelle par tous les moyens, diplomatiquement, économiquement, juridiquement, et, quand cela s'avère nécessaire, militairement. »* Pour M. Reagan, cette loi doit faire comprendre à ceux qui provoquent des actes de terrorisme contre des ressortissants américains que Washington *« ne sera pas dissuadé d'assumer ses obligations dans le monde entier »*.

La loi autorise le paiement de récompenses à toute personne offrant des informations permettant d'arrêter des terroristes ou des trafiquants de drogue au profit du terrorisme et interdit l'exportation de munitions vers les pays soutenant le terrorisme. La loi prévoit que le président américain cherchera à établir une commission internationale antiterroriste, à conclure des accords contre le terrorisme et à rechercher l'adoption à l'ONU d'une résolution condamnant l'usage de privilèges et d'immunités diplomatiques dans des buts terroristes. – *(AFP.)*

Diplomatie

Progrès à la Conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe

Alors qu'Américains et Soviétiques multiplient les déclarations contradictoires à propos d'une éventuelle rencontre Gorbatchev-Reagan, des progrès notables ont été enregistrés mercredi 27 août à la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE), à Stockholm. Les Etats-Unis ont effet accepté, après de longues négociations bilatérales avec l'Union soviétique, que l'OTAN fournisse à l'avenir des renseignements chiffrés sur ses mouvements de troupes entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Cette concession, jugée importante, a été précédée par une longue résistance des pays membres de l'Alliance atlantique, l'OTAN estimant que le mandat de la Conférence de Stockholm se limitait à des négociations pour l'Europe.

Les ogives nucléaires

Le chef de la délégation suédoise, l'ambassadeur Curt Lidgard, a estimé lors d'un conférence de presse que cette concession réglait l'un des principaux problèmes en suspens. Les détails de l'accord n'ont pas été arrêtés, et M. Lidgard a estimé que, en raison de leur complexité, ils ne devraient l'être que peu avant la fin de la Conférence, prévue le 19 septembre prochain.

Dans une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern*, diffusée le mercredi 27 août, le commandant en chef des forces de l'OTAN, le général Bernard Rogers, a déclaré : *« En RFA, le nombre d'armes nucléaires stationnées dépasse nos besoins. Nous allons corriger cela. J'essaie de diminuer de moitié le nombre des ogives nucléaires, et j'ai bon espoir d'y arriver. »*

M. Reagan optimiste

Parallèlement, il veut *« amener d'autres pays, en Europe du Sud, à accepter sur leur territoire les armes nucléaires dont ils ont besoin pour leur dissuasion »* et il souhaite accompagner la réduction des armes nucléaires tactiques d'*« une modernisation et d'un renouvellement »* des armements restant stationnés.

A Moscou, M. Arbatov, directeur de l'Institut des Etats-Unis et du Canada et l'un des principaux conseillers du numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev pour les relations Est-Ouest, a déclaré mercredi lors d'une conférence de presse : *« Malgré certains éléments positifs qui se font jour à la périphérie des relations soviéto-américaines, celles-ci ne s'améliorent nullement, mais glissent au contraire vers un terrain dangereux. »*

A en croire M. Reagan, M. Arbatov donne dans un pessimisme exagéré. Dans une interview publiée mercredi par *Fortune*, le chef de la Maison Blanche déclare, en effet, qu'il pense pouvoir parvenir à un accord avec M. Gorbatchev.

« Je trouve Gorbatchev affable, totalement différent de nombreux dirigeants que j'ai rencontrés, a dit M. Reagan au magazine. *Je crois honnêtement qu'il existe une base pour que nous puissions parvenir à un accord. »*

Le président américain a ajouté que le numéro un du Kremlin, qui a proposé une réduction d'un tiers des missiles à longue portée, *« est le premier dirigeant russe qui ait jamais proposé d'éliminer des armes que [les Soviétiques] ont déjà. C'est un grand pas. Cela en dit long sur leurs difficultés économiques. Je pense que nous pouvons faire affaire avec lui, mais cela sera sur une base réaliste »*.

M. Reagan a également dit qu'il s'entendait mieux avec M. Gorbatchev qu'avec les précédents dirigeants soviétiques. D'abord, a-t-il souligné, *« nous ne pouvions avoir aucune rencontre, car ils mouraient les uns après les autres. Finalement est arrivé ce nouveau dirigeant. Il a quelques problèmes qui ont besoin d'être résolus, et nous avons des problèmes à résoudre. Alors, OK, il s'agit de voir si nous pouvons nous rapprocher sur quelque chose qui serait bénéfique aux deux parties »*. – *(AFP, Reuter.)*

Politique

Les critiques contre le projet de découpage électoral

Les socialistes haussent le ton

M. Charles Pasqua affiche une belle sérénité : les réactions à son projet de découpage sont « satisfaisantes », a-t-il jugé, mercredi 27 août, à Ussel (Corrèze), où sont réunis les jeunes du RPR. Et d'affirmer que, « *mis à part celles qui relèvent du combat politique traditionnel, normal* », il n'y a pas eu tellement de « *protestations* ». Tout au plus le ministre de l'intérieur qualifie d'« *un peu excessive* » la façon dont a réagi le Front national, auquel il « conseille » d'ailleurs le silence. Quant aux critiques d'un Pierre Mauroy, M. Pasqua rappelle que c'est sous la houlette de l'ancien premier ministre qu'avait été modifiée en 1982 la carte cantonale et élaboré le projet municipal pour Paris, Lyon et Marseille. Le maire de Lille, « *expert en matière de découpage tordu* », ne devrait pas parler de « *corde dans la maison d'un pendu* », a affirmé M. Pasqua.

La pile des protestations locales s'augmente, toutefois, chaque jour de doléances qui n'émanent pas seulement de l'opposition : ainsi, dans le Maine-et-Loire, l'UDF proteste, au nom de la tradition historique, contre un découpage dont l'objectif consiste à assurer la réélection du RPR Jean Foyer ; ainsi à la Réunion, où le RPR ne compte qu'un député, le RPR local précisément regrette un tracé qui ne permettra pas, dit-il, « *une redistribution des sièges* », tandis que les barristes y décèlent « *un esprit de vengeance* ».

La polémique s'amplifie également au niveau national. Ainsi, les communistes, qui mènent campagne depuis le début de l'été contre le « charcutage » préparé à leurs dépens, ont décidé d'organiser une « *manifestation* » solennelle et à caractère national de leurs élus, jeudi 4 septembre, devant le ministère de l'intérieur.

Mais surtout le Parti socialiste, dont certains dirigeants avaient protesté à titre le plus souvent individuel, a décidé de donner de la voix. Il dénonce le secret qui entoure la version dont le Conseil d'Etat est saisi, il accuse M. Pasqua de vouloir « *voler* » des « *dizaines* » de sièges à la gauche, il souligne que l'objectif poursuivi est d'assurer la « *prééminence durable* » du RPR sur ses alliés de l'UDF. Plus largement, le PS, qui prévoit pour appuyer sa démonstration de publier un Livre noir s'élève contre le but selon lui poursuivi d'« *interdire l'alternance démocratique* ».

Le PS : interdire l'alternance

Au terme de sa réunion que présidait M. Lionel Jospin, mercredi 27 août, le bureau exécutif du Parti socialiste a rendu publique la déclaration suivante :

« La préparation de la nouvelle délimitation des circonscriptions pour les élections législatives prend un tour très inquiétant. D'abord, du point de vue de la méthode, le secret persiste. Au stade actuel, seuls le rapport du ministre de l'intérieur, M. Pasqua, et les observations de la commission qu'il a mise en place sont rendus publics. Le document transmis au Conseil d'Etat ne l'est pas. Les observations que nous pouvons formuler ce moment actuel ne peuvent donc l'être sur le document tel qu'il est aujourd'hui.

» Ceci est d'autant plus préoccupant que les propositions de la commission Pasqua, dans la plupart des cas, ont été conçues de façon à consolider encore plus nettement les candidats de l'actuelle majorité et à assurer la domination du RPR. Il faut d'abord que le secret cesse : le document transmis au Conseil d'Etat par le ministre de l'intérieur doit être rendu public.

» En l'état actuel de nos informations, il apparaît que, par rapport au nombre de voix que peut escompter la gauche, des dizaines de sièges lui seront volés.

« Une occasion de réglement de compte »

» La stratégie de Pasqua et du RPR est claire : refouler les voix de gauche en un petit nombre de circonscriptions « ghettos », [ce qui] laisserait l'avantage à la droite dans le plus grand nombre de circonscriptions.

» Tout particulièrement, de véritables tripatouillages paraissent préparés pour atteindre la gauche dans les villes qu'elle dirige ou qu'elle pourrait gagner ou reconquérir.

» Les menaces des hommes de la droite pour le cas où l'ordonnance n'aboutirait pas sont inacceptables. La délimitation des circonscriptions n'est pas une occasion de règlement *de compte : elle est un acte majeur* au fonctionnement de la démocratie représentative. Ce projet vise à assurer le maintien au pouvoir de la droite, même si celle-ci était minoritaire en voix. Et il vise aussi à assurer la prééminence durable du RPR au sein de cette coalition. C'est un découpage qui se fixe pour but d'interdire l'alternance démocratique dans notre pays.

» C'est la démocratie même qui est en cause. Les citoyens ne doivent pas laisser faire. Le Parti socialiste les appelle à réagir, avec leurs élus, pour empêcher ce mauvais coup. »

CORSE : déni de justice

AJACCIO
de notre correspondant

Le projet de découpage transmis au Conseil d'Etat par le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, est considéré dans les milieux de l'opposition de l'île comme un véritable déni de justice. Mais l'opposition n'est pas seule à en dénoncer les conséquences éventuelles : *dans la* majorité, M. Jean Baggioni, leader de l'UDF en Haute-Corse, a protesté lui aussi tout au long de la récente campagne électorale contre l'adjonction à la circonscription de Corte-Calvi (qui est celle de M. Pierre Pasquini, RPR), des cantons de Campoloro-di-Moriani et de Fiumalto-d'Ampugnani plus favorables à l'UDF qu'au RPR. Mécontentement d'autant plus fondé qu'en Corse-du-Sud, le gouvernement taille à M. José Rossi, UDF, une circonscription apparemment sur mesure en séparant d'Ajaccio le canton de Celavo-Mezzana — la vallée de la Gravona, — limitrophe d'Ajaccio, pour l'ajouter à Sartène, fief de M. de Rocca-Serra, RPR. La commission des six magistrats avait pourtant estimé que ce canton *« aurait mieux sa place »* à Ajaccio (1re circonscription). Là il n'a pas retenu la suggestion des mêmes sages tendant à détacher de Bastia au profit de Corte-Calvi deux autres cantons, Vascovato et Alto-di-Casaconi.

L'habileté prêtée à M. Pasqua revêt, en Corse, un double aspect sur la base de discours différents sinon contradictoires. En Haute-Corse, on invoque, à l'appui du projet pour justifier un écart de population de près de 20 % entre les deux circonscriptions le fait qu'une partie des électeurs ne sont pas résidents. En Corse-du-Sud, à l'inverse, on s'attache à faire de Sartène la plus grande circonscription du département, l'écart de population n'y atteignant plus que 2,40 points de pourcentage (contre 45 avant 1985) et le nombre des électeurs, 52 000 contre 40 000 seulement dans la circonscription d'Ajaccio.

C'est là précisément qu'est le déni de justice puisqu'il s'agit de priver la gauche du siège de M. Nicolas Alfonsi (app. PS) au profit de M. José Rossi : la vallée de la Gravona — environ 4 000 électeurs — en effet est très largement favorable à la gauche.

Les Ajacciens ne sont guère contents de voir leur 6e canton urbain passer à Sartène. Finalement, à l'exception de M. Rossi — ami personnel de M. François Léotard, avec lequel il s'était aligné au départ du marathon de New-York —, rares sont ceux qui se satisferont de ce découpage. Si bien que l'on ne voit pas comment le Conseil d'Etat pourrait donner son aval au projet de M. Pasqua.

Vingt ans en arrière

Cette opération rappelle d'ailleurs un autre charcutage, celui des cantons, en 1973, initialement destiné à assurer à M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR) la présidence du Conseil général que devait cependant conserver M. François Giacobbi (MRG) par une voix de majorité. Mais cela se passait à une époque où la fraude était, dans l'île, érigée à hauteur d'une *institution*, et *tous les* coups étaient permis. Jusqu'à ce que les tragiques événements d'Aleria, en 1975, conduisent le gouvernement — de M. Jacques Chirac... — à supprimer le vote par correspondance, à réglementer le régime d'inscription sur les listes électorales et à impartir au Conseil d'Etat des délais pour statuer sur le contentieux électoral.

Depuis lors, ce contentieux avait progressivement diminué au point de *devenir pratiquement nul* de 1981 à 1985. Toutefois, la tentation restait : elle devait se traduire par le *dévoiement* progressif du vote par procuration, d'où l'annulation des élections municipales de Propriano en 1984 et des législatives de Haute-Corse en 1986.

Des incidents ont eu lieu le 24 août lors du scrutin législatif à Bastia et à Antisanti tandis que les électeurs des deux communes *de Balagne-Aregno et Pigna* s'abstenaient pour protester contre *« l'incurie des élus »* dans le domaine de la lutte contre le feu. La situation est largement exploitée par les nationalistes qui y trouvent matière à dénoncer le système de la fraude et le colonialisme.

A point nommé le projet Pasqua vient alimenter le foyer et souffler sur la braise que la cendre recouvrait à peine. *« C'est ça la Corse »,* diront certains amateurs de mauvais folklore. Le ministre de l'intérieur, pourtant d'origine insulaire, serait-il de ceux-là ? Ou bien M. Jacques Chirac n'a-t-il rien à refuser à M. Léotard — également d'origine insulaire — quitte à accepter que dans cette île on revienne vingt ans en arrière ?

PAUL SILVANI.

POINT DE VUE

La suprématie présidentielle

par Bernard Rideau
conseil en communication, ancien conseiller du président Giscard d'Estaing

« IL *faut un président à la France* » : le slogan de Valéry Giscard d'Estaing, pendant la campagne présidentielle de 1981, souleva plus d'un propos narquois. Pourtant, cette formule n'est-elle pas appelée à être le sésame de la prochaine course à l'Elysée ? C'est un tort de croire, parce qu'une majorité de Français se dit favorable à la cohabitation, que l'opinion a opté définitivement pour la version de la pratique institutionnelle adoptée par nos dirigeants depuis le 16 mars 1986. La cohabitation est considérée comme un moindre mal, temporaire, et non comme un *must* politique. Récemment, Jacques Chaban-Delmas rappelait à la radio que la répartition des rôles entre l'Elysée et Matignon, impliquant que *« le gouvernement gouverne et que le président préside »*, participait de la volonté même du général de Gaulle... Mais le président préside à qui et à quoi ? Le fondateur de la Ve République avait une haute idée de la réponse à cette question. Et, même s'il voyait dans ses discours la France au chaos ou à la catastrophe après son départ, on ne peut admettre que le général songeait positivement à la réapparition d'un président-chrysanthème.

***

En vérité, les Français sont attachés à une fonction présidentielle active, pour trois raisons notamment. La première tient à l'élection au suffrage universel du chef de l'Etat : il est tenu de rendre compte directement à chaque citoyen. (D'où, signalons-le au passage, l'importance de la communication et des médias en politique.) L'échec de la gauche aux dernières élections législatives n'a rien altéré des relations de François Mitterrand avec l'opinion, bien au contraire.

La deuxième raison découle d'un atavisme national : le goût du chef. C'est à lui qu'il revient d'amalgamer et de synthétiser les multiples diversités qui perdurent dans une nation traditionnellement divisée — mais cocardière. *En France*, il faut du charisme à un président, pas à un premier ministre. Le chef de l'Etat, dans sa personne, incarne l'unité, le consensus, la grandeur. C'est de ce capitaine que l'on attend une bonne gestion de ce qui rassemble, soude et fortifie. Chacun de nos présidents a connu les sommets de sa popularité lorsqu'il s'est inscrit dans cette ligne.

La troisième raison résulte de ce « positionnement » du chef de l'Etat dans les attentes des Français : si le « domaine réservé » n'existe pas dans le texte de la Constitution, les citoyens accordent des prérogatives au président dès qu'il s'agit d'intérêts touchant à leur « sécurité » : *sécurité dans le monde, sécurité institutionnelle*, sécurité civile, sécurité militaire... Ce que ne distingue pas la *légalité, une légitimation instinctive y* supplée. De ce fait reviennent naturellement au chef de l'Etat les dossiers à forte part d'assentiment, tandis qu'échouent à « *son* » premier ministre les dossiers à gros risques et antagonistes ! L'un est appelé à se protéger, l'autre à s'exposer.

***

Ces règles non écrites, nul protagoniste des futures élections présidentielles ne peut les ignorer. Raymond Barre campe depuis longtemps sur le terrain de la suprématie présidentielle. Il a naguère poussé le bouchon un peu trop loin. Maintenant, il attend que les événements lui donnent raison. Michel Rocard cultive lui aussi le silence habilement. Valéry Giscard d'Estaing a remarqué que moins l'on parle d'élections, mieux on se porte ! Restent les deux grands acteurs de la *cohabitation* : François Mitterrand et Jacques Chirac.

Le premier ministre paraît poursuivre deux objectifs simultanément. *D'abord, il veut réussir dans ses* fonctions. Les succès du gouvernement seront les siens. *Idem* pour les échecs. Au centre du tableau : l'économique et le social. Dans ces domaines indociles, dur de gagner, mais possible. L'automne 1986 sera capital. La seconde préoccupation de Jacques Chirac touche à son image. Pour élargir son électorat (il n'obtint que 18 % des suffrages à la présidentielle de 1981), il se doit d'affirmer l'homme d'Etat qu'il représente, en s'octroyant un solide crédit dans des matières « haut de gamme » : politique étrangère, défense, *unité*, ordre, institutions. Ce n'est plus d'un simple premier ministre qu'il s'agit (Edouard Balladur assure *le* relais), mais aussi d'un véritable vice-président qui marque au plus près le chef de l'Etat. Dès lors, les contacts rudes avec l'Elysée sont inévitables. Par exemple, le discours très critique sur les équipements militaires prononcé début juillet à Suippes par Jacques Chirac — alors que François Mitterrand avait encore un pied sur la terre soviétique — a probablement gommé les dernières hésitations élyséennes à ne pas signer l'ordonnance sur les privatisations. Fatalement, tout s'enchaîne et s'emmêle.

Car du côté du président de la République, l'enjeu n'est pas si lointain. François Mitterrand peut-il laisser dévaloriser à outrance la fonction présidentielle ? Sans réaction de sa part, il s'exposerait à terme à de sévères griefs d'abandon ou de gel d'un poste vital de la Ve République. Les Français oublient vite les hommes potiches. Et lorsqu'on sait l'ardent *désir de l'actuel président de laisser* son empreinte dans l'histoire, on l'imagine mal achevant son septennat sans résister de plus en plus vivement à sa mise à l'écart de toute décision. L'équilibre de l'après-mars 1986 demeure donc bien fragile. Ce que certains appellent pieusement *« accrocs »* touche, en réalité, à l'essentiel. Au départ *nécessaire*, la cohabitation, implacablement, devient un leurre.

CHER : le partage des chefs

BOURGES
de notre correspondant

Bourges ne sera plus à prendre : le nouveau découpage faisant voler en trois éclats, *un* par circonscription, la capitale berrichonne, conformément aux vues du ministre de l'intérieur qui avait conseillé d'éviter *« les circonscriptions en couronne »*, le département du Cher, une fois *découpé* en *trois parties de gâteau*, témoigne d'un équilibre démographique plus que géographique. La première circonscription (1), avec ses dix cantons favorables à la droite, semble privilégier particulièrement M. Jean-François Deniau (UDF), président du conseil général, grand inspirateur du projet. La seconde (2), regroupant huit cantons, absorbe Vierzon et Charost, ce qui ne saurait déplaire au député et maire communiste de Bourges, M. Jacques Rimbault.

Le partage des chefs (même tacite) a ainsi abouti à une troisième circonscription (3) de quinze cantons. Elle s'étend sur la moitié du département, suivant une ligne médiane prenant appui sur le canton de Lignières. La campagne devrait *a priori* être plus intéressante à suivre dans cette partie du département, où s'affronteraient le maire de Saint-Amand-Montrond, M. Serge Vinçon (RPR), et l'ancien ministre proche du PS, M. Alain Calmat. Si tel était le cas, ce dernier n'aurait pas la partie facile, *dans la* mesure où, *sur les* quinze cantons, dix sont favorables à la droite.

P.M.

(1) Première circonscription (100 831 habitants) : Cantons de Bourges 2, 4 et 5, Les Aix-d'Angillon, Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, La Chapelle-d'Angillon, Henrichemont, Léré, Saint-Martin-d'Auxigny, Sancerre et Vailly-sur-Sauldre.

(2) Deuxième circonscription (105 973 habitants) : Cantons de Bourges 1, Chârost, Graçay, Lury-sur-Arnon, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Doulchard, Vierzon 1 et 2.

(3) Troisième circonscription (113 370 habitants) : Cantons de Bourges 3, Baugy, Charenton-du-Cher, Châteaumeillant, Châteauneuf-sur-Cher, Le Châtelet, Dun-sur-Auron, La Guerche-sur-l'Aubois, Levet, Lignières, Nérondes, Saint-Amand-Montrond, Sancergues, Sancoins et Saulzais-le-Potier.

PROPOS ET DÉBATS

M. Jospin : l'échec

Pour M. Jospin, interrogé jeudi 28 août par *la Dépêche du Midi*, les *chiffres donnés par M. Philippe Séguin* sur le chômage sont la reconnaissance de *« l'échec de la politique économique du gouvernement ». « Il faut se souvenir,* rappelle le premier secrétaire du PS, *que l'actuelle majorité prétendait réduire le chômage par l'économie plutôt que par le social ».* Il ajoute : *« La confiance* n'est *pas venue parce* qu'on *ne peut pas relancer une grande économie par une petite politique de privilèges. »*

M. Madelin : un candidat

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, a déclaré jeudi 28 août, dans une interview à *Paris-Match*, qu'il ne souhaite pas *« que s'ouvre aujourd'hui la course à l'élection présidentielle. » « Plus tard on en parlera, mieux ce sera »,* a-t-il dit avant d'ajouter : *« Cela dit, il est bien normal que les gens du PR souhaitent placer leur leader* [François Léotard] *en position de présidentiable. »* Pour M. Madelin, il appartiendra donc à l'UDF de *« choisir son candidat »* et, *« dans des délais assez rapprochés, de réunir son congrès pour discuter de ce problème ».*

M. Barrot : négligence

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, a averti mercredi 27 août à Imbours (Ardèche) ses *« amis du RPR »* qu'une majorité *« qui négligerait ou passerait par pertes et profits le centre serait une majorité condamnée. »* M. Barrot a précisé :

« Le centre possède la clé du deuxième tour de toute élection législative ou présidentielle ». M. Barrot a d'autre part affirmé que la victoire de la majorité à l'élection présidentielle de 1988 exige *« deux candidats de poids engagés dans une compétition loyale ».*

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 27 août à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue des travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **SITUATION DE CERTAINS MAITRES DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT SOUS CONTRAT**

Sur proposition du ministre de l'éducation nationale, le conseil des ministres a adopté deux projets de décrets relatifs à la situation de certains maîtres des établissements privés d'enseignement sous contrat.

Ces textes transposent en faveur de ces maîtres, conformément à la loi du 25 novembre 1977, des mesures de promotion et d'avancement dont ont bénéficié récemment certaines catégories de maîtres de l'enseignement public. Ils comportent, en outre, une mesure en faveur des maîtres délégués auxiliaires exerçant depuis quatre années au moins des fonctions d'enseignement, qui bénéficieront d'un contrat.

● **LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE**

Le secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports a présenté au conseil des ministres une communication sur les orientations de la politique qu'il entend promouvoir en faveur de la jeunesse.

I - *Un nouvel état d'esprit concrétisé par la modification des pratiques administratives.*

— De nouvelles relations seront établies avec les mouvements de jeunes et les associations pour privilégier, dans un cadre contractuel, les aides aux projets par rapport aux subventions de fonctionnement. La collaboration avec les collectivités locales sera développée.

— Il est envisagé de créer une fondation de la jeunesse afin de mieux associer les initiatives et les financements privés au développement des actions en direction des jeunes.

— La réforme des services centraux et extérieurs du secrétariat d'Etat visera, dans cet esprit, à renforcer la cohérence des actions menées.

II - *Un programme d'action répondant aux aspirations des jeunes.*

Face à la diversité des besoins des jeunes et à l'évolution de leurs aspirations, l'Etat a, pour l'essentiel, un triple rôle à jouer :

— développer sa mission de prévention, de protection et d'aide en faveur des jeunes les plus défavorisés ou en difficulté, notamment en matière de lutte contre la toxicomanie ;

— améliorer l'environnement quotidien des jeunes, en particulier dans les domaines de l'emploi, du logement et des loisirs ;

— promouvoir l'esprit d'initiative et la prise de responsabilité des jeunes.

Les projets qui seront élaborés en ce sens au cours des prochains mois concerneront notamment :

— l'organisation de centres sportifs de vacances et de centres d'initiation et de perfectionnement sportif accueillant prioritairement les jeunes qui ne peuvent partir en vacances ;

— l'aménagement du temps extra-scolaire, en liaison avec le ministère de l'éducation nationale ;

— la création de bourses du défi afin de favoriser l'initiative des jeunes ;

— la participation de jeunes bénévoles à la protection de l'environnement et à la préservation du patrimoine ;

— le renforcement du sens civique et humanitaire de la jeunesse, tant au niveau national qu'international, qui pourrait aboutir à terme à la création d'un corps de volontaires du développement et d'un mouvement de jeunes pour l'entraide.

***

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre délégué chargé de la fonction publique et du plan,

— les membres titulaires et suppléants du Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat ont été nommés pour une durée de trois ans.

En outre, sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a proposé la dissolution du conseil municipal des communes d'Allones (Maine-et-Loire), Quierzy (Aisne) et Canny-sur-Thérain (Oise).

● **M. Giscard d'Estaing et les relations franco-irakiennes.** — Interrogé, à l'issue du campus d'été des Jeunes giscardiens, à Chamonix, sur la récente affaire autour du dossier nucléaire France-Irak, M. Giscard d'Estaing a livré ce simple commentaire : *« Je ne vois pas l'utilité d'ouvrir des discussions sur des événements vieux de dix ans. Je ne vois pas à qui ces discussions peuvent profiter ni à l'intérieur ni à l'extérieur. Concernant ces événements, tous les faits sont connus et sont aisément vérifiables. »*

هكذا من الأصل

CHRONIQUE DES ANNÉES 60

NUIT DRAMATIQUE AU QUARTIER LATIN

UN DÉFI
d'un nouveau genre

Il y a déjà cinquante ans, en juin 1918, le manifeste de Cordoba marquait, en Amérique latine, le début d'un puissant mouvement de contestation universitaire en faveur des libertés élémentaires et d'une adaptation des structures politiques aux réalités du monde moderne. Pendant de longues années, ce mouvement de libéralisme et de progressisme n'a pas eu son équivalent ailleurs. « Les étudiants latino-américains, déclarait l'écrivain Juan José Arevalo, ancien président du Guatemala, constituent la force combative la plus puissante contre les dictatures. » Aujourd'hui, les universités de Rio, de Buenos-Aires, de Bogota ou de Caracas sont restées les centres d'une opposition dont la violence, étant donnée l'impossibilité pour elle de s'exprimer par les voies démocratiques normales, va, à l'occasion, jusqu'à l'insurrection armée.

Les négociations tardives avec les étudiants ayant échoué la police prend d'assaut soixante barricades

La C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N. lancent un appel à la grève générale lundi

367 blessés, 460 interpellations, 188 voitures endommagées

Commencée dans le calme, la manifestation organisée vendredi au quartier Latin par les étudiants parisiens, auxquels s'étaient joints des lycéens, a pris un tour dramatique dans le courant de la nuit.

Derrière les barricades qu'ils avaient dressées les manifestants ont livré durant près de quatre heures des combats acharnés contre d'importantes forces de police qui, à partir de 2 h. 20 du matin, avaient reçu l'ordre de rétablir le calme. Au cours de cette émeute, trois cent soixante-sept personnes ont été blessées, dont une vingtaine (quatre étudiants, dix-huit membres du service d'ordre) seraient dans un état grave.

Sur le plan matériel : soixante automobiles ont été incendiées, cent vingt-huit ont été endommagées, sans parler des chaussées ravagées et des magasins aux vitrines brisées.

(12-13 mai 1968.)


BARBEY/MAGNUM

AVANT DE QUITTER BUCAREST

Le général de Gaulle s'est félicité du « vent salubre » qui se lève d'un bout à l'autre de l'Europe

(19-20 mai 1968.)

38. Les arbres de mai

Les étudiants au quartier Latin avaient brûlé des voitures pour protester contre le couple infernal production-consommation. Les ouvriers en grève voulaient de meilleurs salaires pour en acheter une. Et pendant ce mois de contradictions « on a pris la parole comme on a pris la Bastille en 1789 ».

S'IL fallait symboliser l'exubérance contradictoire de mai 68, je proposerais les arbres du boulevard Saint-Michel, ces six ou huit platanes qui, plantés sous Haussmann non loin des grilles du musée de Cluny, ont été abattus, au chaud de la bataille entre étudiants et policiers, pour renforcer une barricade. Le lendemain, un de mes élèves m'avait dit : *« Après ça, je n'en suis plus ; cette révolution n'est plus la mienne. »* Je me suis souvent rappelé cet épisode qui, sur le coup, m'avait paru anodin.

La protestation étudiante, en s'élevant au-dessus de ses propres finalités universitaires, exprimait — comme en *témoignent* tant de graffitis — la révolte contre la tyrannie économique, l'industrialisme déchaîné, le couple infernal production-consommation... Elle dénonçait la pseudo-logique d'un calcul économique offrant comme panacée à tous les maux sociaux *une croissance* toujours plus forte du revenu national. Elle faisait sienne la remarque ironique de Bertrand de Jouvenel : « *Selon nos propres critères, nous nous enrichirions en transformant Notre-Dame en bureaux et les Tuileries en parking payant.* » Or, en transposant ce raisonnement au terrain politique, l'arbre du boulevard Saint-Michel était plus immédiatement rentable couché sur la chaussée que dressé sur le trottoir. Mais alors, le mouvement perdait de vue ses objectifs profonds, ses visées poétiques et spirituelles : d'autres liens entre les hommes, entre les hommes et la nature, entre la nature et la ville : le combat de rue trouvait en lui-même ses propres fins.

Du point de vue purement opérationnel, les arbres renversés ne servaient à *rien*. Au mieux, retarder la démolition de la barricade par les forces de l'ordre. Celles-ci, remarquablement dirigées par le *préfet* Maurice Grimaud, n'utilisaient contre les « enragés » (mot d'époque) qu'une répression strictement adaptée à la menace. Des étrangers, de passage à Paris, s'étonnaient parfois de cet extraordinaire face-à-face, dans lequel, malgré la violence déployée, un consensus tacite interdisait aux combattants, de part et d'autre, de commettre l'irréparable. Dans la plupart des pays, il en faut bien moins pour faire donner les chars. De quel poids, en face d'eux, eussent été quelques arbres du boulevard ? Même du point de vue stratégique, l'abattage de ceux-ci était une action plus que douteuse.

Si certains l'entreprirent néanmoins, sans résistance de leurs camarades, c'est que la bataille de rue procède d'un entêtement surchargé de souvenirs historiques. La barricade elle-même renvoyait à des journées glorieuses et répétées ; elle signifiait la continuité révolutionnaire d'une société depuis deux siècles en mouvement. En même temps, sa fonction symbolique chargeait d'archaïsme le soulèvement de la jeunesse.

De la même façon, on pouvait s'étonner en visitant la cour de la Sorbonne, que Pompidou avait fait rouvrir, de cette espèce de foire à la ferraille, où tant de « groupuscules » (autre mot d'époque) distribuaient leurs tracts sous les barbes augustes du dix-neuvième siècle : entre le discours des murs bariolés et les formules intempestives des sectes marxistes, le visiteur sentait *la* contradiction. Les intuitions fulgurantes des poètes muraux cédaient la tribune aux pions *organisés* : ils étaient ensemble, *ils* ne parlaient pas le même langage.

Quand la révolte étudiante fut relayée par l'extraordinaire vague de grèves qui *s'enfla* d'un *bout à* l'autre du pays, la contradiction de mai prit une nouvelle dimension. Les étudiants, au quartier *Latin*, avaient *brûlé des voitures* ; les grévistes voulaient de meilleurs salaires pour en acheter une, ou remplacer la leur. Dans ce qu'elle avait de plus prophétique, l'explosion de 68 contestait l'illusion de la croissance : en développant au maximum la production des « choses », nous remettions en cause les valeurs de solidarité, la volonté de démocratiser l'entreprise ; les marchands créent des besoins toujours nouveaux et des frustrations toujours plus grandes ; bref la société d'hommes libres dont nous rêvons, et si elle est inaccessible la forme de société qui s'en rapproche le plus, est incompatible avec cette course effrénée à l'avoir-plus. Le développement économique en soi n'est pas une raison de vivre ensemble, une religion collective, le principe d'une communauté nationale. Le « supplément d'âme » manquait désespérément au « corps démesurément agrandi ».

Les salariés, pour la plupart, ne l'entendent pas de cette oreille. Les fruits de leur travail, de leurs heures supplémentaires, de leur soumission à la machine productive, ce doit être d'abord ce qu'un slogan trivial exprime tout au long de cette décennie : « *Des sous, Charlot, des sous !* » La CGT, quant à elle, s'opiniâtre à interpréter les *événements* à travers une grille classique. Ainsi, dans son appel publié le 16 mai : « *On parle de « crise de civilisation » pour estomper l'antagonisme entre le capital et le travail qui engendre la lutte des classes, pour faire oublier la cause fondamentale du mal : l'existence d'un pouvoir réactionnaire sacrifiant les intérêts du peuple à ceux des monopoles capitalistes.* »

Quelles sont les revendications de la classe ouvrière, selon le bureau politique du Parti communiste ? Son communiqué du 16 mai est explicite : « *Augmentation générale des salaires, sécurité de l'emploi, réduction de la durée du travail sans diminution de salaire, abrogation des ordonnances prises contre la Sécurité sociale, défense des libertés ouvrières.* » Autour des usines occupées, la CGT veille à maintenir un cordon sanitaire afin d'empêcher les étudiants d'entrer : « *La classe ouvrière... est depuis longtemps majeure ; elle n'a nul besoin de tutelle, elle a ses propres cadres et dirigeants responsables. Elle sait aussi écarter les provocations qui visent à la diviser, à l'isoler et à la détourner de ses buts.* »

De leur côté, la CFDT, la FEN, le PSU, ont tenté de maintenir la liaison entre salariés et étudiants ; de faire passer dans les revendications ouvrières des demandes « qualitatives » (« *démocratiser les structures de l'entreprise et de la société* »). Néanmoins, le protocole des négociations de Grenelle, lu par Georges Pompidou le 27 mai, démontre l'écrasante domination du « quantitatif ». Et qui se plaindrait publiquement du relèvement du SMIG, de l'augmentation des salaires, de la réduction du ticket modérateur en matière de Sécurité sociale... ? Pour le reste, le principal acquis du mouvement de mai sera la loi sur le droit syndical dans l'entreprise adoptée par l'Assemblée nationale en décembre. Au total, et tout bien considéré, le hiatus entre le mouvement étudiant et le mouvement syndical a été manifeste.

En fait, les batailles de rue et les occupations d'usines, malgré leur éclat, n'épuisent pas le sens de l'événement. Une autre réalité, plus difficile à cerner, a laissé un souvenir indélébile aux participants. Un soir, j'étais allé discuter chez un ami des faits du jour. Il faisait beau, les fenêtres étaient grandes ouvertes. Au bout d'un quart d'heure, quelqu'un a sonné à la porte. C'était le voisin du dessus ; jamais lui et mon ami ne s'étaient salués ; ils avaient vécu pendant des années dans l'anonymat et l'indifférence mutuelle. Or cet homme avait entendu notre conversation et s'était senti le besoin impérieux de venir y prendre part. Les barrières du respect humain, l'armature des convenances, la prévention de voisinage, tout cela n'avait pu endiguer le désir irrépressible qu'avait cet homme de nous parler. C'est pourquoi, à mes yeux, l'un des commentaires les plus justes sur mai 68 tient dans la célèbre phrase de Michel de Certeau : « *En mai dernier, on a pris la parole comme on a pris la Bastille en 1789.* »

Liberté de parole, que de bêtises on a pu prononcer en ton nom, certes ! De l'Odéon aux amphithéâtres de la Sorbonne, des bureaux aux sacristies, des lycées aux hôpitaux, de Bordeaux à Strasbourg, de Lille à Montpellier, on en a entendu de tous les calibres : pendant quelques semaines, la logomachie fut reine de France. Mais, en dehors des orateurs, plus ou moins improvisés, des trivelins ravis de trouver des planches, des mystagogues rencontrant enfin un public, le miracle avait été que, dans l'autobus, le métro, la cour de leur immeuble, leurs entreprises, les citadins s'étaient mis à parler entre eux.

Il y avait eu, pour beaucoup, au moins quelques semaines, quelques jours, quelques heures, le sentiment que la devise républicaine n'était pas complètement utopique. La révolution était sans doute « *introuvable* », comme le disait Raymond Aron, mais ils avaient rencontré la liberté, entrevu l'égalité, éprouvé la fraternité. Tout cela était vague, disparate, confus, chimérique, irréaliste, insensé, sans lendemain peut-être, mais rien n'empêche que cela avait eu lieu une fois dans leur vie. En calcul économique, cet éblouissement est resté inchiffrable.

MICHEL WINOCK.

Tandis que la C.G.T. réaffirme sa solidarité avec les étudiants et les enseignants

Les occupations d'usines se multiplient et le trafic de la S.N.C.F. est paralysé

- Le général de Gaulle abrège son voyage en Roumanie
- Les dates du baccalauréat restent en suspens

Tandis que le mouvement de grève s'étend dans tout le pays, le général de Gaulle a décidé d'écourter son voyage officiel en Roumanie. Il devait arriver à Orly samedi soir vers 22 heures, alors que son retour n'était prévu que pour dimanche en début de l'après-midi. Le président de la République sera accueilli à Orly par les membres du gouvernement conduits par M. Pompidou, qui lui rendra compte aussitôt des développements de la situation intervenus depuis son départ, mardi dernier 14.

La décision d'avancer son retour a été prise par le chef de l'État dans la nuit de jeudi à vendredi, à la suite d'une longue conversation téléphonique avec le premier ministre, M. Georges Pompidou.

A Bucarest, le général de Gaulle a fait allusion, devant les étudiants roumains, à la crise universitaire : « Nous avons pris, nous Français, une leçon d'université. On m'a dit ce matin que vos jeunes gens passaient un examen à la fin du secondaire. Chez vous il y a un examen spécial pour entrer à l'Université. Vous avez bien raison. Nous, nous ne l'avons pas et alors nous sommes submergés par un certain nombre d'étudiants qui ne peuvent pas, qui ne veulent pas suivre, alors naturellement ils s'agitent. Il faut que nous réformions cette sélection suivant votre exemple. »

(19-20 mai 1968.)

L'ENCHAINEMENT

Par JACQUES FAUVET

En quelques jours, en quelques heures, tout a changé, tout a basculé. L'enchaînement des causes et des effets est éclatant.

Il y a peu de semaines, les dirigeants syndicaux ne jugeaient la grève générale ni souhaitable ni possible. La masse ne suivrait pas ; en voie de renaissance, le mouvement social en souffrirait ; l'unité syndicale, déjà à l'épreuve, n'y résisterait pas.

Puis vint la révolte des étudiants, vite amplifiée par les erreurs du pouvoir et les excès de la répression. Un climat était créé. La preuve était faite que le pouvoir était sensible aux démonstrations de force.

Jamais sans les manifestations et, hélas ! les barricades, la réforme, la refonte de l'Université ne se serait imposée avec cette évidence et cette urgence aux gouvernants et aux enseignants eux-mêmes.

Si les anarchistes, les révolutionnaires et les syndicalistes qui sont à la tête du mouvement étudiant ont des buts politiques différents et s'exposent ainsi les uns aux autres aux divisions ou aux déceptions, ils ont en commun un refus, celui d'un pouvoir, d'ailleurs moins autoritaire que paternaliste et un succès : le relais, la relance du mouvement ouvrier. Jamais, sans les défilés du 13 mai, les salariés n'auraient pris ou repris conscience de leur nombre, de leur unité et de leur force.

Que le pouvoir nous épargne à cet égard les lieux communs sur les agitateurs et la grève politique. Le monde est toujours mené par des avant-gardes, des minorités, agissantes ou non, et ce sont les erreurs et les lenteurs du pouvoir généreusement aveugle qui leur offrent les masses dont elles ont besoin. Aujourd'hui le gaullisme n'a qu'un espoir : que son chef, si son intuition ne s'est pas émoussée avec l'âge, saisisse enfin qu'un phénomène s'est produit dans les profondeurs de la jeunesse étudiante et ouvrière.

Il y a deux limites à ce double et vaste mouvement, en attendant peut-être celui des paysans. L'une est économique, mais il est prématuré de la tracer. L'autre est politique. En régime parlementaire, le gouvernement serait tôt ou tard obligé de composer. En régime personnel, le risque est toujours grand d'une épreuve de force.

Le pouvoir et la gauche n'ont plus qu'un ennemi commun : l'anarchie, qui, « les hommes d'ordre » étant toujours à l'affût, pourrait nous conduire à un « 13 mai » sans De Gaulle cette fois et sans Guy Mollet.

(19-20 mai 1968.)

OUI OU NON

COMMENT convaincre les étudiants révoltés que, s'il est de généreuses solidarités, il peut en être aussi d'aveuglément destructrices ? Comment amener à plus de réflexion des jeunes gens qui, dans une colère dont ils perdent de vue les justifications profondes, prennent le risque d'être tués ou de tuer eux-mêmes ?

Oui ou non, la rénovation de tout notre enseignement se réalisera-t-elle dans des affrontements de rue ? Oui ou non, un gouvernement, quel qu'il soit, peut-il laisser un quartier de Paris se couvrir de barricades ? Oui ou non, ces occupations, si elles devaient se prolonger, ces manifestations se multiplier, ne conduiraient-elles pas finalement à une sorte de « congolisation » dont on a tout lieu de craindre qu'elle ne provoque la plus violente réaction ?

Les élections ne sont certes pas une panacée, mais elles ont ouvert une issue à une situation devenue inextricable. Quel qu'en soit le résultat, la brèche ouverte dans la vieille forteresse universitaire par la révolte estudiantine ne sera pas colmatée. Et déjà, ici ou là, ce sont beaucoup plus que des maquettes qui prennent forme avec le concours des enseignés et des enseignants.

Les meneurs d'une révolution pour l'instant sans but ont de tout autres soucis. Il s'agit pour eux — ils ne s'en cachent pas — de « casser la baraque ». Toute tentative de solution, élections comprises, n'est à leurs yeux qu'une « trahison », tout appel à l'ordre le plus élémentaire une insupportable provocation. Leur victoire serait celle d'un pur nihilisme, et nul ne peut prévoir jusqu'où irait la tragédie.

On épiloguera plus tard sur les fautes, parfois très lourdes, commises de part ou d'autre. Pour l'ensemble des étudiants, et plus encore pour cette minorité active qui, dès l'origine, s'est courageusement engagée, il est grand temps de signifier aux plus irresponsables que, sans rien abandonner de leurs justes exigences, ils ne les suivront pas n'importe où.

HUBERT BEUVE-MERY.

(12 juin 1968.)

AU JOUR LE JOUR

L'écho

Le général de Gaulle s'adresse enfin aujourd'hui aux étudiants. Il est seulement dommage que ce soit aux étudiants de Bucarest et non à ceux de Paris, de Strasbourg, de Nanterre ou de Bordeaux.

On l'applaudira sans doute, et la France prendra sa part de ces applaudissements.

Quant à lui, qu'il recueille et conserve précieusement dans sa mémoire l'écho des ovations dont il sera l'objet. Il en aura besoin à son retour en France.

ROBERT ESCARPIT.

(19-20 mai 1968.)

Demain : L'été de Prague

Société

MM. Pasqua et Pandraud à l'université d'été du RPR

Les chouchous des jeunes

USSEL
de notre envoyée spéciale

Starsky et Hutch, vraiment ? Charles Pasqua et Robert Pandraud, stars d'un jour de la quatrième université des jeunes du RPR, réunis cette semaine à Ussel, n'ont certes ni l'âge ni la morphologie des deux policiers de la série américaine. Mais qu'importe, si l'un sent l'anis et l'autre le terroir, plutôt que le hamburger, la comparaison fait beaucoup, mais vraiment beaucoup, rire les jeunes gaullistes et flatte, semble-t-il, les deux ministres.

« Bob, tes jeunes sont là », proclame une affiche. *« Charlie's fan club »*, annonce une autre. Les deux ministres ont mis sans mal dans leur poche ces quelque trois cents jeunes de quinze à vingt-cinq ans réunis là pour, à la fois, faire du sport et s'initier aux charmes de la politique.

L'actualité, certes, porte sur le découpage électoral. *« Mises à part les réactions qui résultent du combat politique traditionnel et normal, il n'y a pas eu tellement de protestations »*, remarque, assez satisfait, M. Pasqua. Hormis celles du Front national et de M. Pierre Mauroy qui, selon le ministre, *« ne devrait pas parler de corde dans la maison d'un pendu car il est un expert en matière de découpage tordu »*. Charles Pasqua attend l'avis du Conseil d'Etat dont il s'engage à retenir *« les indications intéressantes »*. Reste à savoir si le président de la République signera l'ordonnance. *« C'est la question à 1 000 francs, mais il signera. »* L'ordonnance, ou, en pire, la loi *« quinze jours plus tard »*.

Mais c'est plus à la société — police, incendies, immigrés, drogue — que semblent s'intéresser les jeunes du RPR. C'est bien volontiers que les deux ministres, relevant à chaque fois la lourdeur, selon eux, de l'héritage laissé par les socialistes et écorchant systématiquement la presse au passage, répondront aux questions des juniors.

Les bavures, ici qualifiées d'*« incidents »* ? *« Personne ne peut imaginer que ces incidents nous aient laissés froids. Nous avons lu, ici ou là, que nous n'avions pas eu un seul mot pour les victimes. C'est tout juste si, dans certains journaux, on ne nous a pas présentés comme tenant le pistolet ou appuyant sur la gâchette (...). Il reste que, lorsque nous sommes arrivés aux affaires, nous avons trouvé des services de police démotivés et désorganisés.*

» Ce n'est pas impunément qu'on a, pendant près de cinq ans, présenté la police comme un ramassis de racistes. Pas impunément non plus que le syndicat majoritaire proche du PS... » [tout le monde aura reconnu la FASP — Fédération autonome des syndicats de police] a été associé de près — trop près — à la gestion de la police, et a institué *« une véritable hiérarchie parallèle (...), conduisant à l'anarchie »*.

Prison estivale pour les pyromanes

C'est *« le manque de formation »* des policiers qui entraîne les bavures, assure M. Pasqua. Mais il lance aussi un avertissement : *« Pandraud et moi sommes d'une même carrure et ceux qui entendraient nous intimider avec une campagne de presse en seront pour leurs frais. »* Mise en garde à la presse, donc, mais aussi engagement solennel : *« Nous ne tolérerons pas les brebis galeuses : il est indigne d'un pays démocratique qu'à la suite d'interpellations des gens soient soumis à des brutalités. Mais, sur cent vingt mille policiers, les incidents représentent une infime minorité. Que ceux, toujours prompts à s'émouvoir sur le sort des truands et des voyous réservent un peu de leur pitié et de leur attendrissement pour les victimes »*, exige le ministre.

Quant aux feux de forêt, ils entraînent, tout le monde en sera d'accord, une situation dramatique. *« Même s'il ne faut pas tout attendre de l'Etat »*, une loi visant à réformer la défense civile sera présentée fin septembre. Les incendiaires devront être traités plus sévèrement, et M. Pandraud de regretter la mise en liberté provisoire d'un incendiaire dans le Midi. « Starsky et Hutch » ont apparemment trouvé une bonne solution pour mettre les pyromanes hors d'état de nuire : comme les feux prennent plus volontiers l'été que l'hiver, au ministère de l'intérieur, on souhaite aménager des conditions de détention des pyromanes et leur faire purger leur peine pendant les mois d'été : CQFD.

Aussi « équilibré » que sur les bavures policières, le discours sur les immigrés réunit tous les suffrages : clandestins, non ; réguliers et travailleurs, oui. Ce n'est pas à un homme comme M. Pasqua qu'il faut donner, en matière de racisme, des leçons de morale. Il le rappelle à l'envi : engagé derrière le général de Gaulle, il a combattu le fascisme et le nazisme les armes à la main. Dans un monde de doute et de scepticisme, il faut que les jeunes du mouvement gaulliste *« n'aient aucun complexe et n'acceptent aucune leçon de personne. Les autres parlent, nous agissons. Les chiens aboient, la caravane passe. Les donneurs de leçons n'ont qu'à aller se rhabiller »*, tonne le ministre.

Mais on n'est pas seulement là pour parler de choses sérieuses, et, comme on sait aussi être facétieux quand on est au RPR, on s'est amusé, entre une longueur de piscine et un match de volley-ball, à jouer au portrait chinois. Ainsi Charles Pasqua, s'il était un animal, serait un sanglier ; une personnalité historique, Bayard (sans peur et sans reproche) ; une plante, le chêne-liège ; un objet... une paire de ciseaux. Robert Pandraud, lui, serait un hérisson (qui s'y frotte s'y pique), Richelieu (l'éminence grise), un bouleau (l'arbre qui résiste à toutes les tempêtes) et, enfin, une pipe.

A Ussel, on aura donc bien ri, bien applaudi et bien chanté la *Marseillaise*, face à deux ministres chouchous. Pour Guérino, quinze ans et demi, Charles Pasqua est bien une star. Depuis l'âge de douze ans, Guérino colle les affiches du RPR. Aujourd'hui, il est un militant. Parmi tous les ministres qui ont défilé à Ussel, Charles Pasqua est de loin son préféré. Il a fait des photos de lui en gros plans : *« Je les mettrai aux murs de ma chambre »*, dit-il. Mieux que Marylin Monroe, Charles Pasqua ? *« Nettement »* répond-il, les yeux dans les étoiles.

AGATHE LOGEART.

70 millions de francs de faux billets saisis dans une imprimerie parisienne

70 millions de francs en faux billets de 100 F, soit 750 kg de coupures, ont été saisis, mercredi 27 août, dans une imprimerie-librairie, « les Lettres libres », située 129, rue de Crimée à Paris (19e). Le SRPJ de Versailles et l'Office de répression du faux monnayage filaient, depuis un mois, les responsables de cette boutique, sur commission rogatoire de M. Jean-Louis Beauguitte, juge d'instruction à Paris.

Quatre personnes ont été arrêtées et placées en garde à vue : Serge Livrozet, quarante-sept ans, un des gérants et président-fondateur du Comité d'action des prisonniers, et son amie Sophie Cabaille, interpellés à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes) ; Pierre Ciron, quarante-cinq ans, sans profession, et Bernard Chatron, quarante ans, associé de Serge Livrozet, arrêtés dans les locaux de l'entreprise. Cette dernière semble-t-il, couvrait, une double activité, assurant des travaux d'impression commerciale les jours ouvrables et la fabrication, pendant les congés, de faux billets, d'une qualité suffisante pour un écoulement immédiat — selon les enquêteurs.

Maître-penseur de la révolte des prisonniers

En 1980, Serge Livrozet avait définitivement fait ses adieux au Comité d'action des prisonniers (CAP), qu'il avait créé huit ans auparavant. Le détenu devenu écrivain, maître-penseur de la révolte des prisonniers, tirait un trait sur son militantisme : *« Je ne veux pas devenir le Georges Séguy des prisons. »*

Six ans sont passés. Serge Livrozet est à nouveau arrêté. Simple apprenti plombier, autodidacte, c'est lui qui a, en quelque sorte, théorisé le refus de la prison au début des années 70 en écrivant, durant ses neuf ans d'incarcération pour vols qualifiés, *De la prison à la révolte*. Une fois sorti, Serge Livrozet a continué d'écrire : des essais, des romans (*la Rage des murs, le Sang à la tête*).

Le fondateur du Comité d'action des prisonniers n'en poursuivait pas moins son analyse critique du système pénitentiaire et, au-delà, de la société capitaliste. Le journal du CAP portait sa bonne parole. Et il n'hésitait pas à aller lui-même témoigner devant les juges, au besoin pour crier : *« Pourriture de justice française. »*

La France ne peut extrader un de ses ressortissants soupçonné d'appartenir à la bande des « tueurs fous du Brabant »

Le mandat d'arrêt international délivré le 1er août dernier par la justice belge contre Adriano Vittorio, soupçonné de faire partie de la bande des « tueurs fous du Brabant », n'est pas exécutoire en France. Adriano Vittorio est, en effet, citoyen français et la France, comme beaucoup d'autres pays, n'extrade pas ses ressortissants.

En revanche, Adriano Vittorio peut être arrêté et éventuellement jugé par un tribunal en France pour les crimes dont il est soupçonné par la justice belge si celle-ci dénonce ces faits devant la justice française. Toutefois, cette procédure n'a, pour le moment, pas été engagée.

En attendant, Adriano Vittorio vit en France, dans une caravane stationnée à quelques centaines de mètres de la frontière belge, à Houdain-lez-Bavay, près de Valenciennes (Nord). Se déclarant *« innocent à cent pour cent »*, dans cette affaire, il affirme son intention de porter plainte *« pour diffamation »* contre les autorités judiciaires belges qui ont émis le mandat d'arrêt.

Français d'origine italienne installé en Belgique depuis 1968, Vittorio avait été arrêté par la police belge en novembre 1983, en même temps que Michel Cocu, un ancien policier belge de trente-cinq ans, et plusieurs autres personnes. Vittorio et Cocu ont été relâchés dix-huit mois plus tard, en mai 1985, faute de preuves, mais l'ancien policier a été de nouveau écroué, alors que Vittorio s'installait en France. Celui-ci jure être totalement étranger aux malfaiteurs qui ont terrorisé la Belgique de 1983 à 1985, tuant vingt-huit personnes.

● **Nouvelle grève de la faim d'un militant indépendantiste guadeloupéen.** — M. Georges Faisans, militant indépendantiste guadeloupéen condamné à trois ans de prison pour avoir blessé un enseignant métropolitain en poste en Guadeloupe, vient de commencer une deuxième grève de la faim, indique le Comité pour la libération de Georges Faisans.

Mise en liberté sous contrôle judiciaire le 25 juillet 1985 après une première grève de la faim de cinquante-six jours, M. Faisans réclame la levée de la mesure de contrôle judiciaire dont il est l'objet afin de pouvoir suivre sa femme institutrice, nommé à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Actuellement, M. Faisans est assigné à résidence en Seine-Saint-Denis et ne peut donc quitter ce département.

Le procès intenté par M. Pasqua à M. Perdriel et à Me Terquem aura lieu le 17 septembre

Le parquet de Paris a fait délivrer, mercredi 27 août, une citation à comparaître à l'audience du 17 septembre de la 17e chambre correctionnelle, à M. Claude Perdriel, directeur du *Nouvel Observateur*, et à Me Francis Terquem. Cette citation pour *« diffamation publique envers un ministre à raison de ses fonctions »* est consécutive à la plainte déposée le 13 août dernier par le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, après la publication dans le *Nouvel Observateur* daté du 8 au 14 août, d'un article de Me Terquem intitulé « J'accuse Pasqua ».

L'avocat de la famille de William Normand, ce jeune homme tué le 31 juillet par un policier à Fontenay-sous-Bois, évoquait également le cas de Loïc Lefebvre, tué par un CRS le 4 juillet, rue de Mogador, à Paris, en présentant le ministre de l'intérieur comme le véritable responsable.

La voie de la citation directe devant la 17e chambre correctionnelle semble avoir été choisie pour éviter les lenteurs résultant nécessairement de l'ouverture d'une information judiciaire. Chacune des parties pourra ainsi, librement et publiquement, développer ses arguments peu de temps après les faits, alors que les instructions des deux affaires évoquées dans l'article ne seront pas encore terminées...

Nouvelle épreuve de force entre le ministre de l'éducation et la FEN

(Suite de la première page.)

Pour rendre les instituteurs favorables à sa réforme, M. Monory annonce des avantages de salaire qui coûteront 150 millions de francs sur six ans, pour les 49 000 directeurs d'écoles de plus d'une classe. Aujourd'hui, la fonction semble peu attractive puisque quelques postes de direction restent vacants faute de candidats. Le ministre insiste aussi sur les responsabilités nouvelles des futurs directeurs d'école à l'égard de leur personnel (les enseignants) comme de leurs *« clients »* (les parents d'élèves) et de l'environnement local.

Transformer en chefs d'entreprise les directeurs d'école, l'idée était déjà chère aux ministres de l'éducation d'avant 1981. M. Christian Fouchet, dès 1965, avait essuyé les foudres syndicales en instaurant les listes d'aptitude dressées par les seuls inspecteurs. M. Christian Beullac, proche comme M. Monory des milieux de l'industrie, avait dû affronter grèves et manifestations, en mars 1981, après avoir publié en pleine campagne présidentielle une circulaire contraignant les directeurs d'école à organiser une garde des enfants les jours de grève des instituteurs.

Le renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement figurait dans la plate-forme RPR-UDF pour les élections de mars 1986. Le RPR, qui avait placé la création du statut de directeur d'école parmi ses promesses électorales, avait déposé une proposition de loi dans ce sens en 1976 — et à nouveau en avril dernier.

Cette mesure d'apparence anodine revêt en effet une double importance politique. Elle vise à rassurer les parents en leur désignant, dans chaque école, un interlocuteur privilégié, supérieur hiérarchique des enseignants, garant de la continuité du service public et du bon fonctionnement de l'établissement.

Mais elle vise encore plus explicitement les syndicats d'instituteurs. Le syndicat FO — le SNUDI — accepte la revalorisation indiciaire promise par le ministre, mais craint que son projet n'introduise la *« caporalisation »* dans les écoles. A l'évidence, M. Monory attaque en premier lieu la puissance du SNI, fondée sur l'unité et la solidarité du corps des instituteurs. Après avoir porté un premier coup de semonce en arrêtant le recrutement des PEGC, base d'appui du syndicat, puis un second en interdisant aux instituteurs et aux directeurs de distribuer les documents des assurances scolaires, le ministre semble confirmer sa volonté d'en découdre. *« En transformant les directeurs en petits chefs, le ministre veut semer la zizanie dans nos rangs*, estime-t-on au principal syndicat de la FEN. *Nous n'avons besoin ni de galons, ni de casquette, ni de carotte. »* Le SNI réclame en revanche plus de décharges horaires pour permettre aux directeurs d'assumer des tâches de plus en plus prenantes.

En revanche l'USNEF-SNADE (Union syndicale nationale des instituteurs et des directeurs d'école), qui fait partie de la Confédération syndicale de l'éducation nationale, *« se félicite »* de cette décision qui correspond à une ancienne revendication de sa part.

PHILIPPE BERNARD.

Des mesures en faveur des maîtres de l'enseignement privé

Le conseil des ministres a adopté, mercredi 27 août, deux projets de décrets concernant certains maîtres de l'enseignement privé sous contrat. Le premier transpose en faveur de ces maîtres les récentes mesures de promotion et d'avancement dont ont bénéficié récemment certains maîtres du public, notamment les enseignants d'éducation physique, qui seront alignés sur les certifiés, et non plus sur les adjoints d'enseignement.

Le second permettra aux maîtres auxiliaires exerçant depuis plus de quatre ans de bénéficier d'un contrat, et d'avoir ainsi droit à la promotion et aux points d'ancienneté. *« Nous ne pouvons que nous réjouir de l'application de mesures qui auraient dû l'être depuis longtemps »*, a déclaré le secrétariat général de l'enseignement catholique. Ces décrets sont en effet destinés à appliquer un article de la loi Guermeur du 25 novembre 1977, qui prévoyait l'égalité de rémunération, à qualification égale, des maîtres du privé et du public.

Les nouveaux manuels de la sixième

Les rentrées des éditeurs scolaires se suivent et ne se ressemblent pas. La grogne de l'an dernier a fait place à une relative satisfaction cette année. En septembre 1985, ils se plaignaient d'avoir été prévenus trop tard de la réforme de l'enseignement élémentaire et d'avoir été contraints à des *« acrobaties invraisemblables »* pour adapter les manuels aux nouveaux programmes. C'est chose faite maintenant et à raison d'un livre neuf par élève et par an, M. Moingeon, président du Syndicat national de l'édition, estime que *« la réforme sera mise en place totalement en 1990 »*.

La grande question de la rentrée 1986, c'est la réforme des collèges, qui commence avec les modifications du programme de sixième. Annoncée en avril 1985, elle a pu être préparée soigneusement par les éditeurs, qui ont mis sur le marché une quarantaine de nouveaux manuels, soit environ 4,2 millions d'ouvrages pour les 900 000 élèves de sixième.

La satisfaction des éditeurs a été accrue par une note de service du ministère de l'Education nationale, parue au *Bulletin officiel* du 20 mars 1986, obligeant les chefs d'établissement à acquérir de nouveaux manuels de sixième dans quatre disciplines : mathématiques, histoire et géographie, biologie et éducation civique. D'après des sondages commandés par le Syndicat national de l'édition, ces consignes ont été largement appliquées : sur les 260 millions de francs alloués par l'Etat aux collèges pour l'achat de manuels, 210 ont été consacrés aux ouvrages de sixième.

TCHERNOBYL : selon les responsables soviétiques

La décontamination durera plusieurs années

(Suite de la première page.)

S'il paraît peu probable que la réunion de Vienne apporte des éclaircissements sur ce point, il paraît acquis, selon le chef de la délégation soviétique, M. Valéry Legassov, que les travaux de coffrage du réacteur accidenté seront achevés fin septembre ou début octobre. Alors pourra être fortement réduite la radioactivité sur le site, qui, du fait des poussières qui s'échappent du réacteur, s'élève encore à quelque 10 curies par jour (1). Les opérations se déroulent normalement, a-t-il indiqué, tout en démentant fermement les informations de la presse américaine faisant état du refus de certains techniciens de se rendre sur les lieux de l'accident. *« Si certains refusaient d'aller à Tchernobyl*, a-t-il ajouté, *nous trouverions de toute façon de nouveaux volontaires pour les remplacer. »*

Tout sera donc fait, a précisé M. Legassov, pour que les réacteurs numéro 1 et 2 de Tchernobyl puissent redémarrer au plus vite, *« si possible avant la fin de l'année »*. Quant au retour des populations évacuées, il ne pourra être envisagé, précise pour sa part M. Leonid Iliyn, vice-président de l'académie de médecine, que lorsqu'on aura l'assurance qu'il n'y aura plus aucun risque et que la radioactivité sera revenue à un niveau normal.

Cela demandera plusieurs années. Le temps que l'ensemble du site industriel soit décontaminé, mais aussi que la radioactivité ait décru de façon suffisante dans un rayon de 30 kilomètres autour de la centrale (un ou deux ans dans le cas des sols et trois à quatre ans dans celui des forêts de conifères). Le temps aussi que soit achevée la construction des ouvrages hydrauliques destinés à protéger les eaux souterraines et de surface de la contamination. Les autorités soviétiques craignent que les éléments radioactifs, dont on sait qu'ils s'accumulent dans les plantes aquatiques et dans l'organisme des poissons, ne se retrouvent, par ce biais, dans la chaîne alimentaire. Aussi prévoient-elles d'organiser une étude à long terme sur les effets radiobiologiques de l'accident, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone de 30 kilomètres autour de la centrale.

ELISABETH GORDON.

(1) A titre de comparaison, on estime en France que les rejets de radioactivité dans l'eau ne doivent pas dépasser 3 curies par an.

Des réacteurs délicats à piloter

L'accident de Tchernobyl a été provoqué par une série d'erreurs humaines, mais leurs conséquences catastrophiques ont été facilitées par la conception même des réacteurs RBMK soviétiques. Ceux-ci présentent, en effet, ce que les spécialistes nomment un *« coefficient de vide positif »* qui fait qu'une augmentation intempestive de la température accroît la réactivité dans le cœur, laquelle élève à nouveau la température et conduit très vite à une situation non maîtrisable.

Les Soviétiques en conviennent et ont décidé de modifier dans le sens d'une plus grande sécurité les réacteurs RBMK dont quatorze tranches étaient en service au moment de l'accident.

Leur premier objectif vise à améliorer les systèmes de barres de contrôle utilisées pour piloter les réacteurs. A mesure qu'on les enfonce dans le cœur, ces barres absorbent les neutrons et, de ce fait, ralentissent ou stoppent les réactions nucléaires. Aussi les Soviétiques prévoient-ils de faire passer leur nombre de trente à quatre-vingt et de les laisser en permanence enfoncées d'un mètre vingt à l'intérieur du cœur. Cela devrait faciliter l'arrêt d'urgence du réacteur en cas d'accident.

Pour compléter ce dispositif, il est envisagé par la suite de remplir quelques-uns des canaux actuellement réservés au combustible d'un *« gaz, d'un liquide ou d'un solide »* susceptible de ralentir les neutrons.

A plus long terme, les Soviétiques songent à utiliser comme combustible de l'oxyde d'uranium plus enrichi (2,4 % au lieu de 2 %), ce qui aurait pour effet de diminuer encore le coefficient de vide.

Outre ces modifications, il est prévu d'améliorer, dans les salles de contrôle, tous les dispositifs de visualisation et de commande qui permettent à l'homme de commander plus aisément la machine. Les Soviétiques pensent faire appel à la coopération internationale pour les aider.

Ces différentes mesures seront-elles réellement efficaces ? Les experts français estiment qu'elles devraient empêcher la répétition d'un accident de l'ampleur de celui de Tchernobyl. Mais ils jugent que, mêmes modifiés, les réacteurs RBMK resteront délicats à piloter.

● **Mésaventures spatiales américaines.** — Les Américains manquent vraiment de chance. Une fusée Aries, porteuse d'un télescope spatial a dû être détruite en vol la semaine dernière à la suite d'un mauvais fonctionnement. Selon la NASA, cet échec serait imputable à une *« erreur humaine »* et ne devrait pas remettre en cause les prochains tirs de ce lanceur aux performances relativement modestes. D'autre part, les responsables du lancement d'un satellite météorologique (de 37,3 millions de dollars) par une fusée Atlas ont repoussé pour la quinzième fois la date du tir, en raison de la découverte d'une fuite d'oxygène liquide sur le lanceur.

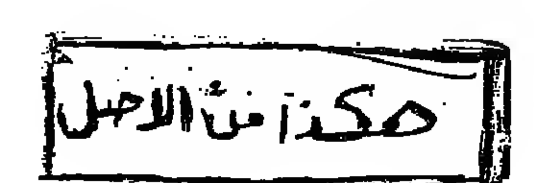
L'eau après le feu en Provence

Un jeune homme emporté par un torrent de boue

L'eau après le feu : le midi de la France a été, mardi soir 26 août, le théâtre de nouveaux drames provoqués cette fois par de violents orages. Pendant près de deux heures, des pluies abondantes sont tombées sur toute la Provence. Un jeune homme de vingt-trois ans qui circulait vers 23 heures entre La Bédoule et Aubagne (Bouches-du-Rhône), à bord d'une Ford Fiesta, a été emporté par un torrent de boue.

A Marseille, des trombes d'eau ont inondé plusieurs quartiers. La circulation a été très perturbée jusque dans le centre et aux abords du Vieux-Port. A Aix-en-Provence, l'hôpital est resté privé d'électricité pendant plus d'une heure. Dans le Var, plusieurs terrains de camping ont été évacués. Dans toute la Provence, les pompiers ont dû répondre à de nombreux appels de détresse.

Le plan ORSEC déclenché dimanche soir dans les Alpes-Maritimes pour combattre les feux de forêts a été levé mercredi 27 août. Trois pyromanes présumés, un Français, un Italien et un Allemand, ont été inculpés de tentatives d'incendie volontaire, et écroués, les deux premiers à Toulon, le troisième à Nice.



هكذا من الأصل

Société

Les championnats d'Europe d'athlétisme

Bruno Marie-Rose médaille de bronze au 100 mètres

En se classant troisième de la finale du 100 mètres en 10"21 derrière l'Anglais Christie (10"16) et l'Allemand de l'Est Bringmann (10"30), Bruno Marie-Rose, vingt et un ans, a remporté, mercredi 27 août, à Stuttgart, la première médaille française des quatorzièmes championnats d'Europe. L'autre Français qualifié pour la finale, Antoine Richard, a terminé 8e en 10"34. Bruno Marie-Rose, qui avait battu ses records personnels en demi-finale (10"18), est le premier médaillé français en sprint depuis la médaille d'argent d'Alain Sarteur, en 1969, aux championnats d'Europe d'Athènes.

La deuxième journée de ces championnats a été marquée par le record d'Europe du lancer du javelot battu par l'Allemand de l'Ouest Karl Tafelmeier (84,76 mètres) et par le troisième titre européen consécutif de l'Allemande de l'Est Marlies Goehr dans le 100 mètres féminin.

Le dieu vivant du décathlon

STUTTGART
de notre envoyé spécial

Les nuées de gosses qui, dès 10 heures du matin, avaient envahi en piaillant les tribunes du Neckarstadion, n'étaient venues ni pour les perchistes ni pour les sauteurs en hauteur. Ils n'avaient d'yeux que pour les décathloniens. Ces athlètes forcenés condamnés à accomplir en deux jours leurs dix travaux herculéens exercent une fascination magique sur les jeunes Allemands. Cette discipline ingrate est à nouveau popularisée outre-Rhin par trois monstres sacrés : Jürgen Hingsen, vingt-huit ans, 2 mètres, 102 kilos ; Siegfried Wentz, vingt-six ans, 1,92 mètres, 87 kilos et Guido Kratschmer, trente-trois ans, qui ont tous battu ou taquiné, dans un passé récent, le record du monde de la spécialité.

Blessé dès la seconde épreuve (saut en longueur), Kratschmer laissa à ses deux compatriotes le soin d'affronter le dieu vivant du décathlon, Daley Thompson. Invaincu depuis sept ans en vingt-sept décathlons, le Britannique doit utiliser des cartes de visite grand format pour exhiber tous ses titres de gloire : champion d'Europe, champion du monde, double champion olympique, recordman du monde.

L'insolente domination de « Major » Thompson n'exaspère plus seulement ses adversaires malheureux. Accueilli par des sifflets, le champion londonien persistait toutefois dans sa démonstration en signant un fabuleux chronomètre sur 100 mètres (10"26), laissant loin derrière lui les contestataires allemands. En cela, Thompson appliquait à la lettre le conseil que lui avait prodigué naguère Bill Toomey, champion olympique à Mexico : *« Tu leur en mets plein la vue dans le 100 mètres pour bien faire comprendre cette intention, puis tu remets le paquet dans le 400 mètres pour les écraser psychologiquement. »*

En fin d'après-midi, l'Anglais dynamitait certes le 400 mètres en 47"02. Mais entre-temps, avec la complicité active de son public, le colosse allemand Hingsen l'avait devancé au saut en longueur, au lancer du poids et au saut en hauteur, un concours remporté par le surprenant Français Christian Plaziat, 2,15 mètres).

Le bras de fer engagé entre Hingsen et Thompson provoquera-t-il la déconfiture du Britannique dans l'ambiance hostile du Neckarstadion ? Son frère, bookmaker à Londres, n'engagerait pas un penny sur les chances de l'Allemand. A ses qualités physiques (1,84 mètres pour 88 kilos), Thompson ajoute en effet une rage de gagner héritée d'une enfance difficile à Notting Hill, quartier pauvre de Londres, puis en pensionnat, délaissé par ses parents — un père nigérien et une mère écossaise qui, selon sa propre formule, *« étaient trop occupés pour s'occuper de moi »*.

Aujourd'hui, à l'abri du besoin grâce à plusieurs firmes qui ont investi sur son image, Thompson vit en véritable professionnel du décathlon : *« Je ne sors jamais, je bois, je mange, je dors pour le décathlon »*, reconnaît-il, en précisant : *« Je ne le fais pas pour devenir riche et célèbre, mais parce que j'aime ça. »*

Après avoir longtemps jalousé les privilèges et les honneurs accordés aux vedettes du demi-fond anglais, Thompson est devenu philosophe. Le décathlon est pour lui une fin en soi, non pas une simple discipline pour une reconversion qu'il n'envisage même pas. Jamais rassasié de victoires, il s'est fixé cette saison un formidable pari : remporter deux décathlons en moins d'un mois. Celui du Commonwealth en juillet dernier ne lui a pas échappé. Mais il devait avoir fort à faire pour remplir, ce jeudi 28 août, la deuxième partie de son contrat. Au soir du premier jour, il ne devançait, en effet, Hingsen que de vingt-huit points.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES RÉSULTATS

Messieurs

100 mètres. — 1. Christie (G.-B), 10 s 15 ; 2. Bringmann (R.D.A.), 10 s 20 ; 3. Marie-Rose (Fr.), 10 s 21 ; 8. Richard (Fr.), 10 s 34.

20 km marche. — 1. Pribilinec (Tch.), 1 h 21 s 15 ; 2. Damilano (It.), 1 h 21 s 17 ; 3. Prieto (Esp.), 1 h 21 s 36.

Javelot. — 1. Tafelmeier (RFA), 84,76 m ; 2. Michel (RDA), 81,90 m ; 3. Evsiukov (URSS), 81,90 m.

Dames

100 mètres. — 1. Goehr (RDA), 10 s 91 ; 2. Nuneva (Bulg.), 11 s 04 ; 3. Cooman (P-B), 11 s 08.

Longueur. — 1. Drechsler (RDA), 7,27 m ; 2. Chistiakova (URSS), 7,09 m ; 3. Radtke (RDA), 6,89 ; 8. Fourcade (Fr.), 6,52 m.

Les Internationaux de tennis de Flushing-Meadow

Les vedettes franchissent le premier tour

Ni la chaleur, ni le vent, ni le bruit n'ont perturbé le jeune champion de Wimbledon, qui a disputé mercredi 27 août le premier tour des Internationaux des Etats-unis : en quatre manches, Boris Becker a disposé du Canadien Glenn Michibata avec suffisamment de facilité pour avoir pleinement confiance dans ses possibilités sur le ciment.

De même, pour le Suédois Mats Wilander, qui, avant de prendre, lui aussi, deux mois de repos, a affiché contre l'Américain Todd Nelson ses prétentions dans cette épreuve. Mais aucune des têtes de série engagées ce jour n'a été véritablement à la peine : Pernfors, Mecir, Gomez, Nystrom, Edberg, Connors, se sont qualifiés pour le deuxième tour en trois manches.

Le calvaire de Forget

NEW YORK
de notre envoyé spécial

C'est difficile à croire, pourtant c'est vrai : mercredi un match à Flushing-Meadow a failli être interrompu par un nuage de fumée. Poussée par des rafales de vent, elle s'échappait d'un barbecue géant voisin où grillaient des hamburgers. Elle enveloppait le court numéro cinq, où se disputait la rencontre Flur-Forget. Heureusement, le vent changea bientôt de direction.

C'est un des multiples aspects qui font des Internationaux des Etats-Unis un tournoi extraordinaire. Et qu'une partie commencée dans ces conditions est devenue un moment de tennis quasi surréaliste. Surréaliste, l'environnement. Sur le court numéro six, que rien ne sépare du cinq, l'ancien champion d'Australie Brian Teacher est en train de « disjoncter ». Tantôt il fait des balles sur le grillage de protection, tantôt il s'applique à détruire la réserve d'eau.

Surréalistes, les commentaires que le match suscite. Doctement, Jean-Paul Loth, directeur technique national de la Fédération française de tennis, assure à la cantonade que Forget fait une très bonne partie contre toute évidence.

Pendant que l'entraîneur national Eric Deblicker vient annoncer tout essoufflé que, sur un court lointain, Thierry Champion fait une superbe remontée dans le troisième set, l'un des responsables du groupe McCormack fait des projets pour le dîner ; l'entraîneur de Yannick Noah, Patrice Hagelauer, fait des paris sur les jeux en cours ; l'amie de Forget regrette que son compagnon ne fasse pas plus attention à sa tenue sur le court pour éviter les amendes « ruineuses » ; et pendant ce temps ce grand sifflet de Forget n'est vraiment pas à la fête. Le dénommé Flur, aussi long que lui, mais encore plus maigre, s'applique à enlever toute âme à cette partie, à la manière d'une mère qui ôte les arêtes au poisson de ses enfants.

Pauvre Forget ! Depuis la balle de match qu'il avait eue à Roland-Garros contre Guillermo Vilas en huitièmes de finale, il n'a quasiment plus rien fait de bon. Trois tours au Queens, puis des défaites d'entrée de jeu à Wimbledon, Gstaad, Toronto. Mauvais pour le moral. Surtout pour un gaucher qui a dû remettre son tennis sur le métier, repartir quasiment de zéro, pour redevenir petit à petit un joueur qu'on prend au sérieux. Et le voilà dans le brouillard contre un fantôme d'adversaire qui brise tous ses élans.

Alors, bien sûr, il jure. Il s'énerve. Il oublie de monter au filet. Bref, il joue comme un pied. Mais il le reconnaît volontiers. L'important, pour lui, ce n'est pas de plaire. Il lui faut une victoire. Et il va la chercher, un peu à la manière des Américains. En se battant. Comme il ne l'a pas souvent fait. C'est du tennis de série B. Plein de mauvais rebondissements. De services perdus et aussitôt repris.

Mais au bout de cette dérision de match, il y a une promesse, une victoire et la perspective d'un second tour. Contre une autre grande ombre du tennis, le Tchécoslovaque Miloslaw Mécir. Avec le simple espoir de faire un peu mieux.

ALAIN GIRAUDO.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

SIMPLE MESSIEURS
(Premier tour)

Mats Wilander (Suè., n° 2 b. Todd Nelson (E-U), 6-3, 6-1, 4-6, 6-4 ; Miloslav Mecir (Tch, n° 16) b. Tim Gullikson (E-U), 7-5, 7-6 (8-6), 6-4 ; Christo Van Rensburg (Af. S) b. Jim Pugh (E-U), 6-3, 6-4, 6-4 ; Sergio Casal (E-U) b. Darren Cahil (Aus.), 6-1, 3-6, 7-6 (7-5), 6-2 ; Dan Goldie (E-U) b. Marian Vajda (Tch.), 3-6, 6-4, 6-3, 3-6, 7-5 ; Pavel Slozil (Tch.) b. Kent Carlsson (Suè.), 7-6 (7-3), 6-2, 6-2 ; Claudio Pistolesi (It.) b. Ulf Stelund (Suè.), 6-1, 6-4, 6-4 ; Jimmy Connors (E-U, n° 6) b. Henrik Sundstroem (Suè.), 6-2, 6-2, 6-2 ; Guy Forget (Fr.) b. Marc Flur (E-U), 6-4, 6-3, 7-5 ; Thierry Champion (Fr.) b. Emilio Sanchez (Esp.), 1-6, 6-1, 5-7, 6-1, 7-5 ; Danie Visser (Af. S) b. Vallis Wilder (E-U), 6-3, 7-6 (7-3), 6-3.

SIMPLE DAMES
(Premier tour)

Gabriela Sabatini (Arg., n° 11) b. Nathalie Tauziat (Fr.), 6-3, 6-2 ; Chris Evert-Lloyd (E-U, n° 2) b. Barbara Gerken (E-U), 6-2, 6-1 ; Zina Garrison (E-U, n° 12) b. Joanne Russell (E-U), 6-3, 6-3 ; Claudia Kohde-Kilsch (RFA, n° 6) b. Christine Jolissaint (Sui.), 7-6 (7-1), 6-2.

● *La position française sur Eurodisneyland.* — Un comité interministériel a fixé, mercredi 27 août, *la position du gouvernement sur le* projet Eurodisneyland à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne). Il s'agissait de mettre au point les engagements de l'État, de les harmoniser avec ceux de la région Ile-de-France et du département de Seine-et-Marne, notamment en matière de transports et de soutien financier par des bonifications de prêts. Le chef de la délégation française de négociations, M. Jean-René Bernard, a déclaré que la rédaction du contrat prévu avec les partenaires américains va pouvoir commencer — sans toutefois avancer de date pour la signature de ce contrat.

COMMUNICATION

L'université d'été de Carcans-Maubuisson

L'attentisme des acteurs

CARCANS-MAUBUISSON
de nos envoyés spéciaux

Ils sont treize à table, mais le jeu n'a pas encore commencé pour les acteurs du nouveau paysage audiovisuel qui se sont retrouvés, ce 27 août, à Carcans-Maubuisson. L'enjeu ? La redistribution des chaînes, le partage du marché publicitaire et le nouvel équilibre à établir entre secteurs public et privé. Les dés ne sont pas jetés, ils continuent de rouler. Comment interpréter la nouvelle loi sur la communication ? Quels seront l'avis du Conseil constitutionnel et la teneur des décrets d'application ? Autant d'interrogations qui retardent encore alliances et stratégies. Chacun se garde bien d'abattre ses cartes, mais *tient aujourd'hui* à annoncer la couleur.

Premier concerné, le service public. François-Henri de Virieu, d'Antenne 2, souligne que, pour survivre dans un univers concurrentiel, les chaînes publiques doivent jouer la différence, seule façon de justifier aux yeux des téléspectateurs le paiement de la redevance : *« Pourquoi payer si l'on peut voir la même chose ailleurs ? »*

Le défi est encore plus grand pour FR 3. Il faut reconquérir l'audience perdue et retrouver l'image d'une chaîne nationale. FR 3 émettra douze heures par jour dès le 21 septembre, déclare Didier Sapaut, en rappelant que la chaîne souhaite renforcer sa collaboration avec la presse régionale et s'appuyer sur le budget et les programmes de la Sept, la future chaîne culturelle européenne.

La direction de TF 1, quant à elle, appelle son personnel à une *« mini-révolution culturelle »* pour préparer la privatisation : *« Pour la première fois, des créateurs, des animateurs, des producteurs, des techniciens, des agents administratifs, des journalistes bénéficiant d'un statut très sécurisant vont devoir ensemble gagner leur pain quotidien. »*

Côté chaînes privées, on s'efforce de rester optimiste. La « 5 » annonce une nouvelle grille de sept heures de programmes avec de l'information et, surtout, un accord imminent avec le cinéma qui permettrait à nouveau la diffusion de films. Le représentant de TV 6 défend la nécessité d'une chaîne thématique musicale, contribution à une relance de l'industrie du disque française.

Mais l'annulation des concessions de la « 5 » et de TV 6 suscite des appétits. M. Jacques Rigaud, administrateur-délégué de la CLT, rappelle la candidature de son groupe à la reprise de la cinquième chaîne. Une candidature à laquelle est associée l'agence Havas — actionnaire de Canal Plus, — qui songe à d'autres projets de chaînes payantes. Devançant toute accusation de concentration abusive, le directeur général d'Havas, M. Marc Tessier, affirme : *« Il faut choisir entre des groupes français puissants ou des extensions françaises de groupes étrangers. »* Un raisonnement que Edgard Oppenheimer, le représentant du groupe Hersant — candidat au rachat de TF 1 — reprend à son compte. *« La diversification est notre vocation naturelle »*, affirme-t-il, en se gardant bien d'en dire plus sur les intentions de son groupe.

Reste Canal Plus, qui affiche une belle sérénité. 1,2 million d'abonnés et un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs en 1986 témoignent, deux ans après son lancement, d'une réussite exceptionnelle dans l'audiovisuel français.

P.-A. G. et J.-F. L.

● **Patrick Poivre d'Arvor rejoint TF 1.** — Patrick Poivre d'Arvor animera dès le 14 septembre, sur TF 1, la nouvelle émission de sports et de variétés intitulée *A la folie, pas du tout*, programmée le dimanche de 14 h 30 à 17 h 30. Le journaliste, qui fut présentateur du journal télévisé de 20 heures d'Antenne 2 jusqu'au mois d'août 1983, date à laquelle il démissionna (*le Monde* du 10 août 1983), animait jusqu'à présent, et sur la même chaîne, l'émission *A nous deux*. S'estimant, selon ses propres termes, *« dans un placard »* à Antenne 2, Patrick Poivre d'Arvor a déclaré ne pas craindre la prochaine privatisation de TF 1. *« J'aime les défis »*, a-t-il indiqué.

Société

Le cinquantenaire de l'Institut des hautes études de défense nationale

L'amiral Raoul Castex, stratège et pionnier

Le 14 août 1936, M. Albert Lebrun, président de la République, signe un décret créant le Collège des hautes études de défense nationale, devenu, en 1949, l'Institut des hautes études de défense nationale, l'IHEDN. Les véritables promoteurs de ce collège sont M. Edouard Daladier, ministre de la défense nationale et de la guerre, vice-président du conseil, et l'amiral Raoul Castex, préfet maritime à Brest, commandant la IIe région maritime.

Dès 1909, l'amiral Raoul Castex, alors lieutenant de vaisseau, avait déploré le manque de liaisons entre armée de terre et marine. *« Il serait bon*, écrivait-il dans son étude sur le grand état-major naval, *qu'une pénétration intellectuelle réciproque unît nos deux armées de terre et de mer et que ces deux branches de la défense nationale cessassent de s'ignorer. »*

La participation aux sessions du Collège d'un certain nombre de fonctionnaires civils constitue à l'époque une innovation plus révolutionnaire encore. L'amiral Raoul Castex, lors de la séance du 29 juillet 1936 du Comité permanent de la défense nationale, est reconnu, par les trois armées, comme l'officier général le plus qualifié pour être désigné à la direction du Collège. Pour cette fonction, en effet, il dispose d'atouts majeurs qui s'ajoutent à son envergure intellectuelle : stratège éminent, auteur d'une œuvre considérable et universellement appréciée, observateur lucide des événements et des hommes, grand officier de la Légion d'honneur...

L'amiral Raoul Castex est appelé à Paris le 7 août 1936. Le ministre de la marine, M. Alphonse Gasnier-Duparc, lui propose cette nouvelle fonction, que, d'emblée, il accepte.

De retour à Brest, il prépare d'arrache-pied et dans les moindres détails l'ouverture du Collège. En cela, il est remarquablement aidé par son chef d'état-major, le capitaine de vaisseau Eugène Noël, dont il fera son collaborateur immédiat. Le 12 août, il rend compte au ministre de la marine de ses vues sur l'organisation et le fonctionnement du Collège. Deux jours plus tard, il y a cinquante ans aujourd'hui, le Collège est officiellement créé. La nomination de son directeur paraît au *Journal officiel* du 2 septembre 1936, trois ans, jour pour jour, avant la mobilisation générale de 1939, une prémonition de l'histoire. Le 5 septembre, l'amiral Raoul Castex adresse à son ministre le projet d'un programme d'enseignement qui embrasse la défense sous ses aspects militaires et non militaires (économie, diplomatie, communications, approvisionnement, démographie, etc., etc.).

Les principes essentiels

La première session (15 octobre 1936-1er mars 1937) débute par une conférence d'inauguration dans laquelle l'amiral Raoul Castex rappelle la mission utilitaire de l'institution, l'esprit volontariste qui doit l'animer, l'unité et la totalité de la guerre, l'importance du rôle moral des nations, sa ferme intention, enfin, de rassembler et de faire partager les efforts de chacun. Cette conférence contient les principes essentiels qui, cinquante années plus tard, animent toujours l'IHEDN.

D'abord, *« une vue convenable d'une réalité de défense nationale »* exige qu'une place soit faite *« à chaque corporation responsable »* et que soient assurées *« entre elle et ses voisines, les liaisons indispensables »*. En conséquence, il importe de *« réaliser l'union féconde de tous ceux qui participent, à un titre quelconque, à l'œuvre de défense nationale... Tout cela nécessite, naturellement, que l'on se connaisse, que l'on se soit pratiqué, que l'on ait vécu, travaillé, pensé et réfléchi ensemble »*. Aux intérêt de premier ordre s'attache donc aux études et aux travaux *« effectués en commun »*.

S'adressant à ses tout premiers auditeurs, le directeur souligne sa conception du Collège : *« Il n'y aura pas d'enseignement à proprement parler, pas de professorat au sens strict du terme »*, quelqu'un étant seulement *« commis à la tâche de prendre la parole sur un sujet donné pour le situer, le définir, pour amorcer le débat, pour remuer des idées à son égard, pour susciter vos réflexions, pour provoquer entre vous des échanges d'idées... Régnera ici un régime très large, très fécond, de libre examen et de discussion indépendante. Chacun s'efforcera de verser au dossier et d'apporter à la masse comme sa contribution, son contingent de faits et de critiques et le résultat de son expérience personnelle »*.

Cette première session regroupe trente auditeurs : vingt militaires et dix fonctionnaires civils. Son programme comporte quatre-vingts conférences et la visite des installations des ports de Rouen et du Havre.

La durée des sessions suivantes est portée à cinq mois et demi et le nombre des auditeurs civils de dix à dix-sept. La deuxième session effectuera cinq visites ; la troisième en effectuera dix-huit.

Au terme de chaque session, l'amiral Raoul Castex établit un rapport. Après la première, il note l'importance *« de faire pénétrer chez les fonctionnaires civils des départements intéressés l'esprit de défense, ordinairement étranger à leur activité normale et dont ils doivent cependant faire preuve »*. La deuxième session lui inspire un commentaire encourageant ; toutefois, dans la fatigue manifestée par les auditeurs vers la fin de la session, il relève l'indice fâcheux... *« d'une certaine mentalité de la nation à notre époque, d'habitudes prises, de contagion d'un moindre effort qui ne serait pas limitée à une certaine classe sociale »*.

Le Collège devient institut

A l'issue de la troisième session, l'amiral Raoul Castex se montre confiant dans les destinées du Collège et souligne l'intérêt des visites qui ont contribué à *« développer entre les auditeurs un contact intime et une cordialité susceptible d'avoir dans la suite d'excellents résultats sur les relations de leurs départements respectifs »*. Le 15 avril 1939, il quitte la direction du Collège, puis, dans la tourmente de la guerre, le Collège disparaît discrètement. L'amiral Raoul Castex devient commandant en chef des forces maritimes du Nord. Bientôt, on allègue des raisons de santé pour le placer dans la deuxième section. Il se retire dans la maison familiale de Villeneuve-de-Rivière (Haute-Garonne). C'est là qu'il s'éteint, à sa table de travail, le 10 janvier 1968, après trente ans de retraite active.

Le second conflit mondial démontre la clairvoyance et la perspicacité de l'amiral Raoul Castex. Il confirme que la défense a cessé d'être un domaine réservé aux armées et aux services de l'Etat. Elle concerne tous les secteurs d'activité et engage l'ensemble des citoyens, à commencer par ceux qui assument des responsabilités, de quelque nature qu'elles soient.

Les dures leçons du passé et une conjoncture lourde de menaces, dont certaines ont pris des aspects nouveaux, commandent la renaissance du Collège. Le premier soin du général Charles Mast, lorsqu'il reçoit la mission de restaurer cette institution, est de venir à Villeneuve-de-Rivière consulter l'amiral Raoul Castex. Fort de son expérience de pionnier, celui-ci lui suggère la répartition souhaitable entre auditeurs civils et militaires : un tiers de militaires, un tiers de civils du secteur public et un tiers de civils du secteur privé. Cette proportion est toujours en vigueur pour les sessions nationales qui occupent leurs auditeurs de septembre à juin, à raison de trois matinées par semaine. L'IHEDN, héritier du Collège, est confirmé par un décret du 30 janvier 1949. Sa première session, en effet, avait débuté le 29 novembre 1948.

En 1954, ont été créées, dans un souci de décentralisation, des sessions régionales qui retiennent leurs participants, à temps plein, pendant quatorze jours répartis sur deux mois environ. Depuis 1983, l'IHEDN organise ainsi cinq sessions régionales par an.

Au total, l'Institut a accueilli plus de neuf mille auditeurs au cours de quelque cent vingt sessions, nationales ou régionales. Ce bilan, prolongé et entretenu par vingt-six associations d'auditeurs et complété par les enseignements de défense dispensés par trente universités et différentes écoles, est, pour une large part, à porter au crédit de l'amiral Raoul Castex, fondateur incontestable, il y a cinquante ans, des hautes études de défense nationale.

En conclusion, rappelons les lignes suivantes extraites d'une lettre manuscrite du général de Gaulle à l'amiral Raoul Castex lorsqu'il fut élevé, en 1959, à la dignité de grand croix de la Légion d'honneur : *« Je n'oublie pas ce que ma propre formation a dû à ce que j'ai connu et lu de vous et de vos leçons en fait de stratégie, non plus qu'à l'exemple que vous avez donné par vos services. »*

ROLAND GARDEUR,
conseiller à la direction de l'IHEDN.

Échecs



CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD
1986

Douzième partie

Avant Leningrad

Les émotions violentes n'étant pas recommandées avant un voyage en avion, Kasparov et Karpov, qui s'envolent ce jeudi 28 août pour Léningrad, ont tranquillement et raisonnablement conclu par la nullité la douzième et dernière partie qu'ils disputaient mercredi soir à Londres.

A la domination exercée par les tours blanches a répondu la paire de fous des Noirs, tapis sur les dernières rangées, après la curieuse manœuvre : 15... Fé5 ; 16... Fb8, et Karpov n'a pas eu grand mal, face à un Kasparov peu belliqueux, à se sortir du désavantage d'avoir un pion doublé. Visiblement, les deux joueurs ont estimé que le partage des points étaient, pour l'un et l'autre, la bonne solution.

Kasparov, en effet, n'a aucune raison de prendre des risques. Il sort de la première manche londonienne avec un point d'avance (6,5-5,5). Avec deux en réalité, puisque le règlement lui permet de conserver son titre si le score final est nul (12-12).

Quant à Karpov, il s'en sort bien lui aussi, ayant échappé à un retard quasi insurmontable de trois points si Kasparov n'avait gâché une victoire certaine dans la deuxième partie. Pour beaucoup, la semaine d'interruption avant la reprise du match à Leningrad, est une aubaine pour lui (Kasparov a toujours protesté contre un repos forcé : *« Il ne faut pas sept jours pour se remettre d'un vol de trois heures... »*) et, plus Soviétique qu'il n'est possible de l'être, Karpov devrait se sentir mieux « au pays » que le cosmopolite Kasparov.

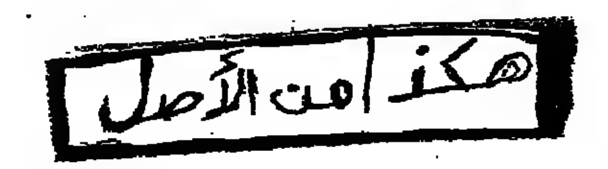
Cependant, un regard sur le déroulement du précédent match de 1985 ne plaide pas en sa faveur. Alors que le score était à égalité (5,5-5,5), c'est-à-dire que c'était lui, alors tenant du titre, qui avait un point d'avance, il perdit trois fois dans les douze dernières parties et ne gagna qu'une fois. Est-ce en tenant compte de ces éléments que les bookmakers de Londres donnent imperturbablement Kasparov favori à un contre quatre (une misère !), contre Karpov à quatre contre un ?

B. d. C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Douzième partie
Gambit de la dame refusé

1. d4	d5	18. Fb2	Cf6
2. c4	é6	19. Cxf6+ (21)	Dxf6
3. Cc3	Fé7	20. Dd4	Fb7 (30)
4. Cf3	Cf6	21. Dxf6	gxf6
5. Fg5	h6	22. b3	f5
6. Fxf6	Fxf6	23. g3	Fxf3
7. é3	0-0	24. Fxf3	Ta7
8. Tc1	c6	25. Tc6	Rg7
9. Fd3	Cd7	26. Fé2	Fé5
10. 0-0	dxc4	27. h3	Ff6
11. Fxc4	é5	28. Td6	Tfa8
12. Dé2	a6	29. Rg2	Fé7
13. Tfd1	éxd4	30. Td2	b4
14. Cxd4 (13)	Db6	31. g4	fxg4
15. Cé4	Fé5	32. hxg4	a5
16. Cf3	Fb8	33. f4	Td8
17. Dd2	b5	34. Txd8	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.



Échecs

Avant Leningrad

Le Monde



L'ÉDUCATION

le journal

هكذا من الأصل

Le Monde
DES LIVRES

LA RENTREE LITTERAIRE



BÉRÉNICE CLEEVE

Presque deux cents romans français au rendez-vous de la rentrée. Un peu moins que l'an dernier, mais de quoi satisfaire les plus voraces. La saison s'ouvre avec Patrick Modiano, très attendu, et avec deux transfuges du « polar », Jean Vautrin et Sébastien Japrisot.

Jean Vautrin vide son sac

LES vrais écrivains font des livres qui leur ressemblent. Lorsqu'on vient de lire *la Vie ripolin* et qu'on rencontre Jean Vautrin, on ne peut qu'être frappé par cette évidence : dans le roman et chez le romancier, il y a la même force, massive et sans détour, la même sensibilité aiguë qui fait son miel et ses larmes de toutes les beautés du monde et de toutes ses vilenies, la même attention, tendre et tendue, à l'existence de ceux qui vous entourent, le même humour enfin qui fait danser ces yeux clairs, et qui est l'arme suprême de la pudeur, le refuge où l'on s'abrite quand la vie est décidément trop bête, trop moche, trop injuste, et que le ripolin bave des couleurs à hurler.

Ce roman, il y a longtemps que Jean Vautrin savait qu'il l'écrirait, mais, explique-t-il, *« j'avais décidé de ne pas céder à la tentation autobiographique avant d'avoir publié une dizaine de livres »*. Ce qu'il a fait. Vautrin *n'est pas un homme à caprices ou* à toquades. Un jour, il y a une quinzaine d'années, il a décidé d'abandonner une carrière de réalisateur de cinéma qui marchait bien – il venait de tourner *Adieu l'ami*, le premier film français avec Charles Bronson – et de devenir écrivain. Parce que le cinéma est tellement lié à l'argent qu'il transforme en artifice la vie de ceux qui le fabriquent : *« Qui aurait pu dire que de telles activités avaient à voir avec l'invention de la vie? Charlie n'inventait plus la sienne. Il ne la rêvait plus. Il la calquait sur les stéréotypes imbéciles d'une peuplade à lunettes fumées qui confondait l'éclat du soleil avec l'incandescence des lampes à arc, et la naissance du désir avec une scène en champ contre-champ. Bref, il commença à s'emmerder. »*

Le désarroi et la fête

Vivre une fausse vie, perdre le contact avec la réalité des êtres et des choses, tricher avec l'amour, avec le rêve, avec l'enthousiasme, avec la colère, c'est la hantise de Jean Vautrin. Plus que le « sujet » de *la Vie ripolin* – un roman a-t-il un sujet? – cette hantise en est le mouvement, la source intarissable. Voici un homme qui cherche à soulever sa vie, à la parer chaque jour de couleurs nouvelles, coincé entre l'image d'un père qui ne lui a jamais parlé et la présence d'un fils autiste, dont il guette vainement la première parole et dont il n'entend que les hurlements brisés.

Sous une autre plume que celle de Vautrin, la peinture de cette existence déchirée aurait pu prendre d'affreuses couleurs de mélo.

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 14.)

Sébastien Japrisot entre femmes et cinéma

SE nomme-t-il Vincent, Tony, Francis, Edouard, Frédéric, Maurice ou Christophe ? Qu'importe. Il est « tous » à la fois, sans doute, ce jeune homme aux prénoms multiples dont la vie est retracée par huit témoignages. Huit femmes qui l'ont rencontré, et aimé, le racontent, avec leurs mensonges et les siens – différents pour chacune mais jamais radicalement opposés, – leurs fantasmes, devenus, par leur récit, vérités.

Elles sont toutes folles de lui – au sens propre pour Marie-Martine, censée avoir recueilli les autres témoignages et restituer l'histoire, depuis l'asile où on l'a enfermée. « Mélo » ou déjà clin d'œil ? Sur le héros de cette *Passion des femmes*, le nouveau roman de Sébastien Japrisot, on n'a que quelques certitudes : il est beau, il aime les femmes, et elles le lui rendent bien ; il ne peut pas avoir commis le crime – viol et meurtre – pour lequel il a été condamné à perpétuité. C'est pourquoi il s'évade, à l'aube de la seconde guerre mondiale, de sa prison, une forteresse située sur un îlot entre La Rochelle et Oléron, près d'un « Saint-Julien-de-l'Océan », inconnu sur les cartes... Drôle de village, si l'on en croit les descriptions bizarrement contradictoires de ses habitants.

Il faut d'urgence « prendre en marche » l'imagination de Japrisot pour, en quatre cents pages menées tambour battant, grappiller encore un petit morceau d'été, d'humour et de folie sur l'automne, l'esprit de sérieux et la réalité qui, déjà, prennent toute la place. Tony-Edouard etc. (disons Christophe, puisque Marie-Martine, son avocate, affirme que c'est là son « véritable » prénom), Christophe donc, est un mélange détonnant – et instable – d'Ulysse mâtiné de Barbe-Bleue.

Dans son Odyssée pour retrouver Pénélope (Constance) et revenir à son point de départ (la forteresse), il rencontre huit femmes... Mais c'est lui qu'on enferme dans un cabinet noir, qu'on tue. Et qu'on manque, au moins provisoirement, car la dernière balle est la bonne. Quoique... gare aux ultimes rebonds... En somme, un Barbe-Bleue piégé, et, sans doute, un Ulysse en chambre noire.

A toutes les femmes de Christophe, Sébastien Japrisot a donné un ton, un style, un « rôle ». Chacune fait un splendide numéro d'actrice. Au fond, *la Passion des femmes* est sans doute l'autobiographie rêvée d'un « dingue » de cinéma. Christophe lui-même est un cinéphile fou et son périple, un vrai film américain des années 40, une de ces vieilles « toiles » qu'on revoit à loisir.

Casablanca et *le Troisième Homme*

Ne citons que le bordel français au décor hollywoodien, la croisière, pendant la guerre, en compagnie d'une star, Frou-Frou, sur le yacht *Pandora*, qui fait escale à *Casablanca*, *« ville mystérieuse avec des gens de tous bords qui chantent* la Marseillaise *dans les boîtes de nuit chaque fois que se pointe un uniforme boche »*, les allusions à *Jeanne d'Arc* avec Ingrid Bergman, et enfin l'hommage au *Troisième Homme* quand Christophe passe par Vienne. *« Une nuit*, raconte un magistrat, *les Britanniques finissent par l'attirer dans un piège, le traquer au fond des égouts. Il fuit de souterrain en souterrain, cerné de toutes parts... »*

Entre les mensonges de Caroline, l'« instit » coincée, les goûts de luxe et de littérature de la magnifique Belinda, petite pute dans un bordel minable de la côte atlantique, qui se fait entraîneuse de charme dans un lupanar somptueux, entre la raideur de « psy » d'Esmeralda, la sensualité de Yoko et les désirs des autres, on ne saurait s'ennuyer un instant.

Et, au dernier chapitre, on en vient à regretter que, en habitué du roman policier, Japrisot se dise que tout mystère doit être éclairci, que toute folie a un coin de réel, toute histoire un dénouement, même les contes de fées. Ici, tout ne finit pas bien pour Christophe, mais tout va à merveille pour le lecteur, qui s'est si bien laissé prendre. Comment ? Vous le saurez en lisant Japrisot. Mais, silence... le générique défile.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LA PASSION DES FEMMES de Sébastien Japrisot, Denoël, 410 p., 108 F. Denoël réédite *Compartiment tueurs*, qui, en 1962, a révélé Japrisot comme auteur de roman policier, et *Piège pour Cendrillon* (1962, Grand Prix de littérature policière) (chaque livre 88 F).



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Dimanches d'août, de Patrick Modiano

Un diamant gros comme le Négresco

CHAQUE roman de Modiano porte la marque d'un site particulier. C'est ce qui les distingue les uns des autres, et les réunit. Il y a eu *les Boulevards de ceinture*, une ville d'eaux alpine dans *Villa triste*, Biarritz pour *Livret de famille*, un Paris d'impasses et de palissades dans *Quartier perdu*. Les lieux sont choisis en général pour leur charge de mystère, de morosité, de fausse fête. Il doit s'y être passé de drôles de choses, si possible pendant la guerre, mine à soupçons.

Les bords de Marne et Nice en hiver manquaient à cette géographie de l'entre-chien-et-loup. Demeures aux airs pompeux et aux origines équivoques, crépis de pâtisserie rance, enseignes d'ambre solaire grinçant sous la pluie : les décors de *Dimanches d'août* sont modianesques à souhait.

La Marne, d'abord. Nous sommes du côté de Chennevières. L'eau du fleuve est si boueuse et beige que les Chris-Craft ne peuvent décoller leur museau d'acajou. Mais une villa et son estacade privée singent la Riviera. Une riche sexagénaire éleveuse de trotteurs évoque, de sa voix rauque, les dessous du voisinage. Il paraît que les résidences alentour ont été bâties par les demi-mondaines du début du siècle. Le cinéma d'avant-guerre y tenait ses quartiers, à cause des proches studios de Joinville. Jules Berry pariait gros, au Tremblay. Aimos, le prolo lunaire de *la Belle Equipe*, y habitait, avant de mourir sur les barricades de 1944, non d'une balle perdue, comme on l'a dit, mais, selon la sexagénaire, parce qu'il en savait trop sur les compromissions de certains résistants de fraîche date. Ce serait le génie de ce lieu cafardeux de susciter *le crapuleux*, le noirâtre, la poisse.

LE fils de la maison, en tout cas, n'est pas net. On ne sait trop ce qu'il fait de ses dix doigts boudinés. A-t-il du sang russe ? Des truands de cinéma à souliers de daim lui proposent des affaires louches. Ainsi d'un diamant nommé « la Croix du Sud », offert à la moitié de son prix. Le fils de l'éleveuse compte *le donner temporairement* à sa femme, Sylvia, une belle mystérieuse à taille fine et jupe rouge, dont le romantisme consiste à suivre le moins filou de la bande, comme souvent dans les romans policiers d'occasion.

Le sauveur, ici, sera le narrateur, un photographe venu à Chennevières pour réaliser un album sur les plages de la Marne. Après un déjeuner chez l'éleveuse rauque, qui l'a initié aux secrets des riverains, le « je » du livre se retrouve à *Nice*, nanti de Sylvia et de son *diamant gros comme le Négresco*. *J'oubliais : avant de gagner la Méditerranée*, ils ont enjambé les baigneurs de La Baule, un dimanche d'août. Ce moment d'anonymat embaumé d'huile solaire restera pour eux le souvenir primordial par rapport auquel les couples ont coutume de mesurer leurs instants de bonheur.

LES choses vont en effet se gâter, une fois sur la Côte. Le mari de Sylvia veut rentrer en possession, non de sa femme, *cadet de ses soucis, mais du bijou*. Il met sur la piste du couple des individus de son acabit, marchands de manteaux à la sauvette, parfumeurs au curriculum indécis, anciens grooms, croupiers en cavale.

Sylvia et le narrateur sont des proies faciles : de ces distraits qui vont au-devant des menaces, qui se trompent de dangers. *Ce n'est pas que l'amour les aveugle* : on les sent tenus par des liens doux mais ténébreux et amollis, suspendus à la vente problématique de leur trésor. De leur pension meublée, aux odeurs de moisi, ils s'imprègnent étourdiment des mystères niçois. Immobiles dans des lieux de passage, ils allongent la liste des exilés et irréguliers dont la ville a toujours été *le refuge*. Ils rêvent devant les palais d'opérette aux façades fanées. Il leur plaît que gens et choses sortent de passés fumeux, truqués, transformables.

Un ménage, les Neal, incarne l'imprécision dont ils se repaissent. On ignore d'où viennent ces Américains aux accents parigots, ce qu'ils veulent. Entrants, mielleux, ils font l'effet de *faux époux comme en réunissent les histoires d'espionnage*. *N'était* leur âge, on pourrait les prendre pour les parfumeurs du même nom, amis d'un certain Léandri, condamné en 1948 pour intelligence avec l'occupant. (Pas de roman de Modiano sans ramontée dans l'invérifiable par excellence : la fange de la collaboration !)

(Lire la suite page 14.)

LA RENTREE LITTERAIRE



BÉRÉNICE CLEEVE

ROMANS FRANÇAIS

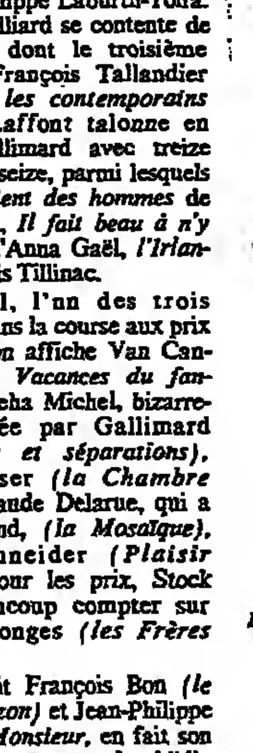
Le rendez-vous des habitués

L'AUTOMNE de 1986 se veut un peu plus sage que le précédent – dix titres de moins, – mais on « flirte » toujours avec les deux cents, et les « sacrifiés » sont surtout les premiers romans *(voir notre encadré)*. Alors, on reste souvent sur une impression de « déjà vu ». On n'a pas entendu cette année – contrairement à la dernière rentrée, avec Bianciotti, Braodeau et Queffélec – la rumeur du milieu littéraire annoncer dès la mi-août, même dans le désordre, le tiercé gagnant des prix. Dans ladite rumeur, un nom revient souvent, celui de Jean-Edern Hallier *(l'Evangile du fou*, Albin Michel), dont on vante les qualités de style, propres à vaincre la désastreuse réputation du personnage. Albin Michel compte évidemment sur le succès de ce roman, mais il a aussi ses « habitués », comme Muriel Cerf, *(Dramma per musica)*, Pierre-Jean Rémy *(Une ville immortelle)* et Hubert Haddad *(Perdus dans un profond sommeil)*, un auteur encore trop méconnu. Les « habitués » sont aussi au rendez-vous chez Calmann-Lévy, où on a malheureusement le sentiment de voir chaque année la même rentrée : Depland *(les Noces de lunes)*, Apruz *(Dix mille jours)*, Chabaud *(la Consultation)*.

Chez Balland, on retrouve Patrick Reumaux *(le Visiteur de Gondal)* et Olivier Poivre d'Arvor *(Côté cour, côté cœur)*. Chez Actes Sud, Raymond Jean *(la Lectrice)* et Baptiste Marrey *(Elvira)*. Chez Acropole, Fernando Arrabal *(Toi, tu courras dans le soleil)*, chez Belfond, Cavanna *(les Fosses carolines)*. Quant à Ahmed Zitouni, il quitte Laffont pour donner à Belfond son second roman : *Aimez-vous Brahim ?* Toujours dans le groupe Belfond, on trouve au Pré aux clercs un roman d'Edgar Faure *l'Archange empourpré* ; aux Presses de la Renaissance *Tendres condoléances* de Philippe Madral, et chez Sylvie Messinger *le Baron sauvage* de Jacques Jaubert, *les Parapluies sauvages* de Bruno Bontempelli.

Denoël affiche une rentrée fournie, tout comme Gallimard – mais dans la « grande maison » c'est plus habituel. Chez Denoël, aux côtés du nouveau Japrisot *(la Passion des femmes)*, on remarque notamment le deuxième roman de Bernard Sichère *(la Gloire du traître)*, un livre posthume de Conrad Detrez *(la Mélancolie du voyageur)*, Régis Jauffret *(Cet extrême amour)* et Marcellin Pleynet *(Prise d'otage)*. Chez Gallimard, des habitués – Modiano *(Dimanches d'août)*, Quignard *(le Salon du Wurtemberg)*, Labro *(l'Etudiant étranger)*, des nouveaux venus – Annick Geille autrefois chez Grasset *(la Voyageuse)*, Christian Giudicelli, venu du Seuil *(Station balnéaire)*, Jack-Alain Léger venu de Flammarion *(Wanderweg)*, – le second roman de Jean-Denis Bredin *(l'Absence)* et le troisième de Pierre Bergounioux *(la Bête faramineuse)*.

Flammarion retrouve notamment Pierre Vilbreau pour son second livre *(Portrait de Frédéric)*, Clarisse Nicoïdski *(Frères de sang)*, et Grasset Max Gallo *(Belle Epoque)*, Madeleine Chapsal *(la Maison de Jade)*, Elvire de Brissac *(Dites-le lui pour moi)*, Rafaël Pividal *(l'Épidémie)*, les seconds romans de Michel Host *(Valet de nuit)* et de Marie-France Pisier *(Je n'ai aimé que vous)*. Quant à Anne Bragance *(Bleu indigo)* et Pierre Combescot *(les Funérailles de la sardine)*, ils rejoignent l'écurie Grasset, l'une venant du Mercure de France, l'autre de Lattès. Chez Lattès, justement, un nouveau Françoise Xénakis *(Mouche-toi Cléopâtre)*, la suite du *Têtard* de Jacques Lanzmann et *le Cœur de la nuit* de Jacqueline Dauxois (qui signait jusqu'alors Bruller).



Odile Jacob, dont c'est la deuxième rentrée seulement, publie pour la première fois de la fiction, un roman « *ethnologique historique* », *le Tombeau du Soleil* de Philippe Laburth-Tolra. Alors que Julliard se contente de trois titres, dont le troisième roman de François Tallandier *(Benoît ou les contemporains obscurs)*, Laffont talonne en quantité Gallimard avec treize titres contre seize, parmi lesquels *Qui se souvient des hommes* de Jean Raspail, *Il fait beau à n'y pas croire*, d'Anna Gaël, *l'Irlandaise* de Denis Tillinac.

Au Seuil, l'un des trois « grands » dans la course aux prix d'automne, on affiche Van Cauwelaert *(les Vacances du fantôme)*, Natacha Michel, bizarrement refusée par Gallimard *(Impostures et séparations)*, France Huser *(la Chambre ouverte)*, Claude Delarue, qui a quitté Balland, *(la Mosaïque)*, Pierre Schneider *(Plaisir extrême)*. Pour les prix, Stock semble beaucoup compter sur Henri Coulonges *(les Frères moraves)*.

Minuit suit François Bon *(le Crime de Buzon)* et Jean-Philippe Toussaint (*Monsieur*, en fait son premier livre et le second publié), Mazarine Alexis Lecaye *(Philippine)* et le nouveau Vautrin *(la Vie Ripolin)*, le Mercure de France, Nicolas Bréhal *(l'Enfant au souffle coupé)*. Maryse Condé, auteur de *Ségou 1* et *2*, quitte Laffont pour le Mercure. Chez Ramsay, Alice Farrow fait paraître son second livre, *Vittel Palace*, et on retrouve notamment Copferman *(l'Arpenteuse)* et Thieuloy *(Claire Croix)*. Olivier Orban donne un nouveau roman de Vladan Radoman *les Dépossédés*, et Plon a un Vercors *(le Tigre d'Anvers)*.

Les jeunes ou petits éditeurs – ils sont souvent les deux à la fois – font le choix – très explicite chez Bernard Barrault par exemple avec *Georgette* de Farida Belghoul – de publier un ou deux romans seulement : par exemple *Une autre vie* de Luba Jurgenson, (Lieu commun), *Yasmina* d'Isabelle Eberhardt (Liana Lévi), *la Porte fausse* d'Alfred Hart (Maren Sell), *la Résolution de Tertullien* d'Alain Arnaud (Le Cerf), *Evelina*, de Christophe Claro (Arléa), *Un vrai conte de fées*, d'Eliane Thielland, *12, rue Thérèse qui rit quand on la baise*, de Michèle Blondel (Régine Deforges) ; *Lettre au voyageur*, de Nata Minor. *l'Impossible naissance*, de Jacqueline Merville (éditions Des Femmes). Quant à Paul-Otchakovsky Laurens, il continue, imperturbable, sa politique de fidélité aux auteurs qu'il a scrupuleusement choisis : cet automne, on retrouve Danièle Sallenave avec *la Vie fantôme*, Jacques Géraud avec *Jésus* et Michel Manière avec *le Droit Chemin*.

Jo. S.

Quel est leur métier ?

Trente et un premiers romans paraîtront en septembre et octobre à l'occasion de la rentrée littéraire d'automne. Autant de nouveaux romanciers, pour la plupart inconnus de la critique et des lecteurs, qui « entrent en littérature ». Une occasion de s'interroger sur leurs origines sociales et professionnelles.

En 1986, un nouveau romancier sur trois enseigne les lettres dans un lycée, généralement parisien. Il n'est guère surprenant, vu les origines sociales de la majeure partie des enseignants, étant donnés leur niveau d'études et l'avantage d'un emploi du temps relativement souple, de constater le nombre de professeurs qui font œuvre d'écrivains après leurs heures de cours.

Si un romancier sur trois est professeur, 10 % des nouveaux auteurs sont des artistes : peintre, musicien, sculpteur. Seuls quatre nouveaux romanciers ont déjà une réelle expérience de l'écriture : scénaristes pour les uns, journalistes pour les autres. On relève notamment le nom de Michel Cardoze (1), ancien chef de la rubrique culturelle du quotidien *l'Humanité*.

Cette année, les nouveaux romanciers sont sensiblement moins nombreux qu'en 1985 : trente et un contre cinquante-cinq. Les éditeurs semblent avoir été bien prudents dans la recherche de nouveaux talents. Le nombre des nouvelles romancières est également en baisse : dix-huit femmes en septembre dernier, neuf cette année. Elles ont apparemment plus souffert que les hommes de cette prudence.

L'âge des nouveaux auteurs se situe en moyenne autour de la quarantaine. Peu de personnes âgées et seulement deux étudiants : Alexandre Jardin (2), le fils de Pascal Jardin, et Jean-Paul Laurent (3), âgés respectivement de vingt et vingt-trois ans.

Reste le mystère de la rentrée littéraire de septembre 1986 : l'inconnu qui se présente sous le pseudonyme « Tropmann » (4). Est-il, lui aussi, professeur de lettres ou enfin l'ouvrier métallurgiste que l'on aimerait bien découvrir ?

SANDRINE TREINER.

(1) Michel Cardoze : *Juif Albano*, librairie Séguier.
(2) Alexandre Jardin : *Bille en tête*, Gallimard.
(3) Jean-Paul Laurent : *les Voix blanches*, Seuil.
(4) Tropmann : *l'Œil de Madame*, Éd. de minuit.

« Cette néfaste clairvoyance »

Dans la NRF de septembre, Cioran fait sa rentrée avec des aphorismes réunis sous le titre : *Cette néfaste clairvoyance*. Des pensées toujours aussi noires domestiquées par un style toujours aussi souverain. En voici quelques-unes :

« Avoir frôlé toutes les formes de déchéance, y compris la réussite. »

« On ne possède aucune lettre de Shakespeare. N'en a-t-il écrit aucune ? On aurait aimé entendre Hamlet se plaindre de l'abondance du courrier. »

« Après avoir fait le tour de ceux qu'on devrait jalouser, constater qu'on n'aimerait changer son sort contre celui de personne. Tout le monde réagit ainsi. Comment expliquer alors que l'envie soit la plus vieille et la moins usée des infirmités ? »

« Sur une planète gangrenée, on devrait s'abstenir de faire des projets, mais on en fait toujours, l'optimisme étant, on le sait, un tic d'agonisant. »

« Chacun s'agrippe comme il peut à sa mauvaise étoile. »

LETTRES ÉTRANGÈRES

Le domaine des valeurs sûres

Les jurés de nos prix littéraires, n'ayant sans doute pas assez à lire avec les deux centaines de romans français de l'automne, ont, semble-t-il, décidé d'annexer à leurs juridictions la centaine de romans étrangers – cent quatre exactement cette année, dix de moins que l'an dernier, mais soixante-quatre de plus qu'en 1980 – publiés à la rentrée. Il y eut le Médicis étranger, puis, l'an dernier, le Fémina. Sans que l'on sache vraiment si ce genre de récompense fait réellement vendre les lauréats, elle n'entretient pas moins un petit climat de compétition qui anime un secteur habituellement plus calme à cette époque.

Ne nous y trompons pas, toutefois : dans ce domaine peu propice aux engouements de surface, les classiques demeurent les valeurs les plus sûres. On parlera donc peut-être davantage de Doris Lessing et du *Terroriste* (Albin Michel), de l'Indien R. K. Narayan et du *Professeur d'anglais* (Acropole), de Nina Berberova *(le Laquais et la Putain)* dont Actes Sud vient d'obtenir les droits mondiaux, de Lars Gustafsson dont on publie deux livres, *la Véritable Histoire de Monsieur Arenander* (Alinéa) et *les Trois Tours de Bernard Foy* (Presses de la Renaissance), ou encore (et surtout) de Vladimir Nabokov dont les éditions Rivages ont obtenu en première mondiale *l'Enchanteur*, un roman écrit en 1939 et qui est le brillant prélude au célébrissime *Lolita*...

Mais on parlera peut-être moins de Gina Lagorio dont on n'avait encore traduit que la superbe *Tosca des chats* et dont on publie cette année *Hors-Scène* chez le même éditeur (Luneau-Ascot), ou d'Elly Welt et de *Joseph sauvé par ses frères*, qui est pourtant l'une des plus belles réussites de ce qu'il est convenu d'appeler l'école juive américaine, (Sylvie Messinger), ou d'un magnifique roman catalan, *Béarn*, de Lorenzo de Villalonga (Acropole).

Il est vrai que cette rentrée est riche en valeurs sûres – du moins si l'on a confiance dans la signature des auteurs. Entre *Faut être Nègre pour faire ça*, seize nouvelles inédites de Chester Himes (Lieu commun), *Ressac* de Martin Walser (Laffont), *le Livre de Blam* d'Alexandre Tisma (Julliard-L'Age d'homme), *Ramasse-vioques* de Juan-Carlos Onetti (Gallimard), *le Vin de la jeunesse* de John Fante (Christian Bourgois), *Caracole* d'Edmund White (Albin Michel), *le Scorpion*, de Paul Bowles (Seuil), *les Années du crépuscule* de Sawako Ariyoshi (Stock) ou l'étonnant *Aventures dans le commerce des peaux en Alaska* de John Hawkes (Rivages), on ne manque ni de déjà classique ni de toujours moderne.

Les amateurs de découvertes et de perles plus rares pourront se tourner vers *Bethsabée* de Torgny Lindgren, écrivain suédois dont on avait traduit l'an dernier *le Chemin du serpent* (Actes Sud), vers *la Ladra* de Mario Tobino, un « grand » d'Italie encore inconnu en langue française (Alinéa), vers Paule Marshall et son *Ile de l'éternel retour* qui devrait imposer cette grande romancière noire américaine (Balland), vers *Annie John*, de Jamaïca Kincaid, une autre américaine, originaire, elle, des Petites Antilles (Belfond), ou encore vers trois écrivains dont on aimerait – à la lumière des traductions qui en paraissent – avoir lu tous les livres : Mario de Sa-Carneiro, un Portugais mort en 1916 et dont on publie *la Confession de Lucio* (la Différence) ; Eduardo Mendoza, un écrivain catalan qui a écrit *La vérité sur le cas Savolta*, un merveilleux roman policier sur fond de Barcelone anarchiste des années 1917-1919 (Flammarion) ; enfin, Botho Strauss, avec *le Jeune Homme* (Gallimard), qui ressuscite la veine la plus noire et la plus fiévreuse du conte romantique allemand.

Sans compter tous ceux que des éditeurs attentifs, des traducteurs vigilants et des agents industrieux n'auront pas manquer de faire connaître et de soutenir. Sans compter non plus *l'Obscur Miroir des jours heureux*, le premier roman d'une Texane de trente-sept ans, Karleen Koen, que les éditeurs du monde entier se sont arraché à prix d'or l'an dernier à Francfort (Presses de la Renaissance).

P. L.

La fortune en écrivant

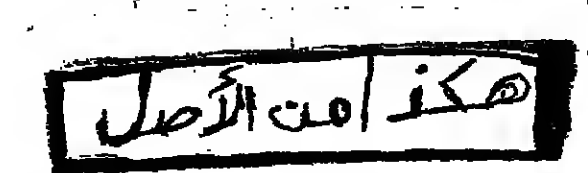
Les prix littéraires de la session d'automne seront les premiers à bénéficier de l'exonération fiscale de la totalité de leur montant, décidée par le ministre de l'économie, Edouard Balladur (*le Monde* du 30/7/1986).

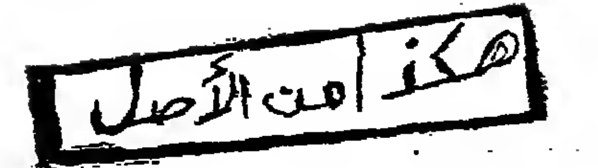
Cette mesure aura des répercussions considérables pour les prix les plus dotés. Il s'agit principalement du prix Marcel-Proust, récompensé de la somme de 50 000 dollars, qui sera décerné à Cabourg le 27 septembre, et du prix Paul-Morand, dont le vainqueur se verra remettre un chèque de 300 000 francs en décembre. De quoi se retirer quelque temps de la vie active pour réfléchir tranquillement à un prochain roman...

Trois autres prix sont dotés, chacun, de 50 000 francs : le prix Paul-Léautaud (7 octobre), le Grand Prix du roman de l'Académie française (début novembre) et le Grand Prix national des lettres, attribué en décembre par la direction du livre. Mais cette décision n'aura que peu de conséquences pour les lauréats des prix les plus convoités du monde littéraire. Le prix Goncourt (1) ne rapporte à l'heureux élu qu'un chèque de 50 francs (qui n'est, bien entendu, jamais endossé). Le prix Renaudot donne lieu à une invitation à déjeuner chez Drouant, l'année suivante. Les prix Femina et Médicis ne sont dotés respectivement que de 4 500 et 5 000 francs. Quant au prix Interallié, tout comme le Prix des libraires, il ne rapporte que la gloire ... ou presque, car si tous ces prix sont si recherchés c'est qu'ils assurent, en principe, de forts tirages, donc d'importants droits d'auteur. Qui ne sont pas, eux, exonérés d'impôts...

S. T.

(1) Les prix Goncourt et Renaudot seront décernés le 17 novembre : les prix Médicis et Femina, le 24 novembre ; le prix Interallié, le 2 décembre.







HISTOIRE

Toujours la vague des biographies

L'histoire a beau être, comme le disait Hegel, la science du malheur des hommes, elle continue à attirer un public considérable et insatiable. On peut s'étonner, après la quatre-vingt-quatorzième biographie consacrée à Talleyrand, que les lecteurs en redemandent alors qu'il n'y a plus grand-chose d'intéressant à découvrir sur le personnage ; mais c'est sans doute comme ces vieux films dont on ne se lasse pas, bien qu'on en prévoie chaque image.

Nous aurons donc à la rentrée une belle ration de biographies, savantes ou dilettantes, compilatoires ou interprétatives : un *Marc Antoine* de François Chamoux (Arthaud-Flammarion) et une *Séraphine de Senlis* d'Alain Vircondelet (Albin Michel), une *Vie de Breughel* (Henri Bocquet, chez Denoël) et une autre d'*Elisabeth de Belgique* (Myriam Dauyen, chez Fayard). Une *Madame Récamier* de Françoise Wagener (Lattès) fera heureusement pendant à *Madame Simone*, de Jacques Paget (Mercure de France). *Louis XIV* (par François Bluche) affrontera une nouvelle fois *Fouquet* (par Daniel Dessert) dans la même maison d'édition (Fayard), et sous l'œil de *Molière* (par Francine Mallet, chez Grasset).

Parmi les documents, les témoignages et les évocations, on retiendra pour l'instant l'étonnant journal de Joannes Caton, une déportée de la commune à l'île des pins (France-Empire), *la Vie quotidienne des anarchistes* par André Nataf et celle des cours pontificales par Jacques Heers (tous deux chez Hachette), ainsi que *le Parti des patrons*, une histoire du CNPF présentée par Henri Weber et qui est tout autant une étude politique qu'une analyse historique (Le Seuil).

Parmi les grandes études, précisément, on attend le second volume de *l'Identité de la France* de Fernand Braudel, qui aura pour titre *les Hommes et les Choses* (Arthaud-Flamarion). Mais cette fresque ne saurait faire négliger les autres : *l'Histoire de la pudeur de Charlemagne à nos jours* de Jean-Claude Bologne (Orban), *Chercheurs de trésors et Jeteuses de sort à Naples au XVIe siècle* de Jean-Michel Salmann (Aubier), *Histoire de l'Europe* d'Eugen Weber (Fayard), *l'Usurier et le Purgatoire*, de Jacques Le Goff (Hachette), ou *Femmes au bain*, par Anne de Marnhac (Berger Levrault), une histoire de l'idée de beauté à travers la peinture.

Le troisième de Gaulle

On peut rattacher à cette veine deux biographies qui sont en même temps des essais sur une époque d'histoire, celle de Pierre Assouline consacrée à *Jean Jardin*, éminence grise de la IIIe République et du régime de Vichy, et le troisième volume de *De Gaulle* de Jean Lacouture, *le Souverain*, qui paraîtra en octobre au Seuil. Signalons enfin l'heureuse initiative des éditions Orban qui rééditent quarante grands textes de l'histoire, à commencer par le *Tableau de l'histoire de France* de Michelet, et par le *Charles XII* de Voltaire.

P. L.

POLITIQUE

La cohabitation les médias et le PC

Sans doute est-ce le contrecoup des élections législatives du 16 mars et de la vague de livres et de documents politiques qui les avait précédées : l'automne est plutôt calme dans ce domaine, et l'on paraît reprendre son souffle avant la course de la présidentielle de 1988.

On parlera pourtant encore des paradoxes de la cohabitation avec *le Mariage blanc*, une enquête minutieuse menée à l'Elysée et à Matignon par Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau (Grasset) ; de la crise du PC français avec le *Nouveau voyage à l'intérieur du Parti communiste français*, de Michel Cardoze (Fayard), et avec *les Orphelins du PC*, de Jean-Pierre Gaudard (Belfond) ; de François Léotard, dont Roger Bouzinac a rédigé une biographie qu'on espère sans complaisance (Lattès). Dans le même temps, les rivalités au sommet du CNPF ne donneront que plus de saveur au livre d'Yvon Chotard sur le patronat (Calmann-Lévy) que l'on pourra confronter avec l'ouvrage anglais de David Bernstein, *l'Entreprise, image et réalité* (Flammarion). Enfin, la nouvelle loi sur l'audiovisuel, la mise en vente de TF 1 et la disparition de la Haute Autorité devraient placer l'essai de Michèle Cotta, *la Comédie des médias* (Fayard), sous le feu des projecteurs.

Mais l'actualité pour être intelligible exige souvent que l'on prenne avec elle du recul. En lançant leur collection « *Au vif du sujet* », Bertrand Legendre et Edwy Plenel ont fait le pari que l'histoire immédiate peut aussi susciter des ouvrages qui resteront, bien au-delà des événements qui les ont suscités. Les deux premiers titres de leur collection, *les Sorciers de la vie*, de Marie-Ange d'Adler et Marcel Teulade, et *le Mystère Waldheim*, de Bernard Cohen et Luc Rosenzweig, répondent à cette ambition : traiter l'événement comme révélation et comme révélateur (Gallimard).

« Les Français les plus riches »

Des révélations, le livre de Ben Porat et Uri Dan, *Opération Babylone*, sur la construction, puis sur la destruction par Israël de la centrale nucléaire irakienne, en contient assez pour avoir déjà créé des remous dans le monde politique français (Balland) ; il se pourrait également que l'enquête de Nicole du Roy et Francine Rivaud sur *les Français les plus riches* réserve quelques surprises (Calmann-Lévy), tout comme *l'Argent caché*, de Ingo Walter (Lattès), ou *Secret d'Etat*, de Pierre Péan (Fayard).

En revanche, d'autres livres sont attendus davantage en raison de la réflexion politique et intellectuelle qui les anime que pour les secrets qu'ils pourraient dévoiler. C'est le cas, bien sûr, de *Sommes-nous maintenant en danger de guerre nucléaire ?* par David Rousset (Ramsay), mais aussi d'*Avoir et être. Une histoire de la propriété*, par Jacques Attali (Fayard), de *Nous l'avons tant aimée la révolution*, par Daniel Cohn-Bendit (Barrault), de *les Blancs de l'apartheid*, par Gérard Chaliand (Calmann-Lévy), de *l'Espagne d'aujourd'hui*, par Jorge Semprun (Fayard), ou de *l'Islam dans le monde*, par Paul Balta (La Découverte).

P. L.

Naissance des éditions Maren Sell

ON a beau mettre en avant les difficultés de l'édition, chaque année ou presque quelqu'un veut tenter l'aventure. Aujourd'hui, c'est Maren Sell, cofondatrice de Lieu commun en 1980, qui crée Maren Sell & Cie, « *un éditeur européen pour donner à découvrir l'Europe des écrivains* ». « *Européenne je le suis vraiment*, dit-elle. *Née en Allemagne, danoise par mon père, polonaise par ma mère, je vis en France depuis 1968.* »

Les livres, depuis longtemps, sont sa passion, et l'édition un vieux rêve. Persuadée que dans la littérature européenne « *il y a encore des trésors à exhumer* », elle aime à fureter chez les petits éditeurs de l'Europe entière. C'est ainsi qu'elle a découvert, en Allemagne, les très beaux textes de Milena publiés sous le titre *Vivre* par Lieu commun. Traductrice, auteur de deux romans (*Mourir d'absence*, Grasset, et *l'Amour d'après*, Belfond), éditeur depuis six ans, Maren Sell lance donc son propre bateau, avec une petite équipe – Françoise Ducout, critique littéraire à *Elle*, Muguette Vivian, et Georges Flouest, qui prend en charge l'administration. Les livres de Maren Sell & Cie sont distribués par la SODIS et diffusés par Philippe Leband.

« *Nous voulons, Philippe Lebaud et moi, créer une association, Les liens du livre*, précise Maren Sell. *Nous souhaiterions réunir cinq petites maisons, publiant environ dix livres par an, ce qui est mon cas, et pouvoir engager un directeur commercial. Dans une indépendance éditoriale totale, nous pourrions partager l'infrastructure et ainsi fonctionner comme une grande maison.* »

Dès septembre, sous une élégante couverture bleue, illustrée différemment pour chaque livre, Maren Sell & Cie sort *la Porte fausse*, d'Alfred Hart, premier volume d'une saga retraçant l'ascension sociale d'une famille piémontaise. Viennent ensuite *Ailes de plomb*, un roman chinois de Zhang Jie, et, symbole de la vocation européenne de la maison, des entretiens entre Françoise Giroud et Günter Grass, *l'Allemagne et la France, un couple pour l'Europe*.

Jo. S.

● **Les éditions Complexe** sortent en septembre les premiers volumes d'une nouvelle collection littéraire : « *Le regard intérieur* ». Pour André Versaille qui dirige cette collection, il s'agit de s'interroger sur les mécanismes de la création littéraire en rassemblant des textes d'écrivains inspirés par d'autres artistes, accompagnés de préfaces importantes dues à d'autres créateurs.

Jeux de regards sur l'art d'écrire qui nous vaudra un recueil d'écrits d'Oscar Wilde, *le Déclin du mensonge*, avec une préface de Dominique Fernandez ; un autre de Julien Gracq sur Proust, Stendhal, Balzac, Flaubert et Zola. Suivront Barbey d'Aurevilly « *contre Diderot* » Léon Bloy sur J. K. Huysmans, Maurice Blanchot sur Sade et Restif de La Bretonne, Baudelaire sur Delacroix, Thomas Mann sur *Don Quichotte*, Guy de Maupassant « *pour Gustave Flaubert* », Jean Paulhan sur Sade encore, puis sur *Paul Valéry, ou la littérature considérée comme un faux*.

P. L.

ESSAIS

L'automne de Michel Foucault

L'automne philosophique sera foucaldien. Deux ans après la disparition du philosophe-historien, sa pensée et l'aventure structuraliste demeurent au centre de la réflexion – et de la polémique. C'est le livre de Gilles Deleuze, autre star de la pensée philosophique, qui est évidemment le plus attendu (*Foucault*, Editions de Minuit), mais un numéro spécial de *Critique* paraîtra également en septembre. Et puis : *Foucault ou le nihilisme de la chaire* de José Guilherme Merquior (PUF), *Michel Foucault ou la liberté de savoir* de John Rajchmann (PUF), un numéro du *Débat* avec un texte de Georges Canguilhem... et une attaque en règle de Raymond Boudon, *De l'idéologie* (Fayard), qui soumet à la même mitraille Foucault, Marx et Bourdieu.

Ce carrefour des sciences de l'homme, de l'histoire et de la philosophie où aimait se situer Foucault connaît aujourd'hui de *splendides embouteillages*. Parmi les véhicules les plus luxueux, signalons le *Frédéric II* d'Ernst Kantorowicz (Gallimard, mais on attend toujours la traduction de son indispensable *The King's two bodies*), *La Bataille de cent ans. Histoire de la psychanalyse en France*, tome 2, d'Elisabeth Roudinesco (Seuil), *De l'élection* de René Major, qui confronte la pensée freudienne aux idéologies dominantes du siècle, allemande, américaine et soviétique (Aubier).

Et puis on assistera à n'en pas douter à la polémique philosophico-linguistique de l'année avec la publication de l'édition « autorisée » de *l'Etre et le Temps* de Martin Heidegger, auquel on opposera la traduction « pirate » publiée l'an dernier par E. Martineau.

La collision des sciences et de la philosophie

Mais ce qui marquera peut-être le plus fortement l'année 1986-1987, c'est la publication massive d'ouvrages de caractère scientifique destinés à un large public ; comme si l'on se rendait compte enfin de la nouvelle demande du public dans ce domaine. En septembre paraissent donc sous l'égide de la fondation Diderot, chez Fayard, les premiers volumes de *la Nouvelle Encyclopédie des sciences et des techniques : Intelligence des mécanismes, mécanismes de l'intelligence, l'Ordre et la diversité du vivant, Espaces, jeux et enjeux* et *Etats de la langue*, quatre ouvrages mis au point par les spécialistes internationaux les plus réputés.

Dans le même temps, la fondation Diderot, relayée cette fois par Hachette-Jeunesse, publie les premiers volumes de la nouvelle encyclopédie pour les jeunes : *Objectif univers*, une histoire du cosmos, *Aux origines de la vie, Vie et mort des dinosaures*, et *Histoire et géographie des climats*.

Les sciences se trouvent encore présentes dans le livre de François Gros, *les Secrets du gène* (Odile Jacob), dans l'histoire de la physique contemporaine que fait parfaitement comprendre Franco Selleri (*le Grand Débat de la physique quantique*, chez Flammarion) et même dans l'ouvrage du romancier-biographe Pierre Gascar, *Du côté de chez Monsieur Pasteur* (Odile Jacob).

La collision de la pensée scientifique et de la réflexion philosophique tombe à merveille : on va fêter l'an prochain le trois cent cinquantième anniversaire de la publication du *Discours de la méthode* qu'on réédite pour la première fois sous sa forme originelle : accompagnée de ses « travaux pratiques » dans la collection « Corpus », chez Fayard.

Ceux qui préfèrent à l'univers philosophique celui de la littérature ne seront pas pour autant privés de lecture : George Steiner publie un essai magnifique sur l'histoire d'un mythe, *les Antigones* (Gallimard) ; Buchet-Chastel annonce la sortie du *D. H. Lawrence* d'Henry Miller auquel Christian Roux consacre une biographie (Balland).

Raoul Vaneigem remue mille idées dans *le Mouvement du libre esprit* (Ramsay). Une biographie de Richard Wright (Lieu commun) et une autre de Montesquieu (Mazarine) retiendront les amateurs d'histoire littéraire, tout comme le beau livre de Jacques Roubaud sur l'art des troubadours : *la Fleur inverse* (Ramsay).

P. L.

LA RENTREE LITTERAIRE

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Un diamant gros comme le Négresco

(Suite de la page 11.)

Tantôt les Neal utilisent une voiture diplomatique et semblent dépendre du consulat américain, tantôt ils affichent leur rôle probable : circonvenir le petit couple, afin de récupérer le diamant.

CETTE pierre hors de prix devient bientôt le seul point fixe dans l'existence du narrateur, et l'emblème de son mauvais sort. C'est le moyen de son avenir avec Sylvia, et un sujet d'angoisse grandissant ; un symbole de la vie, qui exigerait, pour prix de ses dons, une peur de chaque seconde.

Le compagnon de Sylvia ne raisonne pas tant. Comme souvent les héros de Modiano, il croit conjurer ses tourments avec des ruses de détective amateur. Il note les numéros de voitures, les adresses, les téléphones, les habillements. Il oppose à la toile d'araignée qu'il redoute son propre réseau des présomptions minutieuses. Qui a acheté tel palais *niçois aux grilles closes ? Qu'en pense* le consul des Etats-Unis ? Souci maniaque, peine perdue !

Les Neal s'offrent à écouler le diamant. Cela devrait ouvrir les yeux des petits amants. Mais non : plus l'étau se resserre, plus ils jouent aux plus fins. Au fond, ils s'accommodent de cette façon anxieuse de passer le temps, de le laisser glisser sur eux. Leur suspicion gribouille ne peut que conduire à une maladresse fatale. Un soir qu'ils ont dîné à quatre, le narrateur commet l'erreur contre laquelle il n'avait pourtant cessé de se prémunir : le temps qu'il s'absente pour acheter des cigarettes, les Neal s'évanouissent dans la nature avec Sylvia, et le diamant.

LA police manque d'indices et de zèle pour retrouver les disparus. Notre « je » n'éprouve pas de véritable désespoir devant ce dénouement, inéluctable à ses yeux. Il lui paraît normal, dirait-on, que, comme avant l'événement, les pistes s'effacent, que les biographies s'estompent. C'est la vie. D'ailleurs le diamant « la Croix du Sud » a toujours porté malchance à ses détenteurs successifs, depuis la Du Barry. Le ver était dans le fruit dès les bords de Marne. On n'échappe pas à son destin, on y concourt, surtout quand ce destin consiste à vivre dans le flou artistique, les filatures pourries, la brume épaisse.

De livre en livre, Modiano nous répète cette leçon, si on peut appeler ainsi un constat sans riposte possible : nous vivons dans des villes anonymes et hostiles, sans passés objectifs, sous des noms d'emprunt et un arbitraire accablant ; nous ne pouvons mieux faire qu'amasser de pauvres indices, même si ce travail obstiné aboutit à servir l'Adversaire attaché à notre perte : *receleur* de *faux* bijoux, *passeur* véreux, *traître* à tout va.

AU vrai, j'ai raconté *Dimanches d'août* à l'envers. La Marne vient après la baie des Anges ; à titre d'explication, de supputation. Mais c'est le même climat ici et là, un cauchemar dont on croit à chaque page qu'il va finir, qu'on va s'en réveiller. Modiano est devenu le Hitchcock d'un monde sans identité.

Tout son art, maintenant familier, est dans le dosage de nos frayeurs, de nos sensations d'impuissance. Nous avons envie de taper sur l'épaule des personnages, de leur dire : pas ça, malheureux ! C'est un peu la même impression qu'en lisant Kafka. Au lieu de corroborer une culpabilité improbable, le héros modianesque travaille à embrumer un monde sans contour. Mais c'est la même collaboration ingénue avec ce qui les mine.

Dans les deux cas, la victime fait son malheur consciencieusement, auxiliaire ponctuel d'un Persécuteur en fuite. Autrefois, cela s'appelait la tragédie.

★ **DIMANCHES D'AOUT, de Patrick Modiano, Gallimard, 164 p., 72 F.**

Jean Vautrin vide son sac


CAGNAT.

(Suite de la page 11.)

Et il est vrai qu'il y a des pages de *la Vie ripolin* qui vous amènent au bord des larmes tant elles expriment, avec des mots qui *viennent du plus profond* de la souffrance, la nudité du désarroi, le saccage de l'espérance, ces moments de désert où le ciel chavire. Mais, très vite, au coin d'une phrase, le romancier envoie valser l'insupportable à grands coups de pied : il ne tord pas le cou à l'émotion, il l'apprivoise, la pare, l'habille de rêves, l'empourpre de rire et l'emmène au bal. C'est la fête, et Vautrin sait la faire rutiler, sonner les cuivres, pétiller le champagne et briller les yeux des filles.

Parfois aussi, quand la tension est trop forte et que l'apitoiement menace, l'écrivain fait intervenir Marie-Marie. Elle a douze ans, un joli « derrière », rêve de devenir une star de cinéma, et elle écrit à sa chère tante Zo pour lui donner des nouvelles de « la maison-ventre », cette grande demeure dans laquelle Charlie Floche, l'écrivain, essaie de faire courir sa vie avec ceux qu'il aime : Victoire, son épouse, et ses enfants. Benjamin, disloqué par son cauchemar intérieur, Antoine, le fils aîné qui est parti user sa liberté d'adolescent dans le lit de Mimi Chamallow, *« une petite meuf exigeante qui lui ronge la santé »*, et, bien sûr, Marie-Marie, une cousine de la Zazie de Queneau, à moins qu'elle ne soit la sœur presque jumelle de Julie-Berthe, l'héroïne de *Billy ze Kick*, le second roman de Jean Vautrin.

Les lettres de Marie-Marie sont des chefs-d'œuvre de drôlerie, d'humour tendre, d'intelligence à l'état neuf. Sans doute expriment-elles aussi une nostalgie — au sens le plus fort — de l'enfance qui s'est muée chez Vautrin en exigence de vie : une curiosité et une faculté d'étonnement qui ne s'émoussent pas, une générosité qui bouscule les règles et les frilosités, une franche violence dans la tendresse comme dans la révolte.

Etat d'enfance

Cet état d'enfance, c'est aussi un style, une écriture, des mots qui vont très vite, des phrases en rafales serrées, de délicieuses inventions verbales, des images aussi impalpables que la rosée ou aussi efficaces qu'un swing de « Sugar » Robinson, des enchaînements qui vous prennent à contre-pied, des élans de poète, une verve de timide qui a décidé de vider son sac.

Et par-dessus tout cela, un énorme, un irrésistible plaisir de raconter. *La Vie ripolin* est peinte de grandes couches d'histoires vraies étalées par un conteur ébouriffant ; avec Vautrin l'anecdote tourne à la fresque et le morceau de bravoure devient l'aliment de chaque page. La manière, par exemple, dont il raconte l'explosion de la première bombe atomique française au Sahara — à laquelle il a assisté comme cinéaste-troufion — mérite autant d'entrer dans les livres d'histoire que dans les anthologies de l'humour. Noir, rouge, vert, jaune : Ripolin.

PIERRE LEPAPE.

★ **LA VIE RIPOLIN, de Jean Vautrin, Mazarine, 244 p., 79 F.**

Francis Ponge et Jean Paulhan : une amitié épistolaire

Les heurts et bonheurs d'une relation qui dura près d'un demi-siècle

C'EST à une longue et fervente amitié que les deux volumes de lettres échangées entre Francis Ponge et Jean Paulhan, durant plus de quarante années, sont implicitement dédiés. Archiviste scrupuleux de sa propre écriture, Ponge avait conservé la plupart des missives et brouillons et, deux ans après la mort de Paulhan (1968), avait exprimé le désir que cette édition voit le jour. Claire Boaretto s'est chargée de l'établissement et de la présentation des textes.

Monument taillé dans la matière vivante de cette amitié, la correspondance échangée entre les deux hommes intègre aussi bien les pierres rares de l'attention extrême et patiente que les scories rencontrées au hasard des malentendus ou des soubresauts du siècle.

Février 1923 : Francis Ponge, qui a alors vingt-quatre ans, entre en contact avec un ami de sa famille, Jean Paulhan, son aîné de quinze ans. Entre le chercheur d'or, spécialiste de poésie malgache reconverti dans l'édition — il est secrétaire de la *NRF*, auprès de Jacques Rivière, depuis la fin de la guerre — et l'ancien étudiant barrésien, maladif et tourmenté, mais déjà assuré que son destin sera littéraire, l'entente est immédiate. Des ascendances cévenoles et huguenotes communes, il est vrai, les rapprochent.

Quant au destin de Ponge, Paulhan n'hésite pas longtemps à partager la certitude de son ami : *« Promettez-moi de ne plus me demander de conseils. J'aimerais écrire ce que vous écrivez, voilà. »* Quelques mois plus tard, ils se tutoient. Mais Ponge n'est pas prêt à abandonner l'idée d'instituer Paulhan son *« mentor »*, idée qui restera la sienne tout au long de leur relation.

« La bedaine établie »

En 1930, Ponge se rapproche des surréalistes. *« Par un singulier tour d'imagination, figurez-vous que je me suis permis autrefois de douter de votre existence »*, lui écrit André Breton, qui n'était pas le *seul à penser que* le futur auteur du *Parti pris des choses* n'était qu'une créature née de l'imagination contournée de Jean Paulhan. Cette attirance pour le surréalisme et les préoccupations de plus en plus politiques de Ponge entraînent la première grande dispute entre les deux hommes.

Comme vingt ans plus tard, au moment de la seconde querelle, les lettres de Ponge, souvent restées à l'état de brouillon, sont féroces. Les injures fusent contre *« l'homme de la NRF »*, obéissant aux *« arguments de la bedaine établie »*. Paulhan, lui, ne perd pas son calme. Sa position est claire ; il n'en changera jamais : *« Une opinion politique est toujours une manière de ne pas aller jusqu'au bout de ses idées. »*

C'est durant la guerre, en *1942*, que Francis Ponge publie chez Gallimard sa *« chère petite brochure grise »*, *le Parti pris des choses*. Mais c'est encore à un inconnu que s'intéressent Sartre, Camus ou Blanchot. Engagé dans la Résistance aux côtés des communistes (il les quittera en 1947), il ne perd à aucun moment de vue la seule chose qui lui importe, *« mettons, une meilleure littérature »*.

A la Libération, tandis que Ponge acquiert peu à peu une certaine notoriété, Paulhan, à qui nul ne conteste sa qualité de résistant, prend la défense des auteurs frappés d'ostracisme en raison de leur attitude sous l'Occupation. Sans approuver la chasse aux écrivains collaborateurs, Ponge n'en suit pas pour autant son ami dans le combat solitaire qu'il a engagé. L'après-guerre est aussi pour Ponge l'époque où, aux éternels soucis matériels, s'ajoutent *« une grande difficulté à vivre »*, *« un embarras extrême au milieu d'une prolifération étouffante d'audaces. »* En décembre 1946, il s'interroge : *« Comment perdre mon assurance ? Comment devenir sympathique ? Allusif, modeste ? Je vois bien que je ne suis qu'un butor. »*

« Un soleil de première grandeur »

Dix ans plus tard, alors que les deux amis ont passé d'autres caps orageux, la *NRF* publie enfin le numéro d'hommage à Ponge que Paulhan a longtemps retardé. En 1957, c'est la rencontre foudroyante de Ponge avec Philippe Joyaux (alias Sollers), *« un soleil de première grandeur »*, *« doué d'une grandeur irrépressible »*. A la *NRF* en revanche, on n'est guère foudroyé : si Paulhan offre des bonbons au sympathique jeune homme, Arland refuse obstinément d'accueillir dans la revue ses premiers essais littéraires, jugés obscènes et scatologiques.

Dans les dernières années de la vie de Paulhan, les lettres sont moins nombreuses. L'engouement de Ponge pour l'équipe de *Tel Quel* crée une certaine distance. Le nouvel académicien continue cependant à se démener, avec un insuccès spectaculaire, pour faire obtenir à son ami un prix littéraire.

Ce qu'il faut saluer comme une belle et intéressante publication appelle, pourtant, deux remarques : était-il nécessaire, dans le premier volume de la correspondance choisie de Paulhan, paru voici quelques mois chez Gallimard, d'insérer les lettres à Ponge, sachant que la présente édition était en préparation ? N'y a-t-il pas, enfin, scrupule excessif, même s'il est très « pongien », à indiquer entre crochets les variantes que présentent les *brouillons des lettres effectivement* envoyées par Ponge, et à alourdir ainsi le texte, sans grand bénéfice ?

En même temps que cette correspondance paraît un autre monument en l'honneur du *« printanier et merveilleux Ponge »* (R. Char). Dirigé par Jean-Marie Gleize, ce volumineux *Cahier de l'Herne* dresse un état des diverses approches critiques de l'œuvre pongienne. On y trouvera également quelques (rares) inédits, dont les billets écrits par Ponge pour *le Progrès* de Lyon, en 1942.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **CORRESPONDANCE DE JEAN PAULHAN ET FRANCIS PONGE (1923-1968), édition critique annotée par Claire Boaretto, deux volumes, 368 p. et 160 F chacun.**

★ **FRANCIS PONGE, Cahiers de l'Herne, 615 p., 290 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ESSAIS

● Albert Hirschman : *Vers une économie politique élargie.* — Les leçons données en 1986 au Collège de France par l'économiste américain Albert Hirschman sont ici regroupées : plus philosophe de l'économie politique que technicien, l'auteur reprend de manière synthétique les thèses de ses précédents ouvrages. (Ed. de Minuit, collection « Le sens commun », 112 p., 65 F.)

POLITIQUE

● Ouvrage collectif : *Dictionnaire des œuvres politiques.* — François Châtelet, Olivier Duhamel et Evelyne Pisier ont réuni leurs compétences pour diriger l'élaboration d'un dictionnaire des œuvres politiques qui vient de paraître aux Presses universitaires de France. Cet ouvrage rassemble des notes explicatives et critiques sur cent vingt-cinq textes sélectionnés dans l'histoire de la pensée politique. (PUF, 904 p., 320 F.)

JOURNAL

● James Boswell : *Journal intime d'un mélancolique.* — Auteur de la *Vie de Samuel Johnson*, ami des célébrités de son temps, correspondant de Rousseau et de Voltaire, James Boswell tint un journal dont Gilles Brochard présente de larges extraits. (Hachette, 245 p., 110 F.)

HISTOIRE

● Christian Bouyer : *la Grande Mademoiselle.* Anne-Marie Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, connue sous le nom de *la Grande Mademoiselle*, a *laissé derrière elle, outre le souvenir* de ses aventures militaires lors de la Fronde, une importante œuvre littéraire. Mémoires, portraits précieux, œuvres spirituelles sont l'objet de la biographie minutieuse de Christian Bouyer. (Albin Michel, 320 p., 98 F.)

BIOGRAPHIE

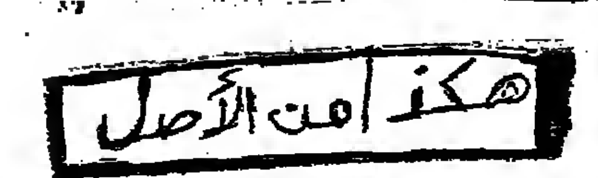
● Jean-Jacques Thierry : *André Gide.* Dans cette biographie fort classique d'André Gide, qui va des *« prémices »* à l'âge de la *« sérénité »*, Jean-Jacques Thierry pose la question de la postérité de celui qui fut un des maîtres à penser des jeunes d'avant-guerre. (Hachette, 207 p., 89 F.)

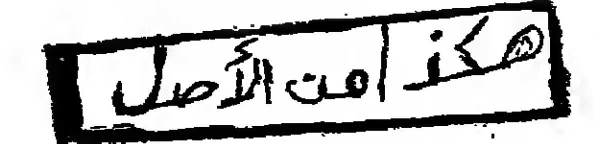
CRITIQUE LITTÉRAIRE

● Ouvrage collectif : *le Symbolisme stendhalien.* Actes d'un colloque à l'université de Nantes. A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Stendhal, en 1983, et sous l'autorité de Jean-Claude Rioux, des universitaires se sont penchés sur le symbolisme stendhalien. Avec la participation, entre autres, de Pierre Barbéris, Béatrice Didier et André Guyon. (Éditions ACL, 279 p., 150 F., 43, rue de la Montagne, 44100 Nantes.)

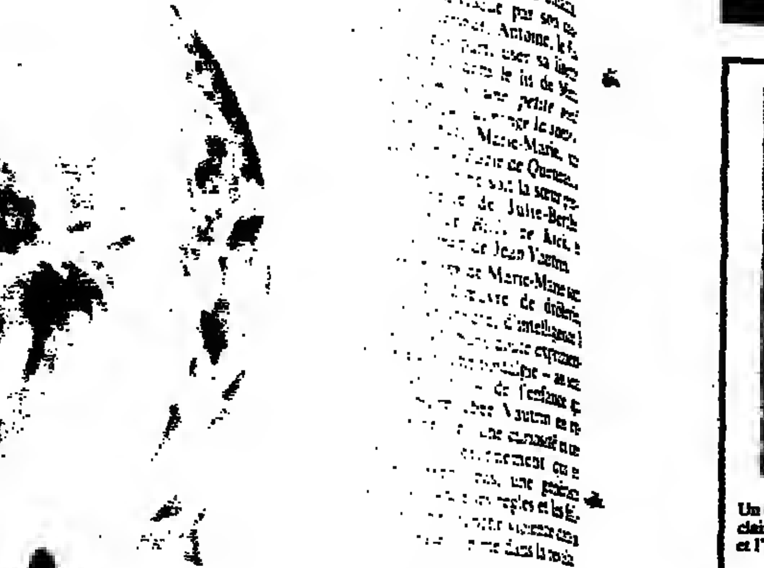
MÉMOIRES

● Saint-Simon : *Mémoires.* Yves Coirault poursuit, avec la publication de ce volume VI des *Mémoires* de Saint-Simon, sa minutieuse édition. On y trouvera notamment, outre les *Mémoires* qui vont de 1716 à 1718, les additions au Journal de Dangeau. (Gallimard, La Pléiade, 1458 p., prix de souscription jusqu'au 30 septembre : 280 F, et après 330 F.)







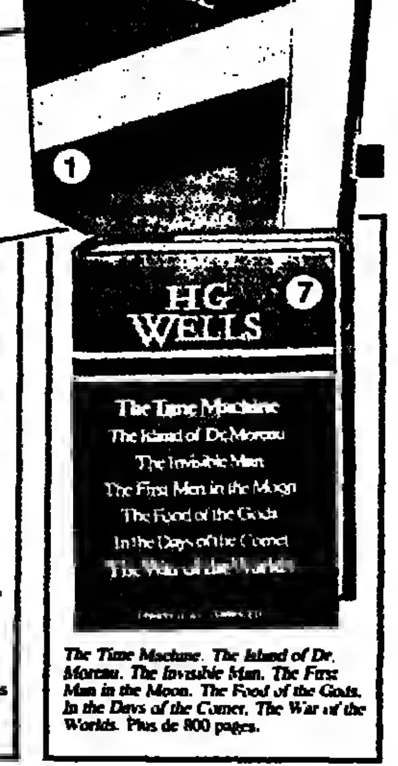


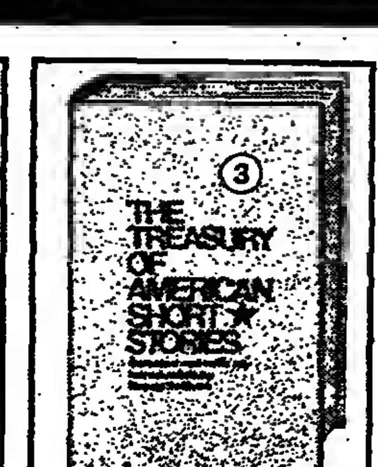
Nouveau

3 books for only 29F*

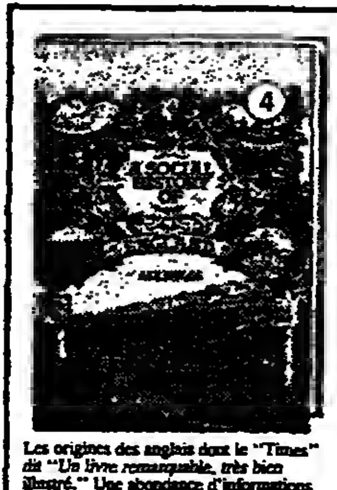
3 livres reliés pour 29F*

PLUS FREE et gratuitement

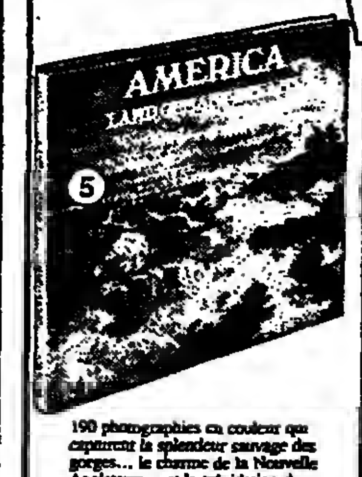




Un dictionnaire extrêmement utile et clairement présenté pour la compréhension et l'usage de la langue anglaise.



Washington Irving, Edgar Allan Poe, Mark Twain, John Updike... quelques auteurs les plus célèbres dont les oeuvres apparaissent dans cette anthologie merveilleuse.

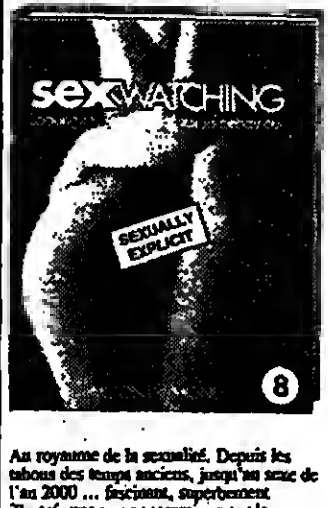


Les origines des anglais dont le "Times" dit "Un livre remarquable, très bien illustré." Une abondance d'informations diverses.

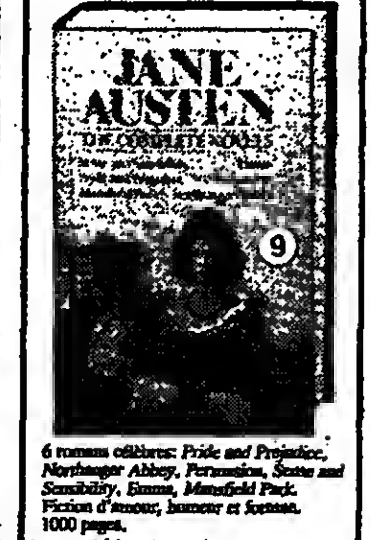
190 photographies en couleur qui capturent la splendeur sauvage des gorges... le charme de la Nouvelle Angleterre... et la trépidation de New York.

Incertitude sur un point-précis de la grammaire anglaise, le sens d'un mot, ou sa prononciation? Vérifier sans hésiter dans le guide FOWLER, pour une bonne utilisation de la langue anglaise.

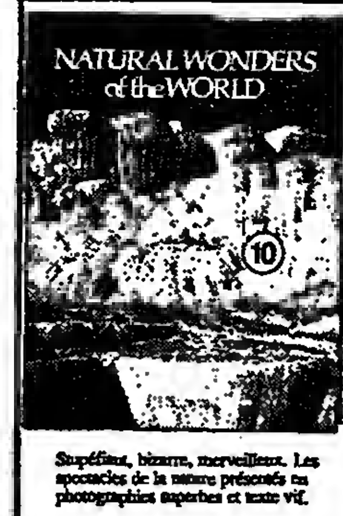
The Time Machine. The Island of Dr. Moreau. The Invisible Man. The First Man in the Moon. The Food of the Gods. In the Days of the Comet. The War of the Worlds. Plus de 800 pages.



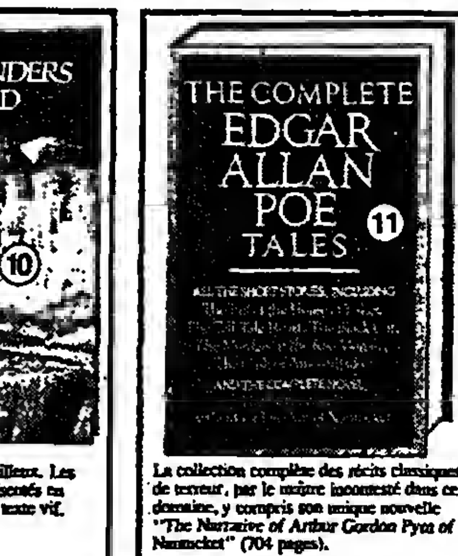
Au royaume de la sexualité. Depuis les tabous des temps anciens, jusqu'au sexe de l'an 2000 ... fascinant, superbement illustré, une vue panoramique sur la sexualité humaine.



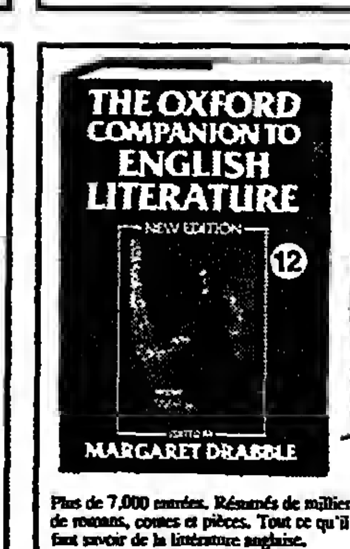
6 romans célèbres: *Pride and Prejudice, Northanger Abbey, Persuasion, Sense and Sensibility, Emma, Mansfield Park.* Fiction d'amour, humour et fortune. 1000 pages.



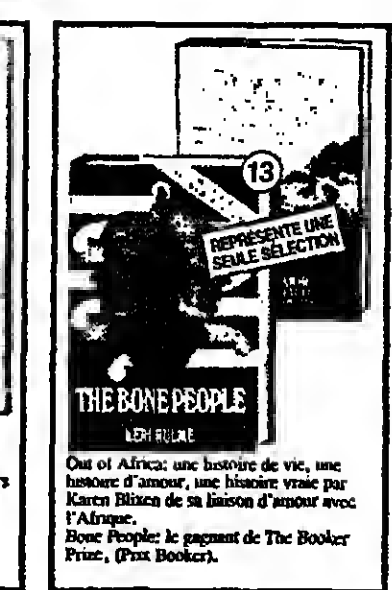
Stupéfiant, bizarre, merveilleux. Les spectacles de la nature présentés en photographies superbes et texte vif.



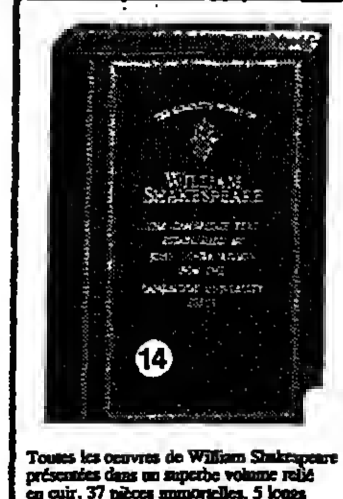
La collection complète des récits classiques de terreur, par le maître incontesté dans ce domaine, y compris son unique nouvelle *"The Narrative of Arthur Gordon Pym of Nantucket"* (704 pages).

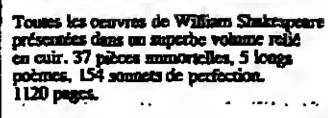


Plus de 7,000 entrées. Résumés de milliers de romans, contes et pièces. Tout ce qu'il faut savoir de la littérature anglaise.

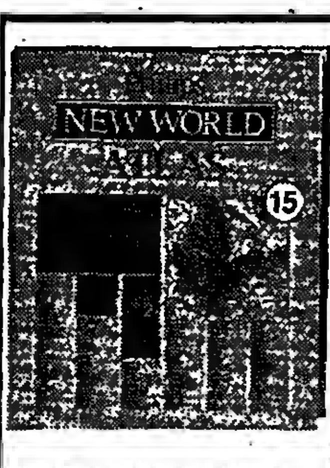


Out of Africa: une histoire de vie, une histoire d'amour, une histoire vraie par Karen Blixen de sa liaison d'amour avec l'Afrique.
Bone People: le gagnant de The Booker Prize, (Prix Booker).

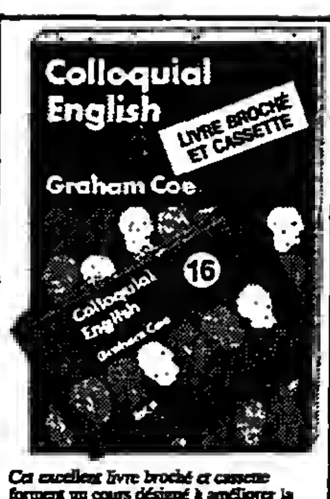




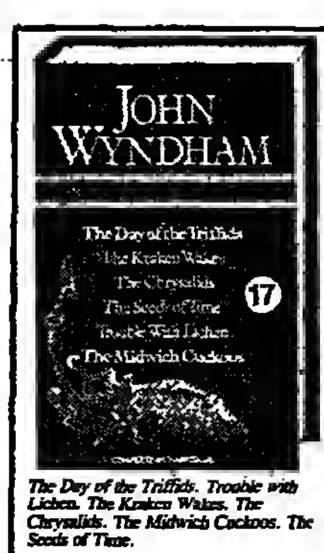
Toutes les oeuvres de William Shakespeare présentées dans un superbe volume relié en cuir. 37 pièces immortelles, 5 longs poèmes, 154 sonnets de perfection. 1120 pages.



Nouvelle édition de ce beau livre qui présente non seulement le monde en cartes détaillées et graphes, mais également peint une image vivide avec des photographies en couleur éblouissante.



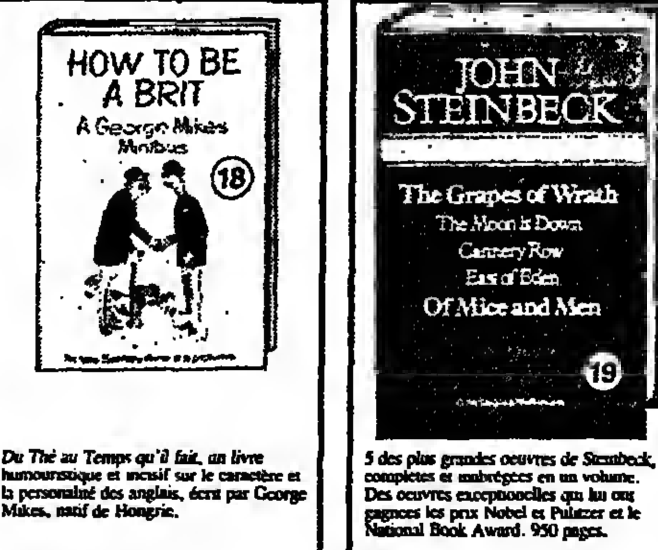
Cet excellent livre broché et cassette forment un cours désigné à améliorer la connaissance de la langue parlée et idiomatique anglaise.



The Day of the Triffids. Trouble with Lichen. The Kraken Wakes. The Chrysalids. The Midwich Cuckoos. The Seeds of Time.



Du Thé au Temps qu'il fait, un livre humouristique et incisif sur le caractère et la personalité des anglais, écrit par George Mikes, natif de Hongrie.



5 des plus grandes oeuvres de Steinbeck, complètes et inabrégées en un volume. Des oeuvres exceptionelles qui lui ont gagnées les prix Nobel et Pulitzer et le National Book Award. 950 pages.

* + frais d'envoi

En cas de réclamations concernant les produits ou services du Club, n'hésitez pas à nous écrire directement à l'adresse suivante: The English Bookclub, 87, Newman Street, LONDON W1P 4EN, ANGLETERRE

Venez rejoindre Le Nouvel English Bookclub... dès aujourd' hui
Oui, vous pouvez choisir 3 titres parmi ces livres séduisants pour moins de 10 F chacun ET vous pouvez acquérir GRATUITEMENT le magnifique "Oxford Guide to the English Language", une merveilleuse façon d'accéder aux avantages offerts par l'English Bookclub.

Comment fonctionne The English Bookclub The English Bookclub fait partie du plus important groupe anglais de Club de livres, ayant acquis des années d'expérience en fournissant des livres en langue anglaise, principalement en Hollande, Australie, Allemagne, Nouvelle Zélande — et bien sûr en Angleterre. Dès à présent, les membres français de l'English Bookclub pourront bénéficier des *capacités et de l'énorme* puissance d'achat d'une des meilleures sources de livres en langue anglaise dans le monde.

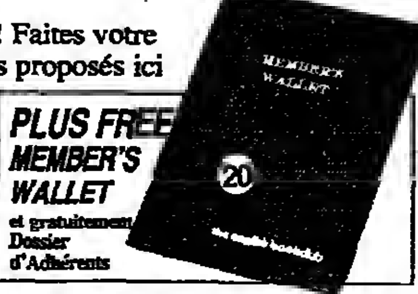
Grand Choix En tant que membre, nous vous offrirons une très large variété des meilleurs livres anglais et américains. Bestsellers signés par des auteurs tels que Frederick Forsyth, Graham Greene et John le Carré... Classiques en littérature, d'auteurs reconnus comme Orwell, H.G. Wells et D.H. Lawrence... atlas... dictionnaires... livres pour améliorer votre anglais...: histoire, art et livres sur la nature... et beaucoup d'autres encore...

Directement chez vous Tous vos livres sont expédiés rapidement et efficacement, en direct de Grande Bretagne. Tous entièrement reliés et en édition complète. Parce qu'à l'English Bookclub, nous baissons les prix, jamais la qualité.

Magazine Gratuit Tous les trimestres, vous recevrez notre Magazine gratuit en couleur, le "Bookshop". Votre seule obligation est de choisir au moins 1 livre par trimestre, parmi plus de 600 titres proposés tout au long de l'année. La durée minimum d'adhésion est fixée à 1 an seulement.

10 jours d'examen gratuit
Commandez dès aujourd'hui vos livres afin de vérifier vous-même ce que nous voulons dire par Economie et Qualité. Mais n'envoyez pas d'argent maintenant, examinez tranquillement vos livres, chez vous, avant de décider de rejoindre les membres de l'English Bookclub.

Agissez maintenant! Faites votre choix parmi les livres proposés ici et renvoyez votre Bon de Commande aujourd'hui même.



the english bookclub
87 Newman Street, London W1P 4EN, England.

Renvoyez ce coupon-réponse à notre adresse française:
The English Bookclub, 60329 Compiègne cedex.
Oui, *je désire devenir membre de The English Bookclub, Londres et je* souhaite recevoir les livres dont les codes sont indiqués ci-dessous dans les cases prévues.

☐ ☐ ☐ Marquez d'une croix (x) la case ci-contre si vous souhaitez recevoir 'The Oxford Guide to the English Language' ☐ 1 FREE 20

Si je décide de conserver les livres, je ne paierai que 29 F pour l'ensemble des 3 livres étant entendu que je recevrai aussi gratuitement 'The Oxford Guide to the English Language', plus seulement 19 F d'envoi et de conditionnement*. Je m'engage à commander au moins un livre par trimestre, parmi les titres proposés dans le magazine trimestriel gratuit 'Bookshop'. *Si je ne passe pas de commande dans les délais* précisés par le magazine du club, j'accepte de recevoir le Choix de l'Editeur, décris dans le 'Bookshop'. Mon adhésion est enregistrée pour une période minimum d'un an, je pourrai ensuite l'annuler à tout moment avec trois mois de préavis. Si je ne suis pas totalement satisfait de mon offre de bienvenue, je pourrai vous la retourner dans les 10 jours et je ne vous devrai rien.

Signature________ Date________
Cette offre s'applique uniquement à la France métropolitaine. Offre reservée aux nouveaux adhérents. (Ecrire en majuscules SVP)

M.
Mme Nom________
Mlle

Prénom________

N°____ Rue________

Code Postal______ Ville________
N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT MAINTENANT LM601

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Savinio journaliste

ANDREA DE CHIRICO était le cadet de la famille. Le père, baron de Chirico, construisait des voies ferrées en Grèce, où Andrea naquit en 1891, trois ans après son frère Giorgio, le peintre des *« intérieurs métaphysiques »* qu'admirèrent, un temps, Breton et les surréalistes... Andréa n'était pas moins admirable, mais, de son vivant, seuls ses amis le savaient. Il était peintre, composait de la musique, faisait des décors de théâtre, écrivait. Des romans, des essais, des critiques littéraires ou musicales, *des pièces de théâtre, des souvenirs...*

Dès qu'il avait commencé à *écrire, il avait choisi un nom bien* à lui, un pseudonyme traduit d'un nom français : Albert Savine, Alberto Savinio. Et c'est ainsi qu'il signe quand Apollinaire le fera collaborer à ses *Soirées de Paris,* où il publiera, en 1914, son premier texte, *les Chants de la mi-mort.* Ce sont ces articles publiés entre la fin des années 20 et le début des années 30 (alors que les deux frères se trouvaient à Paris) qui viennent d'être traduits en français sous le titre de *Souvenirs.*

« Ces pages constituent mes écrits les plus « journalistiques », précise Savinio dans sa préface, *non seulement parce qu'elles ont été au fur et à mesure envoyées à des journaux, mais parce qu'elles ont le côté pernicieux, « destructif », propre au journalisme. Dans le fond, le journalisme n'a d'autre dessein que celui, malfaisant, de détruire ce que le jour construit. »* Une trentaine de textes, courts, éblouissants d'intelligence perspicace, de culture et d'ironie, qui évoquent le Paris de l'entre-deux-guerres avec l'insolence d'un œil étranger.

L'esprit supérieur des hommes « allégés »

La manière de raconter étonne et retient à chaque phrase, et ces souvenirs d'Alberto Savinio sont un émerveillement : il démolit l'Opéra *« ministère d'un luxe qui n'a plus cours* (et) *ne survit plus que grâce à ces incroyables spectables montés de temps en temps en l'honneur du bey de Tunis, de l'empereur d'Annam, du sultan du Maroc » ;* il se rend sur la tombe de Landru ; il évoque les célébrités de Neuilly, Mata-Hari, Abel Gance et Isadora Duncan *(« Isadorable »),* ou encore son ami Max Jacob (dont Nino Frank a si bien parlé) ; il relève le caractère « surréaliste » de l'assassinat du président Doumer, déjeune avec Colette *« volumineuse et pyramidale »,* se gaussa de Marcel Proust *« l'homme aux phrases longues et aux idées courtes »,* évoque René Clair *« clair esprit français »* et conta la désopilante (?) histoire de Fragson *« le fils de la grenouille »,* chanteur comique *(Marguerite donne-moi ton cœur)* assumé par son papa. Et, dans un petit chef-d'œuvre, il se rend dans l'*« antre d'Orphée »,* décrivant Jean Cocteau *« prêtre tibétain vêtu de laine immaculée, lequel, tout en m'accueillant avec de hautes manifestations d'estime, de louange et d'affection, agite et fait papillonner en l'air ses mains décharnées, avec le geste à la Duse des dames qui, voulant garder parfaite la blancheur de ces appendices précieux de leur joli corps, les tiennent haut afin de les vider de leur sang ».*



Les frères de Chirico vus par Giorgio (1924) : Andrea est au second plan.

« Ennemi de la profondeur, Savinio a su tout élever à la surface : avec humour, avec ironie, avec l'esprit supérieur des hommes « allégés », écrit justement dans une postface Jean-Noël Schifano à propos de ce surréaliste d'avant-garde découvert trente ans après sa mort. Et toujours d'avant-garde.

NICOLE ZAND.

★ **SOUVENIRS, d'Alberto Savinio, traduit de l'italien par Jean-Marie Laclavetine, Fayard, 235 p., 89 F.**

Deux histoires de la fin des temps

Guido Morselli et Marlen Haushofer, ou l'expérience de la solitude absolue

LE lecteur distrait ne doit pas se laisser tromper par le titre d'un bref roman de Guido Morselli, *Dissipatio :* ce n'est pas en effet de quelque ludique dissipation qu'il s'agit ici, mais, plus gravement, de la *Dissipatio Humani Generis,* dont l'auteur a emprunté la formulation au philosophe néoplatonicien Jamblique, cité au détour d'une page.

En d'autres termes, il est question ici de la disparition du genre humain, de son évanouissement, tel que le constate le narrateur de cette histoire. Parti un soir pour se suicider dans une grotte de montagne, il renonce à son projet et c'est à son retour qu'il s'aperçoit que tous les autres gens ont disparu. Les lieux, les objets, les maisons d'une ville qui s'appelle Chrysopolis et qui ressemble à Zurich sont déserts, vides : cet homme est seul au monde. Tout, pourtant, fonctionne normalement, mais de façon purement machinale, comme le héros peut s'en convaincre en essayant de téléphoner ou d'écouter la radio ; il y a bien encore des répondeurs, mais plus personne au bout du fil.

Cela pourrait être drôle, sinistrement. C'est, au contraire, vertigineux. Morselli décrit cet univers familier et vide de sens depuis qu'il est privé de toute présence humaine, mais il parle en fait d'autre chose : de la solitude, précisément, de la vie, de la mort, et au fond il ne fait que reprendre la méditation qui précédait sa tentative de suicide, et qui devait en être une justification. Cela accentue l'effet de désarroi et l'angoisse suscitée par un roman dont on mesure mieux la portée réelle si l'on sait que Guido Morselli s'est lui-même suicidé peu après l'avoir écrit. *Dissipatio* fut publié posthume, comme six ou sept autres romans qui font de cette œuvre l'un des « cas » les plus singuliers et les plus originaux de la littérature italienne d'après 1970.

Ecrire afin d'apprivoiser le désastre

Curieusement, le roman de Morselli rejoint un autre livre, également traduit en français cette année, *le Mur invisible,* de la romancière autrichienne Marlen Haushofer. C'est, là encore, une variation sur le thème de la fin de l'humanité, évoquée dans les carnets d'une femme qui s'est retrouvée seule, dans une chalet de montagne – qu'une mystérieuse paroi transparente a isolé du reste du monde. Au-delà, toute vie s'est, semble-t-il, interrompue. Dans le domaine préservé où survit la narratrice, les plantes continuent à pousser et la vache à donner du lait : il faut donc que cette femme se mette à jouer les Robinson afin de subsister.

Les perspectives ne sont pas les mêmes dans les deux cas, ni les modalités de cette double expérience de la solitude absolue. Reste la question qui est posée, cette interrogation sur la fin de l'espèce qui n'apparaît sans doute pas par hasard dans ces deux livres, datant, l'un et l'autre, des années 60. On peut, certes, évoquer à ce sujet la célèbre page finale de la *Conscience de Zeno* (1923), mais en constatant que cette hypothèse encore utopique chez Svevo a, de nos jours, pris un caractère singulièrement vraisemblable. Et c'est bien cette vraisemblance feutrée ainsi que la modération du ton qui viennent, dans ces deux romans, apprivoiser des situations cauchemardesques. Ecrire afin d'apprivoiser le désastre, fût-il virtuel, la recette n'est pas neuve. Elle n'a, de toute évidence, pas fini de servir.

MARIO FUSCO.

★ **DISSIPATIO, de Guido Morselli, trad. de Philippe Guilhon, Denoël, 155 p., 88 F.**

★ **LE MUR INVISIBLE, de Marlen Haushofer, trad. de Liselotte Bodo et Jacqueline Chambon, Actes Sud, 280 p., 98 F.**

— Les éditions Actes Sud viennent de publier un autre récit de Marlen Haushofer : *Nous avons tué Stella* (trad. de l'allemand par Jasmin Hoffmann et Maryvonne Litaiz, 88 p., 69 F). Et l'Age d'homme annonce un autre texte de Guido Morselli : *Divertimento 1889.*

Surprenante Italie

L'ITALIE contemporaine se révèle plus diverse que ne le veut l'idée générale, et plus riche – sur le plan sentimental et intellectuel – que nous ne le supposions. Des écrivains comme *Mario Luzi, Andrea Zanzotto* ou Sergio Solmi, tous auteurs qui nous étaient inconnus jusqu'à une date récente, illustrent la variété du ton et la fragmentation nationale qui sont le propre de ce pays voisin.

On peut en dire autant de Lucio Saffaro. Né à Trieste, il élabore, depuis plus de vingt ans, une œuvre qui ne s'apparente à aucune autre dans le courant contemporain et qui, lorsqu'elle sera achevée, aura pour titre *la Disputa ciclica.* De cette somme, on vient de traduire quelques pages, *Théorie de la poursuite,* préfacées par le philosophe Paul Ricœur. Il s'agit d'un pèlerinage, mais à l'intérieur de la pensée. Ou mieux encore : dans le sein d'une pensée qui s'acharnerait sur elle-même. Bref ! *Théorie de la poursuite* n'est rien d'autre qu'un fabuleux voyage métaphysique dont le paysage et les décors ne vont pas sans rappeler au lecteur les toiles de la période *dite « métaphysique »* de Giorgio De Chirico : statues, colonnes, ombres tranchées, places désertes, inscriptions énigmatiques. C'est une œuvre qui se soucie peu de livrer ses clés, et qu'il faut lire deux fois : rêveusement d'abord, minutieusement ensuite.

Et puis il y a Attilio Bertolucci et son *Voyage d'hiver.* Cet auteur est né non loin de Parme, et l'Emilie est devenue le décor naturel de son travail poétique. On remarquera que son fils, le cinéaste Bernardo Bertolucci, privilégie ces mêmes lieux. Il suffit de songer à *1900 !*

L'œuvre d'Attilio Bertolucci est faite de poèmes familiers (on devrait même écrire familiaux), à la musique très personnelle. Son dernier recueil donne libre cours à sa tendance naturelle : le long poème discursif, voire narratif. *« Aujourd'hui je ne prendrai pas la route qui mène à Riana/récemment taillée dans le tendre flanc de la montagne/sanglante de hêtres, larmoyante d'eaux-bambines/aujourd'hui je ne prendrai pas la nouvelle route, encore/inachevée. »*

Surprenante Italie, en vérité ! La littérature n'y a pas de capitale. Et c'est tant mieux !

HUBERT JUIN.

★ **THÉORIE DE LA POURSUITE, de Lucio Saffaro, préface de Paul Ricœur, traduit par Georges Zagara, L'Alphée, 100 p., 70 F.**

★ **VOYAGE D'HIVER ET AUTRES POÈMES, d'Attilio Bertolucci, traduit par Philippe Renard, Obsidiane, 40 p., 39 F.**

● HISTOIRE

Une introuvable révolution bourgeoise

Marie-Claire Bergère explore les années 1910-1930 en Chine et montre ainsi comment la République de Deng Xiaoping renoue avec une part de son passé

IL paraît actuellement beaucoup de livres sur la Chine, mais celui que Marie-Claire Bergère vient de consacrer à l'étude de la bourgeoisie chinoise dans le premier tiers de ce siècle retient tnnt partienlièrement l'attention par le sérieux de l'analyse et la richesse de la documentatinn. On n'en saurait trop recommander la lecture.

Il y a déjà plus de vingt ans que l'auteur se penche sur cette période historique, et la plupart de ses livres ou articles publiés dans des revues spécialisées portent sur la révolution de 1911 et sur le rôle de la bourgeoisie dans le développement économique de la Chine moderne. La contribution de Marie-Claire Bergère au tome II de l'*Histoire de la Chine,* publié en 1972 sous la direction de Jean Chesneaux (1), avait aussi pour nbjet la marche de la révnlution dans la première décennie de ce siècle et le passage de la République à la dictature de Yuan Shi-Kai.

A vrai dire, l'ouvrage actuel se présente dans nne certaine mesure comme le *remaniement* d'une thèse de doctorat d'Etat datant de 1975. Dans son prologue, l'historienne ne cache pas que c'est le cours nouveau imposé par Deng Xiaoping à l'organisation économique de la République populaire qui l'a incitée à *reprendre,* snr le fondement d'une réflexion mûrie, l'examen de son livre antérieur. Dès lors que la Chine, revenue à l'ordre après les trépidatinns de la révnlutinn culturelle, accorde la primauté à sa *modernisation sur* la *révolution,* procède à la décollectivisation agricole et à la réforme de sa gestion industrielle, faisant appel à ses propres entrepreneurs et à l'élite de ses experts, recourant à l'initiative privée et, plus que jamais, à la coopération financière et technologique avec les pays avancés, l'occasion a paru opportune à Marie-Claire Bergère d'exposer dans quels domaines la République nouvelle renoue, après de brutales ruptures, avec une part de son passé. L'épanouissement de la classe bourgeoise dans son *« âge d'or »* des années 1910-1920 n'est pas à cet égard un phénomène sans conséquence. *« L'expérience de l'âge d'or,* précise l'auteur, *continue à servir de référence : elle se révèle même comme l'un des fondements essentiels de la modernité chinoise. »*

La poussée de Shanghaï

Même si l'histoire est la science des faits *« qui ne se répètent pas »,* force est de noter certaines *constantes* dans le cours de la Chine moderne. Le problème de l'arriératinn du pays demeure aussi grave aujourd'hui qu'au début du siècle, aussi grave celui de la subsistance d'une énorme population, aussi essentiel celui du comblement du retard technologique. Aujourd'hui comme hier, le sous-développement de la Chine intérieure et des campagnes par rapport à la zone côtière (qui fut le site privilégié des apports de capitaux et de techniques modernes) constitue un facteur inquiétant de déséquilibre.

Aujourd'hui comme au début du siècle, la Chine marque de manière persévérante sa volonté de rattraper son retard, avec une vitalité désespérément impuissante à l'époque de l'âge d'or (tel est le sujet principal du livre), par des démarches volontaristes à l'époque des désastreuses expériences maoïstes, maintenant avec un vigoureux pragmatisme soutenu par cette puissance de l'Etat qui faisait défaut naguère. Il y a, dans cet acharnement à forcer le cours de l'histoire, un aspect qui suscite la réflexion morale, si l'on songe à la responsabilité qui fut celle de l'impérialisme européen, *suivi du Japon, dans la stagnation* du développement chinois (l'ouvrage contient à ce sujet des pages cruellement lucides).

« Bourgeoisie nationale » : que recouvre l'expression ? Ce n'est pas le moindre mérite de Marie-Claire Bergère que de se refuser à jongler avec des abstractions qui ont si souvent servi de support *mythique* à des élucubrations sociologiques et à des querelles doctrinales et politiques (notamment à un marxisme de pacotille). Ici, le concept est analysé avec minutie dans sa compréhension. La notion est examinée dans sa diversité, bourgeoisie *compradore,* bourgeoisie bureaucratique, *bourgeoisie proprement* nationale, elle-même vouée à des contradictions internes. Sa formation, son développement et ses manifestations donnent lieu à une élucidation fouillée, et jusque sur le terrain : les pages consacrées par exemple à Shanghaï, avec sa poussée urbaine, ses hommes d'affaires, ses industries, ses chambres de commerce et ses syndicats, foisonnent d'une multitude de faits précis qui soutiennent le raisonnement.

La mutation du régime communiste

Il n'est pas possible, dans un bref article, de résumer le fond de l'ouvrage. *Qu'on sache seulement* qu'il s'efforce de proposer une réponse appropriée à quelques vrais problèmes. L'un des principaux est le suivant : pourquoi l'essor de la bourgeoisie nationale n'a-t-il pas conduit en Chine, comme au Japon, à un *Meiji* (2) ? Pourquoi (on trouvait la même interrogation il y a une vingtaine d'années chez Etienne Balazs, puis chez Joseph Needham) aucune forme de capitalisme comparable à celle de l'*Occident ne s'est produite dans* ce pays de haute civilisation ? Est-ce la bourgeoisie qui a manqué à la mission qui fut la sienne dans nos pays de l'Ouest et, cantonnant son action dans la voie de la modernisation économique, a *dilapidé* sa *force autonome devant* l'emprise de la bureaucratie ?

Est-ce l'Etat qui a manqué, coincé entre le radicalisme croissant de l'opposition et le retour en force de la pression de l'impérialisme étranger ? Un Yuan Shi-Kai, accédant à la dictature, n'est fort qu'en apparence. Il ne gouverne qu'une Chine affaiblie, sur l'ensemble de son territoire, par des forces centrifuges et soumise aux traités inégaux. *« Un Meiji raté »,* écrit Marie-Claire Bergère, qui intitule l'un de ses chapitres « L'intronvable révolutinn bourgeoise ». Restera pour l'avenir, après l'échec de la modernisation « par le haut », à forger la *synthèse des forces nationales* pour la modification des structures d'un Etat dont la carence a encouragé l'ingérence étrangère. Le double combat de la Chine sur elle-même et contre la pression extérieure qui lui est imposée va prendre, à partir des années 20, la forme d'une alliance entre le socialisme et le nationalisme.

Le prologue et l'épilogue du livre avancent une prudente réponse à certaines questions que les nbservateurs se posent quant à l'évolution récente du pays. Le recours nouveau que Den Xiaoping fait aux entrepreneurs et à l'initiative privée pour rationaliser l'infrastructure économique ne revient pas, rappelle-t-on, à passer *la main et* à céder le contrôle de l'expérience. Sans doute y aurait-il naïveté à croire que la Chine s'achemine vers le retour au capitalisme. Mais, s'il est difficile en *effet de penser qu'un régime communiste* accepte le suicide, du *moins peut-on constater que* celui-ci, pressé par la contrainte des faits, s'évertue dans une large mesure à forger sa propre mutation.

ÉTIENNE MANAC'H (*)

(*) *Ambassadeur de France* à Pékin de 1969 à 1975, Etienne Manac'h est l'auteur de *Mémoires d'Extrême-Asie* (Fayard, 1983).

★ **L'AGE D'OR DE LA BOURGEOISIE CHINOISE, 1911-1937, de Marie-Claire Bergère, Flammarion. 370 p., 140 F.**

(1) Hatier, collection « Histoire contemporaine ».

(2) Le mot désigne, dans le Japon de la fin du dix-neuvième siècle et le début du vingtième, la période du « gouvernement éclairé » : réformes des structures féodales, industrialisation du pays et recours aux techniques occidentales.

هكذا من الأصل

Culture

EXPOSITIONS

« Eva und die Zukunft »

A la recherche d'Eve dans Hambourg désert

A Hambourg dans la torpeur de l'été, une exposition consacrée à « L'image de la femme dans la peinture depuis la Révolution française », fait accourir une partie de l'Allemagne.

Hambourg, ville opulente, ne respire pas la gaieté. Les rideaux d'arbres plantés le long des larges avenues masquent en partie la médiocre architecture d'après-guerre. La flèche noircie de la cathédrale – seul vestige de l'édifice – rappelle que la cité fut rasée à 80 % en 1943.

A la mi-août, c'est un désert. Les magasins sont fermés, les rues vides et les innombrables parcs, silencieux. Pour trouver un semblant d'animation il faut aller près de l'Elbe. Quelques promeneurs déambulent le long des quais, ou s'entassent dans les vedettes qui font visiter le port. Une merveille comme la plupart de ses semblables. Les petits bateaux virevoltent le long des bassins hérissés de grues géantes et de ponts roulants, contournent les raffineries flottantes aux tubulures compliquées, évitent les carcasses rougeâtres des cargos au radoub et franchissent les écluses automatiques pendant que le cicerone assourdit l'auditoire de son intarissable commentaire.

Retour sur la Gross Elbstrasse, toujours aussi paisible. Derrière elle, Sant-Pauli, le quartier réputé chaud, somnole également. Les sex-shops et autres peep-show sont bien entrouverts. Mais c'est par habitude. Quelques rares filles sont assises dans les bars, sans conviction, en attendant un problématique client.

Paradoxalement, le seul endroit de la ville actuellement saturé de présence féminine est le Musée des beaux-arts. Une foule dense piétine devant la Kunsthalle pour visiter la grande exposition organisée autour du thème d'Eve. C'est un événement en Allemagne fédérale. L'hebdomadaire *Stern* lui a consacré sa couverture. Il a demandé à une douzaine de femmes, de toutes les professions, de tous les âges, de poser devant une œuvre particulière et d'expliquer leur choix par rapport à leur condition. L'exposition ne s'intitule-t-elle pas : *« Eva und die Zukunft »* (Eve et sa destinée) ?

Les 374 œuvres – peintures, sculptures, gravures, dessins, affiches et photos – rassemblées ont été sélectionnées en fonction de thèmes et regroupées par affinités : couples, sexualité, mères et madones, femmes fatales, allégories, travail, homosexualité... Hélas, en multipliant les sections, les organisateurs ont privilégié l'anecdotique au dépens de la qualité. Et chacun sait que la mauvaise peinture, à toutes les époques, se complaît dans l'anecdote. Si on n'en n'était pas convaincu, l'exposition d'Hambourg en ferait la démonstration.



Le meilleur et le pire

Les salles qui traitent du travail féminin et de leurs luttes, nous proposent toute une théorie de ravaudeuses de filets, d'éplucheuses de pommes de terre, de femmes à la mine et de militantes emprisonnées, totalement insipide, avant de nous montrer deux vrais morceaux de peinture : une *Faneuse endormie*, de Pissarro et une *Repasseuse*, de Degas peu connue et tout à fait étonnante.

A vouloir faire coexister les œuvres sous prétexte d'illustrer un même thème, on arrive à des catastrophes. On comprend d'autant moins ce parti pris que le prologue de l'exposition, qui réunit un bronze monumental de Maillol, l'*Eve* de Rodin, une savoureuse *Olympia* de Dubuffet, un groupe d'Henri Laurens, la *Femme aux allumettes* de Picabia et un beau Picasso, se tient. Mais, dès les salles suivantes, çà se gâte. L'accrochage hétéroclite tue *les toiles qui ne sont pas déjà mortes*. Gustave Moreau est en face de Munch : normal, l'un traite de Messaline et l'autre de Charlotte Corday.

Côté « femmes fatales », la *Nana* de Manet voisine avec une énorme *Salomé* pompière de Lovis Corint. *Les Ponts de la Seine* de Chagall, où l'on distingue des êtres ailés dans le ciel (anges ?, vierges ?), figure en compagnie de *Faim, folie, crime*, d'Antoine Wiertz, un peintre du XIXe, admiré de Lacan : une dame l'air un peu égarée, fait cuire dans une marmite, un membre de l'enfant qu'elle tient sur ses genoux. Evident, nous sommes à la station « Mères et Madones ». Dans la même section, une *Maternité* de Carrière, dont les flous fuligineux faisaient dire à Degas : *« Les enfants ont trop fumé dans l'atelier »*, n'est pas loin d'une puissante *Gitane* de Max Beckmann.

Au rayon les-femmes-vont-toujours-par-trois, – trois grâces, trois sorcières, trois Parques, – on a simultanément : *Trois fillettes sur un pont*, l'un des plus beaux tableaux de Munch, un *Jugement de Pâris*, énorme et calamistré de Max Kinder, et un subtil Sérusier, *Trois Bretonnes dans un pré*. Ailleurs, on tombe sur *la Naissance de Vénus*, de Gervex ou cette *Entrée de Charles Quint à Anvers*, – 50 m² – où l'empereur est, comme il se doit, accueilli par une cohorte de jeunes femmes dévêtues. Le choix des peintres contemporains n'est pas plus heureux. Un expressionnisme de seconde main, brutal et criard, y domine largement.

Décidément, l'exposition présente tant de pire à côté du meilleur, renvoie tant aux académismes les plus fossilisés, qu'on en oublie la femme.

EMMANUEL DE ROUX.

★ Eva und die Zukunft, L'image de la femme dans la peinture depuis la Révolution française ; Kunsthalle de Hambourg, jusqu'au 14 septembre.

MUNCH FORLAGET A/S, OSLO

Munch : Madonna med foster (détail).

CROQUIS

C'est déjà la rentrée et elles n'ont plus rien à se mettre.

CINÉMA

Locarno découvre Keisuke Kinoshita

Un Japon imprévu et familier



Après Ozu et Naruse, le Festival de Locarno a choisi de nous révéler un cinéaste peu connu en Europe, contemporain d'Akira Kurosawa, Keisuke Kinoshita. La surprise est de taille.

Locarno est sans égal quand il s'agit d'organiser une rétrospective. Pour Kinoshita, pas moins de vingt et un films seront projetés, un chaque matin, dans le plus grand cinéma de la ville, pour un public fidèle qui suit la manifestation avec assiduité.

Keisuke Kinoshita était là en personne, soixante-treize ans, toujours actif à la télévision et capable de nous montrer son tout dernier film de cinéma, sorti en 1986, *le Temps de la joie, le temps du chagrin*. Haut comme trois pommes, alerte et drôle, celui qui fut le contemporain d'Ozu à la Schoshiku et qui connut les plus extraordinaires succès commerciaux, a vécu le cinéma comme une passion. Ses parents épiciers – ils possèdent une petite chaîne de magasins – lui font assez confiance pour le laisser tout jeune – il n'a que huit ans – plonger dans la caisse et prendre l'argent nécessaire pour voir deux fois par semaine un triple programme au cinoche voisin : chaque fois un film récent, un ancien, plus une œuvre étrangère. A ce rythme, il va acquérir une culture cinématographique sans égale et rêvera d'entrer au plus tôt dans la carrière. Ses parents ne s'y opposent pas.

Dès l'âge de dix-neuf ans, en 1931, il fréquente les studios de la Schoshiku. Il apprend la photographie, se familiarise avec la technique du scénario, et commence à écrire des histoires. Il fait ses premiers pas de réalisateur en 1943, il n'a que trente ans. Il vient de se faire réformer de l'armée après avoir brièvement tâté du front, en Chine. Son tout premier film, *le Port en fleurs*, est une surprise. Dans le climat de guerre totale qui prévaut alors, il laisse deviner quelques-uns des traits qui vont marquer toute une œuvre et sa morale : s'aimer les uns les autres. Deux filous venus exploiter la crédulité des habitants d'un petit port perdu laisseront au clou leurs mauvaises intentions, attendris par les beux yeux d'une jeune fille et la gentillesse ambiante. *Armée* (1944) gêne davantage, et pourtant, dans le dernier des trois épisodes qui constituent ce récit à tiroirs, le metteur en scène réussit à renverser la vapeur.

Le fils part pour la guerre, un peu comme dans *la Grande Parade* de King Vidor, que Kinoshita a admiré. Les conscrits défilent au pas cadencé avant de s'embarquer sous les vivats de la foule en liesse. La mère (jouée par Kinuyo Tanaka, qui sera huit ans plus tard l'admirable interprète de *la Vie de O'haru, femme galante*, de Mizoguchi), fend la foule en un long travelling pour suivre l'être cher qu'elle veut, la gorge serrée, accompagner jusqu'à la dernière seconde.

L'émotion toujours déborde ; Kinoshita n'est jamais un observateur neutre. Le Japon est à genoux, la capitulation est signée en août 1945, les Américains contrôlent tout le pays : le cinéaste se remet immédiatement au travail et reprend le thème d'*Armée* par un autre biais : ce sera *une Aube nouvelle pour la famille Osone*, sorti le 21 février 1946. Kinoshita nous révèle ce qui sera sa préoccupation majeure, la famille et sa désintégration. La mère, non consentante mais résignée, porte sur ses épaules toute la misère du monde, cependant que l'oncle, vieille baderne de militaire, exalte les vertus guerrières tout en coulant une vie douce. A partir de cette date, le réalisateur, prolifique, va tourner – à raison de deux sinon trois par an – des films que l'on qualifierait militants, s'ils ne visaient avant toute chose à plaire à un public, d'abord féminin, qui va en masse s'identifier aux peines et chagrins de leurs héroïnes.

En 1951 puis 1952, Keisuke Kinoshita présente deux œuvres légèrement parodiques qui constitueraient l'ingrédient idéal d'un feuilleton : *Carmen revient au pays natal*, puis *le Pur Amour de Carmen*, où joue pour la première fois son actrice favorite, Hideko Takamine. Et puis soudain, après un voyage de six mois en France, en 1952, où il rencontre René Clair, Julien Duvivier, Gérard Philipe, en même temps qu'il se redécouvre une passion toute neuve pour son pays, sa culture, le réalisateur va tourner d'une seule traite quatre œuvres majeures, où il remet en perspective la société japonaise : *une Tragédie japonaise* (1953), ou comment une mère de famille élève dans les pires circonstances ses deux enfants, qui l'abandonneront. Dans une scène saisissante, elle se suicide en se jetant sous un train ; *le Jardin des femmes* (1954), sur l'éducation inhumaine offerte par un collège de jeunes filles, cependant que la révolte gronde, qu'on lutte pour la paix, les droits de la femme, le tout scandé par des images d'actualité ; *Vingt-quatre prunelles* (1954), ou la vie d'une institutrice au fil de l'histoire du Japon, de 1928 à l'après-guerre, « *film national* », aime à rappeler le cinéaste, et qui a bouleversé toute une nation ; et puis *Comme une fleur des champs*, élégie sur un amour gâché par les préjugés et l'éducation.

En 1956, enfin, vient le chef-d'œuvre, sur des données en partie autobiographiques : *Nuages au crépuscule*, qui conte le destin d'une famille de petits commerçants rivée à la tâche. La fille aînée cherche le mariage riche qui l'éloignera de la poissonnerie familiale, cependant que son cadet, après la mort du père, met au clou ses rêves d'évasion et se résigne à exercer le métier de son père. Mais Kinoshita n'abandonne pas pour autant la veine comique avec l'hilarant *Une chandelle dans le vent* (1957), histoire d'une famille possédée par le démon de l'argent. Il découvre la tragédie historique avec une première version de *la Ballade de Narayama* (1958), ultra-stylisée, entièrement tournée en studio, puis *le Fleuve Fuefukigawa* (1960), sur la futilité de la guerre au seizième siècle, vue à hauteur d'homme.

Keisuke Kinoshita désacralise le Japon hiératique admiré chez Ozu et Kurosawa ; dit la jeunesse déboussolée et les vieux qu'on met au placard, la nécessité de se battre pour les justes causes ; il le fait sans illusion et selon les règles du seul spectacle. Il est peut-être le cinéaste le plus populaire de sa génération.

LOUIS MARCORELLES.

★ Le Festival de Locarno publie une brochure de 234 pages, abondamment illustrée, *Kinoshita*, indispensable pour en savoir davantage sur le réalisateur. Prix : 30 francs suisses.

PHOTO

Atget : un monument

Permettre de prendre la mesure de son œuvre, définir son unité et tracer sa postérité, tels étaient les enjeux d'un colloque international consacré à Eugène Atget qui s'est tenu, à l'initiative de la direction du patrimoine, dans le cadre du Collège de France, et dont les actes ont été publiés dans un numéro hors série de la revue *Photographies*.

L'événement se veut d'importance tant par la qualité des vingt et un intervenants – de l'historienne tchèque Anna Farova à John Szarkowski, directeur du département de la photo au Musée d'art moderne de New-York, – que par la diversité des points de vue qui tous concourent à faire de cet ancien acteur raté, mort en 1927, absolument inconnu de ses contemporains, non seulement un repère pour l'histoire de la photographie mais un des pères de la photographie moderne.

Posant la question de sa double identité – documentaliste ou artiste ? – le débat se noue principalement autour du sens qu'il faut accorder à cette œuvre abondante et multiforme. Reconnu pour être l'archiviste des rues, des intérieurs et des petits métiers parisiens, Atget était aussi un auteur dont le sens du mystère, la prescience ironique de l'énigme et du meurtre enchanta les surréalistes, qui furent les premiers à le comprendre.

Si la nomenclature de l'œuvre, sa nature mercantile ou ses équivalents à New-York, Londres ou Copenhague sont méthodiquement et parfois laborieusement décryptés, la partie la plus active concerne un rapprochement avec Man Ray, une analyse pertinente de son influence aux Etats-Unis sur des opérateurs comme Walker Evans et Friedlander.

Mais curieusement, si les épithètes pour le qualifier d'*« admirable imagier »* ou de *« pur moraliste pittoresque »* ne manquent pas, on s'étonnera de ne pas trouver la moindre réflexion sur les « Nus et maisons closes » exposés récemment. Philosophe, archéologue, collectionneur ou primitif, malgré la reconnaissance posthume, Atget semble devoir demeurer fidèle à son rôle d'éternel marginal inclassable. Cette livraison d'inégal intérêt en apporte la preuve.

PATRICK ROEGIERS.

★ Colloque Atget/Actes du colloque, Collège de France, 14-15 juin 1985, numéro hors série, 127 p., revue *Photographies*, 70 F.

JAZZ

Les festivals de Chantenay-Villedieu et de Mulhouse

Derniers feux de l'été

A Chantenay-Villedieu, dans la Sarthe, Beñat Achiary vient en contrebandier sur les sentiers de la musique improvisée. A Mulhouse, au même moment, Pierre Charial, noteur de carton pour orgue mécanique, manifeste un des talents les plus originaux du jazz aujourd'hui. Il transcrit les grands compositeurs, sauf Monk qui encore l'intimide, phrasé et accentuation compris.

Chantenay ou Mulhouse, les derniers feux de l'été. Les tournées sont parties. Télévisions et radios ont plié bagage. A Paris, on tire les poussières des clubs pour la rentrée, et les dîners s'organisent où se déclinent les programmes des grands festivals de l'automne (Paris justement, Berlin, etc.). A côté, Chantenay et Mulhouse ont un goût de vendange et de dernière pêche que l'on cueille à l'arbre.

Mulhouse : griots africains, chanteuses brésiliennes, groupes régionaux se joignent à Pierre Charial, au Klezmorim, à Steckar Tubapack et à Elizabeth Caumont, cette étoile tombée sur la planète du jazz. Autour d'Achiary, Chantenay réunit tout ce que le Japon, l'Amérique et l'Europe comptent de singuliers d'envergure : Mishihiro Sato, George Lewis, Kenny Wheeler, Philippe Deschepper, Raymond Boni, Dunnik Lazro, Tony Coe, etc. Les moins connus ne sont pas les moins interressants. Nombre de musiciens présents ici ou là le seront, dans quelque temps, sur des scènes plus riches et plus chères. Pour la plupart, ils auront alors perdu la fraîcheur de leur tempérament, développé jusqu'à l'usure trois stéréotypes et seront parfois changés en leur caricature. Alors la télévision les prendra comme pour les achever (l'exemple de Keith Jarrett est très éloquent). Seuls les génies insolents grandissent à l'épreuve (Miles Davis). Mulhouse et Chantenay-Villedieu offrent encore, et quel que soit leur âge, la chance des artistes à l'état naissant.

FRANCIS MARMANDE.

★ Chantenay-Villedieu, 29-31 août. Rens. : 43-95-99-82.

★ Festival de Mulhouse, jusqu'au 31 août. Rens. : 89-32-58-58.

● **Rectificatif.** – Dans « La Rentrée du Mélomane » (*le Monde* du 26 août 1986), nous indiquions *qu'une représentation des deux* opéras d'église de Britten était prévue à Fontevraud le 30 août ; elle est annulée. Les représentations prévues dans la capitale auront bien lieu à la Salpêtrière, entre le 3 et le 10 septembre.

Le film de comédie à Vevey

La canne de Chaplin

Patiemment, Vevey impose son style. Au palmarès 86, un film allemand, Männer, *mais aussi* Maine Océan et Black Mic-Mac.

Vevey, cité du lac Léman, a si bien gardé le souvenir de Charles Chaplin (qui vécut près de vingt-cinq ans avec sa famille au manoir de Ban, à Corsier) que le Festival international du film de comédie, créé en 1981, festival compétitif, donne à ses prix le nom de « Canne d'or ». C'est la badine de Charlot anoblie.

Cette année, le jury international a décerné cette Canne d'or à *Männer*, film allemand de Doris Dorrie, et la Canne d'or d'interprétation à Bernard Menez pour son rôle de contrôleur de la SNCF dans *Maine Océan* de Jacques Rozier. La Canne d'or pour le prix du public est allée à *Black Mic-Mac* de Thomas Gilou (lauréat en 1984 d'un prix pour un court métrage, *la Combine de la girafe*). La fondation Cointreau, l'un des sponsors du festival, a attribué un Pierrot d'or de la meilleure première comédie à *Coming up roses* de Stephen Bayly.

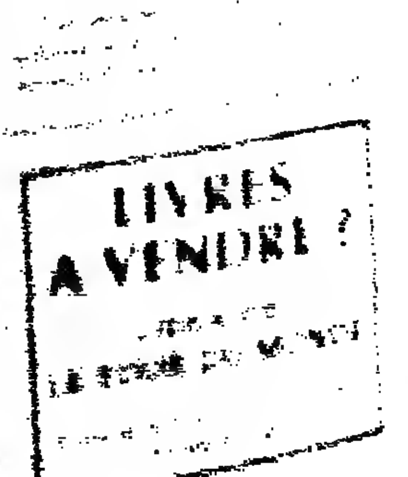
On ne saurait comparer le festival de Vevey à celui, plus large, plus suivi, de Locarno. Mais son particularisme, soutenu par la passion de sa directrice Iris Brose, de son équipe et, maintenant, par l'Association des amis du Festival international l'impose un peu plus chaque année comme un banc d'essai de la distribution en Suisse et ailleurs.

Si le tiers-monde n'était guère représenté dans la sélection 1986 (mais il est difficile de trouver, dans le genre, des films originaux et, si possible, inédits), l'Europe offrait une assez grande variété. La réalisatrice de *Männer* semble se placer à l'école satirique de Billy Wilder. Doris Dorrie égratigne, jusqu'au sang, les conformismes sociaux de la RFA et fait rire de l'univers des « jules » déboussolés. *Coming up roses* est une perle rare : un film gallois, où l'on découvre l'humour d'un pays pauvre, marqué par le chômage et l'esprit d'entreprise de gens démunis mais jamais à court d'idées pour s'en sortir.

C'est aussi l'instinct de survie et celui du rêve qu'exalte *Eat the Peach*, de Peter Ormrod, film irlandais malheureusement hors concours, inspiré de l'histoire vraie de deux hommes, deux beaux-frères, passionnés de mots, construisant, en pleine campagne, un « mur de la mort » pour des numéros acrobatiques, c'est une œuvre humoristique et tendre avec des pointes d'émotion où l'on voit comment se pratique la contrebande à la frontière des deux Irlandes, comment un député magouille, comment les perdants prennent des visages de héros.

Ni le jury ni le public n'ont apprécié *la Corte de Faraon*, de José-Luis Garcia Sanchez, énorme farce espagnole sur une comédie musicale d'après *Joseph vendu par ses frères*, interdite par Franco pour ses allusions politiques, anticléricales, érotiques, etc. Rafael Azcona le corrosif a collaboré au scénario ce Vaudeville grinçant et volontiers obscène dans lequel est intégrée une parodie très réussie de « zarzuela ».

JACQUES SICLIER.



Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (42-77-12-33) Vidéo-musique : 16 h, Samson et Dalila, de Saint-Saëns ; 19 h, le Messie, de Haendel.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : le Shaga.
HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 22 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. : 19 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h 30 : le Rire national ; 22 h : l'Amour goût. – Petite Salle, 18 h 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : Arlequin, serviteur de deux maîtres ; 22 h 30 : Fantomas, Elysées Chicago.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
TAI THÉATRE (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is Beur ; 21 h 30 : Poivre de Cayenne ; 22 h 30 : Mémoire à suivre. Le sam. à 24 h : Phèdre
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : L'étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Festival estival de Paris

(47-64-90-80)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Orchestre national des jeunes des Pays-Bas, dir. A. Gatehouse ; G. Hoffman, violoncelle (Escher, Schumann, Strauss).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

Danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 45 : le Testament de Carnaval.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), à 20 h : C. Vence chante Boris Vian.
POTINIÈRE (42-61-44-16), à 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (Chanson poétique française au Moyen Age, Shakespeare et la musique élisabéthaine, danceries et airs de la cour des XVIe et XVIIe siècles).

Opérettes, comédies musicales

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), à 20 h : Blues à la caisse.
DÉJAZET, TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79), 20 h 30 : Lady Day.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 20 h 45 : le Capitaine Fracasse.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : M. Ferrera Quartet.
BILBOQUET (45-48-81-84), 20 h 30 : Coco Verde.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : P. Neighbour Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Kassiry et son orchestre.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Stark Quartet.
MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : M. Maria.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : E. Hussenot.
MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : R. Urtregger, R. Galeazzi.
PETIT OPPORTUN (42-26-01-36), 23 h : C. Tissendier, M. Delakian, J. Etève, B. Rabaud, P.-Y. Sorin, F. Landet.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Quartet J. Vigot.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30, J. Lacroix Jazz Orchestra.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : M. Ducret Trio.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h + Piro Quintet ; 19 h : R. Aussel et D. Estrada.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

L'Affaire Nina B., de R. Siodmak ; Hommage à Gary Cooper : Cape et poignard, de F. Lang (v.o.) ; 21 h, Ceux de Cordura, de R. Rossen (v.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Scènes de la rue, de K. Vidor (v.o.) ; 17 h, Du Sang dans le désert, de A. Mann (v.o.s.t.f) ; 19 h, Les Deux Aventuriers, de R. Walsh (v.o.).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
AFTER HOURS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40).
L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg (h. sp.), 6e (46-33-97-77).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX (Afr. du Sud, v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
ANNE TRISTER (Canadien) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr.) : Utopia (h. sp.), 5e (43-26-84-65).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE CAMP DE L'ENFER (*) (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
CASH-CASH (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
CENT FRANCS L'AMOUR (*) (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE CLAN DE LA CAVERNE DES OURS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).
CLOCKWISE (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CRAZY FAMILY (Jap., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
DANS LES BRAS DE L'ENFER (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DROLES D'ESPIONS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
ESCORT GIRL (Br., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ÉTATS D'AME (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FX, EFFET DE CHOC (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
GARDIEN DE LA NUIT (Fr.), Denfert, 14e (43-21-41-01).
GENESIS (Indo-Français) (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
GINGER ET FRED (It., vo.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
GOD'S COUNTRY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-25-48-18).
GOLDEN EIGHTIES (Franco-belge) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
HAVRE (Fr.) Studio 43 (H. sp.), 9e (47-70-63-40).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HITCHER (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 28 août

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LE MAL PAR LE MAL (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MAMMAME (Fr.) : 14 Juillet Odéon (Hsp.), 6e (43-26-59-83).
LE MÉTRO DE LA MORT (*) (Brit., v.o.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
LE MOME (*) (Fr) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
MONA LISA (*) (Brit.) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).
OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
LE PALTOQUET (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PIRATES (A., v.o.) : George V, 8e (45-42-41-46).
POLTERGEIST (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; VF Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
PYGMÉES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ROMÉO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SHORT CIRCUIT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; VF Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40.
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o. (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TEEN WOLF (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
THE DREAM IS ALIVE (A.), Géode, 19e (42-45-66-00).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
UN SACRÉ BORDEL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
L'ARBRE AUX SABOTS (It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
AU CŒUR DE LA NUIT (Brit., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BERLIN AFFAIR (All., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).
BLASTFIGHTER (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).
LE CANARDEUR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).
CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
DÉLIVRANCE (A.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; (v. f.) Maxéville, 9e (47-70-72-86).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
GILDA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
GOLDFINGER (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
GREYSTOKE LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
L'HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.f.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (45-54-46-85).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Ambroise (Hsp), 11e (47-00-89-16).
KAGEMUSHA (Jap.) (v.o.) : Chatelet Victoria, 1er (45-08-94-14).
LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LUDWIG (It.) (version intégrale) (v.o) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
NAZARIN (Mex., v.o.), Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
NOBLESSE OBLIGE (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
WILLIE BOY (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A.) (*) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Grand Pavois (Hsp), 15e (45-54-46-85).
LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Studio 43 (9e (47-70-63-40).
SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TOOTSIE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
UN SOUPÇON DE VISON (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Les festivals

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56). En alternance : Manhattan, Woody et les Robots ; Zelig ; Comédie érotique d'une nuit d'été ; Tombe les filles et tais-toi ; Broadway Danny Rose ; Guerre et Amour.
J.-L. GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), 18 h : Masculin-Féminin.
V. MINNELLI (v.o), Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40), Comme un torrent.
MONTY PYTHON (v.o.), Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20), Jabber Wocky.
LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : To be or not to be ; + Action Christine, 6e (43-29-11-30).
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : Brazil.
REGARDS SUR LA DANSE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81), le Tournant de la vie + Courts métrages : le Métier de danseur – Adolescence – Pourvu qu'on ait l'ivresse.
ROHMER République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 20 h 20 : Pauline à la plage.
RUSSIE ANNÉES 80 (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), Défilé des planètes.
TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), 22 h : Nostalghia.
GENE TIERNEY (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07), la Route du tabac.
LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o. et v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94).
VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 17 h : l'Ange des maudits ; 18 h 35 : Soupçons ; 20 h 20 : Citizen Kane ; 22 h 25 : l'Entreprenant M. Petrov.

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR SORCIER (*), film espagnol de Carlos Saura. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE, film français de Gérard Frot-Coutaz. Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
CORPS ET BIENS, film français de Benoît Jacquot. Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE JARDIN D'ENFANTS, film soviétique d'Evgueni Evtouchenko. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
JEAN DE FLORETTE, film français de Claude Berri. Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé (2 salles), 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TROP TARD BALTHAZAR, film français de Philippe Lopez-Curval. Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
UNDER THE CHERRYMOON, film américain de Prince. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
YIDDISH CONNECTION, film français de Paul Boujenah. Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
RUSSIE, ANNÉES 80 (7 films inédits), films soviétiques. 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 29 AOUT

« Exposition Histoire du quatorzième arrondissement », 15 heures, 23, rue de Sévigné ; « Musée Cluny : tapisserie, mobilier et sculptures du Moyen Age », cour musée (Mme Brossais).

« Hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solférino (M.-C. Lasnier).

« Dans l'ombre de sainte Clotilde », 15 h 15, métro Chambre-des-Députés (S. Barbier).

« Du canal Saint-Martin à l'hôpital Saint-Louis », 14 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

« Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et son quartier », 15 heures, devant l'église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, et « Les maisons des chanoines vieilles de deux cents et trois cents ans et l'Hôtel-Dieu », 15 heures, portail central Notre-Dame (Paris et son histoire).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (Arts et curiosités de Paris).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 10, devant la façade (M. Banassat).

« Une heure au cimetière Montmartre », 10 heures et 11 h 30, 16, avenue Rachel, et « La somptuosité immobilière de Passy à la tour Eiffel », 14 h 45, 3 *bis*, rue de l'Alboni (V. de Langlade).

« Hôtels, curiosités, synagogue du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (M. Ragueneau).

« Notre-Dame, le secret de la Table ronde, la mission secrète des Templiers, Jacques Cœur alchimiste », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminée », 21 heures, métro Pont-Marie (Flâneries) ou parvis de l'Hôtel de Ville, devant la poste (G. Botteau).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (G. Botteau).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais inconnu », 21 h 15, métro Saint-Paul (Lutèce).

SAMEDI 30 AOUT

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, tél. 42-57-06-77 la veille (Arts et curiosités).

« Le musée Picasso », 11 heures, 5, rue de Thorigny (Arcus).

« A la recherche du premier village de Versailles », 14 h 30. Office du tourisme, 7, rue des Réservoirs.

« Visite de l'hôtel Botterel-Quintin », 15 heures, 44, rue des Petites-Ecuries, tél. la veille 42-80-61-62 ou 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Montmartre, quartier d'artistes », 11 heures, métro Abbesses, et « L'Opéra et son sous-sol », 15 heures, devant l'entrée (Ch. Merle).

« La Cour de cassation », 15 heures, 5, quai de l'Horloge (AITC).

« La mosquée : histoire de l'islam », 15 heures, entrée place du Puits-de-l'Ermite (M. Ch. Lasnier).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Hôtels, églises et passages du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, métro Madeleine, sortie Trois Quartiers, et « Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries) ou 21 heures, parvis Hôtel de Ville, devant la poste (G. Botteau).

« L'Opéra », 11 heures, devant l'entrée (M. Ragueneau).

« Ateliers d'artistes, jardins secrets de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (M. Ragueneau).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, entrée principale (V. de Langlade).

« De l'évasion de Latude à l'exécution du duc d'Enghien, les prisonniers célèbres du donjon de Vincennes », 14 h 30, entrée principale du château, et « Autour de l'hôtel du Grand Veneur », 15 heures, 60, rue de Turenne (Paris et son histoire).

« Le Grand-Orient en France, Mozart, Saint-Exupéry », 15, 16, rue Cadet (I. Hauller).

« La Sainte-Chapelle », 9 h 45, cour de Mai, et « Tout le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (M. Banassat).

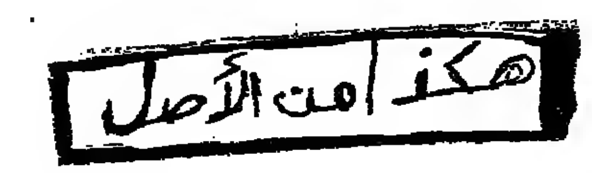
« Du Palais-Royal aux grands boulevards », 15 heures, grille Conseil d'Etat (Lutèce).

CONFÉRENCES

SAMEDI 30 AOUT

Cité des sciences et techniques et de l'industrie de La Villette, espace Diderot, salle de projection, 15 h 30 : « La psychiatrie au dix-huitième siècle » (M. Lechner, docteur en psychiatrie).

Espace Diderot, forum, 15 h 30 : « Votre ticket de métro m'intéresse » (M. Matras).



هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 28 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : L'homme à poigne.
Réal. W. Standte, avec S. Kinser, J. Ansotti, T. Borse, D. Alegria.
Sixième épisode.

21 h 30 Documentaire : état de guerre-Nicaragua.
▶ De Sylvie Blum et Carmen Castillo.

22 h 25 Hommage à Anthony Tudor.
Spectacle de ballets du Théâtre national de l'Opéra de Paris, enregistré salle Favart. Réal. Roland Coste.
Jardin aux lilas. Musique Ernest Chausson ; chorégraphie Anthony Tudor.
Avec Y. Stephant, K. Averty, M. Denard, O. Patey.
Dark Elegies. Musique Gustav Mahler. Chorégraphie Anthony Tudor. Avec Ludwig Baumann (baryton), W. Piollet, J. Guizerix, K. Averty, I. Guérin, O. Patey et L. Hilaire.

22 h 55 36, photos de vacances.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Mélodie en sous-sol ■
Film d'Henri Verneuil, scénario d'Albert Simonin, dialogues de Michel Audiard (1963). Avec Jean Gabin, Alain Delon, Viviane Romance, Carla Marlier, Maurice Biraud.
La première rencontre de Gabin et Delon : le vieux truand et le jeune voyou... Un classique.

22 h 35 Sport : Athlétisme.
Championnats d'Europe à Stuttgart.
Deux grandes finales masculines, celles du 800 m et du 400 m haies, auxquelles s'ajoutent notamment les finales du poids hommes, du 800 m dames, du décathlon, et les demi-finales du 200 m hommes et dames.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : L'amour en fuite. ■
Film de François Truffaut (1978). Avec Jean-Pierre Léaud, Marie-France Pisier, Claude Jade, Dorothée...
Dernier volet des aventures d'Antoine Doinel, le héros des 400 coups, finalement assimilé au metteur en scène. Après son divorce, Doinel retrouve d'anciennes amies et s'engage dans une balade nostalgique et sentimentale. Toujours le ton Truffaut à la fois grave et léger.

22 h 05 Soir 3.

22 h 30 Contes d'Italie.
Hiver de malade, d'Alberto Moravia. Réal. Carlo Lizzani. Avec D. Cundari, G. Gindelli, D. Guzzi, J.-P. Leroux, Cl. Gatto, V. Zephichal, M. Grazia Cipriani.
Cette nouvelle autobiographique est la description minutieuse des pulsions secrètes d'un jeune homme de dix-sept ans, condamné à une longue cure pour guérir d'une maladie des articulations.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Fantasiestücke, de Robert Schumann, interprété par Philippe Bary, violoncelle, et Véronique Roux, piano.

CANAL PLUS

20 h 30, Cinéma : No man's land ■■ film suisse d'Alain Tanner. Avec H. Quester, M. Mézières (1985) ; 22 h 25, Cinéma : Témoin indésirable ■ film anglais de Desmond Davis. Avec C. Plummer, F. Dunaway (1984) ; 23 h 50, Cinéma : Histoire d'O n° 2 □ film français d'Eric Rochat. Avec S. Wey, M. de Blas (1984) ; 1 h 35, Série : Espion à la mode.

LA « 5 »

18 h, Tennis : Flushing-Meadow ; 21 h 30, Magazine musical : Cinq sur cinq ; 22 h 20, Série : Star Trek ; 23 h 15, Série : Kojak ; 0 h 20, Série : Chips ; de 1 h à 2 h 50 Rediffusions ; 1 h, Magazine musical : Cinq sur cinq ; 1 h 55, Série : Star Trek.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6 ; 18 h, Système 6 avec Indochine (rediff.) ; 19 h, NRJ 6 avec Spagna ; 20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; 23 h, Profil 6, avec Eurythmics ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le roman du cinéma.
21 h 00 L'épopée de la France libre.
22 h 10 Jacques Prévert.
22 h 30 Musique : Festival de piano de La Roque-d'Anthéron : Staffan Scheja (œuvres de Nielsen, Stenhammar et Grieg).
0 h 05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés ; Sinfonia in Memoriam Maurice Ravel, de Robert Escher ; Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur, op. 129, de Robert Schumann ; Une vie de héros, poème symphonique, op. 40, de Richard Strauss, par l'Orchestre national des jeunes des Pays-Bas. Dir. Adam Gatehouse ; soliste, Gary Hoffman, violoncelle.
23 h 00 Les soirées de France-Musique.

Vendredi 29 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 40 Boîte à mots (suite).

14 h 45 Scoop à la Une (rediff.).
Invité : Gilbert Bécaud.

15 h 35 Croque-vacances.
When Funny Where Funnies ; Variétés : Yves Duteil ; bricolage ; info-magazine...

17 h 20 Boîte à mots. (suite).

17 h 25 Histoires insolites : Un jour comme les autres avec des cacahuètes.
D'après l'œuvre de Shirley Jackson. Réal. d'Edouard Molinaro, avec J.-P. Darras, C. Kauffman, M.-H. Breillat, B. Le Coq.

18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.

18 h 35 Feuilleton : Danse avec moi (rediff.).

19 h 10 La vie des Botes.

19 h 40 Le masque et les plumes.

20 h Journal.

20 h 30 Variétés : New-York.
Emission de Laurence Touitou, présentée par Frédéric Mitterrand et Jenna de Rosnay ; réalisation Jean-Paul Jaud. Avec les couturiers : T. Mugler, S. Rykiel, Kenzo, Azzedine Alaïa, Chantal Thomass, Castelbajac, Montana, Courrèges, Féraud, Scherrer, Nina Ricci, Grès, Ungaro, Dior, Patou, Saint Laurent, l'architecte d'intérieur Andrée Putmann, Paloma Picasso, Line Renaud, Isabelle Huppert, Tina Turner. Variétés : Vikton Lazlo, Kid Creole and the Coconuts, Nicole Mc Cloud, Niagara, Etienne Daho.

21 h 45 *Multifoot.*

23 h 25 36, photos de vacances.

23 h 30 Journal.

23 h 45 Télévision sans frontière.
Spécial musique américaine : country music. Avec Don Gibson, M. Wiseman, V. Orford, T. Wynotte.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14 h 25 Documentaire : L'art au quotidien.
Charlotte Perriand, art de vivre et d'habiter (rediff.).
Elève de Le Corbusier dans les années 30, Charlotte Perriand est l'une des grandes créatrices de meubles du XX[e] siècle. Elle a également assuré l'architecture intérieure des stations de Méribel et des Arcs.

18 h 25 Sports été.
Rugby : Nouvelle-Zélande-Australie.
Athlétisme : championnats d'Europe (finale de la perche, demi-finales du 110 m haies).

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Affaire suivante.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Le privé.
Les girls. Réalisation d'Adolfo Aristarain. Avec E. Poncela, C. Leprince, A. Sanchez.
Pépé Carvalho reçoit un coup de téléphone d'un riche bourgeois qui lui offre une grosse somme d'argent pour retrouver sa fille. Le détective découvrira une sordide histoire de chantage.

21 h 25 : Apostrophes
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème : Des romans très attendus. Sont invités : Pierre Combescot (Les funérailles de la Sardine) ; Jean-Edern Hallier (L'évangile du fou) ; France Huser (La chambre ouverte) ; Sébastien Japrisot (La passion des femmes) ; Jean Raspail (Qui se souvient des hommes).

22 h 40 Journal.

22 h 50 Ciné-club : La cote d'amour ■
Cycle : Les inédits de l'été.
Film de Charlotte Dubreuil (1982). Avec Danièle Delorme, Mario Adorf, Geneviève Fontanel.
La rencontre de deux solitudes : celle d'Helle, divorcée, qui approche de la cinquantaine et celle de Louis, étranger à son milieu. On peut encore s'aimer même quand, apparemment, ce n'est plus l'âge de l'amour. L'univers très personnel de Charlotte Dubreuil, dont on avait aimé Ma chérie. Un petit film intimiste, assez lent, au propos en définitive courageux. Et surtout des comédiens : Danièle Delorme n'a pas toujours trouvé des rôles de cette trempe. Elle est admirable.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 *Série : Cheval mon ami.*

18 h Feuilleton : Paul Gauguin.
Scénario de Gilles Durieux. Réalisation de Roger Pigaut.

19 h Le « 19-20 » de l'information.

19 h 12 Juste ciel : petit horoscope.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 05 Les nouveaux jeux de 20 heures, à Agen.

20 h 30 Série : Celebrity.
Scénario de William Hanley, d'après l'œuvre de Thomas Thompson. Réalisation de Paul Wendkos.
Les trois amis d'enfance, devenus chacun une vedette dans sa spécialité, se retrouvent dans le chalet du drame.

21 h 20 Magazine : Taxi.
▶ *De Philippe Alfonsi et Maurice Dugowson.*
Au sommaire : dernier volet de l'enquête sur la séduction ; les étranges lucarnes : la télévision catalane ; rétroviseur.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Décibels.
Présentée par Jean-Lou Janeir, avec The Cramps, Etienne Daho, Jazz Butcher, Spécial Aka, Jad Wio, Bad Loosers, Miners of Muzo et TC Matic.

23 h 10 Prélude à la nuit.
Prélude à l'après-midi d'un faune, de Claude Debussy, interprété par l'Orchestre philharmonique des Pays de Loire, direction Marc Soustrot.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : *Le Concours* ■ *film américain de* Joe Olansky. Avec R. Dreyfuss, A. Irving, L. Remick (1980) ; 15 h 40, Cinéma : Nathalie ■ film français de Christian-Jaque. Avec M. Carol, M. Piccoli, P. Clay, L. Seigner (1957) ; 18 h, Série : Dancin'Days ; 18 h 35, Top 50 ; 19 h 05, Série : Rawhide ; 20 h, Les triplés 20 h 05, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 21 h, Cinéma : Lola Montès ■■ film français de Max Ophuls. Avec M. Carole, P. Ustinov (1955) ; 22 h 50, Cinéma : Etes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne ? □ film français de Jean Aurel. Avec J. Yanne, F. Fabian, F. Blanche, N. Calfan (1970) ; 0 h 25, Cinéma : *Diesel* ■ *film français de* Robert Kramer. Avec G. Klein, A. Soral, R. Bohringer, N. Arestrup (1985) ; 1 h 45, Cinéma : Parole de flic ■ film français de José Pinheiro. Avec A. Delon, J. Perrin, F. Gelin (1985) ; 3 h 25 Cinéma : Histoire d'O n° 2 □ film érotique français d'Eric Rochat (1984) ; 5 h 05, Cinéma : Massacre au drive-in □ film américain de Stu Segall. Avec A. Lawrence, J. Barnes (1975).

LA « 5 »

De 8 h 05 à 18 h 00, Rediffusions ; 8 h 05, 15 h 25, Série : Star Trek ; 9 h, Série : L'inspecteur Derrick ; 10 h 05, 16 h 15, Série : Kojak ; 11 h, 17 h 10, Série : Chips ; 11 h 55, *Tennis : en différé de Flushing-Meadow* ; 18 h, Tennis : en direct de Flushing- Meadow ; 21 h 30, Série : Baretta ; 22 h 20, Série : Star Trek ; 23 h 15, Magazine : Grand prix ; 0 h 20, Série : Supercopter ; De 1 h 10 à 2 h 55, Rediffusions ; 1 h 10, Série : Baretta ; 2 h, Série : Star Trek ; 14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6 ; 18 h, Système 6, avec Françoise Hardy (rediff.).

TV 6

19 h, NRJ 6, avec Cock Robin ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le roman du cinéma.
21 h 00 L'épopée de la France libre.
22 h 10 Jacques Prévert.
22 h 30 Musique : Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron : Lynn Harrel, violoncelle, et Vladimir Ashkenazy, piano.
0 h 05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert donné le 15 décembre à Sarrebrück ; La flûte enchantée, ouverture en mi bémol majeur, K 620 ; Concerto pour deux pianos et orchestre en mi bémol majeur, K 365, de Mozart ; Variations sur Amériques, de Charles Ives/William Schuman ; Adagio pour cordes de Samuel Barber ; Billy the Kid, d'Aaron Copland, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. Léonard Slatkin, solistes : Katia et Marielle Labeque, pianos.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles (suite) et musiques traditionnelles.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps entre jeudi 28 août à 0 heure et dimanche 31 août à 24 heures.

La dépression des îles Britanniques va s'évacuer vers le nord-est de l'Europe. Derrière, enfoncement d'air froid sur la majeure partie du pays demain, avec un *temps instable. Cette instabilité* sera toutefois en régression vendredi, avec l'évacuation de cet air froid vers le Nord-Est ; une hausse du champ de pression se généralisera avec poursuite de l'amélioration du temps.

Vendredi, le ciel nuageux avec des averses concernera le matin les régions s'étendant du nord-est du pays au Massif Central et aux Alpes ; l'après-midi il se limitera aux Alpes. En Corse, le temps sera variable avec un faible risque d'averse en montagne.

Par ailleurs, un retour d'occlusion se produira sur le nord du pays, provoquant un ciel très nuageux à couvert avec *quelques* pluies de type *continu*, le matin sur la Picardie, puis jusqu'à la Normandie, au Bassin parisien et au Nord-Est, les pluies tombant plutôt du nord de la Somme aux Ardennes. Près de la Manche, le vent de nord-ouest sera modéré.

De la Bretagne à l'Orléanais, le ciel sera nuageux avec des éclaircies. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera dégagé mais tramontane et mistral souffleront.

Ailleurs les éclaircies prédomineront grâce à la hausse des pressions.

Les températures minimales seront de 14 à 16 degrés sur les côtes méditerranéennes, 10 à 12 degrés sur celles de l'Atlantique, 9 à 11 degrés sur celles de la Manche.

A *l'intérieur*, on trouvera 5 à 9 degrés en moitié nord, d'ouest en est ; 7 à 10 degrés en moitié sud.

Les maxima atteindront 21 à 24 derés dans les régions méditerranéennes, 17 à 20 *degrés du* Sud-Ouest aux Alpes, 14 à 17 degrés plus au nord.

Samedi 30 :

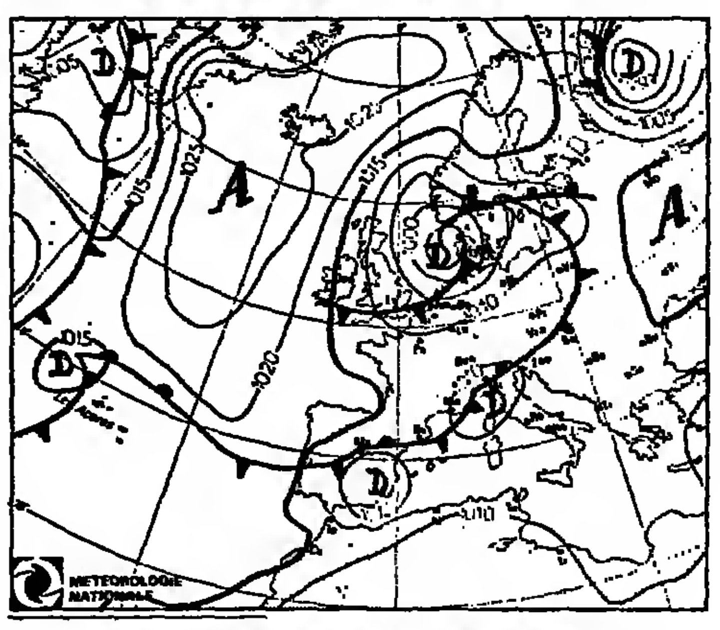
Après une matinée brumeuse, poursuite de l'amélioration avec la hausse des pressions par le sud-est du pays ; l'instabilité avec des averses subsistera toutefois du Nord-Est aux Alpes. Températures minimales : 10 à 11 degrés près des côtes, avec 12 à 13 degrés sur la côte méditerranéenne, de 6 à 8 degrés *dans l'intérieur* pouvant descendre à 5 degrés localement.

Températures maximales de 14 à 16 degrés sur la moitié Nord et de 19 à 22 degrés au Sud avec 23 à 26 degrés en *Méditerranée.*

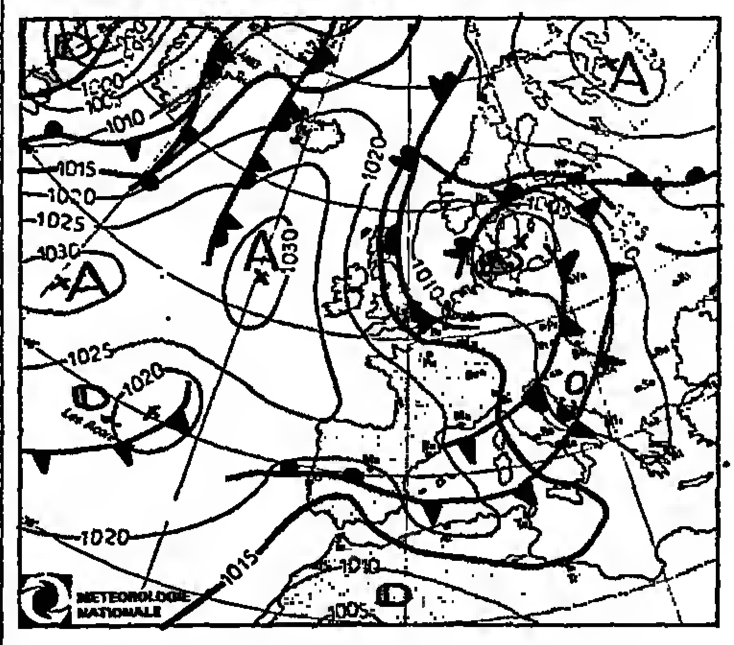
Dimanche 31 :

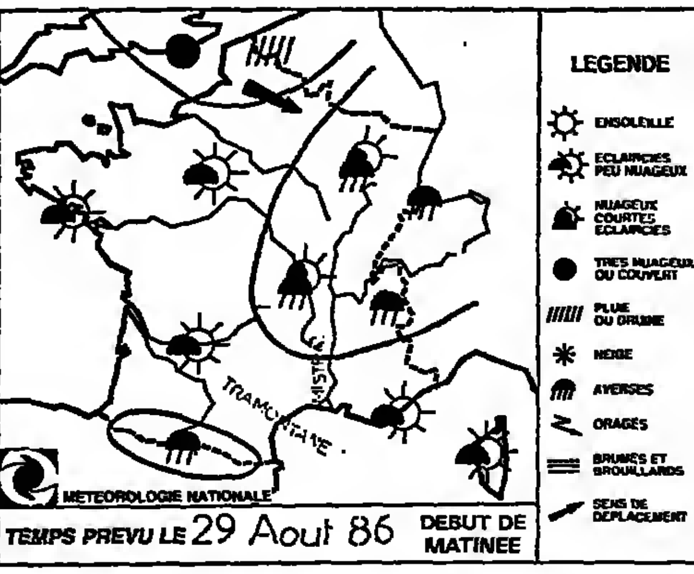
Après une *matinée* brumeuse, *temps* généralement bien ensoleillé, sauf de l'instabilité résiduelle dans l'extrême nord-est du pays. Températures minimales stationnaires ou en légère baisse. Températures maximales en hausse de 1 à 2 degrés.

SITUATION LE 28 AOUT 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 30 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima — Valeurs extrêmes relevées entre le 27-8-1986 à 6 h TU et le 28-8-1986 à 6 h TU — **Temps observé** le 28-8-1986 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	26	19	C
BIARRITZ	19	13	A
BORDEAUX	19	10	A
BOURGES	18	8	S
BREST	14	7	A
CAEN	17	7	S
CHERBOURG	15	9	A
CLERMONT-FERR.	18	8	A
DIJON	17	8	C
GRENOBLE St-M-H	20	13	C
LILLE	18	8	C
LIMOGES	15	8	A
LYON	19	9	N
MARSEILLE-MAR.	24	15	P
NANCY	15	7	C
NANTES	19	6	B
NICE	29	18	A
PARIS-MONTS.	17	10	S
PAU	19	12	C
PERPIGNAN	20	15	P
RENNES	17	8	S
ST-ÉTIENNE	18	9	P
STRASBOURG	18	9	N
TOURS	18	7	S
TOULOUSE	19	13	C
POINTE-À-P.	30	25	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	34	18	S
AMSTERDAM	14	12	A
ATHÈNES	31	21	S
BANGKOK	32	26	N
BARCELONE	24	15	P
BELGRADE	29	15	S
BERLIN	19	9	S
BRUXELLES	18	8	N
LE CAIRE	35	23	S
COPENHAGUE	17	12	P
DAKAR	30	26	N
DELHI	35	26	S
DJERBA	39	26	N
GENÈVE	19	7	C
HONGKONG	34	29	S
ISTANBUL	27	20	C
JÉRUSALEM	27	17	B
LISBONNE	25	16	S
LONDRES	18	8	P
LOS ANGELES	26	17	S
LUXEMBOURG	14	8	A
MADRID	29	13	S
MARRAKECH	38	18	S
MEXICO	24	12	B
MILAN	34	18	N
MONTRÉAL	24	10	N
MOSCOU	17	8	C
NAIROBI	25	14	A
NEW-YORK	29	21	C
OSLO	11	8	P
PALMA-DE-MAL.	30	23	C
PÉKIN	32	21	S
RIO-DE-JANEIRO	24	22	S
ROME	30	20	S
SINGAPOUR	31	27	C
STOCKHOLM	13	9	P
SYDNEY	19	10	S
TOKYO	33	25	S
TUNIS	34	22	S
VARSOVIE	23	10	N
VENISE	25	18	C
VIENNE	19	13	P

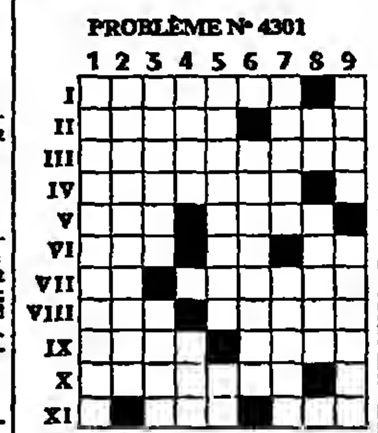
A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4301



HORIZONTALEMENT

I. Source d'eau contribuant à la formation des rivières. – II. Mouche ou cafard. Qui fait preuve d'une certaine égalité. – III. Distributeur de baume et de pommade. – IV. Arrangement exigeant une certaine harmonie. – V. Peut être sifflée par un policeman. On en parle doublement dans la marine écossaise. – VI. A donc fait son entrée par la *porte réservée à la sortie*. Personnel. La gauche vue par elle-même. – VII. Note élevée. Sa loi, c'est l'affaire des caïds. – VIII. Forme d'avoir. Canard sauvage au pays de l'auteur du « Canard sauvage ». – IX. Unités mouillant au large. On s'y rencontre pour aussitôt se séparer. – X. Telle la vie de saint Antoine. – XI. Place du quartier ou du canton. Plume qui engendra une Chouette.

VERTICALEMENT

1. L'apparition d'un crapaud est de nature à l'inquiéter. – 2. Tel qu'on ne peut gratter, même en y mettant toute la gomme. – 3. Telle une femme aux pieds desquels se plient les genoux. Ne vaut pas cher quand elle est mise à prix. – 4. Siège d'une académie dont la moitié des membres est restée inconnue. Souligne une bizarrerie. – 5. Quarante appelés, combien de lus ? Cours élémentaire. – 6. Petit réservoir à blé. – 7. Abattues ou courbatues. Vues de l'esprit. – 8. Grecque. Peut qualifier un marbre de Paros. – 9. Peut faire l'objet d'un dépôt au parquet. *Spécialité orientale.*

Solution du problème n° 4300

Horizontalement

I. Passables. – II. Aboyer. Va. – III. Tain. Usé. – IV. Rince. – V. *Osso bucco.* – *VI. Us.* Pô. Cou. – VII. Ie. Erreur. – VIII. Geste. – IX. Limon. En. – X. El. Nectar. – XI. Sistre. Us.

Verticalement

I. Patrouilles. – 2. Abaisse. Ili. – 3. Soins. P.M. – 4. Syncope. Ont. – 5. Ae. Eborgner. – 6. Bru. Ré. Ce. – 7. Succès. – 8. Eve. Couteau. – 9. Sa. Coureurs.

GUY BROUTY.

● **LANGUES** : cours de néerlandais. – L'ambassade de Belgique organise à la Maison des étudiants belges, fondation Biermans-Lapôtre, des cours de néerlandais gratuits, en collaboration aec le Commissariat général aux relations internationales de la communauté flamande de Belgique.

Ceux-ci se subdivisent en plusieurs niveaux : cours pour enfants de 9 à 12 ans : les mercredis de 16 heures à 18 heures ; 1[re] année, cours pour débutants : les mardis de 18 h 30 à 20 h 30 ; 2[e] année : les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30 ; 3[e] année, conversation : les lundis de 18 h 30 à 20 h 30.

★ Cité internationale universitaire de Paris, 9, boulevard Jourdan, 75014. *Tél. : (1) 45-89-56-55.*

Informations « services »

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **ÉCOLE POLYTECHNIQUE** (par ordre de mérite).

— OPTION M'

Mmes et MM. Laurent Lafforgue, Antoine Rérolle, Alexandre Ern, Monique Gerolami-Santandréa, Olivier Coste, Dominique Duly, Yvan Castin, Pierre-Yves Ouillet, Bernard Combes, Michel Salem, Michel Kahan, François Kress, Alain Girard, Hervé Touzeau, Michel Bornert, Pierre Canvet, Antoine Dumesnil de Maricourt, Frédéric Patras, Benoît Torloting, Xavier Ursat, Philippe Merle, Patrice Seuvalle, Frédéric Campion, Jacques Ripoll, Béatrice Ezerzer, Hubert Galinat, Didier Cornolle, Antoine Mocilnikar, Alain Gallais, Ramanathan Krishnan, Etienne Berthel, Eric Pouech, François Agier, Sylvestre Pivet, Olivier Biquart, Arnaud Grison, Dominique Bonjour, Laurent Goornay, Etienne Balmès, Henri Tcheng, Jean-Marie Baillot d'Estivaux, Pierre Combelles, Vincent Levita, Serge Piperno, Dominique Chapelle, Emmanuel Roche, Claude Philoche, Jean-Christophe Vergnaud, Lionel Pradier, Nicolas Seckel, Pierre Alvarez, Hervé Goubin, Hervé de Crevoisier d'Hurbache, Philippe Donnat, Axelle Abonneau, Philippe Pesin, Grégoire Desrousseaux, Bruno Luscan, Antoine Joux, Frédéric Lerondier, Claude Le Bris, Alexandre Saubot, Eric Feron, Marie Leclerc, François Bouttier, Eric Herouin, Nathalie Souche, Anne-Marie Thiollet, Jérôme Muller, Dominique Thévenin, Philippe Balcou, Marc Valentiny, Olivier Guillaume, François Schnepf, Alexandre Mauchner, Thomas Robert, Pierre Crégut, Yves Eichenlaub, Christophe Pannetier, Claude Martini, Tanguy Deren, Eric Goubault, Pierre Fleury, Nathalie Limet, Frédéric Fougère, Florence Tournier, Philippe Bivas, Eric Quémerais, Laurent Michel, Oleg Ouss, Jérôme Pénicaud, Didier Rouchaud, Myriam Guillemot, Guillaume Woringer, Stéphane Lecocq, Christophe Vatinel, Cyril Lemercier, Eric Toussaere, Olivier Anstett, Guy Zacklad, Jean-Marc Fernandez de Grado, Louis de Roux, Didier Eysartier, Odile Petillon, Jérôme Faul, Clément Sire, Louis Meuric, Catherine Pouvreau, Jean-Christophe Lasvergnas, Jérôme Pecresse, Philippe Leveilley, Laurent Rosaz, Olivier Bayle, Frédéric Ortun, Alain Berthomieu, Martial Lauby, Claude Bénessy, Bruno Magnan, Denis Favennec, Jean Galerne, Christophe Doublet, François Moulierac, François Chirié, Jean-Louis Godard, Hervé Derrey, Christophe Lanson, Christophe Kiehl, Patrick Ky, Pierre Berger, Christophe Digne, David Martimort, Yves Rougier, Valéry Gerfaud, Christophe Testelin, Vincent Deperrois, Patrick Marchal, Pascale Chouvet, Denis Gromb, Claire Durand, Loïc Tron, Alain Issarni, Olivier Treps, Guillaume Lièvre, Emmanuel Micol, Philippe Dugourd, Vincent Laporte, Hervé Laurent, Christophe Redaud, Philippe Adnot, Florent Perrichon, Xavier Fairbank, Yves Grammont, Jean-Christophe Doux, Bruno Gonnet, Stéphane Caine, Stéphane Reb, François Brun, Vincent Martinot-Lagarde, Cyril Dupré, Franck Javary, Olivier Bonnassies, Patrick Genoud, Sylvie Carpentier, Guillaume Rabault, Guy Duplaquet, Philippe Touati, Mireille Bouquet-Melou, Rémi Lacombe, Jérôme Combier, Bertrand Georgeot, Jean-Yves Courtois, Bruno Lacroix, Philippe Léglise-Costa, Benoît Picard, François de Ryck, Alain Tranzer, Jean-Marie Le Gluher, Pierre Picard, Albert Alday, Christophe Camos, Bertrand Doflos, Jean-Christophe Marquis, Christophe Dumas, Fabrice Monfront, Nicolas Brunet, Xavier Timbeau, Philippe Machu, Patrick Pailloux, François Blanc, Gérald Kinkelin, Etienne Koechlin, Gilles Negrel, Bernard Gantier, Nicolas Gendreau, Laurent Benisty, Philippe Kerdelhué, François-Olivier Dal, Christophe Vedel, Anne Christophe, Hervé Laruelle, Bertrand Rojat, Philippe Sergent, Nicolas Le Donarec, Pascal Ravier, Charles Letourneur, Jean-Christophe Videau, Frédéric Dupont de Dinechin, Gilles Vollin, Jean-Pierre Clerc, Eric Demonsant, Jean Stock, Bruno Suard, Renaud Lacroix, Denis Mion, Alain Butler, Pierre Fiorini, Frédéric Carlier, Philippe Palfrey, Christian Damour, Arnaud Merienne, Philippe Herbein, Eric Legros, Carolle Lejeune, Dominique Rigaud, Hubert Gaudin, Philippe Keime, Renaud Dumora, David Sevy, Hervé Dupuis, Florence Leger, Franck Attia, Jean Belicard, Philippe Aymar, Philippe Delorive, Philippe Hervier, Patrick Saiger, Antoine Majnoni d'Intignano, Alain Piau, Marie-Pierre Jeanjean, Luc Lièvre, Christian Daher, Thibault de Mesmay, Hugh Bellemare, Aailhoussen Cassan Chenal, Xavier Boileau, Michel Malhomme, Marie-Noëlle Carolle, Alain Lorentz, Marguerite Chaumont, Bruno Mousnez, Nicolas Aubourg, Véronique Rouchon, Jean-Marc Brun, Thierry Charvet, Daniel Glazman, André Stef, Guillaume Boudin, Jean-Yves Le Berre, Jean-Louis Dufour, Philippe Malley, Annelise Bellier, Jean-Dominique Louis, Martine Bourges, Robin Ouziel, Frédéric Gousset, Christophe Marneffe, Serge-Yves Delwasse, Gilles Macario-Rat, Stéphane Colombi, Nicolas Colonna-Walewski, Olivier Carton, Pierre-Yves Rollet.

— OPTION P'

David Sourdive, François Jacq, Stéphane Puechmorel, François Valadji, Jean-Marc Quenez, Emmanuel Nazarenko, Gilles Depardieu, Xavier Darrigol, Jean-François Mousset, Alexandre Dupuy, Christophe Ravier, Olivier Echevers, François Taddei, Guillaume Aubin, Pierre-Yves Renard, François Pochart, Michel Vanhaesbroucke, François Janez, Frédéric Novello, Laurent Kocher, Jean-Marc Otero Del Val, Christine Castex, Bernard Barlaam, Philippe Rohmer, Mathieu Giovachini, François Prothais, Nathalie Leboucher, Nathalie Le Loch, Malek Oyarzabal, Stéphane Mourgues, Benjamin Werner, Pierre Lego, Hughes Pothier, Damien Ribon, Christophe Leblanc, David Morgant, Alain Vourch, Jean-Christophe Hammond, François Stephan, Jean-Marc Germain, Gilles Pranier, Hervé Plessix, Matthieu Darbois, Dominique Lemaume, Christine Beckaert, Bruno Tissot, Loïc Vieillard-Baron, Nicolas Cussac, Nicolas Froloff, François Bouchet, Jean-Luc Moisson, Eric Parent, Fabienne Fertin, Hervé Corisy, Anne-Laure Sarfati, Eric Duchesne, Frédéric Bernard, Nicolas Yatzimirsky, Jean-Marc Dubrunfaut, Esther Godefroy.

● **ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ** (par ordre de mérite) :

— Option M.

Mmes et MM. Pierre Berthomier, Stéphane Boulez, Jérôme Davost, Bernard Desmazières, Yann Fagner, Eliane Larrère, Olivier Albessard, Renaud Dehay, Frédéric Boulanger, Olivier Frelot, Nicolas Renault, Fabrice Blaise, Bruno Silve, Jean-Christophe Janin, Olivier Brusle, Christophe Braun, Olivier Lambeaux, Jean Safar, Jérôme Gautier, Marc Incamps, Jean Meynadier, Odile Lombard, Thierry Bonnet, Christophe Louvier, Olivier Marbach, Christophe Aycard, Patrick Stein, Nicolas Hugues, Jean Issartier, Patrick Desmasures, Marc Mennechenfreund, Philippe Neau, Didier Coulon, Frédéric Burgunder, Ilya Rifqi, Patrick Lignier, Franck Guonin, Christine Chardenon, Gael Antier, Bruno Tisserand, Pierre Nebout, Patrick Lopez, Pierre Bergier, Hubert Carion, Vincent Ehrhart, Marc Bousquet, Alain Tarle.

— Option P :

Mmes et MM. Christophe Casper, Philippe Vannes, Denis Mathis, Paul Martin, Ivan Audonnet, Hakim Aquani, Sandrine Peltre, Jean Alary, Alexandra Lallement, Pascal Noyrigat, Eric Legrand, Stanislas Roth, Thierry Debeaud, Alain Verdaguer, Laurent Gloumeau, Yannick Henaff, Michel Susini, Gilles Tourolle, François Austruy, Frédéric Dovillers, Christian Jouslin de Noray, Florence Jacquet, Yves Le Guern, Sylvie Henon, Laurent Edmond Marie Fournier, Lynda Belhocine, Olivier Favre, Benoît Champion, Christophe Rivière, Jean Saloux, Olivier Dubois, Catherine Quillier, Eric Babiar, Jacques Aubry, Véronique Audino, Christine Baverez, Nicolas Chaumusy, Hobert Pierru, Laurent Le Portz, Jean Joullie, Philippe Loue, Philippe Simon, Antoine Blachier, Dominique Grelet, Jean Benistan, Noël Lebrec, Stéphan Escape.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro **657138** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 057138, 157138, 257138, 357138, 457138, 557138, 757138 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
607138	650138	657038	657108	657130	15 000,00 F
617138	651138	657238	657118	657131	
627138	652138	657338	657128	657132	
637138	653138	657438	657148	657133	
647138	654138	657538	657158	657134	
667138	655138	657638	657168	657135	
677138	656138	657738	657178	657136	
687138	658138	657838	657188	657137	
697138	659138	657938	657198	657139	

Tous les billets se terminant par		gagnent
7138		5 000,00 F
138		1 000,00 F
38		200,00 F
8		100,00 F

86 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 27 AOUT 1986 74e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
1	61	tous signes	F. 200
	441	tous signes	400
	9 461	sagittaire	12 200
		autres signes	1 400
	25 161	poissons	4 000 000
		autres signes	125 000
2	522	tous signes	400
	642	tous signes	400
	732	tous signes	400
	04 872	balance	50 000
		autres signes	5 000
3	0 473	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	9 232	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	9 673	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	2 253	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	01 743	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	28 283	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
4	5 324	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	0 244	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	17 634	bélier	50 000
		autres signes	5 000
5	0 005	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	1 375	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	0 365	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	2 675	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	7 985	cancer	12 000
		autres signes	1 200
6	2 386	poissons	10 000
		autres signes	1 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
6	9 686	vierge	F. 10 000
		autres signes	1 000
	61 956	cancer	60 000
		autres signes	6 000
	16 846	sagittaire	60 000
		autres signes	5 000
7	37	tous signes	200
	6 417	lion	12 000
		autres signes	1 200
	6 327	balance	12 000
		autres signes	1 200
	04 197	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
8	708	tous signes	400
	9 858	balance	10 000
		autres signes	1 000
	9 448	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	68 388	poissons	50 000
		autres signes	5 000
9	59	tous signes	200
	1 749	lion	10 000
		autres signes	1 000
	2 839	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	2 [illegible]	vierge	11 200
		autres signes	1 400
	9 [illegible]	gémeaux	12 200
		autres signes	1 400
	63 [illegible]	lion	50 000
		autres signes	5 000
	10 [illegible]	scorpion	50 200
		autres signes	5 200
0	270	tous signes	400
	2 320	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	4 180	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	11 460	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	16 370	taureau	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BALANCE, CANCER, SCORPION GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 35 TIRAGE DU MERCREDI 27 AOUT 1986

3 15 19 28 39 48 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 25

PROCHAINS TIRAGES, MERCREDI 3 ET SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1986
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

86 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 73e
TIRAGE DU MERCREDI 27 AOUT 1986

EN BREF

● **ASSURANCES : système d'alarme défectueux.** — Les Français ont dépensé en 1985 environ 27 milliards pour protéger leurs biens. L'installation d'un système d'alarme n'est imposée que dans des *cas particuliers (protection d'un* magasin ou d'une maison d'habitation renfermant des objets de grande valeur). Si le système d'alarme ne fonctionne pas et que des cambrioleurs parviennent à s'introduire dans un appartement ainsi protégé, l'installateur devra dédommager la victime si le nonm fonctionnement résulte d'un vice de construction. Certains tribunaux ont condamné les installateurs pour avoir livré un appareil non conforme au devis d'origine. La cour d'appel de Lyon (30 juin 1981) et la Cour de cassation (14 décembre 1981) ont même estimé que le non fonctionnement d'un système d'alarme apparemment sans défaut peut, à lui seul, entraîner la responsabilité de l'installateur.

● **RENCONTRES : Ecole et Nature.** — Les rencontres nationales Ecole et Nature rassembleront du 27 août au 1er septembre à Lodève (Hérault) tous ceux — enseignants, animateurs ou naturalistes amateurs — qui s'intéressent au problème de l'éducation à l'environnement. Des spécialistes feront part de leurs expériences et donneront des conférences dans les domaines les plus variés.

★ Association Languedoc-Roussillon pour la diffusion de l'écologie scientifique, 34270 Saint-Jean-de-Cuculles, tél. : 67-55-28-86.

Le Carnet du Monde

Décès

— Mme Laurent Buffevant,
son épouse,
Bernard et Chantal Buffevant,
Brigitte et le docteur Albert Ladret,
ses enfants,
Sylvie,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Laurent BUFFEVANT,
ancien vice-président
de la Fédération française de boxe,
ancien chef du service « promotion »
au journal *le Progrès de Lyon*,

survenu le 20 août 1986, à l'âge de quatre-vingts ans, des suites d'une agression.

Les obsèques ont eu lieu à Lyon, le 26 août.

51, rue Père-Chevrier,
69007 Lyon.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Edmond GUILLE,
née Anna Isissou,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
proviseur honoraire
du lycée Chopin, à Nancy,

survenu le 25 août 1986 dans sa soixante-dix-huitième année.

De la part de
M. Edmond Guille, son époux,
Mme le docteur Françoise Druesne, née Guille,
Des docteurs Hervé et Chantal Guille, ses enfants,
Marc, Anne, Bruno, Olivier, Catherine Druesne,
Florence, Véronique, Christophe Guille,
ses petits-enfants,
Mme Maurice Monnanteuil,
sa sœur,
M. François Monnanteuil,
son neveu,
Des familles Perhirin, Rion et Théry.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité dans le caveau de famille à Brest Saint-Pierre-Guilbignon.

Mme Druesne, née Guille,
62, route des Gardes,
92190 Meudon.

— André Diégo et Luis Masson ont le chagrin d'annoncer le décès de

Rose MASSON,

survenu le 18 août 1986.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au Tholonet.

— Tous les siens, sa famille, ses collègues, ses amis,
ont l'immense peine de faire part du décès de

M. René MILHAUD,
inspecteur départemental honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

survenu le 26 août à Marseille.
L'inhumation a eu lieu à Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône).
Cet avis tient lieu de faire-part.

38, boulevard Lord-Duveen,
13008 Marseille.

— M. et Mme Jean Rougier,
son père et sa mère,
M. Jérôme et Mlle Eliane Rougier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Dominique ROUGIER,

rappelé à Dieu, le 27 août, à l'âge de trente-trois ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Stanislas Rougier, le samedi 30 août, à 10 h 30, en l'église d'Arbonne (Pyrénées-Atlantiques).
Cet avis tient lieu de faire-part.

64210 Urakdia-ArBonne.

— Véronique Royet,
Etienne, Florence et Sibille,
Le lieutenant-colonel Royet (ER),
ses enfants et petits-enfants,
Le professeur et Mme André Adam,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Maurice ROYET,

le 16 août 1986, à l'âge de quarante-quatre ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Veulettes-sur-Mer (Seine-Maritime).

41, rue Saint-Charles,
78000 Versailles.
23, rue de l'Observatoire,
67000 Strasbourg.
15, rue Cler,
75007 Paris.

Anniversaires

— 31 août 1976.
Il y a dix ans, dans un accident de voiture, notre fils

Vincent CAZES

trouvait la mort à l'âge de vingt et un ans.

« Quand ta mort sera finie, je serai mort. »
Jacques Roubaud.

— Pour le dix-neuvième anniversaire de la mort de

Mlle SCHEIN,

une pensée.

Services religieux

— A la mémoire de

Mme veuve Edmond HASSID,
née Marcelle Attal,

une prière (Drash du mois) sera dite, le samedi 30 août 1986, à la synagogue sise 61, rue Vergniaud, 75013 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

هكذا من الأصل

rnet du Monde

N DANS Le Monde

ÉCHEC À LA DROGUE

GUIDE PRATIQUE

Le Monde sans visa

nouveau cahier du week-end



Economie

REPÈRES

Assurance maladie : hausse des dépenses

Le taux de croissance annuelle des dépenses d'assurance-maladie du régime général a continué d'augmenter à fin juillet : 7,6 % contre 7,3 % à fin juin, selon les statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés. Les soins de santé, à l'exception des prestations en espèces, ont augmenté de 7,9 % (7,6 % à fin juin) et les honoraires privés de 9,4 % (10,5 % à fin juin). Le rythme de croissance annuelle des honoraires médicaux s'établit à 10,6 % (11,8 % à fin juin) et s'explique par la diminution des jours ouvrés ainsi que par la baisse du rythme de progression des consultations de 1,7 point. Le mouvement de hausse des versements aux établissements hospitaliers se poursuit : 6 % contre 4,6 % à fin juin. Cela correspond à une augmentation de 1,6 point du rythme pour les hôpitaux publics et à une diminution de 1 point pour les établissements privés. Les prescriptions sont toujours en baisse (0,9 point), ainsi que les prestations en espèces (+ 3,5 % contre 3,6 %).

Balance des paiements courants : excédent de 12 millions de livres en Grande-Bretagne

Les analystes s'attendaient à un déficit d'une centaine de millions de livres. C'est un excédent de 12 millions que de la balance des paiements courants que le ministère du commerce et de l'industrie a pu *annoncer le 27 août*. La baisse des cours du pétrole sur les exportations de produits énergétiques a malgré tout beaucoup joué. L'*excédent était de 77 millions de livres* en juin dernier et de 344 millions en juillet 1985.

Productivité : baisse de 0,5 % aux Etats-Unis

En rythme annuel, la productivité a baissé de 0,5 % aux Etats-Unis durant le deuxième trimestre, la première diminution enregistrée depuis la récession de 1981-1982, indique le département du travail. Une évolution qui recouvre une réduction de 0,3 %, toujours en rythme annuel, de la production non agricole et l'augmentation de 0,2 % du nombre d'heures ouvrées. Autrement dit, les Américains travaillent plus longtemps pour de moindres résultats. Les statistiques, révisées en baisse, du département du travail s'accompagnent d'une évaluation de la hausse des coûts salariaux de 2,8 % durant le deuxième trimestre.

Taxe professionnelle : dégrèvements possibles

La taxe professionnelle devrait être allégée de 4,5 ou 5 *milliards de francs l'année prochaine*, cette somme, prise en charge par le budget de 1987, s'ajoutant à la vingtaine de *milliards* de francs déjà *supportés par* l'Etat *sur* un total de 76 milliards de francs rapportés en 1985 aux collectivités locales.

Pour 1986, le paiement de la taxe *professionnelle va faire* l'objet de nouvelles facilités. Le ministère de l'économie et des finances va mettre en place, à la rentrée, des comités départementaux qui examineront cas par cas les demandes d'allégement qui leur seront soumises. Ces comités pourront décider des dégrèvements ou attribuer des délais de paiement lorsque la situation financière et sociale de l'entreprise le justifiera ou lorsque l'augmentation de la taxe par rapport à 1985 aura été excessive. *Mais le ministère ne précise pas à partir de quel pourcentage* la progression de la taxe sera considérée comme excessive.

CONJONCTURE

La baisse des prélèvements obligatoires

Un combat difficile

En annonçant, il y a deux jours (1), que les prélèvements obligatoires – impôts et cotisations sociales – baisseront d'un demi-point cette année et resteront stables l'année prochaine, l'équipe de M. Balladur a-t-elle remis en question les grandes espérances de M. Chirac ?

On se souvient peut-être qu'au cours de sa conférence de presse du 21 juillet, le premier ministre interrogé sur le poids des prélèvements obligatoires en 1987 avait déclaré qu'il ne fallait jamais prendre d'engagements dans ce domaine, *« car on risque d'être démenti par l'évolution de la conjoncture »*. Mais M. Chirac avait immédiatement ajouté que son objectif était une baisse de 1 % par an de ces prélèvements par rapport à la richesse nationale (exprimée en terme de produit intérieur brut). Evoquant le budget de 1987, le premier ministre avait parlé d'une réduction des prélèvements d'Etat, soulignant qu'il s'agissait d'un *« acte de rupture »* avec les années passées et évoquant le temps – *« dans cinq ans, huit ans ou dix ans »*, – où les prélèvements obligatoires seront revenus *« aux alentours de 35 %, ce qui est naturel et normal dans une société de liberté responsable, dynamique »*.

Or que constate-t-on ? Les prélèvements obligatoires n'ont cessé de grimper jusqu'en 1985 pour atteindre cette année – selon les dernières estimations – 45,6 % du PIB, après 45,5 % en 1984, 44,6 % en 1983, 43,8 % en 1982. La commission des comptes de la nation avait, dès la fin du mois de juin, prévu une baisse des prélèvements cette année et une stabilisation l'année prochaine. Les pourcentages qui avaient alors été retenus étaient de 44,9 % en 1986 et 1987, soit une baisse de 0,7 point par rapport à 1985.

Les prévisions associées au projet de loi de finances qui sera discuté à partir de l'automne au Parlement sont un peu différentes, la baisse des prélèvements n'étant plus, on l'a dit, que d'un demi-point cette année. M. Chirac ne pouvait en tout cas ignorer fin juillet – lors de sa conférence de presse – les calculs effectués par le ministère des finances. Ce qui explique probablement sa prudence concernant *1987*. Il est plus difficile de comprendre pourquoi le premier ministre a pu se fixer des objectifs aussi ambitieux et probablement irréalisables d'une baisse d'un point des prélèvements obligatoires chaque année et de dix points en *« cinq, huit ou dix ans »*.

Quant à la réduction des déficits publics, autre priorité gouvernementale, les choses n'iront pas aussi *facilement ni aussi vite qu'on* pourrait le penser à l'annonce d'une réduction de 40 milliards de francs de dépenses publiques. Le besoin de financement des administrations – qui correspond à la notion de déficit de budget de l'Etat et de la Sécurité sociale – était de 2,6 % en 1985. Il sera remonté – selon les comptes officiels – à 2,8 % cette année et retrouverait seulement l'année prochaine son niveau de 1985.

Il est vrai que les recettes tirées de la privatisation, qui sont considérées comme des opérations en capital, ne sont pas prises en compte par la comptabilité nationale dans l'amélioration des besoins de financement.

On est rigoureux ou on ne l'est pas.

AL. V.

(1) *Le Monde* du 27 août.

● **Précision.** – L'écart d'inflation entre la France et les huit plus grands pays industrialisés occidentaux (*le Monde* du 26 août, page 17) a été de 0,3 point en avril, 0,2 point en mai, 0,3 point en juin et 0,4 point en juillet, selon les statistiques du ministère de l'économie et des finances dans lesquelles le poids des pays étrangers est fonction de leur importance dans le commerce extérieur de la *France*. *D'après* l'INSEE, qui calcule une autre série (le poids des six plus grands pays occidentaux est fonction de leurs exportations vers le reste du monde), *l'écart est le suivant* : 0,8 point en avril, 0,7 en mai, juin et juillet.

● **Participation : compromis sur le gel de la réserve spéciale ?** – Le ministère de l'économie et le ministère des affaires sociales pourraient se retrouver sur un compromis à propos du projet d'ordonnance sur la participation financière ; la période de blocage de la réserve spéciale de participation pourrait être ramenée de cinq à trois ans, une nouvelle incitation fiscale restant à trouver. Pour sa part, la CFTC a demandé la présence de cinq représentants des salariés dans les conseils d'administration de quinze membres, *« présentés selon les règles en vigueur dans les élections précédentes aux conseils d'administration »*.

Selon un sondage BVA

La moitié des chômeurs non indemnisés n'espèrent plus retrouver un emploi stable

Un sondage BVA a permis de savoir qui sont les chômeurs non indemnisés (1,1 million en 1985). Pourtant peu exigeants en ce qui concerne leur emploi, ils ne se font pas d'illusions. *Pour retrouver une activité,* leurs handicaps sont nombreux, difficiles à surmonter. Quant à leur mode de vie, il est financièrement perturbé. *Fort heureusement*, la solidarité familiale est là pour compenser.

Avec une enquête réalisée à partir d'un sondage demandé à BVA (1) par le ministère des affaires sociales, on connaît désormais un peu mieux les chômeurs non indemnisés, dont l'existence et le nombre avaient auparavant fait l'objet d'ardentes polémiques.

Pour cette étude, trois catégories *ont été retenues, au comportement* et aux caractéristiques différents : les chômeurs n'ayant jamais eu accès à une indemnisation quelconque, soit par ignorance, soit par rejet de leur dossier ; les chômeurs sortis d'une indemnisation courte, principalement les jeunes et les femmes ; les chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation et qui ont été licenciés après une longue période d'activité.

Au total, la population des non-indemnisés est plus féminine et plus jeune que la moyenne des chômeurs, le système d'indemnisation étant plus favorable aux salariés âgés possédant de longues *références* de travail. Le niveau d'instruction et de qualification est relativement faible, puisque 58 % d'entre eux sont manœuvres, OS ou employés non qualifiés, et que 38 % n'ont pas dépassé l'école primaire.

Généralement, leur expérience professionnelle est ou lointaine ou inexistante, 41 % n'ont jamais travaillé, *et les deux tiers n'ont pas* occupé un emploi au cours des deux dernières années. Leur période d'activité *la plus récente traduit* une grande instabilité, avec de fréquents passages dans des emplois précaires et peu qualifiés. Dans les cinq dernières années, 42 % ont occupé au moins deux emplois successifs et 43 % ont connu les contrats à durée déterminée, l'intérim, les vacations, les « piges » ou les « cachets ». Non seulement leur dernier emploi était non qualifié (63 %), mais la durée en a été de moins d'un an (55 %).

Deux grands groupes se dégagent. On trouve d'un côté les jeunes et les femmes et, de l'autre, *« des chômeurs en fin de droits qui ont basculé de l'emploi vers un chômage de longue durée »* auxquels il faut adjoindre les chômeurs répétitifs (30 %), des hommes âgés de vingt-cinq ans à trente-neuf ans légèrement *plus qualifiés* que la moyenne mais handicapés, pour 21 % d'entre eux, par leur état de santé.

Les uns et les autres ne se font plus d'illusions sur leurs chances. La moitié d'entre eux pensent ne pas pouvoir retrouver un emploi stable à temps plein, et le quart ne croient même pas en *trouver un*. Sceptiques, 39 % disent qu'ils obtiendront *« peut-être »* un travail. Pourtant, ils ne se montrent pas difficiles ; 75 % accepteraient un emploi non qualifié et se résoudraient à une déqualification importante. En moyenne, le salaire qu'ils demandent (4 700 F) n'est que légèrement supérieur au SMIC. *Ils formulent* peu d'exigences : 95 % accepteraient un travail à mi-temps, 88 % un travail précaire, et même des postes réputés pénibles. Seules restrictions : la moitié refuseraient de déménager ou ne toléreraient pas un temps de transport supérieur à une demi-heure.

Pour cette recherche d'un emploi, les chômeurs non indemnisés font confiance à l'ANPE (22 %), aux petites annonces (19 %), à la famille ou aux relations (16 %). Leur éloignement du marché du travail les empêche d'avoir recours à des méthodes plus directes et, instruits par leur expérience, ils manifestent un certain découragement. Ces chômeurs hésitent à renouveler leurs efforts, ayant sans succès employé tous les moyens. Les trois quarts ont fait des démarches, mais 18 % seulement ont reçu des propositions, sans suite. Dans 62 % des cas, ils n'ont obtenu aucune entrevue avec un employeur, et 19 % ont bénéficié d'un seul rendez-vous. Pour expliquer ces échecs, ils mettent en avant des insuffisances personnelles (39 %) ou la concurrence (20 %). Leurs exigences, et pour cause, n'apparaissent pas comme un obstacle à l'emploi, sauf peut-être en ce qui concerne le salaire proposé, de 4 200 F en moyenne...

Rares également sont ceux qui ont suivi un stage (14 %), bien que 41 % aient déposé une demande. Là encore, *la formation* ne leur paraît pas être une issue, et ils s'en persuadent en invoquant leurs propres difficultés pour justifier les nombreux *refus* subis par leur dossier (50 %).

Dans cette population, les chômeurs de longue durée occupent une place particulière. Ils sont moins jeunes, moins qualifiés, moins instruits, et, pour 20 % d'entre eux, ont *été* licenciés. Ils ont davantage de problèmes de santé, le quart des inscrits au chômage depuis plus de trois ans étant affecté d'un *handicap*. Relativement plus exigeants pour un emploi éventuel, ils présentent des traits accentués par rapport aux autres. *Ils sont plus pessimistes* sur leurs perspectives d'emploi (30 % n'y comptent plus), déposent moins de demandes de stage et subissent plus de refus. Leurs relations professionnelles sont moins nombreuses, et ils sont moins bien placés à l'égard de travail au noir.

ALAIN LEBAUBE.

(1) L'enquête par sondage a été effectuée en juillet 1985 auprès d'un échantillon représentatif de chômeurs non indemnisés. L'analyse a été réalisée par Mireille Elbaum et Philippe Faure, et publiée dans la revue *Travail et emploi* de juin 1986, éditée par le ministère des *affaires* sociales et de l'emploi. D'après les estimations de l'UNEDIC, les chômeurs non indemnisés étaient 1 118 100 au 31 décembre 1984 et représentaient alors 41 % des demandeurs d'emploi. L'enquête a porté sur 75 % de cette population.

AFFAIRES

Revirement dans la politique textile

Sous-traiter à l'étranger pour sauver l'industrie française

***Le décret supprimant* l'obligation de marquage d'origine des produits textiles est paru au *Journal officiel* du 27 août. Une mesure qui s'imposait dès lors que l'industrie de la confection française mise désormais sur l'exportation de sa production.**

La mode est aujourd'hui à la délocalisation. Etonnant revirement du secteur de l'habillement, qui jusque-là se montrait plutôt réticent devant la sous-traitance à l'étranger. Même évolution de la part des pouvoirs publics qui multiplient aujourd'hui les mesures pour faciliter la tâche aux industriels. Hier on accusait le travail à l'étranger de supprimer des emplois à l'intérieur de l'Hexagone. Aujourd'hui on se demande si la France n'a pas plus perdu que gagné à avoir *voulu à tout prix employer* ses nationaux.

Les Français ont relativement peu utilisé la facilité accordée aux industriels européens désireux de délocaliser leur production, le trafic de perfectionnement passif (TPP), institué par un règlement communautaire en 1982. Par ce règlement, un industriel peut exporter temporairement des tissus et réimporter les produits finis dans la limite des « quotas TPP ». Ceux-ci, loin d'être des obstacles, sont en fait des avantages donnés aux fabricants européens. Ils leur permettent d'échapper à d'autres contingents, ceux imposés aux exportations des pays en développement dans le cadre de l'accord multifibres (AMF), un accord international de protectionnisme textile.

Le TPP n'est pas d'un usage *facile. La délocalisation impose des* investissements (frais de prospection à l'étranger, maintien de contrôleurs de production sur place, transport), *et n'est rentable que sur les* longues séries de vêtements, pour lesquelles l'importance relative du temps de piquage (coûteux en main-d'*œuvre) est la plus grande.*

En France, les procédures administratives nécessaires (dépôt d'un dossier par le producteur européen, comprenant le contrat de sous-traitance *passé avec le fabricant* étranger) sont particulièrement lourdes, difficilement compatibles avec les exigences du marché changeant de *la* mode, féminine en particulier. De plus, la France a longtemps limité ses quotas TPP aux seuls pays préférentiels (pays méditerranéens avec lesquels elle entretient des relations privilégiées). Autant de motifs qui ont contribué à maintenir *la* part des TPP dans les importations à un taux bas, inférieur à 10 % en 1985. Même en incluant le travail à *façon* hors TPP, le niveau de délocalisation de la production en France (17 %) n'atteint pas le tiers du niveau ouest-allemand, de 60 % en 1985.

La carte de la délocalisation

Mais freiner le travail à *façon* à l'étranger a eu ses revers. Si la la décroissance des effectifs de l'industrie a peut-être été amortie, cela n'a pas empêché *la* dégradation de la compétitivité de l'habillement français, spécialité du pays. Alors que la France exportait en 1975 deux fois *plus* de vêtements qu'*elle* en importait, dix ans plus tard elle équilibre juste ses échanges. Cette évolution tient en partie à la montée en puissance de concurrents, *telle* l'industrie de la mode italienne. Mais la France a également beaucoup souffert de l'utilisation du TPP, notamment par la *République fédérale* d'Allemagne. Les industriels ouest-allemands, ayant très tôt joué la carte de la délocalisation, ont inondé *les marchés traditionnels* de la France de produits fabriqués en Extrême-Orient, ou dans les pays de l'Europe de l'Est. Ce sont d'ailleurs *eux qui ont les premiers* – dès *1975* – élaboré une réglementation favorable au travail à façon à l'étranger.

Pour rester compétitifs, les *industriels français voient désormais dans* la sous-traitance à l'extérieur le moyen de garder une production nationale : délocaliser une partie de l'activité permet d'opérer une péréquation *entre les bas coûts de main-d'œuvre* des pays en développement et les coûts de production élevés en France.

Soutenus par la profession, le gouvernement se décide aujourd'hui à favoriser le TPP, qui présente l'avantage de prévoir des garde-fous pour éviter les délocalisations excessives. Seuls sont autorisés à y participer les industriels qui conservent une production suffisante dans leur pays d'origine. Et obligation leur est faite d'utiliser exclusivement des tissus communautaires (à moins de pouvoir prouver que la production de ce tissu est insuffisante dans la CEE), afin de protéger aussi l'industrie d'amont, le textile.

« Nous ferons tout pour encourager le TPP », insiste un fonctionnaire au ministère de l'industrie : procédure administrative accélérée, et surtout multiplication des quotas TPP obtenus au prix de vives négociations à Bruxelles. Ceux-ci ne sont en effet pas distribués à l'intérieur de la Communauté selon une clé de répartition, comme les quotas AMF, mais à l'occasion d'une « foire aux quotas », selon la formule d'un participant. Longtemps, les Allemands ont été les plus boulimiques. Mais cette année la France a réussi à *« rafler »* une part importante du nouveau trafic, *notamment* un tiers des nouveaux quotas de pantalons sur la Yougoslavie. Elle demande l'ouverture de négociations sur d'autres pays d'Europe de l'Est.

« La délocalisation donne l'impression que l'on retire du travail à nos ouvrières, pour le donner ailleurs. Au contraire, on peut prouver que, dans le prêt-à-porter masculin, les entreprises qui la pratiquent ont continué à embaucher », déclare M. Claude Miserey, président de la Fédération du vêtement masculin, qui préfère néanmoins la pudique formule de *« canalisation des importations »* à celle de *« délocalisation »*.

Cette constatation, valable sur le long terme, n'empêche pas que l'adaptation de l'outil industriel sera, dans un premier temps, douloureuse en termes d'emploi. Les pouvoirs publics sont désormais convaincus que seule cette solution *« permettra à certaines entreprises d'être encore présentes »* dans l'avenir.

DOMINIK BAROUCH.

Une étiquette bien encombrante

Les vêtements vont perdre leurs étiquettes. Le décret abrogeant l'obligation d'apposer la fameuse étiquette *« made in »*, signé le 29 août après plusieurs mois d'hésitations de la part du premier ministre et des ministres concernés (finances, industrie, commerce extérieur et garde des sceaux), est paru au *Journal officiel* du 27 août. Depuis 1979, un *marquage d'origine était exigé* en France sur tous les vêtements commercialisés à l'intérieur de l'Hexagone. Créé pour favoriser le produit français aux yeux du consommateur, le *« made in »* devient gênant dès lors que les industriels songent à produire ailleurs.

De surcroît, le label favorisait les concurrents européens, qui, pour la plupart, ne sont pas soumis à la même obligation. En France même, il y avait inégalité de traitement : le marquage d'origine était obligatoire sur tous les vêtements, à l'exception de ceux provenant des autres pays européens, comme l'a exigé le respect du droit communautaire. Dans ces conditions, un industriel qui sous-traitait sa production à Taiwan devait le préciser sur le vêtement, mais pas son homologue ouest-allemand qui lui aussi délocalisait la production. La signature du décret est une victoire des confectionneurs sur les pouvoirs publics, après deux ans de réclamations. Mais la lutte était avant tout intérieure : la suppression du *« made in »* marque l'évolution des industriels, qui, il y a sept ans seulement, avaient fait pression pour obtenir l'étiquette obligatoire, et, aujourd'hui, admettent avoir fait fausse route.

D. B.

ENTREPRISES

Thomson dans les émetteurs TV aux Etats-Unis

Thomson-LGT, société du groupe nationalisé qui fabrique des émetteurs de radio et de télévision, avec huit cents personnes, va acquérir 100 % de la société américaine Comark Communications Inc. Numéro deux aux Etats-Unis des émetteurs *TV UHF, avec 20 % du marché*, Comark *réalise un chiffre* d'affaires de 12 millions de dollars. Cette acquisition va offrir au groupe français une entrée aux Etats-Unis et épaulera Comark vis-à-vis des grandes chaînes de TV clientes (CBS, NBC...). L'ensemble fusionné représentera, en *1986, un chiffre d'affaires de 127 millions de dollars et donne à Thomson,* présent dans une centaine de pays, 30 % du marché mondial de ce secteur.

General Motors et Suzuki *s'associent pour produire* des voitures au Canada

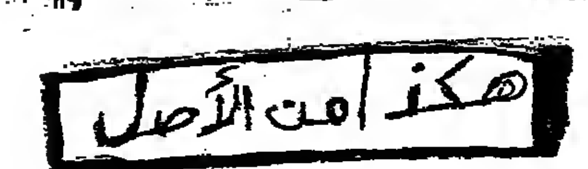
L'américain General Motors et le japonais Suzuki (dont GM détient 5,3 %) ont annoncé le 27 août un accord pour la production conjointe de véhicules au Canada. Ce projet, estimé à 360 *millions* de dollars américains, devrait permettre l'assemblage de 200 000 véhicules par an (120 000 petites voitures et 80 000 camionnettes), à Ingersoll, dans l'Ontario. *La production* démarrera en 1989 et entraînera la création d'au moins 2 000 emplois directs. Les associés s'engagent à respecter le pacte automobile américano-canadien de 1965 qui prévoit, notamment, 80 % d'intégration locale. Les véhicules produits seront vendus au Canada et aux Etats-Unis. Cet accord porte à près de 3 milliards de dollars américains les investissements annoncés depuis dix-huit mois dans l'industrie automobile au Canada.

Air Inter crée Inter Cargo

D'ici à la fin de l'année, Air Inter créera avec la compagnie Europe Aero Service (EAS) une filiale spécialisée dans le transport du fret la nuit entre le nord et le sud de la France. Cette *société* sera dénommée Inter Cargo. Son capital appartiendra, dans un premier temps, pour 70 % à Air Inter et pour 30 % à EAS, un troisième partenaire pouvant les rejoindre. Inter Cargo utilisera deux quadriturbopropulseurs Vickers Vanguard. Elle devrait conclure un contrat de service avec TAT-Express.

L'américain Gould se sépare de son électronique militaire

Le groupe américain Gould a l'intention de vendre ses activités d'électronique militaire, qui représentent un quart de son chiffre d'affaires de 1,4 milliard de dollars et cinq mille salariés. *Gould fabrique* des équipements aéronautiques et de lutte anti-sous-marins et des matériels de communication. L'opération, *qui lui rapporterait de 550 à 625 millions de dollars*, selon son président M. Mc Donald, permettrait de concentrer le groupe sur l'électronique industrielle et l'informatique civile.





La mutualité scolaire : au service des familles

Traditionnellement, la rentrée scolaire réveille un débat, souvent transformé en controverses animées, voire en polémiques, à propos des assurances. Selon certains, elles *constitueraient un marché captif* où régneraient les **Mutuelles assurances élèves** bénéficiant d'un monopole utilisé pour drainer vers une organisation syndicale d'enseignants, vers une association de parents d'élèves et même vers certain parti politique, des sommes fabuleuses ainsi détournées de leur véritable destination. La préparation des élections du 16 mars a conduit les adversaires systématiques de l'école publique jusqu'au *paroxysme* de l'agression et de la calomnie.

Tout aussi traditionnellement dans *le passé, une à deux semaines* après la rentrée, la fièvre retombait. Les *MAE se consacraient* à leur tâche de réparation des accidents au compte des presque six millions d'élèves dont les parents avaient fait confiance à la *mutualité scolaire.*

Une règle d'exception

La prochaine rentrée connaîtra à cet égard une tension accrue. Par le moyen d'une *« note de service »* récente, le ministre de l'Éducation nationale vient d'interdire aux enseignants la distribution des documents d'assurance autres que ceux présentés par les associations de parents. De fait, cette mesure, assortie de la menace des sanctions *afférentes à une faute de service,* constitue une règle d'exception, puisque, sans les nommer, elle ne s'appliquera par ce biais qu'aux seules MAE.

Pour 20 centimes par jour

Dès la naissance de l'école laïque, les instituteurs ont conçu et mis en œuvre un dispositif mutualiste de protection de leurs élèves. Les MAE, du plus petit au plus grave dommage *corporel ou matériel,* assurent une couverture dont les familles apprécient l'étendue et le niveau, pour une cotisation qui n'atteint pas 20 centimes par jour. Ces cotisations sont d'ailleurs inchangées depuis 1983. Dans le premier degré, les instituteurs et les directeurs d'école assurent naturellement, depuis plus de cinquante ans, la distribution des documents des MAE. Les familles font ensuite leur choix entre ces propositions et celles émanant de telle ou telle organisation de parents, également diffusées à l'école.

La liberté mutilée

En invoquant la liberté de choix des familles, le ministre la mutile. En même temps, il risque de priver un nombre important d'écoliers de leur protection mutualiste actuelle, puisqu'il octroie un choix exclusif aux deux seules associations de parents, alors qu'elles ne sont nullement implantées dans toutes les écoles. La tâche accomplie par les instituteurs prend ici toute sa valeur.

Aussi, les millions de familles qui font confiance aux MAE admettront difficilement une mesure dont les véritables motivations leur paraîtront étrangères à leur intérêt, voire antagonistes.

Une mise en cause sans fondement

La directive ministérielle intervient donc au moment où *se déchaîne,* avec plus de violence, une campagne de dénigrement des MAE *accusées* de *« racket »* selon la formule de M. Schleret, président jusqu'au printemps dernier de la PEEP, une des associations de parents d'élèves.

Le ministre donne du crédit à ces accusations, en affirmant dans une interview : *« les parents doivent savoir qu'en souscrivant à un tel contrat d'assurance, ils s'affilient — même s'ils n'adhèrent pas à elle — à tel syndicat d'enseignant ou à telle fédération de parents d'élèves liées à lui par une idéologie particulière ».*

L'amalgame qui s'opéra ainsi devient proprement calomnieux. Il ne suffit pas d'affirmer, il faut prouver.

Les comptes des MAE sont clairs et régulièrement contrôlés par deux autorités de tutelle : le ministère des finances par sa direction des assurances et le ministère des affaires sociales pour l'activité mutualiste.

Accuser n'est pas prouver

S'ils sont sûrs de leur fait, les accusateurs, quels qu'ils soient, doivent *aller* jusqu'au bout de leur logique et contribuer à faire réprimer les manquements à la loi et à l'honnêteté. Sinon leurs accusations se détruisent d'elles-mêmes et leurs auteurs se déconsidèrent. Les MAE ne sont l'appendice ou le satellite d'aucune organisation. Elles ne renient pas pour autant le système de valeurs, inséparable de leur conception de la laïcité qui inspire leur action.

Une double ambition

Ouvertes à tous les élèves de l'école publique, sans aucune distinction d'appartenance associative, religieuse ou philosophique, elles sont animées d'une double ambition.

Elles prétendent assurer au meilleur prix la meilleure protection. De ce point de vue, elles ne craignent aucune comparaison.

Elles veulent aussi participer à la prise de conscience de l'indispensable solidarité dépouillée des égoïsmes, en insérant dans l'acte éducatif la pratique mutualiste.

Dans cet esprit, les Mutuelles assurances élèves développent, depuis un an, une action pédagogique dans les classes de cours moyen à partir de l'exploitation d'une bande dessinée. Elle a pour objet la prévention des accidents et l'éducation mutualiste. Elle se prolongera durant l'année 1986-1987.

École et mutualité

En développant les assurances scolaires, parallèlement et même antérieurement à la création de leur propre réseau d'œuvres mutualistes, en donnant à leur enseignement la dimension supérieure de la *solidarité, les instituteurs* bannissent l'égoïsme corporatiste et ils traduisent dans leurs actes scolaires ce *« sens élevé de leur mission »* auquel le ministre fait référence à travers une vision personnelle qui le conduit à des décisions néfastes et à des appréciations injustes.

Parti pris ou information unilatérale ? Par refus de pratiquer le procès d'intention, nous ne voulons pas en juger. Nous regrettons cependant que, malgré des demandes d'audience répétées, M. Monory n'ait pas estimé utile d'entendre les responsables des MAE, comme l'ont fait dans le passé ses prédécesseurs.

Les enfants seraient les victimes

Nous craignons que, par la suite, ne naisse un dangereux malentendu. Il atteindrait peut-être les enseignants, qui seraient, selon lui, depuis des décennies, en état de *« faute de service ».* Ils sont armés pour se défendre. Mais il léserait plus gravement les millions de familles attachées à l'action des MAE, à leurs yeux inséparable en même temps du contenu éducatif de l'école publique et des valeurs qu'illustre le mouvement mutualiste.

On nous a contraints à nous exprimer publiquement en sortant d'une réserve dont nous nous sommes fait une règle, parce que nous refusons d'exploiter le malheur et la détresse à des fins de publicité et de propagande à coloration politique. Seul l'enjeu du moment, efficacité dans la protection mutualiste des élèves et dignité des animateurs des Mutuelles assurances élèves, nous y conduit.

Chacun a pris ses responsabilités.

Le bureau national des MUTUELLES ASSURANCES ÉLÈVES



les mutuelles assurances élèves

UNION MUTUALISTE UNIVERSITAIRE - ASSURANCE MUTUELLE UNIVERSITAIRE

15, PLACE DU GÉNÉRAL-CATROUX, 75017 PARIS. Tél. : 47-66-04-30

Economie

TRANSPORTS

Frontier Airlines au bord de la faillite

Les déficits grandissants multiplient les concentrations entre les compagnies américaines

La compagnie Frontier Airlines devrait bientôt être déclarée en faillite, les négociations entre son propriétaire, People Express, et son éventuel repreneur, United Airlines ayant échoué. Après le refus des autorités de permettre la fusion de Texas Air et d'Eastern Airlines, cette déconfiture confirme que le processus de concentration s'accélère dans le monde aéronautique américain ; la déréglementation y aboutit, lentement mais sûrement, à l'émergence de nouveaux monopoles.

1978 : le Congrès américain décide la suppression de tous les règlements limitant l'offre de transport aérien aux Etats-Unis. N'importe quelle compagnie peut desservir n'importe quelle ville au prix qui lui convient. On assiste à une multiplication phénoménale du nombre des transporteurs. Il en existait trente-huit en 1978 ; on en dénombre plus de deux cent cinquante aujourd'hui. La concurrence devient féroce, pour le plus grand profit des passagers, que l'on s'arrache à coup de rabais. On voit le billet New-York-San-Francisco vendu moins de 100 dollars (670 F). 80 % des clients voyagent à tarif réduit. Certaines compagnies offrent à leurs plus fidèles passagers des billets gratuits au-delà d'un certain kilométrage parcouru.

En revanche, le personnel fait les frais de cette bataille. Pour supporter des tarifs aussi bas, les compagnies serrent leurs coûts, rognent sur le service à bord, réduisent l'entretien des avions et baissent les salaires, de 20 % parfois.

1986 : ces mesures d'économie ne suffisent pas à équilibrer les comptes. Des petits transporteurs disparaissent ou sont rachetés par les plus gros, qui ne se portent guère mieux : en six mois, TWA a perdu 256,6 millions de dollars ; Panam, 270,8 millions ; Eastern, 154,7 millions ; United, 84,6 millions ; Continental, 70,5 millions ; Texas Air, 44,8 millions ; People Express, le roi du discount, coqueluche des consommateurs américains, 132,5 millions. La mécanique de la concentration s'est mise en marche. Texas Air propose d'acquérir Eastern Airlines ; People Express achète Frontier Airlines, puis Britt Airways ; United reprend le réseau du Pacifique de Panam ; Northwest Airlines veut unir ses forces à celles de Republic Airlines.

Wall Street apprécie

Deux obstacles empêchent ou retardent ces concentrations : la mauvaise santé de la compagnie à racheter – et c'est, semble-t-il, ce qui a dissuadé United Airlines de racheter Frontier Airlines – et la vigilance des pouvoirs publics américains qui s'opposent à la naissance de monopoles aériens, par exemple, en refusant la fusion Eastern-Texas Air (*le Monde* du 28 août) ou le mariage Northwest-Republic.

La logique de la déréglementation ira à son terme, quoi qu'en pensent les autorités de tutelle du monde aérien. Les candidats célèbres à la disparition ne manquent pas : Panam, People Express, et même Texas Air, qui semble avoir les yeux plus gros que le ventre, et qui aura du mal à financer tous ses rachats. Resteront seuls en lice quelques mastodontes prudents et bien gérés, en cours de constitution autour d'United Airlines et d'American Airlines.

Les investisseurs ne s'y sont pas trompés. En apprenant que Frontier Airlines devrait, selon toute vraisemblance, déposer son bilan, ils se sont précipités à Wall Street pour acheter les actions des compagnies ayant le plus de chance de survie : un bon placement à moyen terme, car les tarifs ne tarderont pas à remonter et les profits des compagnies aussi.

ALAIN FAUJAS.

ÉTRANGER

Le montage du crédit relais du Mexique a été mis au point

Les dirigeants mexicains ont toutes raisons d'être soulagés. Après trois semaines de discussions souvent laborieuses, le montage d'un crédit relais de 1,6 milliard de dollars leur permettant de reconstituer des réserves en devises, très amoindries, et d'engager dans de meilleures conditions une nouvelle et rude partie sur l'attribution de nouveaux crédits privés a été mis au point le 27 août.

Comme lors de la première crise financière mexicaine d'août 1982, mais dans une atmosphère nettement moins dramatique, tous les créanciers du Mexique ont fait une part du chemin pour parvenir à ce ballon d'oxygène financier provisoire. La Banque des règlements internationaux (BRI) a ouvert un crédit de 400 millions de dollars au nom des banques centrales des principaux pays industriels créanciers (1). Le comité de coordination des banques privées s'est engagé, au nom d'une cinquantaine de banques, à hauteur de 500 millions de dollars. Quant à la Réserve fédérale américaine, qui n'est pas membre de la BRI, elle débloquera, avec le Trésor, une enveloppe de quelque 545 millions de dollars.

Soucieux d'apporter la preuve tant politique que financière de leur soutien à un pays latino-américain paralysé par sa dette – près de 100 milliards de dollars, – quatre pays d'Amérique latine (Brésil, Argentine, Colombie, Uruguay) ont promis, en dépit de leur propre endettement, de participer à ce crédit relais pour environ 150 millions de dollars. Dans le cas des Argentins, cette solidarité s'explique d'autant mieux que le Mexique, en mars 1984, avait participé à la mise sur pied d'un crédit relais en faveur de Buenos-Aires, aux côtés du Brésil, de la Colombie et du Venezuela.

Mexico devrait pouvoir tirer jusqu'à 850 millions de dollars très rapidement, et aborder, dans un climat financier moins tendu, la dernière phase des négociations qui devraient lui permettre de bénéficier de 12 milliards de dollars en dix-huit mois, conformément au plan de sauvetage dont le principe avait été mis au point avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale fin juillet. Des négociations délicates, puisque, pour aboutir, elles exigent de trouver un terrain d'entente avec les banques privées, appelées à fournir 6 milliards de dollars (*le Monde* du 15 août).

F. Cr.

(1) Belgique, Canada, RFA, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Suède, Suisse, Grande-Bretagne, Espagne.

AGRICULTURE

Quatorze pays créent une « alliance » contre les subventions agricoles des Etats-Unis et de la CEE

CANBERRA
de notre correspondant

Au terme d'une conférence de trois jours dans l'Etat du Queensland, dans le nord-est de l'Australie, quatorze nations (1) dont le point commun est de ne pas subventionner leurs produits agricoles à l'exportation, ont adopté mercredi 27 août la *« déclaration de Cairns »*. Dans ce message ferme et précis, mais sans termes déplacés à l'encontre des grands blocs protectionnistes visés (la Communauté européenne et les Etats-Unis), les quatorze nations ont fait front commun. Elles sont convenues notamment de chercher lors de la prochaine conférence du GATT (2), à Punta-del-Este, *« à supprimer les barrières qui restreignent l'accès aux marchés, à réduire de manière substantielle les subventions agricoles et à éliminer dans un certain laps de temps la pratique des subventions qui affecte le commerce agricole »*.

L'adoption de cette déclaration autonome par quatorze pays qui représentent 22 % du commerce agricole mondial est perçue ici comme une victoire pour l'Australie, qui organisait la conférence, et comme la consécration d'une nouvelle « alliance », qui se dénomme elle-même *« Les exportateurs agricoles loyaux »*. Cette alliance espère pouvoir infléchir le cours de la prochaine réunion du GATT, en Uruguay. Ces pays se réuniront d'ailleurs à Punta-del-Este pour affiner leur stratégie.

S. C.

(1) Australie, Argentine, Brésil, Canada, Chili, Colombie, îles Fidji, Hongrie, Indonésie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Thaïlande et Uruguay.

(2) Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers.

Les mesures contre la sécheresse sont bien accueillies par les grandes organisations

Les modalités d'application des décisions en faveur des agriculteurs victimes de la sécheresse *« feront l'objet*, précise le ministère, *d'une concertation avec les quatre grandes organisations professionnelles agricoles et ne seront pas connues avant une dizaine de jours »*. Pourtant, l'annonce de ces mesures a été bien accueillie par les grandes organisations, tandis que les syndicats minoritaires, jugés non représentatifs, non invités à la concertation, s'inquiètent des modalités d'application du plan et des critères d'octroi des aides, craignant des discriminations défavorables aux petits producteurs.

D'ores et déjà, cependant, on sait que les éleveurs sinistrés qui souhaitent recevoir une aide doivent s'adresser à leurs fournisseurs habituels d'aliments pour animaux (coopératives ou négociants), aux syndicats, au Crédit agricole et à la préfecture, en fonction de leurs besoins.

Enfin, des fonctionnaires européens évaluent à une somme comprise entre 35 et 52 millions de francs le coût du transport d'orge communautaire que la CEE financera pour venir en aide aux agriculteurs français en difficulté.

● **SNCF : semaine d'action CGT du 8 au 12 septembre.** – La fédération CGT de la SNCF a annoncé une semaine *« de mobilisation et d'action »* du 8 au 12 septembre. Des arrêts de travail sont possibles, dépôt par dépôt, mais ne devraient pas entraîner une perturbation du trafic. Au cours de cette période, *« un point fort »* pourrait être organisé localement en liaison avec d'autres initiatives. A Paris, ce pourrait être le 9 septembre, date de la manifestation prévue par l'union régionale Ile-de-France.



Marchés financiers

PARIS, 27 août ⬆

Records battus ... au super

Séance historique mercredi rue Vivienne où, coup sur coup, deux records sont tombés. Le marché a d'abord crevé tous ses plafonds pour *s'établir à son niveau le plus élevé* de tous les temps, améliorant ainsi sa meilleure performance accomplie le 15 mai dernier avec l'indice CAC à 411,3. Il a ensuite battu son record de durée à la hausse en montant pour la treizième séance consécutive.

Et pas qu'un peu. A la clôture, dominant ses plus hauts sommets de toujours, l'indicateur instantané de tendance affichait une nouvelle et forte avance de 1,22 %.

L'envolée de Wall Street est pour partie responsable de l'accélération du mouvement. Mais le bouillonnement des pétroles, favorisé par les déclarations d'intention faites par la Norvège de « coller » à l'OPEP en réduisant sa production, a compté pour beaucoup. Déjà très en vue ces derniers temps avec le raffermissement des cours du brut, les valeurs énergétiques ont poursuivi leur ascension à toute allure, Total menant le bal avec une hausse supérieure à 7 %. D'autre part, la certitude, maintenant, d'un retour à la liberté avant la fin de l'année pour le crédit, les prix et les changes a eu un effet d'encouragement non négligeable.

Ajoutons enfin la perspective d'une baisse des taux en RFA, qui draine vers Paris les capitaux libellés en DM.

Les belles valeurs ont pour la plupart fait un excellent parcours. Peugeot a été du lot, avec Dassault, Roussel-Uclaf, Compagnie Bancaire, Alcatel, Nord-Est, Locafrance, Presses de la Cité, Lafarge, Midi, Moët.

« Le marché fonctionne au super », murmurait un professionnel, sur des charbons ardents dans la crainte de manquer de bonnes affaires pour ses clients et/ou de ne pas leur faire réaliser assez de bénéfices.

La rumeur insistante d'une désescalade du loyer de l'argent outre-Rhin a redonné des ailes au marché obligataire, où les investisseurs français suivent maintenant leurs collègues étrangers. Fermeté du MATIF.

NEW-YORK, 27 août =

Les pétrolières en flèche

Wall Street a été, mercredi, trahi par ses forces. Parti trop fort, le marché a été contraint en cours de séance de ralentir l'allure. La plus grande partie du terrain gagné a été reperdu. Sans les pétrolières, toujours en flèche, et les valeurs de transports aériens, très fermes aussi, l'indice des industrielles aurait fait marche arrière. Après avoir atteint la cote historique de 1 918,59, il s'établissait en clôture à 1 904,53, soit à 0,28 point au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été légèrement meilleur que ce résultat. Sur 2 005 valeurs traitées, 863 ont monté, 726 ont baissé et 416 n'ont pas varié.

Les pétrolières ont continué d'être stimulées par la perspective d'une coopération Norvège-OPEP vers une réduction de la production de brut. Les compagnies aériennes ont profité des difficultés de Frontier Airlines dont le dépôt de bilan pourrait renforcer leur réseau. Sur le reste du front boursier, des ventes bénéficiaires, consécutives à l'envolée des cours la veille, se sont produites un peu partout. Toujours le facteur technique.

L'activité s'est un peu ralentie et 143,27 millions de titres ont changé de mains contre 156,64 millions la veille.

VALEURS	Cours du 26 août	Cours du 27 août
Alcoa	37 3/8	37 1/4
A.T.T.	24 1/8	24
Boeing	61 1/4	60 1/4
Chase Manhattan Bank	42 7/8	42 3/4
Du Pont de Nemours	83	82 7/8
Eastman Kodak	57 3/8	57 3/8
Exxon	67 7/8	69 1/2
Ford	62 5/8	63 1/8
General Electric	77	77 7/8
General Motors	73 3/4	74
Goodyear	33 1/2	33 3/4
I.B.M.	141 1/8	141
I.T.T.	54 1/4	54 5/8
Mobil Oil	36 7/8	37 1/4
Pfizer	68 3/4	68 1/4
Schlumberger	33 1/2	33 5/8
Texaco	32 1/4	34
U.A.L. Inc.	55 1/8	57 7/8
Union Carbide	21 7/8	22 3/8
U.S.-X	18 7/8	18 1/8
Westinghouse	58 1/4	57 3/4
Xerox Corp.	58 1/2	58

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,70 F ⬇

Le dollar a reperdu, jeudi 28 août, tout le terrain regagné la veille. Il a coté 6,70 F (contre 6,74 F) et 2,0450 DM (contre 2,0595 DM). La Bundesbank ayant annoncé qu'elle ne donnerait pas de conférence de presse, l'espoir d'une baisse prochaine des taux en RFA s'est envolé.

FRANCFORT	27 août	28 août
Dollar (en DM)	2,0595	2,0450

TOKYO	27 août	28 août
Dollar (en yens)	155,25	154,8

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 août)	7 %
New-York (27 août)	5 13/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	26 août	27 août
Valeurs françaises	154,1	155,8
Valeurs étrangères	111,7	113,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 août	27 août
Indice général	405,7	410,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	26 août	27 août
Industrielles	1 904,25	1 904,53

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	26 août	27 août
Industrielles	1 276,6	1 280,5
Mines d'or	246	244,9
Fonds d'Etat	89,74	89,66

TOKYO

	26 août	27 août
Nikkeï Dow Jones	18 640,83	18 503,27
Indice général	1 552,45	1 529,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 août
Nombre de contrats : 4 152

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Sept 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	112,80	113,85	113,75	113,55
Précédent	–	112,80	113,80	113,70	113,50

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DUTCH STATE MINES (DSM) : MAINTIEN DES PROFITS. – Le groupe chimique néerlandais annonce pour le premier semestre un bénéfice net de 217 millions de florins en faible progression (+ 3 %) par rapport à la période correspondante de 1985. Mais son chiffre d'affaires a néanmoins baissé de 19 % pour revenir à 11,17 milliards de florins, ce en raison surtout de la chute des prix liée au recul du dollar et aux conditions imposées par une très vive concurrence. Le résultat d'exploitation a diminué malgré l'amélioration des marges (452 millions de florins contre 502 millions). Le phénomène est attribuable aux effets de stocks.

AMERICAN BRANDS : DIVISION DES ACTIONS PAR DEUX. – Le groupe américain annonce la division de ses actions par deux mais aussi une augmentation de son dividende trimestriel dont le montant passe à 52 cents (+ 2,7 %). C'est la deuxième majoration survenue cette année et la sixième en cinq ans.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,6950	6,6980	+ 60	+ 72	+ 130	+ 155	+ 380	+ 460
$ can.	4,7921	4,7966	– 70	– 51	– 126	– 98	– 458	– 386
Yen (100)	4,3249	4,3297	+ 67	+ 80	+ 151	+ 176	+ 460	+ 521
DM	3,2742	3,2772	+ 63	+ 77	+ 134	+ 155	+ 405	+ 461
Florin	2,9006	2,9033	+ 42	+ 50	+ 92	+ 106	+ 271	+ 314
F.B. (100)	15,8087	15,8233	– 119	– 50	– 215	– 91	– 486	– 34
F.S.	4,0650	4,0693	+ 86	+ 106	+ 191	+ 218	+ 548	+ 623
L (1 000)	4,7449	4,7487	– 225	– 184	– 408	– 341	– 966	– 864
£	9,9247	9,9338	– 260	– 222	– 492	– 428	– 1261	– 1098

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 13/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8	5 11/16	5 13/16
DM	4 5/8	4 7/8	4 7/16	4 9/16	4 3/8	4 1/2	4 5/16	4 7/16
Florin	4 7/8	5 1/8	5	5 1/8	5	5 1/8	4 15/16	5 1/16
F.B. (100)	7 1/8	7 5/8	7 7/16	7 3/4	7 7/16	7 3/4	7 1/4	7 9/16
F.S.	14	16	4	4 1/8	4	4 1/8	4	4 1/8
L (1 000)	10 1/2	12 1/2	11 1/2	12 1/4	11 1/2	12 1/2	10 7/8	11 3/8
£	10	10 1/4	9 15/16	10 1/16	9 13/16	9 15/16	9 1/2	9 5/8
F. franç.	6 7/8	7 1/8	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/4	7 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 27 AOUT

Cours relevés à 17 h 29

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1560	4,5 % 1973	1580	1575	1575	+ 0 96
4540	C.N.E. 3 %	4540	4630	4600	+ 1 32
1120	B.N.P. T.P.	1148	1150	1158	+ 0 97
1229	C.C.F. T.P.	1240	1242	1230	- 0 80
1094	Créd. Lyon. T.P.	1098	1098	1098	....
2685	Electricité T.P.	2890	2897	2887	- 0 11
1970	Renault T.P.	1984	1984	1984	....
2348	Rhône-Poul. T.P.	2350	2360	2360	....
1298	St-Gobain T.P.	1288	1294	1308	+ 0 69
1290	Thomson T.P.	1307	1311	1316	+ 0 08
475	Accor	474	478	478	+ 0 84
1630	Agence Havas	1800	1805	1815	+ 0 83
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2200	Damart S.A.	2230	2260	2262	+ 1 43
5820	Darty	3960	4000	4000	+ 1 01
270	Dév. R.d.C. (Li)	270	270	270	....
535	D.M.C.	525	538	538	+ 2 47
2460	Docks France ★	2410	2423	2500	+ 3 73
1470	Dumez	1500	1588	1565	+ 4 33
1360	Eaux (Gén.)	1335	1345	1344	+ 0 67
3420	Essilor ★	3390	3420	3430	+ 1 17
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
535	Majorette (Ly)	600	591	590	- 1 80
108	Manurhin	110	108	108	- 1 81
445	Mar. Wendel	439	454	452	+ 2 96
1460	Martell	1510	1549	1548	+ 2 51
2560	Matra	2699	2775	2775	+ 2 91
3280	Merlin-Gerin	3320	3380	3380	+ 1 80
3600	Michelin	3490	3550	3565	+ 2 14
1740	Midi (Cie)	1730	1752	1752	+ 1 27
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
730	Schneider ★	784	789	784	....
117	S.C.O.A.	117 20	120	120	+ 2 38
33	S.C.R.E.G.	35	37 10	38 40	+ 9 71
580	Seb ★	582	590	590	+ 1 37
456	Sefimeg	468	463	465 50	- 0 53
1800	S.F.I.M.	1820	1870	1869	+ 2 69
91	S.G.E.	93 20	93 05	93	- 0 22
825	Signaux Ent. El.	851	845	850	- 0 15
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
94	Driefontein Cid	93	93	91 80	- 1 29
540	Du Pont-Nem.	549	567	567	+ 3 27
385	Eastman Kodak	384	396	396	+ 3 12
31	East Rand	33 85	33 60	33 30	- 1 62
285	Electrolux	285	286 50	286 60	+ 0 10
220	Ericsson	227 50	228	228	+ 0 21
445	Exxon Corp.	445	462	466	+ 4 71
430	Ford Motors	416	431	431	+ 3 68
88	Fregold	84 50	85 10	85	+ 0 77
71	Gencor	84	82 50	81 90	- 2 97
515	Gén. Electr.	507	525	526	+ 3 55
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hors-cote		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) — 27/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Souscription		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/8
[illegible]	[illegible]	[illegible]

● : coupon détaché
○ : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

Le voyage de M. Chirac à Nouméa

Le gouvernement met l'accent sur la relance économique

NOUMÉA
de notre correspondant

Un kiosque à musiqun, des joueurs de boules et du gazon vert où se prélassent les lycéens : le cadre respire une délicieuse quiétude. Mais la place des Cocotiers sait aussi devenir en quelques instants un décor de fièvre. Avec son balcon de mairie qui surplombe une esplanade où peuvent se rassembler des milliers de personnes, l'endroit s'est imposé enmme le hant lien dn l'espace politique local.

En s'adressant là aux Nouméens vendredi 29 août en fin d'après-midi, M. Jacques Chirac sacrifiera à cette tradition. Venu sur le « caillou » rassurer une population inquiète, le premier ministre trouvera un territoire calme. Certes, l'inconnue du référendum prévu en 1987 sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie nourrit bien des craintes, mais pour l'heure les règles du jeu fixées par le statut transitoire de M. Pons, fortement corrigé par le Sénat, font l'objet d'un consensus.

Côté RPCR, on est bien sûr satisfait du langage de M. Pons et du plan de relance économique et sociale mis au point par le gouvernement afin de remettre à flots une « *économie sinistrée* ». Cet effort financier de l'Etat devrait se chiffrer à plus de 10 milliards CFP (570 millions de francs français), dont la moitié servira à combler le déficit du budget territorial. Des signes encourageants sont nettement perceptibles dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Pour le mouvement de M. Jacques Lafleur, ce dispositif de relance est surtout un pari politique : une vigoureuse reprise économique ne pourrait, selon lui, qu'affaiblir l'influence indépendantiste, surtout chez les jeunes touchés par le chômage.

Ce qui intéresse, en revanche, les indépendantistes dans la visite de M. Chirac, c'est qu'elle correspond au véritable démarrage de la régionalisation. Alors que, dans une version initiale du « statut Pons », les trois régions étaient vidées de leur substance, elles vont, après l'intervention du Sénat, pouvoir fonctionner dans de meilleures conditions que celles qui avaient été prévues par MM. Fabius et Pisani.

D'un côté, l'Etat s'est engagé à compenser le manque à gagner budgétaire induit par la nouvelle loi ; c'est ce qui a motivé la décision du dernier congrès du FLNKS, qui contrôle les trois régions, de poursuivre cette expérience institutionnelle. Mais surtout les régions indépendantistes ont réussi à associer dans des sociétés d'économie mixte (dont elles détiennent 51 % du capital) des partenaires privés réticents ou hostiles à la régionalisation tant que celle-ci était l'œuvre de M. Pisani.

Le cadre régional permet donc aux indépendantistes de prendre pied dans des secteurs comme l'agro-alimentaire, le tourisme, l'exploitation de la mer et de la forêt. Cet enracinement économique pourra être opportunément converti en atout politique au moment du scrutin d'autodétermination, pense M. Jean-Marie Tjibaou, chef de file des indépendantistes canaques.

Dans cette course de vitesse préréférendaire, l'arbitre est M. Jean Montpezat. Le nouveau haut-commissaire est un homme de compromis et multiplie les contacts avec les partisans de M. Lafleur comme avec les indépendantistes. Aux uns, il assure que « *la France ne laissera pas recréer le désordre ou s'instaurer à nouveau la violence* ». Aux autres, il déclare « *reconnaître le fait institutionnel de la région* ».

Directeur des affaires politiques au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM lorsque M. Dijoud était en fonction, il avait été violemment critiqué par le RPCR pour avoir lancé la réforme foncière. Ce précédent le rend peu suspect d'inféodation aux intérêts locaux. Reste l'intérêt de l'Etat : M. Chirac en définira le nouveau contenu place des Cocotiers.

FRÉDÉRIC BOBIN.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 28 août

Echec au record

La Bourse de Paris n'a pas réussi, jeudi matin 28 août, à défendre ses plus hauts niveaux historiques atteints la veille. Au cours de la session préliminaire, la baisse était au rendez-vous, succédant à treize séances consécutives de hausse. Le repli s'est accéléré. Cédant 0,49 % à l'ouverture, l'indicateur instantané accusait finalement une perte de 0,92 %.

Recul de Docks de France (– 2,5 %), Valeo (– 2,4 %), Générale des eaux (– 2,1 %), Télémécanique (– 2,1 %), L'Air liquide (– 1,9 %), CSF (– 1,7 %), ELF (– 1,7 %). Le nombre de hausses a été ramené à la portion congrue (4).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	478	475	472
Agence Havas	1815	1800	1805
Air Liquide (L')	780	765	765
Alsthom	380	370	375
Bancaire (Cie)	1365	1365	1365
Bongrain	2045	2045	2035
Bouygues	1459	1469	1440
B.S.N.	4200	4250	4261
Carrefour	3395	3405	3400
Chargeurs S.A.	1381	1379	1380
Club Méditerranée	647	647	640
Darmaz	1565	1532	1540
Eaux (Gén.)	1344	1325	1315
ELF-Aquitaine	351	350	345
Essilor	3250	3240	3240
Lafarge-Coppée	1440	1440	1425
Michelin	3565	3550	3550
Midi (Cie)	1752	1758	1740
Moët-Hennessy	2315	2315	2310
Navig. Mixtes	1240	1240	1220
Oréal (L')	3738	3728	3680
Pernod-Ricard	1095	1085	1080
Peugeot S.A.	1250	1248	1235
Sanofi	738	738	735
Source Perrier	780	775	777
Télémécanique	3320	3300	3250
Thomson-C.S.F.	1750	1730	1720
Total-C.F.P.	477 50	476	476
T.R.T.	3120	3120	3120
Valéo	541	534	528

M. Séguin souhaite un « mieux financier » pour les retraités au-delà de soixante ans

M. Philippe Séguin souhaite « *trouver des moyens pour encourager les gens à se maintenir au travail dès lors qu'ils en formulent le souhait et qu'ils en ont les possibilités* ».

Dans une interview publiée par *le Matin* du 28 août, le ministre des affaires sociales estime qu' « *il faudrait faire en sorte que le niveau de la retraite, dès lors que celle-ci est prise deux ou trois ans, ou plus, après la date à laquelle les droits ont été ouverts complètement, se traduise par un mieux financier. C'est logique. C'est conforme à l'esprit du système de répartition* ». Le ministre veut rechercher un système permettant que, « *globalement, l'incitation à rester plus longtemps me coûte moins cher que ce que va me rapporter le fait qu'il y a eu des mois ou des années supplémentaires de cotisations* ».

Evoquant ses projets sur les nouvelles formes d'emploi, M. Séguin confirme que son besoin de financement est de l'ordre du plan pour l'emploi des jeunes (4 milliards), « *mais pas obligatoirement sur le budget de l'Etat* ». Il se déclare « *plutôt favorablement surpris par les réactions d'André Bergeron. Je redoutais une réaction un peu plus négative. Je suis prêt à négocier. Mais entendons-nous bien : je ne suis pas de ceux qui veulent remettre en cause tout le code du travail (...). Il faut trouver un compromis le meilleur possible entre la protection des salariés et la libération de tout ce potentiel d'emplois* ».

L'élection législative partielle en Haute-Garonne

M. Dominique Baudis conduira la liste UDF-RPR

TOULOUSE
de notre correspondant

« *Je n'ai pas l'habitude de me dérober. Je conduirai donc la liste d'union pour la Haute-Garonne.* » Ainsi que nous le laissions entendre (*le Monde* du 28 août), M. Dominique Baudis est revenu sur sa déclaration du 11 juillet dernier, dans laquelle il affirmait vouloir figurer « *de façon symbolique à la huitième place* » sur la liste UDF-RPR pour l'élection législative partielle du 28 septembre prochain en Haute-Garonne.

Dans une brève déclaration lue à la presse le jeudi matin 28 août, le maire de Toulouse, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, a d'autre part précisé : « *Je m'effacerai au profit de mes coéquipiers et resterai parmi vous au service de Toulouse, de la Haute-Garonne et de Midi-Pyrénées.* » Clairement dit, il se démettra une deuxième fois de son mandat national.

Pour justifier sa stratégie, M. Dominique Baudis invoque trois raisons : il entend, en occupant la première place, « *dénoncer les irrégularités commises par le pouvoir socialiste, ses machinations (...), qui portent atteinte à la réputation de notre département* » ; il veut aussi relever le défi Jospin, s'élevant une nouvelle fois contre ce « *parachutage* » qui, selon lui, fait de la Haute-Garonne « *un territoire à coloniser* ». Enfin, M. Dominique Baudis veut s'opposer à la tactique du PS « *qui cherche à déstabiliser la majorité et le gouvernement en transformant la Haute-Garonne en champ de bataille* ».

On peut penser que ces trois thèmes constitueront les axes principaux de la campagne majoritaire, une campagne qui ne devrait pas être marquée par de grandes initiatives médiatiques, M. Dominique Baudis estimant qu'il n'a ni le temps ni les moyens de faire « *du grand spectacle* » à la mesure, dit-il, de celui que le Parti socialiste se promet de mettre en place. Seul M. Jacques Chaban-Delmas, « *en voisin et ami* », devrait venir épauler le maire de Toulouse, qui affirme « *qu'il n'a pas été élu pour battre les estrades* ».

« *J'avais pris ma décision dès la fin juillet* », a encore précisé M. Dominique Baudis, qui n'a pas souhaité prendre d'initiative trop tôt, « *ne voulant pas lancer la campagne en août* ». L'objectif du maire de Toulouse est la réélection des quatre députés sortants. M. Jean-Paul Séguéla (RPR) est en deuxième position ; suivent MM. Pierre Montastruc (Parti radical), Jean Diébold (exclu du RPR) et Pierre Baudis (UDF).

GÉRARD VALLÈS.

Jean Dutourd quitte « France-Soir »

Après seize ans de chronique quotidienne dans les colonnes de *France-Soir* – qui le virent passer peu à peu de la dernière page à la « une » – Jean Dutourd quitte le journal de la rue Réaumur. Dans sa dernière chronique parue ce jeudi 28 août, intitulée « Un bon souvenir ? », l'auteur de *Au bon beurre* (Prix Interallié 1952) et d'une trentaine d'autres ouvrages, fait ses adieux. L'académicien indique toutefois qu'il pourrait reprendre occasionnellement la plume, « *pour le plaisir de revoir ses petites plaisanteries imprimées dans le journal* ».

« France-Soir *me prenait beaucoup de temps*, nous a expliqué Jean Dutourd. *Et lorsque j'ai fait paraître mon dernier livre*, Contre les dégoûts de la vie, *je me suis rendu compte que mon « truc » c'était la littérature pure, c'était d'écrire, plutôt que de mettre mon grain de sel sur les « couillonnades » de la vie politique.* »

Pour la direction de *France-Soir*, ce départ n'a rien d'étonnant : « *Le choix de Jean Dutourd fait partie d'un accord.* » Un choix qui pourrait porter un rude coup au journal, dont la diffusion s'effrite, la chronique de l'écrivain étant l'un des rendez-vous les plus appréciés des lecteurs.

Y.-M. L.

Quatre recrues importantes pour RMC

Quatre recrues importantes viendront chaque jour, dès la rentrée prochaine, renforcer l'équipe de Radio Monte-Carlo : Patrick Sébastien pour le rire (de 12 heures à 12 h 30, avant les informations avancées d'une demi-heure) ; Eddy Mitchell pour l'actualité cinématographique « Balcon et orchestre » de 18 heures à 18 h 30) ; Jean-Claude Bourret pour « Des histoires de notre temps » (à 13 heures après le journal) ; Philippe Bauchard, enfin, connu également des téléspectateurs de TF 1, qui ajoutera une chronique économique quotidienne (7 h 55) à celle d'Albert du Roy (7 h 45) pour renforcer la session d'informations du matin.

Ces « nouveaux » prendront place aux côtés des vedettes de la station, Jean-Pierre Foucault, Yves Mourousi, Françoise Hardy ou Dick Rivers, et contribueront à faire de RMC, estime M. Jean-Pierre Hoss, directeur général, « *une station chaleureuse, moderne, rythmée, enracinée dans son terroir, attentive aux préoccupations concrètes de ses auditeurs* ».

Éthiopie

Un cessez-le-feu... pour lutter contre les sauterelles ?

Francfort. – Le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE-indépendantiste) a proposé un cessez-le-feu au gouvernement éthiopien, afin de combattre les nuées de sauterelles qui affectent quatre des huit provinces d'Erythrée, a indiqué, mercredi 27 août, à Francfort, l'antenne du FPLE chargée de l'assistance économique.

Un porte-parole a indiqué que la poursuite des combats entre l'armée éthiopienne et les rebelles érythréens empêchait une action efficace, qui doit être conduite par des moyens aériens, contre les sauterelles qui détruisent les moissons, car le commandement de l'aviation éthiopienne ne tolère aucun survol des régions contrôlées par le FPLE. Les moyens à la disposition de celui-ci sont loin d'être suffisants pour venir à bout de la calamité, a-t-il ajouté.

L'antenne économique du FPLE *demande aux organisations* internationales et aux Etats d'intervenir pour que le gouvernement d'Addis-Abeba accepte le cessez-le-feu. Elle souligna encore qu'une nouvelle aide humanitaire est requise d'urgence pour éviter que la reprise des activités agricoles ne soit compromise par les nuées de sauterelles. – (*AFP.*)

● **ETATS-UNIS : l'habilleuse de Nancy Reagan inculpée.** – L'habilleuse de Nancy Reagan, Mme Anita Sanabria Castelo, a été inculpée mercredi 27 août par une chambre de mise en accusation de contrebande de munitions vers le Paraguay, avec trois autres personnes. Elle aurait, avec M. Silva, acheté des balles de calibre 22. Ces munitions auraient été remises à deux ressortissants paraguayens, MM. Duarte et Baez Acosta, qui les ont transportées au Paraguay à bord d'un cargo. Mme Castelo, MM. Silva et Acosta, ont été laissés en liberté sous caution, alors qu'un mandat d'arrêt est lancé contre M. Duarte. – (*AFP.*)

A B C D E F G

Remis à la police espagnole

Deux réfugiés basques sont expulsés par la France

BAYONNE
de notre correspondant

Alors que la Chambre d'accusation de Pau vient de fixer au 17 septembre l'examen de la demande d'extradition présentée par l'Espagne contre le réfugié politique basque Txema Bereciartia, deux de ses compatriotes ont été remis entre les mains de la police espagnole.

Selon la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, M. Pedrn Guridi Iriarte, arrêté à Bayonne et reconduit à la frontière dans la nuit du 26 au 27 août (*nos dernières éditions du 27 août*), a été expulsé en application d'un arrêté ministériel de janvier 1984, date à laquelle plusieurs réfugiés basques avaient été expatriés en Amérique du Sud « *en raison, selon les déclarations du secrétaire d'Etat à la sécurité, M. Joseph Franceschi, du climat d'insécurité régnant sur la Côte basque à cause des attentats du GAL* ». A l'époque, M. Guridi, soupçonné d'appartenir aux commandos autonomes anticapitalistes, organisation clandestine basque aujourd'hui disparue, n'avait pu être interpellé. Il est, aujourd'hui, accusé « *d'appartenir à un groupe organisé et armé qui se livre à des actions terroristes* ».

Le deuxième expulsé est M. Fernando Eguileor, quarante-six ans, qui s'était réfugié en France en 1970. Marié, père de trois enfants de nationalité française, il avait, à la suite de l'amnistie décrétée en Espagne en 1977, obtenu un passeport espagnol. Il y a deux ans, il avait créé à Anglet, une fabrique d'appareillage pour salles de gymnastique et employait quatre salariés. Il y a peu, il avait obtenu le renouvellement, pour dix ans, d'une carte de séjour et d'une carte de commerçant. Il n'avait jamais eu maille à partir avec la police jusqu'au mois de juillet 1985, date à laquelle il avait découvert sous son véhicule un engin explosif comportant un système de mis à feu télécommandée à distance.

Selon la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, M. Equileor serait « *un militant actif d'un groupe armé ayant commis ou susceptible de commettre à nouveau des attentats par explosif : il constitue donc une menace particulièrement grave pour la sécurité publique* ».

Pour son avocat, Me Jean-Claude Abederry, il s'agit là d'une violation de procédure : « *La police s'est bien gardée de l'interpeller à son domicile ; elle l'a arrêté devant chez lui, au milieu de ses enfants et n'a procédé à aucune perquisition ; le procureur de la République n'a pas été avisé. En fait, la police française semble, aujourd'hui, aux ordres de son homologue espagnol, ce qui constitue un abandon de souveraineté de la part des autorités françaises* ».

Ces deux expulsions portent à sept le nombre de Basques remis, au cours des deux derniers mois, à la police espagnole.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

L'opéré du cœur de Nancy est mort

M. Barthélemy Musaco, quarante-quatre ans, est décédé le jeudi 28 août à l'hôpital de Brabois (Vandœuvre-lès-Nancy), sept jours après la transplantation cardiaque qu'avait tentée le professeur Jean-Pierre Villemot. M. Musaco avait été équipé, avant cette transplantation, d'un modèle particulier de cœur artificiel (*le Monde* du 22 et du 23 août). Cette première intervention n'avait pas posé de problèmes particuliers.

La greffe avait ensuite été possible après prélèvement d'un cœur chez une personne de trente-cinq ans victime d'un accident de la route. Six jours après la greffe, toutefois, M. Musaco avait dû être placé sous dialyse. Le 27 août, sa conscience était normale.

L'hôpital de Nancy-Brabois a indiqué qu'il était décédé à la suite d'une « *détresse respiratoire* ».

● **Saisie de clichés au *Provençal* et à FR 3-Corse.** – La police judiciaire de Bastia, chargée d'enquêter sur les opérations de commandos masqués dans trois bureaux de vote lors du scrutin législatif de dimanche 24 août, a saisi, mardi 26 au soir, divers documents : à l'agence bastiaise du *Provençal*, les négatifs des clichés pris lors des incidents, et à FR 3, les images filmées et diffusées dans le journal de la station.

Le numéro du « Monde » daté 28 août 1986 a été tiré à 456 661 exemplaires

Incidents et attentats en Espagne

Saint-Sébastien (*AFP.*) – Des heurts ont opposé, mercredi soir 27 août, la police à des centaines de manifestants qui protestaient contre les nouvelles expulsions par la France de militants basques. Les principaux incidents se sont produits à Saint-Sébastien et à Renteria (province de Guipuzcoa). Un véhicule français a été incendié et totalement détruit par les manifestants.

Dans un communiqué adressé à la presse basque, l'ETA militaire a fait savoir mercredi qu'elle « *saurait répondre* » à la nouvelle politique du gouvernement français de collaboration avec Madrid dans la lutte contre les activistes basques. Elle réaffirme que la seule solution au problème basque passe par « *une négociation politique* » avec le pouvoir central espagnol.

Le décret d'extradition des deux ravisseurs présumés de M. Heineken a été signé par M. Chalandon

Willem Holleeder, vingt-six ans, et Cornelis Van Hout, vingt-sept ans, les deux ravisseurs présumés de M. Freddy Heineken, enlevé le 23 novembre 1983 à Amsterdam, pourraient être extradés dans les jours qui viennent vers leur pays d'origine, les Pays-Bas.

M. Albin Chalandon, ministre de la justice a en effet signé, le 22 août, le décret d'extradition qui est en cours de notification aux deux hommes détenus à Fleury-Mérogis (Essonne). Ils peuvent, toutefois, contester cette décision devant le Conseil d'Etat, mais le recours n'est en principe pas suspensif.

Les deux Néerlandais avaient été arrêtés à Paris en février 1984. Après plusieurs épisodes judiciaires, ils avaient été libérés de la prison de la Santé à Paris le 5 décembre 1985 et assignés à résidence dans un hôtel de Beauvais (Oise), puis à Cergy, pour être enfin transférés à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et enfin sur l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin, avant de revenir à Evry le 20 février 1986, puis de regagner Fleury-Mérogis le 19 mai.

Entre-temps, le 10 février, la France avait signé la Convention européenne d'extradition, qui prévoit explicitement le délit d'enlèvement, ce qui n'était pas le cas auparavant. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a pu, alors, répondre favorablement, le 9 juillet 1986, à la requête néerlandaise. Il ne restait plus au ministre de la justice qu'à signer le décret d'extradition.